Persee

Philippe Gauthier
Marie-Thérèse Le Dinahet-Couilloud
Michel Sève
Laurent Dubois
Olivier Masson
Jacques Tréheux
Miltiades B. Hatzopoulos
Claude Brixhe
Anna Panayotou
R. Hodot
Monique Bile
Jean Bingen
Catherine Dobias-Lalou

Bulletin épigraphique

In: Revue des Études Grecques, tome 102, fascicule 487-489, Juillet-décembre 1989. pp. 361-509.

Citer ce document / Cite this document :

Gauthier Philippe, Le Dinahet-Couilloud Marie-Thérèse, Sève Michel, Dubois Laurent, Masson Olivier, Tréheux Jacques, Hatzopoulos Miltiades B., Brixhe Claude, Panayotou Anna, Hodot R., Bile Monique, Bingen Jean, Dobias-Lalou Catherine. Bulletin épigraphique. In: Revue des Études Grecques, tome 102, fascicule 487-489, Juillet-décembre 1989. pp. 361-509.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/reg_0035-2039_1989_num_102_487_2457

BY: $ = creative commons

BULLETIN ÉPIGRAPHIQUE

Corpus et recueils (Ph. Gauthier), 1-25 ; Collections, musées, pierres errantes (M.-Th. Le Dinahet), 26-44 ; Rapports avec la littérature (S. Follet), 45-83 ; Rapports avec l'archéologie (M. Sève), 84-181 ; Rapports avec la numismatique, 182-184 ; Chronologie et calendriers (S. Follet), 185-230 ; Institutions (Ph. Gauthier), 231-279 ; Mots nouveaux et mots rares (L. Dubois), 280-330 ; Onomastique (O. Masson et L. Dubois), 331-359. — Attique, jusqu'à la fin du IIe s. *a.C.* (J. Tréheux), 360-384 ; ensuite (S. Follet), 385-423 ; Arcadie (L. Dubois), 424-425 ; Macédoine (M. B. Hatzopoulos), 426-476 ; Côte septentrionale du Pont (L. Dubois), 477-478 ; Thasos (J. Pouilloux), 479-480 ; Asie Mineure (Cl. Brixhe *et alii*), 481-790 ; Chypre (O. Masson), 791-793 ; Égypte et Nubie (J. Bingen), 794-820 ; Cyrénaïque et Afrique Mineure (C. Dobias-Lalou), 821-842 ; Italie et Sicile (L. Dubois), 843-857 ; Inscriptions chrétiennes et byzantines (D. Feissel), 858-1019.

CORPUS ET RECUEILS, MÉLANGES, BIBLIOGRAPHIES
(Ph. Gauthier)

1. *Manuels.* M. Guarducci a publié un nouveau manuel d'épigraphie grecque (en un seul volume) : *non uidi* ; cf. n° 385. — I. Di Stefano Manzella, *Mestiere di Epigrafista, Guida alla schedature del materiale epigrafico lapideo,* 1988, Ed. Quasar, 244 p. in 4° avec de nombreuses illustrations, s'intéresse essentiellement à l'épigraphie latine, mais traite en détail de la « technique épigraphique » (photographies et estampages, marbres et lapicides, remplois, catégories de monuments gravés, écritures, abréviations, etc.).

2. Ont paru en 1988 de nouveaux *membra disiecta* du tome II des *Actes du VIIIe Congrès d'épigr. gr. et lat.* (cf. *Bull.* 1988, 5). Voir nos 403, 405, 410.

3. Plusieurs *volumes collectifs* sont à signaler ici à cause de la place qu'y tiennent soit les inscriptions, soit les remarques sur la valeur des documents gravés. — *Comptes et Inventaires dans la cité grecque,* actes du colloque de Neuchâtel en l'honneur de J. Tréheux, édités par D. Knoepfler (Université de Neuchâtel, Recueils de travaux publiés par la Fac. des Lettres, 40e fasc.), Neuchâtel-Genève (Droz), 1988, 392 pp. (avec une quinzaine de planches dans le

texte). Au début, bibliographie de J. Tréheux. Tranchant heureusement avec les *Mélanges* fourre-tout, ce riche volume, forcément incomplet, est du moins homogène. Délos et Delphes occupent la première place, devant Cyrène, Tauroménion, Locres, Milet, la Béotie, Athènes. Nouvelles interprétations et corrections d'inscriptions déjà connues alternent avec la publication d'inédits (Philippes, Milet, Béotie) et avec d'utiles mises au point (Cyrène, Locres). *Indices* développés. Voir nos 51, 61, 84, 94, 96, 181, 182, 183, 187, 190, 342, 473, 829, 844, 854.

4. Sous le titre *L'Étranger dans le monde grec* ont été publiés les actes d'un colloque tenu à Nancy en mai 1987 (sous la direction de R. Lonis), Presses Univ. de Nancy, 1988, 193 pp. — Voir nos 247, 248.

5. *Les Savoirs de l'écriture. En Grèce ancienne* (sous la direction de M. Detienne), Presses Univ. Lille, 1988, 540 p. in 8°. Les inscriptions apportent naturellement une importante contribution et l'on trouvera çà et là de suggestifs développements, parfois hermétiques ou inutilement compliqués, sur bien des points intéressant le lecteur et le commentateur d'inscriptions : le rôle politique des stèles gravées dans les cités archaïques et classiques (M. Detienne, 29-81) ; le statut et le pouvoir des « spécialistes de l'écriture », *mnamôn, gropheus* ou *grammateus* (Fr. Ruzé, 82-94) ; les origines de la codification des lois (G. Camassa, 130-155) ; l'emprunt aux Phéniciens de l'écriture alphabétique et son utilisation dans la vie commerciale (M. Lombardo, 159-187, évoquant notamment p. 175 les lettres sur plomb — cf. aussi *Bull.* 1988, 1029), le formulaire des dédicaces et des inscriptions funéraires — valeur et sens de τόδε (J. Svenbro, 459-479). Voir aussi no 256.

6. *Early Greek Cult Practice,* edd. R. Hägg, N. Marinatos, G. C. Nordquist (Acta Instituti Atheniensis Regni Sueciae, XXXVIII), Stockholm, 1988, 303 p. in 4°. Les contributions portent notamment sur les sacrifices et les offrandes votives aux périodes archaïque et classique. Voir nos 51, 88.

7. A. Tsaravopoulos, *Horos* 5 (1987), 175-202, a donné un supplément à la bibliographie de Chios procurée autrefois par Ph. Argenti (1940) ; il recense en particulier (180-185), à compter de 1936, les publications intéressant la philologie, l'histoire, l'épigraphie et la numismatique. N° 12, lire *Rev. Phil.* 1949 ; no 88, lire C. Ampolo. Manquent les chapitres consacrés à Chios par L. Robert, *Études épigr. et phil.* (1938), 118-150.

8. B. Virgilio, *Epigrafia e storiografia. Studi di storia antica* I, Pise, 1988 (Biblioteca di studi antichi, 57), 294 pp. et 24 planches, a réuni en volume 16 études parues de 1969 à 1987, revues et mises à jour, avec des *indices* fournis. Notons, pour l'épigraphie, l'article sur les πρόξενοι témoins dans les documents de Grande-Grèce, *Bull.* 1972, 639 (à propos de l'accord entre les Sybarites et les *Serdaioi,* V. passe sous silence l'hypothèse d'H. Van Effenterre, *Par. Pass.* 1980, 164-170, qui sépare πόλις Ποσειδανία du groupe des dieux témoins, et il s'en tient sur ce point, à mon sens justement, à l'interprétation généralement admise) ; l'interprétation d'*I. Olympia* 10 (H. Bengtson, *Staatsverträge* II, 111), signalée *Bull.* 1973, 204 ; du frg. de traité *IG,* I^2, 53 (I^3, 67), où il est tenu compte des remarques du *Bull.* 1973, 126 ; de la loi locrienne sur les distributions de terres (sur ἐπινομία, ἐπινέμειν), *Bull.* 1981, 296 ; de l'inscription d'Halicarnasse *Syll.*^{3} 45 (Meiggs-Lewis, 32) (sur les limites de l'hellénisation et sur les rapports entre Grecs et Cariens), étude d'abord parue dans les *Studi ellenistici* II (1987). La 2e partie concerne l'Asie Mineure hellénistique, avec le commentaire développé de l'accord entre Eumène et ses mercenaires (*OGI* 266), *Bull.* 1983, 320 et 321

(sur Welles, *Royal Corr.* 51); l'étude sur Strabon et l'histoire de Pergame, amendée d'après L. Robert, *Doc. Asie Min.*, 481-484; une synthèse de ses travaux sur le «Tempio Stato» de Pessinonte (cf. *Bull.* 1981, 596) et sa discussion de l'ouvrage de L. Boffo sur les relations des rois et des sanctuaires (cf. *Bull.* 1987, 278; 1988, 426). Au total un volume utile, bien qu'assez disparate.

9. J. Bousquet, *Études sur les comptes de Delphes* (Bibl. Éc. fr. Athènes et Rome, fasc. 267), 1988, 232 p. in 4° avec 40 fig. Dans la publication topographique des *F. Delphes*, si incommode pour la consultation des inscriptions, le dossier des comptes du IVe s., dû à E. Bourguet (*F. Delphes* III 5, publié en 1932) forme un volume à part. Élaboré dans des conditions difficiles (que B. évoque fort bien, 9-10), cet ouvrage est devenu aujourd'hui inutilisable; il sera remplacé dans le nouveau *Corpus* par un volume dû à B., actuellement à l'impression, dont celui-ci devrait être le compagnon. Il regroupe une série d'articles de B. (parfois remaniés) parus au cours des dernières années et montrant les progrès réalisés, mais aussi les incertitudes et les apories. En outre, un premier chapitre, substantiel et nouveau, traite de la chronologie (tableaux récapitulatifs, 27-28, 60-61, 67-68) et plus précisément de certains comptes pour lesquels nouveaux fragments, raccords et révisions ont modifié les données premières (p. 21, 4e l., lire «la promantie conférée aux citoyens de Thourioi»). On dispose ainsi d'une partie du «dossier» de l'éditeur sur cet ensemble si riche et si complexe. «Cette suite d'essais, écrit B., ne peut évidemment être lue sans qu'on ait sous la main la publication d'Em. Bourguet». C'est à *FD* III 5, en effet, que renvoie constamment la numérotation en gras utilisée ici par B., et non à celle du *Corpus* à venir, qui sera forcément différente (reclassements, nouveautés). Espérons que les renvois, dans le nouveau *Corpus*, aux anciens nos de Bourguet permettront d'utiliser au mieux (grâce également à l'index ici dressé par D. Mulliez) les commentaires de B. — Formulons un léger regret : au seuil de ces développements érudits et austères, la reproduction (sous une forme peut-être différente) de l'exposé général présenté au colloque de Neuchâtel (voir n° 94) sur le financement et les étapes de la reconstruction du temple n'eût-elle pas été la bienvenue?

10. *Corpus* ou recueils par cité ou par région (dans l'ordre géographique du *Bull.*). — Sur le corpus de Haute Macédoine (*Bull.* 1987, 16), voir nos 430, 431.

11. L. Gasperini, dans A. Di Vita, *Gortina* I (*Monografie della Sc. arch. di Atene e delle missioni ital. in Oriente*, III), Rome, 1988, publie, p. 321-337, un modeste supplément au corpus de Gortyne, le plus souvent des fragments de quelques lettres. Voir nos 253, 415.

12. *I. Hadrianoi und Hadrianeia* (*Bull.* 1988, 17) : voir nos 941, 942.

13. *I. Smyrna* I et II (*Bull.* 1983, 325; 1988, 18) : voir nos 542, 916.

14. W. Blümel, *Die Inschriften von Mylasa* II : *Inschriften aus der Umgebung von Mylasa* (*Inschr. gr. Städte aus Kleinasien*, Band 35), Bonn, 1988, 230 pp. in 4° et 24 pl. Ce volume complète le précédent (*Bull.* 1988, 20) d'abord par l'adjonction de quelques trouvailles récentes, n° 157 et 207 B (Otorcondes), 282 (frg. d'une «Katasterliste» tardive), 350, 494, 495 (dédicace et épitaphes); ensuite par la liste des *testimonia* relatifs à Mylasa (pp. 8-26), enfin par des *indices* développés, qui seront précieux. Il offre d'autre part le recueil des inscriptions de cités voisines de Mylasa : Olymos et Hydai, qui furent unies à Mylasa par sympolitie, du moins à la basse époque hellénistique; Chalkétor au N.-O., peut-être rattachée à Eurômos (cf. *Bull.* 1987, 294, d'après L. Robert); Kasossos, Hydisos et Kildara au Sud, petites cités dont rien ne permet de

supposer, pour l'heure, qu'elles dépendirent de Mylasa. Les choix de B. sont donc en partie discutables ; mais ils nous valent de disposer d'un ouvrage utile, qui est mieux qu'un « Repertorium » : il contient en effet d'assez nombreux inédits et il est pourvu de 24 planches bien lisibles. Signalons seulement les nos 866 (Olymos), décret honorifique pour Πολίτης Θυσσου Τερσσωγασσεύς (ethnique nouveau) ; 909 (classé à Hydai[?]), long décret en l'honneur d'un responsable des *paides* (pl. 22), qui, malgré les lacunes, apporte des informations intéressantes : le personnage a assumé sa charge (ne pouvait-on tirer partie des traces de lettres qu'on distingue sur la photo au-dessus de la première ligne transcrite ?) une première fois ἐπὶ στεφανηφόρου θεοῦ τρίτ[ου τ]οῦ μετὰ Ἀρίστωνα (seul exemple de stéphanéphorie divine dans la région de Mylasa, alors qu'elle est attestée à Iasos) ; il a accompli des sacrifices, offert à plusieurs reprises des collations et des repas aux *paides* comme à leurs maîtres, institué des prix pour les épreuves gymniques (course, lutte, boxe, pancrace), mais aussi pour l'étude des lettres, [ὁμοί]ως δὲ ἔθηκεν ἆθλα καὶ τῆς ἐν γράμμασιν ἀμ[ί]λλη[ς καὶ ἀ]ναγνώσεως τε καὶ καλλιγραφίας καὶ φιλομαθίας (ll. 18-19 — pour la « lecture » et la « belle écriture », cf. E. Ziebarth, *Schulwesen*², 140, avec l'exemple de Téos) ; il s'est aussi occupé de l'entretien du gymnase, de la fourniture de l'huile, etc. La gravure, le style et l'emploi de certaines tournures évoquent nettement la basse époque hellénistique (en particulier le décret de Sestos pour Ménas) ; 909, décret mutilé de Chalkétor pour un Κοαρρεζε[ύς] (voir tome I, p. 9). — J'ajoute ici quelques notules sur les inscriptions figurant dans le tome I. N° 23, dans la partie reproduite du texte de Labraunda, écrire l. 15 [διά τε τοῦ βασιλέως], cf. *Bull.* 1965, 368 (p. 161) ; 1970, 545 ; *Amyzon* 149 et n. 17. — N° 101, long et intéressant décret pour Ouliadès ; après avoir indiqué le rapprochement des deux frg. Le Bas-Waddington 399 et 398, L. Robert en avait amélioré certains passages et annoncé une réédition. B. reproduit le fac-similé de Hula et introduit plusieurs lectures nouvelles, l. 5 τῶν δὲ περὶ Γάιον (au lieu de πε[ι]ρατῶν, L. Robert, *Opera Minora* II, 1082) προεκπεπλευ[κότων] (mais qui est ce Gaius ? Il est plus loin question des « Romains », l. 37, mais B. ne donne aucune indication sur la datation), l. 16 [μετὰ] Πρωτολέοντος. En dépit de quelques gains de lecture, la suite des propositions ne se laisse pas partout rétablir et il semble que certains passages pourraient être améliorés. L. 21, [φιλοτιμίαν καὶ] προθυμίαν εἰσφέρεται, σὺν αἷ[ς] ο[ὐ]δ̣ὲν ὅσον ἐστὶν [ἐφ' ἑαυτῷ - - -] : n'attend-on pas, après εἰσφέρεται, un participe comme συναύ̣[ξ]ω[ν] (cf. l. 37) ? A la l. 27, l'actif ἐπαγγεῖλαι ne convient pas : ἐπαγγειλά[μενος] ? L. 28, pourrait-on suppléer ἐπε[τέλε]σεν τὴν ΕΝΑΝ - - - ? — N° 103, décret honorifique mutilé pour un Byzantin (*SEG* II, 539) : l. 13, εἶναι δ[ὲ πρόξενον] τῆς πόλεως, restitution plausible, mais dépourvue pour l'heure de parallèle à Mylasa (l'exemple du Rhodien cité par Chr. Marek, *Proxenie* 112, repose sur une confusion, cf. *I. Mylasa* 126). N° 110, 4 et 16, l'hypothèse d'un second nom du père adoptif (κατὰ δὲ υἱοθεσίαν Μενάνδρου καὶ Δράκοντος) paraît s'imposer (de même dans 341). N° 155, frg. de décret pour un bienfaiteur qui a étendu ses libéralités (l. 13 - - - γλυκισμόν) à toute la population : ΕΩΝ τούς τε πολε[ίτας καὶ μετ]οίκους καὶ παροίκου[ς καὶ τοὺς παρεπιδημοῦν]τας ξένους καὶ Τ - - - (10-12). Les πάροικοι sont également mentionnés dans la lettre de Zeuxis gravée à Kildara, n° 962, 2 (*Amyzon*, 181-187). En 155, avant ce mot, la restitution [μετ]οίκους me paraît fort douteuse (de même en 413, 8, où mieux vaudrait écrire [παρο]ίκοις καὶ ξένοις) et je serais tenté d'y substituer [κατ]οίκους, comme dans les textes de Priène où l'on trouve des énumérations analogues, *I. Priene* 112, 79 ; 113, 38, 77, 82 ; 118, 13 (cf. A. Asboeck, *Staatswesen von Priene* [1913], 67-68). — Rappelons pour terminer la richesse de l'épigraphie de Mylasa : ces deux

volumes rassemblent une foule de textes captivants, dont certains pourront sans doute être améliorés, qui apportent de précieuses informations sur les subdivisions civiques, les finances, l'exploitation foncière, etc. Voir nos 211, 281, 299, 300, 357, 918, 920.

15. *I. Keramos* (*Bull.* 1988, 21) : voir nos 649, 921.

16. R. Merkelbach - S. Şahin, *Epigr. Anat.* 11 (1988), 97-170 : *Die publizierten Inschriften von Perge*. Avant de faire connaître les inscriptions découvertes au cours des nouvelles fouilles de Pergè, dirigées jusqu'en 1987 par Jale Inan et désormais par H. Abbasoğlu, M. et Ş. ont estimé utile de republier les textes connus, afin que le lecteur ait ensuite sous les yeux tous les éléments du dossier. On a ici 121 inscriptions de la ville, y compris les petits fragments, dont plusieurs sont latines. La série la plus consistante est celle des sarcophages dégagés en 1946 à l'ouest de la ville (une bonne trentaine), longuement analysée par J. et L. Robert, *Bull.* 1950, 204. Parmi les autres, rappelons les beaux décrets, de Pergè et de Séleucie de Pamphylie, pour le médecin Asklépiadès, A. Wilhelm, *Neue Beiträge* IV (1915), 53-56 (ici no 5) et ceux qui honorent, à la basse époque hellénistique, un citoyen bienfaiteur, Stasias, qui fut stratège et gymnasiarque, C. Lanckoronski - E. Petersen, *Villes de la Pamphylie* no 29 + V. Viale, *Annuario* 8/9 (1929), 374-377 (ici no 7). — A propos de la difficile dédicace no 1 et de la valeur d'ἐπίστασις, voir no 298.

17. Catalogue des inscr. bithyniennes du musée d'Istanbul (*Bull.* 1988, 31) : voir nos 930, 931, 932.

18. *I. Kios* (*Bull.* 1987, 20) : voir no 718.

19. *I. Apameia (Bithynien) und Pylai* (*Bull.* 1988, 22) : voir nos 933-940.

20. *I. Klaudiu Polis* (*Bull.* 1988, 24) : voir no 943.

21. Catalogue des inscr. du musée d'Amasra (*Bull.* 1987, 23) : voir no 733.

22. *Inscr. de Cilicie* (*Bull.* 1988, 25) : voir no 952.

23. *Inscr. de Jordanie* nos 982-987, 989, 992.

24. Corpus de Salamine de Chypre (*Bull.* 1988, 889) : voir nos 1012-1015.

25. Corpus d'Akoris en Moyenne-Égypte no 811.

COLLECTIONS, MUSÉES, PIERRES ERRANTES
(M.-Th. Le Dinahet)

26. *Collections.* — T. Micocki, *Collections d'antiquités en Pologne*, *Archeologia* 37 (1986), 41-85, fait le point sur les collections royales et seigneuriales réunies depuis le XVIIe s. par les Polonais.

27. O. Cavalier, *Le Musée Nani de Venise. Réflexions sur la formation et la dispersion d'une collection d'antiquités*, *Bull. Sal. Reinach* 5 (1987), 69-84.

28. *Musées, pierres errantes. Rappel. Eubée* : *Bull.* 1987, 356, stèles eubéennes attribuées à tort à l'Attique. *Attique* : collection du *Musée de Pesaro*, *Bull.* 1988, 544. *Musée de Boston*, *Bull.* 1988, 557. *Délos* : fragment d'inscription trouvé à Skinoussa et conservé à Naxos, complète *ID* 2449, *Bull*, 1988, 540. *Bithynie* (Kandin) : collection privée de Stamboul, épigramme, *Bull.* 1988, 59. *Halicarnasse* : épigramme de Rhodes conservée à Berlin, *Bull.* 1988, 55.

29. F. Ghedini et F. Lazzaro (inscriptions), *Le Sculture greche el romane del Museo di Padova*, 1980, N. 8. *Rhodes* : autel funéraire à bucranes et guirlande, début de l'époque impériale, Θάλλις χρηστὰ χ. N. 9 = *IG* II² 6863 (stèle attique, époque augustéenne).

30. V. Galliazzo, *Sculture greche e romane del Museo Provinciale di Treviso*, Rome, 1982, 72-74, n. 17. Milieu du IIe siècle *a.C.* Attribution : *Ionie*, peut être Samos. Relief funéraire (trois banqueteurs, femme assise, arbre et serpent) = *CIG* 6947, élevé en mémoire des défunts Kléandridès et Alkimachos, fils de Kléandridès et de leur père Kléandridès, fils de Hiéromnémon, [K]λεανδρίδει κ[αὶ] Ἀλκιμάχῳ τοῖς Κλεανδρίδου ἥρωσιν Κλεανδρίδει Ἱερομνήμονος.

31. *Musée de Vérone*. T. Ritti, *Iscrizioni e relievi greci nel Museo Maffeiano di Verona*, Rome, 1981. Les inscriptions et les reliefs ont été classés suivant le type de documents ; j'indique ci-dessous les concordances avec les principaux recueils d'inscriptions suivant les provenances. Certains reliefs appartenant autrefois à la collection Maffei ont disparu ; ils sont indiqués par a. *Attique*. 26 a = *IG* II² 3005 ; 27 = II² 3009 ; 67 = II² 5443 ; 68 = II² 10214 ; 70 = II² 5302 ; 75 = II² 5876 ; 76 = II² 7444 ; 88 = *Gr. V. Ins.*, 1307 ; 105 = II² 9431. La provenance de la stèle 36 est discutée (Attique selon A. Conze et W. Peek, *Gr. V. Ins.*, 2070 a, Thasos peut-être selon H. Möbius) cf. W. Peek, *Maia* 24 (1972), p. 3-7. — *Péloponnèse*, Corinthe, sanctuaire de l'Isthme, 6 = *IG* IV 203 ; Argos, 12 = *IG* IV 590 ; *Laconie*, 23 = *CIG* 1949, dédicace aux Dioscures, IIe siècle *a.C.* — *Leucade*, 1 = *IG* IX 1,535 n ; 4 = *IG* IX 1,534. *Corcyre*, 2 = *IG* IX 1,692 ; 8 = *CIG* 6827 (dédicace à Livie, la provenance corcyréenne n'est pas certaine) ; 84 = *Gr. V. Ins.*, 1334. *Thera*, 11 a = *IG* XII 3,331 ; 31, p. 72-81 = *IG* XII 3,330. *Délos*, 24 = *ID* 2086, 25 = *ID* 2125, épitaphe pour un Délien ; 39 = *EAD* XXX, 474. *Rhénée*, 47 = *EAD* XXX, 413 ; 51 = *EAD* XXX 144 ; 54 : *EAD* XXX, 386 ; 57 = *EAD* XXX 300 ; 59 = *EAD* XXX 466 ; 60 = *EAD* XXX 341 ; 61 = *EAD* XXX, 78 ; 108, stèle à entablement ionique, chapiteaux corinthiens, femme assise et servante, 2e moitié du IIe siècle *a.C.* Les ressemblances stylistiques poussent à attribuer cette stèle à Rhénée. Le début du nom était visible autrefois ; on ne sait si cette femme était originaire de Tyr ou de Syros, [Φιλου]μένη Διοφάν[του] -υρία χρ.χ. *Cyclades*, 53, fin du IIe siècle *a.C.*, homme debout, portant une lance, et serviteur ; le patronyme du défunt Archelaos n'est pas certain, la pierre étant peu lisible ; 80 = *IG* XIV, 764. Milieu du IIe siècle *p.C.* ; banquet funéraire représentant une femme, Ammia, fille d'Asklépiadès. — *Région de Cyzique*, 78 = *I. Kyzikos*, 287 ; 61 = *ibid.*, 223 ; 87 = *ibid.*, 10. *Alexandrie de Troade*, 29 = *CIG* 3537, IIe ou IIIe siècle *p.C.* *Philadelphie de Lydie*, 14 = *CIG* 3425. *Smyrne*, 5 = G. Petzl, *I. Smyrna*, 688 ; 28 a = Petzl, 757 ; 42 = *ibid.*, 8 ; 69 (attribution incertaine) ; 71 = Petzl, 459 ; 77 = *ibid.*, 492 ; 86 = *ibid.*, 459 ; 92 = *ibid.*, 232. — *Asie mineure*. L'origine micrasiatique des 4 stèles funéraires suivantes n'est que probable. 45 = *CIG* 6939, milieu du IIe siècle *a.C.*, stèle représentant Gé et Hermès dont les noms sont gravés sous les sculptures ; au bas de la stèle, un nom, sans doute celui du défunt ou de la défunte, a été, selon l'auteur, martelé à l'époque moderne, afin de présenter le relief comme un relief votif. 58 = *CIG* 6941, fin du IIe, début du Ier siècle *a.C.* ; femme debout et servante Ἡράκλεια Μνάσιδος χρ.χ. 65 = *CIG* 6896, fin du Ier s. *a.C.*, femme debout et servante Ἀφροδισία Ἐπαγάθου χ.χ. 83 = *CIG* 6900, milieu du IIe siècle *p.C.*, homme debout et serviteur Γλαῦκος Γλαύκου χ. χῆρε. 86 = *CIG* 7001, mnemeion de T. Cl. Phoibos, prescriptions concernant le droit d'utilisation. — *Origine indéterminée* ; Macédoine — Propontide ? 56 = *CIG* 2010, fin du IIe siècle *a.C.*

Hermès et défunt, épitaphe d'Asclépiadès, fils d'Apollonios, d'Amphipolis. — *Alexandrie d'Égypte*, 13 = *OGI* 709. — *Rome*, 73 = *IG* XIV 1722 ; 74 = *IG* XIV 1549 ; 90 = *IG* XIV 1318 ; 91 = *IG* XIV 1456. *Italie*? 79 = *CIG* 6995. *Italie septentrionale*, 85 = *CIG* 6578 peut-être de Vérone même ; cippe, milieu du IIe siècle *p.C.*, Χαρῖνος ἰητρὸς Κορίνθιος. 99 = *IG* XIV 2306 plaque portant une inscription funéraire pour un Syrien. 99 a = *IG* XIV 2308, peut-être de Vérone même, inscription funéraire pour Kosmia morte à 6 ans. *Origine inconnue* : petites plaques de marbre portant inscriptions funéraires de l'époque impériale : 96 = *CIG* 6932 ; 97 = *CIG* 6948 ; 98 a = *CIG* 7000. — *Inscriptions fausses* gravées sur des stèles authentiques. 37 = H. Dütschke, *Ant. Bild.*, IV, p. 236, n. 53 ; 6 = *Dütschke*, p. 177, n. 413 (d'après *Athénée* XI 463 d) ; 48 = *IG* XIV 208 ; 55 = *Dütschke*, p. 170, n. 401 ; 62 = *CIG* 6992 ; 100 = *Maffei*, p. LXIII, 1 (d'après *Anth. Pal.* VII 64). *Inscriptions funéraires* sans doute œuvre de *faussaires* : 93 = *CIG* 6904 ; 94 = *CIG* 6576 ; 95 = *CIG* 6897 ; 98 = *CIG* 6948 ; 98 b = *CIG* 6974. *Inscriptions honorifiques* sans doute œuvre de *faussaires* : 9 = *IG* IX 1, 723 (Corcyréens pour M. Agrippa) ; 10 = *IG* IX 1, 724 pour Germanicus (copie d'une inscription authentique ?).

32. *Avignon, Musée Calvet*. O. Cavalier, *RA* 1984, 53-54 = *CIG* 6872 ; stèle funéraire du IIe siècle *a.C.* érigée pour Aischra, fille de Meidias (deux femmes assises et servante) ; origine : sûrement Asie mineure, peut-être Rhodes.

33. *République fédérale allemande*, collection privée. R. Stupperich, *Boreas* 7 (1984), n. 13, 407-409, pl. 29, 4. Attribution : région de Byzance ou d'Héraclée du Pont. Deuxième quart du IIe siècle *p.C.* Banquet funéraire (homme tenant une couronne et femme assise) pour Timocratès, âgé de 79 ans, offert par son *threptos* Appelas. *Ibid.*, 409-411, n. 14, pl. 29, 5-6 ; origine inconnue, IIIe s. *p.C.* relief funéraire représentant une femme assise près d'une table à offrandes : Κυρίλ(λ)α εὐψυχῖ ; n. 15, 411-412, pl. 29, 7 ; origine inconnue, IIIe ou IVe siècle *p.C.*, stèle funéraire représentant un banqueteur ; Μακαρεῦ εὐψυχῖ.

34. *Musée municipal de Mozac (Puy-de-Dôme)*, autrefois dans l'abbaye de Mozac. J.-Cl. Poursat, *Gallia* 43 (1985), 213-214. Stèle funéraire représentant un homme nu debout, près de lui pilier hermaïque et amphore, |...|σιμος· Εἱερωνύμης χ.χ. ; elle a du parvenir à Mozac par l'intermédiaire des collectionneurs Jean Savaron et Louis Chaduc, conseillers au parlement de Riom au début du XVIIe siècle qui étaient en relations avec Fabri de Peiresc. La stèle doit provenir de Smyrne où Peiresc avait des agents ou d'une île voisine.

35. *Ketteringham Hall*, près de Norwich. R. Senff, *Boreas* 1985, 82-84, n. 1. Stèle funéraire de *Smyrne* représentant deux femmes debout et deux servantes, l'une avec les attributs d'une prêtresse de Déméter (150-125 *a.C.*) ; deux couronnes au-dessus du relief, dans celle de gauche ὁ δῆμος ; au-dessus du relief, le nom de la défunte : Μηνοφίλαν Ἀττάλου. N. 3, 87-91. Attribution : *Macédoine*, milieu du Ier siècle *a.C.* ; homme debout et serviteur tenant un strigile ; à l'arrière-plan, arbre et serpent ; sous le relief : Φιλόμουσε Ἀντιόχου χαῖρε καὶ σὺ τὶς ποτε εἶ.

36. *Allard Pierson Museum, Amsterdam*. P. J. Sijpesteijn, *ZPE* 69 (1987), 77, pl. 6. Provenance : environs *de Smyrne* ; IIe ou IIIe siècle *p.C.*, stèle élevée par Apollonios et Papion à leur mère Trophimé ; à la fin ἱπ doit être le patronyme de Papion, enseveli dans le même tombeau que sa mère, plutôt que le début de ἱππεύς (suggestion de S.), Ἀπολλώνιος καὶ Παπίων Τροφίμῃ τῇ μητρὶ μνείας χάριν. Παπίων ιπ...

37. *Musée National de Varsovie, ancienne collection du Lyceum Hosianum de Braniewo* (Braunsberg). Y. Kubinska, *BCH* 222 (1987), 419-422, n. 1. Phrygie, Ier

ou IIe siècle *p.C.*; plaque portant la représentation d'une stèle funéraire; épitaphe dédiée par Trophimos et Diadoumenos à Hilarus, leur *syntrophos*. *Ibid.*, 422-424, n. 2. Avant de parvenir à Braniewo puis à Varsovie la stèle fit partie de la collection de l'École évangélique de Smyrne : J. Nollé, *Ep. Anat.* 10 (1987), 106, n. 4, et provient sans doute d'Éphèse (*I Ephesos*, 2311). Inscription gravée sur un héroon appartenant à la famille des Sestulii, père, S. Titus, mère, S. Ammias et enfants, S. Titianos et S. Titiané. Amende de 2500 deniers en cas de détournement du monument.

38. *Collection privée.* J. Nollé, *Ep. Anat.* 10 (1987), 102-110. Provenance : sanctuaire d'Apollon Azyros, probablement situé à l'Est du territoire d'Aigai (Eolide). Stèle d'expiation dédiée en l'an 300 (= 215/6 suivant l'ère de Sylla) à Apollon Azyros par les parents de Mélité et de Makedon qui avaient volé à une femme du nom de Eia des λίνα (filets?) et d'autres objets.

39. *Amsterdam, collection J. C. Gieben* : n° 814.

40. *Collection David M. Robinson*, Université du *Mississippi*. *Voir Bull.* 1988, 37 et K. Clinton, *ZPE* 75 (1988), 290 (épigramme). — R. A. Moysey *ZPE* 70 (1988), 88-89, n. 1 pl. 8 : = *IG* II² 12926, correction de l. 2 : Πραξίωνος, IVe siècle *a.c.* N. 2, 89-92, pl. 8 = G. Petzl, *I. Smyrna*, 541; inscription et épigramme funéraire du jeune enfant Ménogénès, a. 126, soit 41-42 (ère de Sylla) ou 96 (ère d'Actium); correction des lignes 14 et 15. La pierre avait disparu depuis l'incendie de Smyrne en 1922. N. 3, 92-93, pl. 9. Origine inconnue, Ier ou IIe siècle *p.c.* Stèle de marbre blanc érigée pour Phrameia (non encore attesté); banquet funéraire représentant une femme assise à gauche; elle tient une grappe de raisin, à droite, un serviteur qui tient un panier; le personnage étendu sur la kliné me paraît être un homme et non une femme (cf. présence du serviteur) : Φραμεία Περγάμιν χ. χ. N. 4, 93-94. Origine inconnue. IIe-IIIe s. *p.c.* Stèle funéraire représentant un cavalier à la chasse au sanglier, arbre et serpent, élevée par Athenaïs à son neveu Apollonios; la stèle de marbre blanc est noircie, comme la stèle n. 2, par le feu; c'est pourquoi R. Moysey pense qu'elle a pu aussi faire partie du dépôt évangélique de Smyrne. Provenance probable : Macédoine de l'Est ou Thrace, Ἀθηναεὶς Ἀπολλωνίῳ τῷ εἰδίῳ ἀδελφιδῖ· μνήμης χ[άρ]ιν.

41. *J. Paul Getty Museum, Malibu.* G. Koch, *Roman funerary Sculpture, Catalogue of the Collections*, 1988. N. 33, 92-94. Attribution : *Byzance.* Ier siècle *p.C.* Banquet funéraire (homme élevant une couronne et femme assise, étagère à l'arrière-plan supportant plusieurs objets, en particulier des rouleaux, Λυσάνδρα Δώλειος χαῖρε; le patronyme pose problème; on peut reconnaître certes le génitif attesté à Byzance -ειος d'un nom au nominatif en ης (cf. L. Robert, *Stèles de Byzance*, 135), mais je ne connais pas d'autre exemple du nom Δώλης; il ne peut s'agir de Dolon (traduction de l'éditeur). N. 34, 85-96. Attribution : *Byzance.* Fin du Ier ou IIe siècle *p.C.* Banquet funéraire (homme présentant une couronne et femme assise, sous le relief représentation d'outils. Μενίσκος Παυσᾶ χαῖρε. Ὕμνις Μενίσκου χαῖρε. N. 35, 97-98. Attribution : *Phrygie.* troisième quart du IIe siècle (cf. pour la datation *Pfuhl-Möbius*, 1137 pl. 171), homme portant une armure et femme debout, dans le fond objets symboles de leur activité (faucille, diptyque pour l'homme, peigne et miroir pour la femme); inscription et épigramme funéraire; comme le note K., la stèle fut érigée d'abord pour Tatianos, fils de Démétrios et Tation, puis le nom de la mère Tation fut rajouté par les soins du second fils Théaitétos : Θεαίτητος Τατίῳ μητρί. Δημήτριος κ(αὶ) Τάτιον Τατιανῷ τέκνῳ γλυκυτάτῳ μνήμης χάριν. Ὅς ἂν ποσάξι χεῖρα τὴν βαρύχθονα, τοιο[ύ]τῃ ἀώρῳ περιπέσοιτο συνφορᾶ [mais cf. *infra* n° 77]. N. 36, 100-101. *Lydie ou Phrygie du*

Nord. Datation : 301 = 216 suivant l'ère de Sylla, 270 suivant l'ère d'Actium. Stèle funéraire (jeune fille debout tenant un fruit rond et un bouquet d'où surgit un épi de blé) élevée par Ioulia et Alkipiadès à leur threptè Antonia : Ἔτους τα' μη (νὸς) Αὐδναίου Ἰουλία κ(αὶ) Ἀλκιπιάδης, Ἀντωνίναν τὴν θρεπτὴν μνίας χάριν ἐτίμησαν. Il faut lire l. 4 ΜΝΙΑΣ, iotacisme pour μνείας et non μη(ε)νίας (K.) ; le lapicide a mal retranscrit le N qui ressemble à un Η. N. 37, 102-103. *Lydie ou Phrygie du Nord*. datation : 244 = 159 suivant l'ère de Sylla, 213 suivant l'ère d'Actium ; le style du relief permet d'exclure la datation suivant l'ère de Sylla. Stèle funéraire (enfant debout tenant une grappe de raisin) élevée par Syntrophos et Spoudé à leur enfant âgé de deux ans : Ἔτους σμδ' μη(νὸς) Ὑπερβερταίου Σύντροφος καὶ Σπουδὴ ἐτείμησαν τὸ ἑαυτῶν τέκνον ζήσαν(τα) ἔτη β' — Voir aussi n° 689. — N. 39, 106-107. *Séleucie de l'Euphrate* (Zeugma). Vers 120-140 *p.C.* (coiffure de l'époque d'Hadrien). Relief funéraire portant deux bustes, celui de Xanthion et de son père Xanthos (*SEG* 30, 1661). — Voir aussi n°s 689, 690.

42. *J. P. Getty Museum*. St. Burstein, *A New Tabula Iliaca : The Vasek Polak Chronicle*, *Journal of J. P. Getty Museum* 12 (1984), 155-162. Origine : Rome, début du règne de Trajan. Fragment d'une chronique historique (VIe-début Ve siècle av. J.-C., étude de la relation avec le Chronicon Romanum). Parmi les acquisitions du Musée J. P. Getty, signalons dans la même publication, 235 n. 9, un loutrophore attique de marbre sur lequel sont représentés deux hommes debout unis dans le geste de la dexiosis, Φιλύτης Ἀριστόμαχος (2e quart du IVe siècle), et, p. 234, n. 7 une stèle funéraire attique (fin Ve siècle, dexiosis entre un guerrier et sa femme, Φιλόξενος Φιλο̣μ[é]γη.

43. *Collection J. P. Getty*. H. I. Thickpenny, *Journal of J. P. Getty Museum* (1985), 1-2. Stèle attique, Premier quart du IVe siècle ; stèle funéraire à anthemion, groupe familial, dexiosis, érigée pour Thrasinos, fils de Thrasonides et pour sa mère Archilla. Θρασωνίδο̄ Θράσυνος Ἀρχιλλα. Le nom du père a été rajouté. P. 7, fig. 3, stèle attique, troisième quart du IVe siècle, dexiosis, Σιμή.

44. *Collection privée*. O. Musso, *Ep. Anat.* 7 (1986), 111-112, pl. 4. Attribution : Phrygie, IIIe siècle *p.C.* ; stèle funéraire à deux registres, en haut, lion triomphant d'un animal, en bas, banquet funéraire (deux hommes et deux femmes). Μάνης Νεικομάχου καὶ Νει<νει>κόμαχος καὶ Παπᾶς ΟΟΥΟΣ καὶ Συναδὶς καὶ Μάνης μνήμης χ[άριν]. — Voir cependant n° 764.

RAPPORTS AVEC LA LITTÉRATURE (S. Follet)

45. *Topographie homérique* : J. M. Cook, *ABSA* 83 (1988), 7-19 et pl. 1 : *Cities in and around the Troad* : sources littéraires, numismatiques et liste des théorodoques de Delphes.

46. *Tablettes « orphiques »* : K. Tsantsanoglou - G. M. Parássoglou, *Hellenika* 38 (1987), 3-16 : *Two Gold Lamellae from Thessaly*, publient deux lamelles d'or en forme de lierre, de texte presque identique, « bachiques » plutôt qu'orphiques. Date : fin IVe s. *a.c.*

47. *Hérondas* VI : O. Masson (*Bull.* 1987, 374) étudie le nom Artémis chez Hérondas et dans des inscriptions de l'époque classique.

48. *Historiographie* : A. Chaniotis, *Historie und Historiker in den griechischen Inschriften* (Heidelberger althistorische Beiträge und epigraphische Studien, 4), Stuttgart, 1988, rassemble toutes les inscriptions relatives aux historiens —

décrets honorifiques notamment —, mais aussi des textes de contenu historique : chroniques locales, généalogies, listes de vainqueurs, d'éponymes... Une place importante est accordée à l'histoire littéraire et à l'histoire de l'art (appendices sur les poètes et les artistes, 332-353). Bibliographie et *indices*.

49. *Épigrammes sur le meurtre d'Hipparque* : J. W. Day, *The Greek Historians, Literature and History. Papers Presented to A. E. Raubitschek*, Stanford, 1985, 25-46 : *Epigrams and History : the Athenian Tyrannicides, A Case in Point*.

50. *Hérodote, Pausanias* et l'Apollon de Salamine à Delphes, n° 137.

51. *Poètes comiques* : Dina Peppas-Delmousou (n° 6), 255-258 : *The* Theoria *of Brauron* ; *Ead.* (n° 3), 323-346 : *Autour des inventaires de Brauron*, s'appuie notamment sur Aristophane, *Paix* 873-874 ; N. W. Slater, *ZPE* 74 (1988), 43-57 : *Problems in the Hypotheses to Aristophanes' Peace* (Aristophane, Eupolis, Ménandre dans les didascalies datées par des archontes athéniens).

52. *Comédie, mime et musique* : A. Bélis, *BCH* 112 (1988), 323-339 : *ΚΡΟΥΠΕΖΑΙ, Scabellum* (aulète d'Éphèse Batalos, notamment dans *IG* XII *Suppl.* 400 e).

53. *Xénophon, Hell. II, Lysias etc.* : Gy. Nemeth, *ZPE* 73 (1988), 181-194 : *Die dreissig Tyrannen und die athenische Prosopographie*.

54. *Xénophon, Diodore et Thasos* : Y. Grandjean - F. Salviat, n° 479.

55. *Xénophon et divers « satrapes »* : Th. Petit, *BCH* 112 (1988), 307-322 : *À propos des « satrapies » ionienne et carienne*.

56. *Platon et Socrate* : A. N. Oikonomides, *Anc. World* 16 (1987), 29-34 : *« Resting Sites » (Λέσχαι) in Ancient Athens and Attica*, rassemble les textes littéraires et de brèves inscriptions sur les *leschai* attiques, notamment un graffite : Φίλοι | Πλάτων | [Σ]ω[κράτ]ης.

57. *Isocrate et Démosthène* : J. Engels, *ZPE* 74 (1988), 181-209 : *Das Eukratesgesetz und der Prozess der Kompetenzerweiterung des Areopags in der Eubulos- und Lykurgära*.

58. *Démosthène*, 47, et les inscriptions attiques sur des triérarchies : V. Gabrielsen, *Class. Mediaev.* 39 (1988), 63-87 : *A Naval Debt and the Appointment of a Syntrierarch in* IG *II² 1623*.

59. *Orateurs et* ecclesia : M. H. Hansen, *Gr. Rom. Byz. St.* 28 (1987), 209-211 : Rhetores *and* Strategoi : Addenda et Corrigenda (v. *Bull.* 1987, 149 et 234).

60. *Lycurgue* : A. P. Matthaiou, *Horos* 5 (1987), 31-44 et pl. 8-11 : [Tombeau de Lycurgue, fils de Lycophron, des Boutades], avec *addenda* de V. Vasilopoulou, 149-152 et pl. 36-37 : tombeau de famille de l'orateur Lycurgue (deux stèles inscrites et un lécythe) trouvé lors de fouilles d'urgence au carrefour des rues Vasilikon et Kratylou. Intérêt topographique de l'inscription. — A. N. Oikonomides, *Anc. World* 14 (1986), 51-54 : *The Epigraphical Tradition of the Decree of Stratokles Honoring 'Post Mortem' the Orator Lykourgos. IG II² 457 and IG II² 513* (cite d'autres inscriptions pour Lycurgue, *IG* II² 3776 et *IG* XIV 1178, hermès de Tivoli).

61. *Aristote et Callisthène* : W. Spoerri (n° 3), 111-140 : *Épigraphie et littérature : à propos de la liste des Pythioniques de Delphes*. Voir *Bull.* 1987, 148.

62. *Philosophes chez Diogène Laërce* : Ch. Habicht, *Balhron. Beiträge zur Architektur und verwandten Künsten. Für Heinrich Drerup zu seinem 80. Geburtstag* (Saarbrücker Studien zur Archäologie und Alten Geschichte, 3), Saarbrücken, 1988, 173-178 : *Analecta Laertiana. 1. Zum Ehrenbeschluss der Athener für Zenon von Kition* (173-175), étudie ce décret cité textuellement par

Diogène Laërce VII, 10-12, et retrouve dans l'épigraphie athénienne la plupart des commissaires chargés de l'érection du monument (mais faut-il corriger le nom Μίκυθος, attesté notamment à Délos : *IG* XI 2, 199 A 33 ?). 2. *Athenische Zeugen in Theophrasts Testament* (175-178) : étude prosopographique de la liste des Athéniens dépositaires et témoins du testament.

63. *Philonidès* : Ch. Habicht, *ZPE*, 74 (1988), 211-214 : *Zur Vita des Epikureers Philonides (P Herc 1044)*, apporte quelques compléments à la récente édition de cette Vie par I. Gallo.

64. *Iollas de Sardes* : *Id.*, même revue, 215-218 : *Der Akademiker Iollas von Sardis*, cherche à retrouver le philosophe, disciple d'Antiochos d'Ascalon, dans les inscriptions de Sardes. Sur le nom, voir n° 335. P. 218, il donne des exemples de philosophes ambassadeurs de leur patrie auprès des rois hellénistiques ou à Rome.

65. *Léonidas de Tarente* et l'onomastique illyrienne : voir n° 334.

66. *Épitaphe métrique de Lato* (*Bull.* 1976, 553) : H. Van Effenterre, *Krètikai Spoudai* 26 (1986), 89-98 : *Inscription funéraire métrique de Lato* (addition d'un nouveau bloc, réédition et commentaire).

67. *Callixeinos de Rhodes et Athénée* : Victoria Foertmeyer, *Historia* 37 (1988), 90-104 : *The Dating of the Pompe of Ptolemy II Philadelphus*, date la *pompè* de 275/4, d'après la position de Vénus, comme la seconde célébration des Ptolémaia créés par Ptolémée II Philadelphe en 279/8.

68. *Diodore, Plutarque etc.* : E. M. Carawan, *Gr. Rom. Byz. St.* 28 (1987), 167-208 : Eisangelia *and* Euthyna : *the Trials of Milliades, Themistocles, and Cimon.*

69. *Plutarque et Trogue Pompée* : Domenica Paola Orsi, *Sileno* 13 (1987), 103-122 : *La rivolta di Alessandro, governatore di Corinto*, rapproche ces textes d'*IG* II² 774 (249/8 ?). Problème chronologique : la révolte est-elle antérieure à la libération de Sicyone ?

70. *Appien et Plutarque*, Sylla : E. Marinoni, *Studi di antichità in memoria di Clementina Gatti* (Università degli studi di Milano, Quaderni di *Acme*, 9), 193-235 : *Silla, Delfi et l'Afrodite di Afrodisia. Per una interpretazione di Appiano, B. C. 197, 451-55.*

71. *Rhéteur Euthydèmos de Mylasa* : Ch. Habicht, *Bull. Am. Soc. Papyr.* 21 (1984), 69-72 : *Zur Personenkunde des griechisch-römischen Altertums. 1 : Euthydemos von Mylasa*, complète les *testimonia* littéraires et épigraphiques sur ce rhéteur (cf. Cicéron, *Ad fam.* 13, 65, 1 ; Le Bas-Waddington, 409 ; *CIG* 2696).

72. *Philosophes, orateurs et poètes* honorés de bustes, hermès, statues à Herculanum : Maria Rita Wojcik, *La Villa dei Papiri ad Ercolano. Contributo alla ricostruzione dell'ideologia della nobilitas tardorepubblicana* (Monografie, 1), Roma, 1986 (notamment Panyassis, Zénon de Cyzique, Épicure, Hermarque, Démosthène, Sapho, Aristophane, peut-être Pythagore, Isocrate, Eschine).

73. *Épictète et Arrien* : P. Cabanes (*Bull.* 1988, 787), d'après plusieurs dédicaces à Hadrien et Sabine, établit la date de la visite de l'empereur à Nicopolis (entre juillet et septembre 128), donc probablement de sa rencontre avec Épictète. L'Artémis Kelkaia attribuée par Arrien, *Anab.* VII, 19, 2, à l'ancienne Attique porte en fait une épiclèse qui n'est attestée que dans la région de Nicopolis. *Passim*, rectifier le nominatif de certains noms propres : Asklèpiadès etc.

74. *Philosophes*, dont Ofellius Laetus, dans des inscriptions et papyrus : G. H. R. Horsley (n° 859), 67-73. Gentilice Ofellius : *Bull.* 1988, 789.

75. *Ancêtre du sophiste Damianos* : R. A. Kearsley (*in* n° 74) commente *I. Ephesos* Ia 27, étudie la carrière de quatre asiarques, dont P. Vedius Antoninus, et montre que les titres d'asiarque et de grand-prêtre d'Asie correspondent à deux fonctions distinctes.

76. *Mime Bassilla et poète Héracleidès* dans une épitaphe métrique d'Aquilée : Donatella Scarpellini, *Stele Romane con* imagines clipeatae *in Italia*, Roma, 1987, n° 23, 141-142 et pl. 33, 35.

77. Deux trimètres iambiques non reconnus dans une malédiction funéraire : voir n° 41 (97-99, n° 35 ; lire τοῖο[ς] τῇ au début du second, non τοιο[ύ]τῃ).

78. *Lollien*, Phoinikika, *A 2r* : J. Triantaphyllopoulos, *Proceedings of the XVIII Int. Congress of Papyrology (Athens 25-31 May 1986)*, ed. B. G. Mandilaras, Athens, 1988, II, 327-333 : *Virginité et défloration masculine*, fait le point sur les présents donnés à une jeune fille ou un jeune garçon, dans le monde grec et byzantin, pour prix de sa virginité.

79. *Pausanias V, 20, 2, et Pline l'Ancien 36, 34* (texte corrigé) : voir n° 123.

80. *Sophistes connus par Philostrate* : Hérode Atticus : n° 407 ; Varus de Pergè : cf. les inscriptions relatives aux *Plancii* de Perge dans R. Merkelbach - S. Şahin (n° 16) ; Antiochos d'Aigeai : n° 48 ; Aelius Antipater : Tullia Ritti, *Miscellanea greca e romana* 13 (1988), 71-128 : *Il sofista Antipatros di Hierapolis* (important).

81. *Philosophe* [*Pu*]*blius Memm*[*ius Léon*], *de Sparte*, président des Aktia en 240/1 dans une inscription de Dodone : S. Dakari (*Bull.* 1988, 786), 11-15 : [La politique romaine en Épire].

82. *Empereur Julien* : J. Arce, *Estudios sobre el emperador Fl. Cl. Juliano. Fuentes literarias. Epigrafia. Numismática*, Madrid, 1984, 27-28, 93-176, 225-227, rassemble la documentation épigraphique sur l'empereur Julien, classée en deux groupes : Occident, Orient. Les textes sont souvent incorrects et les commentaires insuffisants. R. B. E. Smith, *J. Rom. St.* 78 (1988), 270-271, ajoute *A. ép.* 1973, 235, et *A. ép.* 1983, 895. — A. N. Oikonomides, *Anc. World* 15 (1987), 37-42 : *Ancient Inscriptions Recording the Restoration of Greco-Roman Shrines by the Emperor Flavius Claudius Julianus (361-363 A. D.)*, rapproche d'Ammien Marcellin XXII 5, 2, six inscriptions, dont quatre grecques : W. Peek, *Ath. Mitt.* 67 (1942), n° 51, 41-42 (Athènes) ; *ILS* 9465, du 20 février 362 (Anz, Hauran du Sud, Arabie) ; K. Rhomiopoulou, *Studies Ch. Edson*, n° 11, 304-305 (Thessalonique) ; *OGI* 520 (Iasos).

83. *Libanius* et le Panhellène Sébon : n° 415.

RAPPORTS AVEC L'ARCHÉOLOGIE (M. Sève)

84. **Architecture.** — *Vocabulaire*. M.-Chr. Hellmann (n° 3), 239-261, *À propos d'un lexique des termes d'architecture grecque*, procure un compte rendu critique du lexique de A. Orlandos et I. Travlos (*Bull.* 1987, 25). Nombreux compléments et corrections pour des termes recensés dans ce lexique (plus de 60) ; liste de plus de 125 termes omis pour des raisons diverses : il s'agit donc d'un complément indispensable à cet ouvrage. Les termes les plus notables sont enregistrés ici dans la rubrique *Mots nouveaux et mots rares*.

85. *Monuments et topographie.* Ch. W. Hedrick Jr, *Am. J. Arch.* 92 (1988), 185-210, *The Temple and Cult of Apollo Patroos in Athens.* Les arguments archéologiques par lesquels on a cru pouvoir soutenir qu'il existait dès le VIe s. *a.C.* un temple d'Apollon Patrôos à l'agora d'Athènes sont ruineux ; c'est au milieu du IVe s. qu'il a été construit (bâtiment en L au Sud du portique de Zeus). Rien n'impose de reconnaître dans le petit bâtiment qui lui est associé un temple de Zeus Phratrios et Athéna Phratria : l'autel inscrit *Hesperia* 1937, 106 sur lequel est fondée cette identification provient de la partie Nord du portique d'Attale, comme aussi, semble-t-il, la borne *IG* II^2^ 4975. Les inscriptions qu'on a voulu associer au temple d'Apollon à l'agora ne peuvent pas lui appartenir. Étude sur le culte d'Apollon Patrôos à Athènes et en Attique, et son association avec le culte d'Apollon Pythien. — Voir n° 368.

86. U. Knigge, *Der Kerameikos in Athen. Führung durch Ausgrabungen und Geschichte*, Athènes, Krene Verlag, 1988, 195 p., précieux guide de la mieux connue des nécropoles d'Athènes, dont plusieurs inscriptions sont reproduites en photographie et traduites (mais p. 98, à propos de l'épitaphe de Pythagoras de Selymbria *IG* I^2^ 1034, rendre προξενίας par Konsul est malencontreux). L'épigraphiste devrait être intéressé par les photographies et la restitution de nombreux monuments funéraires. Manque cependant une concordance des inscriptions utilisées et reproduites avec les publications épigraphiques. — Tombeau de Lycurgue n° 60.

87. Pour le Pirée, voir n° 419.

88. K. Clinton (n° 6), 69-80 : *Sacrifice at the Eleusinian Mysteries.* Expliquant le rituel des Mystères, C. cherche à localiser les différents autels. Ceux de Déméter et Corè, où avait lieu le sacrifice principal, de bœufs, devaient se trouver face au sanctuaire, à l'extérieur des propylées. Les *megara* où l'on jetait les porcelets sacrifiés lors des Thesmophories sont les puits retrouvés contre le porche du Telestérion, où l'on a découvert des ossements d'animaux. Étude précise de ce dernier rituel, envisagé sous ses aspects matériels. — Voir n° 418.

89. A. Damsgaard-Madsen, *Studies in Ancient History and Numismatics presented to Rudi Thomsen* (Aarhus, 1988, 270 p.), 55-68 : *Attic Funeral Inscriptions. Their Use as Historical Sources and some Preliminary Results.* Examen des questions de méthode que soulève l'utilisation des épitaphes pour évaluer les mouvements de la population à l'intérieur de l'Attique, à partir de la concordance (ou non) entre les démotiques et les lieux de trouvaille. Si l'on peut admettre que les gens étaient ordinairement enterrés là où ils avaient vécu, la question du transport des pierres elles-mêmes est plus délicate ; il semble néanmoins que la plupart d'entre elles, si elles ont voyagé, ne se sont pas éloignées beaucoup de leur emplacement d'origine. Difficultés dues au caractère très inégal de l'exploration archéologique. Enfin, les femmes semblent avoir bougé plus que les hommes. Sous ces réserves, pour les IVe-IIIe s. *a.C.*, on peut utiliser un total de 736 textes mentionnant 898 personnes : un tableau très clair montre une forte migration de la campagne vers la ville pour toutes les régions de l'Attique à l'exception du Nord-Est (Rhamnonte-Marathon). Cette étude, qui confirme des résultats antérieurs, pourrait être plus poussée.

90. Ch. K. Williams et O. H. Zervos, *Hesperia* 57 (1988), 129-130, signalent un graffite inscrit sur le jambage d'une porte stuquée à Corinthe : Ἀντέρω[ς] ωε (début IIIe s. *a.C.*). Le nom Antéros serait soit celui du scripteur, soit celui du fils d'Arès et d'Aphrodite (cette interprétation, moins probable, peut être soutenue à cause de la présence d'une niche à proximité) ; mais on ne sait que faire des deux dernières lettres.

91. G. Mylonas, *Ergon* 1987, 102-103, signale la redécouverte à Messène, dans les ruines d'une tombe héroïque déjà explorée par l'expédition scientifique de Morée, d'un fragment d'architrave de naïskos portant les lettres APIΩNXA[---].

92. F. E. Winter, *Échos du monde classique/Classical Views* 6 (1987), 235-246, propose de nouvelles identifications pour les monuments fouillés à l'agora d'Orchomène et de Mantinée. Pour cette dernière ville, les monuments cités dans le texte *IG* V2, 268, ne doivent pas être nécessairement cherchés à l'agora, sauf le péristyle, dont le rapport avec cette dernière est explicitement mentionné.

93. H. Kalcyk, *Boreas* 11 (1988), 5-14 : *Der Damm von Akraiphia. Landsicherung und Landgewinnung in der Bucht von Akraiphia am Kopaissee in Böotien, Griechenland* présente l'étude archéologique et historique de la digue d'Akraiphia contre les eaux du lac Copaïs, connue en particulier par *IG* VII, 2712, ll. 33-37, qui mentionne des réparations importantes que l'on a pu reconnaître.

94. J. Bousquet (n° 3), 15-25 : *La reconstruction du temple d'Apollon à Delphes au IVe s. av. J.-C.*, brève et claire synthèse inspirée par l'achèvement du corpus des comptes, où l'on trouvera un bon exposé sur la date (vers 373) et la nature (sans doute un séisme suivi d'un éboulement de rochers) de la catastrophe qui a détruit le temple des Alcméonides, et sur la chronologie, le mode de financement et l'exécution de la reconstruction. — On trouvera beaucoup de renseignements d'ordre architectural dans le recueil d'études de B., n° 9.

95. J. Tréheux, *Mus. Helv.* 45 (1988), 154-157 : *Le sanctuaire de l'Inôpos à Délos*, présente une révision du passage *IG* XI 2, 219 A, l. 45 ; il en résulte qu'il n'y avait qu'un *oikos* devant le bâtiment appelé Inôpos, et que le Pôrinos disparaît du passage. Propositions d'identification.

96. J. Tréheux (n° 3), 29-35 : *Une nouvelle lecture des inventaires d'Apollon à Délos*. Si les comptes peuvent aider à fixer la chronologie des travaux au grand temple d'Apollon (de 304 à 250), on ne peut rien tirer sur ce point des inventaires : les hiéropes n'ont pas cherché à indiquer l'emplacement précis de chacune des offrandes qu'ils contrôlaient, et les variantes que présentent les différents textes sont purement rédactionnelles. Les conclusions qu'on a cru pouvoir en tirer sur un transfert des offrandes du prodomos à la cella sont donc sans fondement.

97. J. Tréheux, *BCH* 112 (1988), 583-589 : *Une nouvelle lecture de l'inventaire du gymnase à Délos*, revient sur l'inventaire *ID* 1417 A, I, ll. 118-154. L'itinéraire des administrateurs serait le suivant : visite des portiques en commençant par la droite, sans entrer dans les pièces ; puis, revenant sur leurs pas, visite successive de l'*exedrion* (salle G), puis de l'apodytérion (salle C) auquel est attenante la *sphairistra* (qui ne peut être que la salle B). Comme cette dernière est trop petite pour un jeu de balle, T. adopte le sens contesté de «salle de boxe». On ne peut situer l'*epistasion* mentionné l. 143 où le texte a été mal ponctué : il faut comprendre ἐν τῷ ἐπιστασίῳ ἄστατα «objets non pesés conservés dans l'epistasion», et la chaîne topographique est rompue.

98. J.-Ch. Moretti, *BCH* 112 (1988), 779, reconnaît au théâtre de Délos les κρουνοὶ οἱ ἐν τῆι σκηνῆι (*IG* XI 2, 287 A, l. 79) qui ne sont pas des fontaines (aucune installation hydraulique n'a été repérée), mais sans doute des sections du caniveau qui menait à la citerne les eaux de l'orchestra, dans le prolongement du canal de l'orchestra, ἐξαγωγὶς ἡ ἐν τῶι θεάτρωι (*IG* XI 2, 287 A, l. 50).

99. G. Reger, *ZPE* 74 (1988), 29-30 : *The Delian XΩMA*. Dans les textes de Délos mentionnant les épimélètes du χῶμα, le mot ne peut signifier que « môle » (ou « quai »), comme l'indique l'emploi du singulier : quand il désigne d'une façon assurée un remblai, le mot est au pluriel.

100. H. Meyer, *Ath. Mitt.* 103 (1988), 203-220 : *Zur Chronologie des Posidoniastenhauses in Delos*. À partir d'une interprétation personnelle des vestiges, M. cherche à abaisser sensiblement la date de plusieurs aménagements de l'ensemble *Guide de Délos* 57. Les portiques de la grande cour à citerne (*ID* 1772 à 1776) dateraient des environs de 110 *a.C.* ; la chapelle de Rome et la dédicace de la statue (*ID* 1778) se situeraient après 88 *a.C.* ; la signature du sculpteur Ménandros fils de Mélas d'Athènes, qu'on y lit en position décalée vers la gauche, serait due à un emploi antérieur, peut-être dans le même monument (la seule date connue de la carrière de ce sculpteur est 110/109) et aurait été rendue illisible par une couche de stuc. Ces raisonnements ne convainquent pas : si la reconstitution en chronologie relative de l'ordre de la construction est possible, le seul point d'accrochage en chronologie absolue est la date de 88, mais M. ne démontre pas solidement que l'état où l'on voit la statue de Rome ne résulte pas du vandalisme des troupes de Mithridate ; il n'est pas démontré que la signature et la dédicace ne sont pas contemporaines (l'argument de Ph. Bruneau tiré de la disposition de la mosaïque dans la pièce n'est pas discuté), d'autant moins que statue et dédicace orientent vers la même période. Enfin, touchant les portiques, l'idée que le bienfaiteur Mnaséas devait être d'un certain âge pour se permettre une évergésie est gratuite, puisque nous ignorons tout de l'état de fortune de sa famille. On ne peut donc évaluer l'écart chronologique entre les deux évergésies de Mnaséas (portique ; statue de Rome) ; on ne peut davantage situer dans la carrière de Ménandros l'exécution de la statue de Poséidon (*ID* 2325). Rien ne contraint donc à renoncer à la chronologie actuellement admise. — Remarques à propos de la dédicace *ID* 1781, où l'on pourrait restituer le nom du bienfaiteur Dionysios fils de Zénon, petit-fils d'Artémidôros.

101. A. J. Heisserer, *ZPE* 71 (1988), 11-132 : *Observations on IG XII 2, 10 and 11* a procédé à une révision de ces textes de Lesbos, dont l'édition due à Lattermann est reproduite dans *IG* XII *Suppl.* Le premier est un contrat pour un temple inconnu. L. 14-19, ἕδρα semble ne se dire que pour le lit de pose de l'architrave : ὑποκείμενα serait donc les « parties sous-jacentes », colonnes et chapiteaux, non la fondation comme il est ordinaire. Un détail technique unique (orthostates à triple cours) attesté dans le temple de Messa permet d'interpréter les l. 7 à 10 et, sans aller jusqu'à suggérer que ce texte se rapporte à ce monument (mais l'un et l'autre datent des années 330), de dire que la technique est typique de Lesbos. L'usage de la koinè ferait croire qu'entrepreneurs et contremaîtres formaient une association itinérante. Le second, réédité par Kondis, *Arch. Eph.* 100 (1937), 483-492 après la redécouverte de la pierre, se rapporte au temple d'Asklépios à Mytilène ; c'est un contrat, sans doute pour l'adjonction d'un portique autour d'un bâtiment. Il ne peut s'agir du temple de Messa qui ne présente aucun aménagement de ce genre. L. 18, l'interprétation proposée de κατατριδομήσας lu par Cyriaque (trois assises de fondation) est ingénieuse, mais le verbe laisse perplexe, et la correction κατ<οικο>δομήσας (κατατ<οιχο>δομήσας *IG*) paraît préférable. Le texte daterait du dernier tiers du IVe s. Trois croquis résument clairement l'interprétation de H. pour chacun de ces textes.

102. Ch. Koilakou, *Arch. Delt.* 34 (1979) *Chron.* [1987], 364-365 : dans l'église d'Agios Ioannis de Mesta, au Sud de l'île de Chios, découverte d'une dédicace à Zeus Olympien et Héraklès ; dans l'église d'Agios Ménas, une autre dédicace : Θέων Νί|κωνος ἀνέθηκε | τὸ θύρω|μα καὶ τὴ|ν δευτέ|ραν στέ|γην Ἡρα|κλεῖ καὶ | ΘΗΝΑΙ ΣΤΡΑΤΩΝ. L'absence de photographie empêche de restituer les dernières lignes, où l'on songe à reconnaître le nom d'Athéna.

103. A. Johnston et B. Wescoat, *Epigr. Anat.* 11 (1988), 1-8 et pl. 1-2 publient une inscription du dernier tiers du VIe s. *a.C.* récemment lue sur l'abaque d'un chapiteau dorique du temple d'Athéna à Assos. La face inscrite, très mutilée, porte trois lignes en sens rétrograde, en dialecte éolien. On reconnaît l. 1 τᾶς θεᾶ ἰρεῖ, l. 2 [με]δίμνος καὶ πεσ(σ)αρακό[ντα]. L'interprétation des éditeurs paraît hasardeuse. On s'interroge sur les raisons qui ont pu conduire à graver un tel texte à un tel endroit, et sur la façon dont on a pu le rendre lisible.

104. J. J. Coulton, N. P. Miltner, A. T. Reyes, *Anat. Studies* 38 (1988), 121-145 : *Balboura Survey : Onesimos and Meleager* considèrent trois monuments du secteur de l'agora et les inscriptions qui s'y rapportent : le temple de Némésis, dédié probablement sous Antonin le Pieux par l'esclave public Onésimos (Heberdey-Kalinka, *Denkschr. Wien* 45, 1896, n° 50), une exèdre dédiée par le même personnage et décorée de statues, Boulè et Démos (*CIG* 4380 k[2]) et probablement Onésimos lui-même (à l'occasion de l'étude de cette dédicace, remarques sur la *sitometria*), enfin un bâtiment dorique dépourvu d'inscription datant probablement du Ier s. *p.C.*

105. K. Dörtlük, *Türk Arkeoloji Dergisi* 27 (1988), 69-71, fait connaître une dédicace conservée au musée de Burdur (Pisidie) : Λούκιος Μόλης νέος | [τὸ] σπονδιστήριον ἐποίησεν | καὶ Λ(ούκιος) Αἴλ(ιος) Τερεντιανὸς Μόλης | ὁ υἱὸς αὐτοῦ τὴν σκούτλωσιν κα||τὰ κέλευσιν Μηνὸς Κεραειτῶν ἐκ τῶν | [ἰ]δίων ἐποίησεν καὶ ἀπειέρωσεν. Si l'on doit, comme il semble, associer le revêtement de marbre avec la construction du *spondistèrion*, il faut y reconnaître un local d'une certaine importance, quels que puissent être son usage et ses dispositions (pas de parallèle).

106. Inscriptions architecturales à Pergè, voir n° 16 (n° 18-21, 39-41, 47, 151).

107. P. Leriche et A. Mahmoud, *Syria* 65 (1988), 269 et fig. 11, signalent la découverte sur le rempart de Doura-Europos, d'un graffite tracé au doigt dans le plâtre frais : Μνῆσθε Πεθέρις (environ 225 *p.C.*).

108. *Administration*. P. Herrmann, *Tyche* 3 (1988), 119-128 : *Chresimus, procurator lapicidinarum*. Utilisant plusieurs inscriptions déjà connues de Tralles (*Eph. Epigr.* V, 61, n° 163), d'Éphèse (*I Ephesos* 856), et deux inédites, un milliaire de Mylasa connu par une copie de L. Robert et un texte de Milet qui pourrait être son épitaphe, H. traite de Chresimus, affranchi de Domitien dont le titre est flottant : *proc. a marmoribus, proc. lapicidinarum*, ἐπὶ τῶν λατομίων, ἐπίτροπος λατομ(ε)ίων, à ne pas confondre avec un M. Ulpius Chresimus connu en Égypte. La zone géographique limitée où il est attesté fait supposer qu'il existait une circonscription des carrières d'Ionie/Carie, dont le siège est inconnu, parallèle à celle de Phrygie dont le siège est à Synnada.

109. Th. Corsten, *Epigr. Anat.* 10 (1987), 111-114 : *Ein neuer Beauftragter Hadrians in Nikaia* revient sur l'inscription de Nicée *IGLS* 8867 relative à un officier dont le *cognomen* est Patrocles, chargé par Hadrien de la surveillance des travaux du rempart : [ἐπιστάτης] τῶν ἔργων.

110. *Tuiles*. A Némée, St. Miller, *Hesperia* 57 (1988), 11 et n. 37 (pl. 15 a) : tuile d'égout marquée ΞΕ (IIe s. *a.C.*).

111. A Aigion, J. Papapostolou, *Arch. Dell.* 34 (1979), *Chron.* [1987], 149 et pl. 44 b : dans des thermes des IIIe-IVe s. *p.C.*, un fragment de tuile timbrée Αἰγιέ[ων], et des briques cuites marquées Α, sans doute abréviation de l'ethnique.

112. A Lavda, *BCH* 112 (1988), 632 et fig. 34 : un fragment de tuile estampillée Θισ[--] qui suggère l'identification du site avec l'ancienne Theisoa.

113. A Katô Vassiliki d'Étolie, G. Mylonas, *Ergon* 1987, 82 : une tuile marquée Ἀγαθῆς.

114. A Corfou, Alc. Spetsieri-Choremi, *Arch. Dell.* 34 (1979), *Chron.* [1987], 149 : fragments de tuiles timbrées portant des noms de magistrats, ἐπὶ Στρατίου, ἐπὶ Διονυσίου, ἐπὶ Νικοκλέου[ς].

115. A Lesbos, C. et H. Williams, *Échos du monde classique / Classical Views* 7 (1988), 138 et pl. 2 : découverte à l'acropole de Mytilène de plusieurs fragments de tuiles hellénistiques avec l'inscription Ματρόο[ν] (ce n'est pas un timbre), au milieu de laquelle figure un timbre carré en forme d'Hermès, appartenant sans doute au sanctuaire de Cybèle ou plutôt de Démétèr, que l'historien Clitodème appelle Μητρῷον (voir aussi *BCH* 112, 1988, 671).

116. A Télos, Ad. Sampson, *Arch. Dell.* 34 (1979), *Chron.* [1987], 461 : fragment de tuile à vernis rouge avec empreinte de sceau et l'inscription Τυμνία, du début du IIIe s. *a.C.* On connaît déjà des exemplaires de ces fabrications provenant de Tymnos dans la Pérée rhodienne (*Bull.* 1967, 50).

117. En Roumanie, A. Avram, *Studii si cercetări de istorie veche si arheologie* 39 (1988), 287-313, publie (en roumain, bref résumé allemand) 157 timbres amphoriques et 9 timbres sur tuile de l'ancienne collection du docteur Horia Slobozianu. Il s'agit de deux timbres de Sinope : 158. [Αἰ]σχίνο(υ) | ἀστυνό(μου) | Ἄλωνος. 159. Ἐπ' Α[ρί]στωνος | ἀστυνόμου | Ποσειδωνίου, et six d'Héraclée du Pont : 160. Ἡρακλεί[δης] | ΣΙΑ ... ΣΙ ... ; 161-163. Ἐπὶ Κεραύνου |Σωσιβίου (370-330 *a.C.)* ; 164. Ἐπὶ Σκύθ(α) | Ἄκορνο(ς) (même date) ; 165. Ἀριστ[ο]|κράτε[ος] (fin du IVe s. *a.C.*) et un d'un centre non identifié : 166. Lettres ΘΡΥΣ disposées en cercle.

118. **Sculpture.** *Vocabulaire.* S. Saïd, *CRAI* 1987, 309-330 : *Deux noms de l'image en grec ancien : idole et icône.* Dans cette étude appuyée essentiellement sur les textes littéraires et philosophiques, S. souligne l'opposition entre «l'eidôlon, qui est un simulacre, et l'eikôn, qui est un symbole» (p. 322) ; l'un «s'adresse au regard et à lui seul» et finit par être marqué négativement, d'où le sens de «idole» ; l'autre «s'adresse essentiellement à l'intelligence» et finit par être marqué positivement, d'où le sens de «icône». L'allusion, p. 323-324, à l'usage épigraphique du mot *eikôn* ne satisfait pas : car loin de s'appliquer aux seuls empereurs, le mot est d'usage courant pour désigner la statue-portrait, en bronze le plus souvent, éventuellement équestre, de tel bienfaiteur, ainsi Diodoros Pasparos qui en reçoit plusieurs à Pergame, outre un agalma (statue de culte) en marbre. Le mot désigne aussi les portraits peints sur champ circulaire doré (les portraits «sur bouclier»). Voir nº 250.

119. *Sculpteurs.* Signature du sculpteur Agathon d'Anagyre, voir nº 399.

120. G. Mylonas, *Ergon* 1987, 72, signale à Dodone un fragment de décret honorifique du IIIe s. *a.C.* avec la mention Μέλισσος Ἐπικράτεος Κορκυραῖος ἐποίησε.

121. H. Malay, *Epigr. Anat.* 11 (1988), 53-58 et pl. 17-18, publie un texte de la région de Tralles remarquable à plus d'un titre. L. 1-8, lettre du proconsul Taurus (nouveau, à situer sans doute dans la fin du IIIe s. *p.C.*) confirmant des

bienfaits accordés aux Pyleitai ; ll. 9-23, acclamations de l'assemblée des Pyleitai en faveur de Taurus, avec des expressions typiques comme εἷς ἀπ' αἰῶνος, οὐᾶ, etc. ; l. 24-25, dépôt de la lettre aux archives ; ll. 26-30, décision de graver la stèle ; l. 31-32, signature Αὐρ. Ἰουλιανὸς Ἁλικαρνασσεὺς ἔγλυψε ; ll. 32-34, remerciements d'Aur. Tryphon, de Magnésie, et de son entraîneur (ἐπιστάτης). Le document est gravé sur une stèle couronnée d'un fronton ; l'écriture couvre tout le fût. Le texte pose plusieurs problèmes, dont celui de la signature ; en effet, il n'y a sur le monument aucune trace de relief, ni aucune place pour en sculpter un. Faut-il croire avec l'éditeur que la stèle était accolée à la base d'un monument honorifique ?

122. S. Durugönül, *Epigr. Anat.* 10 (1987), 115-116 : *Athena Krisoa Oreia*, signale un relief rupestre (non reproduit) de la région de Séleucie du Kalykadnos représentant Athéna debout en position frontale avec lance et bouclier et une inscription assez négligée Μάρκ[ου] | Μηνᾶ | Ἑρμοφίλου | τέχνῃ· || Διονῦς | ΡΩΒΩ | ζῶν | κατὰ | κέλευ||σιν Ὀ|ρείᾳ | Ἀθηνᾷ | Κρισόᾳ. La même signature se retrouve sur une base à relief, [Μάρκου Μηνᾶ] Ἑρμοφίλου τέχνῃ. Ces textes permettent de restituer *MAMA* III, 333 [Ἀθηνᾷ] | Κρισούᾳ | Ὀρείᾳ | Ρωνδας || [τὸ] ἄτρον | ἐπόησα, à l'entrée d'une grotte.

123. M. Donderer, *ZPE* 73 (1988), 63-68 : *Nicht Praxiteles, sondern Pasiteles. Eine signierte Statuenstütze in Verona* présente une nouvelle lecture de la signature d'un support de statue en forme de tronc d'arbre trouvé à Vérone *Röm. Mitt.* 6 (1891), 322-325, où l'on avait voulu voir le nom de Praxitèle. Il s'agit en fait de Pasitélès, contemporain de Pompée et connu par Pline.

124. *Statues.* Portraits attiques du Haut-Empire, voir n° 407 ; statuette de bronze de Lousoi, voir n° 424.

125. N. Ceka et D. Komata, *Iliria* 1987, 1, 241-242, font connaître deux sculptures en ronde bosse de la région de Baldushk en Albanie, montrant un homme tenant un cheval par la bride accompagné d'un personnage debout, avec une dédicace aux Dioscures. L'une est en latin ; l'autre se lit : Ἰταλικὸς Σεβ(αστοῦ) ἀπελεύθ(ερος) Διοσκόροις | ἐπηκόοις ὑπὲρ τέκνου.

126. D. Nikolov, *Recherches sur la culture en Mésie et en Thrace. Bulgarie, Ier-IVe siècle*, Sofia, 1987 (*Bulletin de l'institut d'archéologie*, 37), 96-107 : *L'ensemble du forum de Augusta Trajana-Beroe.* Parmi les trouvailles mentionnons un groupe statuaire brisé représentant sans doute Dionysos avec un tronc où s'enroule de la vigne et l'inscription M. Οὐαλ(έριος) Αἴλιος Πρισκεινὸς τὸ ξό|ανον τῷ Βακχείῳ (p. 103 et fig. 15). L'emploi du terme *xoanon* est étonnant pour désigner la sculpture dont il s'agit. Sur les orthostates d'un auditorium, la dédicace mutilée τὴν ἀνάστασιν τῶν ἀνδριάντων ἐπιμελουμέ[νων - - - -]ιανοῦ καὶ Τ(ίτου) Φλ(αβίου) Γαιανοῦ (p. 104 et fig. 19), peut-être de la décoration initiale du forum. Enfin, une dédicace pour des empereurs, très probablement Maximim et Maxime (non Marc-Aurèle et Commode, ce qui supposerait une *damnatio memoriae* de Marc-Aurèle) doit être lue ainsi : Τὸν ἐπιφαν[έστατον] | καὶ θεοφιλ[έστατον] | Καίσαρα ⟦Γ. Ἰούλ. Οὐῆ|ρον Μάξιμον⟧ Εὐ[σεβῆ Εὐτυ]||χῆ Σεβ. υἱὸν [τοῦ μεγί]|στου καὶ θειο[τάτου] | αὐτοκράτορ[ος ⟦Γ. Ἰούλ. | Οὐήρου Μαξιμείνου⟧] | Εὐσεβοῦς Εὐ[τυχοῦς Σεβ.| Γ]ερμανικοῦ [μεγίστου] || Σαρματικοῦ μ[εγίστου] | ἡγουμένου τ[ῆς Θρᾴκων] | ἐπαρχείας ΤΟ[- -]. Il semble que l'on puisse gagner quelques lettres dans les martelages.

127. M. Çetin Şahin, *Epigr. Anat.* 10 (1987), 1-2 et pl. 1-2, puis O. Masson et J. Yoyotte, *Epigr. Anat.* 11 (1988), 171-180 et pl. 25, publient une statue-cube égyptienne en basalte(?) trouvée « aux environs de Priène » et portant une dédicace de 9 lignes boustrophédon en dialecte ionien : Πηδῶμ μ' ἀνέθηκε|ν

ὠμφίννεω : ἐξ Αἰγ|ύπτὼγαγὼν : ρῶι βα|σιλεὺς ἔδωρ' ὠιγύπ||τιος : Ψαμμήτιχο|ς : ἀριστήια ψίλιό|ν τε χρύσεογ καὶ | πόλιν ἀρετῆς ἕ|νεκα, «Pédôn m'a consacré, le fils d'Amphinnès, lequel m'a apporté d'Égypte ; et c'est le roi égyptien Psammétique qui lui a donné comme prix de la valeur un bracelet en or et (le pouvoir sur) une ville, à cause de sa valeur». Le type de la statue oriente plutôt vers le règne de Psammétique Ier (664-610). Le formulaire, isolé en grec, est éclairé par les parallèles égyptiens (les exemples achéménides de «villes» dévolues par les rois seraient également instructifs, cf. I. Savalli, *Bull.* 1988, 434). Intérêt de l'inscription pour l'histoire des premiers contacts des Grecs avec l'Égypte. — Voir l'interprétation analogue de C. Ampolo et E. Bresciani, *Egitto e vicino Oriente* XI (1988), 237-252, et, pour l'onomastique, *infra* n° 346.

128. W. I. Al-Salihi, *Mesopotamia* 22 (1987), 159-167 et pl. 57-66, et F. Pennacchietti, *ibid.*, 169-185, font connaître un document exceptionnel trouvé par hasard à Séleucie du Tigre, un Héraklès de type lysippique en bronze portant sur les cuisses une inscription bilingue (grecque sur la cuisse droite, araméenne sur la cuisse gauche) : Ἔτους τοῦ | καθ' Ἕλληνας | βξυ' βασιλεὺς | βασιλέων Ἀρ||σάκης Ὀλόγασος,| υἱὸς Μιραδάτου βα|<βα>σιλέως, ἐπεστρα|τεύσατο Μεσσήνηι | κατὰ Μιραδάτου βασι||λέως υἱοῦ Πακόρου τοῦ | προβασιλεύσαντος καὶ | τὸν Μιραδάτην βασιλέ|α ἐγδιώξας τῆς Μεσ(σ)ήνης, | ἐγένετο ἐνκρατὴς ὅλης || τῆς Μεσ(σ)ήνης, καὶ εἰκόνα | ταύτην χαλκῆν Ἡρακλέ|ους θεοῦ, τὴν μετενεχθεῖ|σαν ὑπ' αὐτοῦ ἀπὸ τῆς Μεσ(σ)ή|νης, ἀνέθηκεν ἐν ἱερῷ τῷ||δε θεοῦ Ἀπόλλωνος τοῦ | χαλκῆς πύλης προκα|θημένου. Il s'agit du 5 juillet 151 (année comptée selon l'ère séleucide ; jour et mois, 17 Tir, donnés par le texte parthe). Le texte apprend que Vologèse IV était fils d'un Mithridate, et non de son prédécesseur Vologèse III ; il donne la filiation du roi de Mésène-Characène Mithridate, fils d'un Pakoros, et permet de réinterpréter la légende de ses monnaies ΜΕΡΕΔΑΤ ΒΑCΙΛΕΥC ΥΙΦΟΒΑΒΑCΙΛ où l'on avait cru voir un roi Phobas, et qu'il faut comprendre υἱ(ὸς) Φο(κόρου) βα(σιλέως) βασιλ(έων). Intérêt de ces inscriptions rappelant les circonstances de l'érection d'une prise de guerre dans un temple fameux de Séleucie, ainsi que le fait même du transfert.

129. *Reliefs.* Th. Corsten, *Ist. Mitt.* 37 (1987), 187-199 : *Über die Schwierigkeit, Reliefs nach Inschriften zu datieren.* En s'appuyant le plus souvent sur le corpus de Pfuhl et Möbius, C. rappelle les incertitudes, souvent méconnues des archéologues, de la datation des inscriptions, sans parler des problèmes que pose l'appartenance de l'inscription au relief (remplois possibles, ou fort écart chronologique entre l'exécution du relief et la gravure de l'inscription). C'est la totalité de l'épigraphie d'une région qui peut aider à préciser la chronologie des modes dans la gravure ou la date des ères utilisées. Seuls des albums régionaux d'inscriptions bien datées, qu'on attend encore, peuvent amener des progrès.

130. P. Frei, *Epigr. Anat.* 11 (1988), 9-34 et pl. 3-9 : *Phrygische Toponyme*, étudie deux noms de villages de la région de Dorylaion-Eskisehir. 1. Près d'Avdan ont été trouvées 7 inscriptions faisant état des Μαρλακκηνοί ou du village de Marlakko- (MAMA V 124, 125, 175 et 4 nouvelles) : c'est donc le nom antique de l'endroit. Les éditeurs précédents, sur la base du texte MAMA V 157, avaient cru y reconnaître un *Αοναδα qu'il faut rejeter : ces lettres donnent une forme nouvelle du nom de Sabazios, Σαουάδιος, comme le prouvent deux inscriptions nouvelles. 2. Le nom des Sakleanoi (du village de Sakle-) doit être restitué sur la base d'une stèle nouvelle (ici n° 12) exécutée par les sculpteurs (populaires et inconnus) Διομᾶς καὶ Εὐτύχης λατύποι. Il serait à chercher près d'Inönü. Pour d'autres sculpteurs de ce genre, voir l'index du recueil de M. Waelkens (*Bull.* 1988, 230 et *infra* n° 688).

131. R. R. R. Smith, *J.R.S.* 78 (1988), 50-77 : *Simulacra gentium : the Ethne from the Sebasteion at Aphrodisias*, présente une étude d'ensemble de la décoration du portique Nord de ce monument, commencée peut-être sous Tibère et achevée sous Néron. Elle consiste en allégories de 50 peuples ou îles dont 16 sont conservées, figurées en relief, désignées chacune par une inscription sur la base dont la ruine les a séparées. Le seul raccord sûr est celui du peuple des Piroustae, dont le nom avait été reproduit sur le fond du relief en lettres très faiblement gravées — aide-mémoire pour un ouvrier. Choisi pour illustrer les victoires d'Auguste, l'ensemble est trop hétérogène pour qu'une restitution des noms manquants soit possible. Il paraît reproduire des modèles venus de Rome, peut-être le portique «ad Nationes» : cette collection de peuples bizarres et dispersés serait l'illustration visuelle de l'étendue de l'Empire.

132. G. Schmitz, S. Sahin, J. Wagner, *Epigr. Anat.* 11 (1988), 81-96 et pl. 19-24 : *Ein Grabaltar mit einer genealogischen Inschrift aus Kommagene*, publient et étudient un autel funéraire du musée d'Adryaman, en Commagène, qui porte sur les faces latérales un griffon, à l'arrière une épigramme presque entièrement perdue, à l'avant une épitaphe en forme de dédicace où le dédicant évoque toute sa famille depuis ses arrière-grands-parents jusqu'à sa petite-fille. On y mesure la romanisation progressive des noms de cette famille de l'aristocratie de Commagène (aux noms dynastiques Antiochos, Mithridate, Laodikè se substituent les noms romains Tacitus, Sacerdos, Marcellus) depuis le Ier s. *a.C.* jusque vers le milieu du Ier s. *p.C.* (date suggérée par les critères archéologiques et historiques), signe d'une adaptation aux nouvelles conditions politiques.

133. D. Boschung, *Antike Grabaltäre aus den Nekropolen Roms* (*Acta Bernensia*, 10), Berne, 1987, 136 p., utilise les inscriptions pour tenter d'établir la date des monuments. Il s'agit surtout d'inscriptions latines. Le catalogue de 999 numéros ne consiste guère qu'en références bibliographiques ; la concordance avec les publications permet de retrouver les 47 monuments inscrits en grec. Intéressants index des lieux de provenance.

134. Reliefs inscrits du J. Paul Getty Museum, nº 41.

135. *Terres cuites*. D. Kassab, *Statuettes en terre cuite de Myrina. Corpus des signatures, monogrammes, lettres et signes*, avec la collaboration de A. Buquet (*Bibliothèque de l'Institut d'Études anatoliennes d'Istanbul*, 29), Paris, 1988, 131 p., 76 pl. C'est la première étude d'ensemble portant sur la série la plus complète de statuettes signées, généralement du Ier s. *a.C.* et *p.C.* K. recueille les signatures de 45 coroplathes avec 39 monogrammes et 23 suites de lettres, toutes exécutées avant cuisson, et 7 types d'inscription gravées à la pointe sèche après cuisson ; lettres et mots de repérage sont exclus. Il s'agit le plus souvent de noms au génitif : la formule Φοῖνιξ ἐπόει est un exemple unique. Toutes sont illustrées (fig. 285 à 539), mais la médiocrité des reproductions ne permet pas toujours de les utiliser pour une étude paléographique qui pourrait être précieuse. La marque Διφίλου en usage pendant plus d'un siècle semble être devenue une véritable marque commerciale. Les noms sont banals pour la plupart ; on notera les formes Ἀγέλης, Ἀττινᾶς, Παιδέρως, Σπίνθαξ, Φανίτης, Δαφναγόρας, ainsi que plusieurs noms romains.

136. P. E. Arias, *Annali Sc. Norm. Pisa* 17 (1987), 1-8 et pl. I-V : *Euthymos di Locri*. A propos de ce pugiliste célèbre, A. attire l'attention sur plusieurs plaques de terre cuite décorées de trois têtes féminines coiffées d'un pôlos, au-dessus desquelles se trouve un taureau à tête humaine, avec sur plusieurs exemplaires Εὐθύμου ἱερή. Ce serait la trace d'un culte héroïque d'Euthymos à Locres.

137. *Bases.* A. Jacquemin et D. Laroche, *BCH* 112 (1988), 235-246 : *Une base pour l'Apollon de Salamine à Delphes.* La restitution architecturale de la base à laquelle appartient la dédicace d'une statue, œuvre de Theopropos d'Egine *FD* III 1, 2, permet de conclure qu'elle supportait une statue colossale d'au moins 6 mètres, vraisemblablement l'Apollon élevé par les Grecs après la bataille de Salamine et connu par Hérodote et Pausanias ; elle se trouvait dans la région face à l'autel de Chios. Il est alors séduisant de restituer Ἕλλανες au début de l'inscription.

138. A. Jacquemin, *Klèma* 10 (1985) [1988], 27-35 : *Aitolia et Aristaineta. Offrandes monumentales étoliennes à Delphes au IIIe s. av. J.-C.* A partir d'une étude architecturale nouvelle, liste et typologie de ces monuments, et réflexions sur le type rare du monument à deux colonnes portant des statues.

139. Ph. Bruneau, *BCH* 112 (1988), 577-582 : *Deliaca. 55. Une idée de plus sur l'inscription archaïque de la base du colosse.* A propos de la dédicace du colosse des Naxiens à Délos, *ID* 4, qui a déjà fait couler beaucoup d'encre (voir *Guide de Délos*[3], p. 127-128), B. suppose que l'exploit évoqué par le célèbre trimètre (qui pourrait ne pas être le début de l'inscription) doit se comprendre en référence aux colosses égyptiens, déjà connus à cette époque, et que l'expression est volontairement ambiguë : soit «du même genre de marbre», ce qui est exact et plat, soit «du même bloc», ce qui serait extraordinaire, mais est faux. Énigme donc, et plus ancien exemple du procédé appelé par Platon ἐπαμφοτερίζειν, un effet de polysémie. — Il se peut ; mais la référence à l'Égypte, si elle existe, paraît vraiment très voilée. La massivité de chacun des deux blocs monolithes (quelques quinze tonnes pour la statue) et les difficultés de leur transport depuis Naxos ne peuvent-elles suffire à expliquer la fierté implicite de ce texte ?

140. P. Bernard, dans S. Veuve, *Le gymnase* (*Fouilles d'Aï-Khanoum*, 6), Paris, 1987, 111-112, revient sur la date de la dédicace trouvée au gymnase, *Bull.* 1969, 601 ; L. Robert la situait au milieu du IIIe s. *a.C.* ; B. adopte une date sensiblement plus tardive (première moitié du IIe s.) correspondant à la construction de l'état II du gymnase, vers la fin du règne d'Eucratide I (170-145 *a.C.*).

141. **Mosaïque et peinture.** — Ph. Bruneau, *J. Sav.* 1988, 3-73, expose les raisons qui rendent souhaitable un recueil des sources écrites relatives à la mosaïque antique — projet déjà très avancé — ainsi que les conditions auxquelles il doit satisfaire pour être utile. A cette occasion, B. fait une revue critique des 11 articles qu'il a déjà publiés sur ce sujet, où il est fait appel à l'épigraphie. Un exemple nouveau : dans l'inscription d'Apamée de Syrie *SEG* 26, 1629, gravée au centre d'un pavement en *opus sectile*, B. comprend : Ὁλλῶν μετάλ|λων κ(αὶ) τόπον τὸν | ἐνθάδε 'κόσμησε | Παῦλος τῇι πολυ|μόρφωι συνθέσει «par l'assemblage de maintes plaquettes aux formes diverses Paul a décoré aussi ce lieu-ci», autre exemple du mot μέταλλον avec le sens de «plaque de dallage ou de revêtement» (p. 29). Notons aussi, p. 53-54, l'extraordinaire variété de la nomenclature des mosaïques, dont l'étude aboutit à l'établissement d'une véritable «philologie mosaïstique». — Voir aussi n° 948.

142. K. A. Garbrah, *ZPE* 73 (1988), 73-74, propose de retrouver une pinacothèque dans un texte très ruiné de Chios : [- - - -] Θεοδώρου [- - - -]ενος τὴν πινακο[θήκην - -] ΙΕΛΙΚΙ.

143. **Objets inscrits.** — *Tablettes de métal.* St. Miller, *Hesperia* 57 (1988), 9 et pl. 12 d : à Némée, une tablette de plomb roulée, inscrite Δρύμος Ἄγιππος, dans un contexte de la première moitié du IIIe s. *a.C.*

144. Tablettes d'or inscrites en Thessalie, voir n° 46.

145. *Magie*. C. et H. Williams, *Échos du monde classique / Classical Views* 7 (1988), 145 et pl. 10 : découverte dans la ville basse de Mytilène d'une tablette de plomb inscrite de 3 lignes où on lit en écriture sinistroverse, l. 1, Δαμοχάρς.

146. Tablette magique à Olbia Pontique, voir n° 477.

147. D. Jordan, *ZPE* 72 (1988), 245-259 : *A Love Charm with Verses*, republie une tablette de plomb réputée provenir d'Oxyrrhynchos où il reconnaît deux passages métriques dans un texte de 83 lignes.

148. Chr. Faraone et R. Kotansky, *ZPE* 75 (1988), 257-266 et pl. IX a : *An Inscribed Gold Phylactery in Stanford, Connecticut*. Amulette de 32 lignes datant probablement du IVe s. *p.C.* pour protéger Eugénia, fille de Galéneia, contre la maladie, ἀπὸ παντὸς κακοῦ κὲ ἀπὸ πάσης κακίας. Provenance inconnue.

149. *Objets de métal*. P. G. Kalligas, *Horos* 5 (1987), 162-168 et pl. 34-35 dresse le catalogue des objets de bronze inscrits utilisés par L. Jeffery, *The Local Scripts of Archaic Greece* et conservés au musée national d'Athènes.

150. V. Gerasimova-Tomova (n° 126), 184-186 : *Inschriften auf den Bronzematrizen aus Moesien und Thrakien*. Au dos de matrices trouvées à Abritus (Bulgarie), on lit des lettres isolées ou des noms tels que Ἤπειρος, Ἀρτ(ί)π(ο)υ en monogramme, ΑΕΙΤΡ, Ζ ou ΣΟΝΕ. Chaque maître a donc gravé son nom en entier ou en partie ; peut-être faut-il en déduire l'existence d'ateliers où des graveurs ont fabriqué et vendu des matrices à des orfèvres qui en tiraient des positifs.

151. L. Y. Rahmani, *Israël Exploration Journal* 37 (1987), 123-146, publie plusieurs sarcophages en plomb trouvés en Israël. L'un d'eux est inscrit, p. 136-137 et pl. 15 C et D : Σαβινιανοῦ, trouvé à Beitin. C'est le sixième sarcophage en plomb inscrit connu. La date ne repose que sur le nom, rare avant le IIIe s. *p.C.*

152. J. L. Zimmermann, *Collection de la fondation Thetis. Développements de l'art grec de la préhistoire à Rome*, Genève, 1987, 69-71 n° 127, présente un dos de cuirasse sans doute pris à l'ennemi, réputé provenir de Sicile, portant la dédicace : Τᾶι Ἀθαναίαι σκῦλα ἀπὸ τῶν πολεμίων. Date proposée : 1er tiers du IVe s. *a.C.*

153. P. Keyser, *ZPE* 75 (1988), 281-289 : *The Shape and Size of the Shield in the Inscription from Temple G at Selinus (IG XIV, 268)*. L'offrande mentionnée par ce texte est selon W. M. Calder (*Bull.* 1964, 632) un bouclier (ce que le texte ne dit pas ; seul un montant d'or de 60 talents est mentionné). K. essaie de calculer le volume d'une telle offrande (mais s'agit-il de talents d'or, d'objets en or dont la valeur est exprimée en talents d'argent ?) pour en déduire les dimensions. Il pense trouver un moyen de vérification dans la longueur du pied sélinontin, et aboutit à un monument épais de 1 dactyle (1,84 cm), d'un diamètre de 8 pieds (2,36 m), en acceptant qu'il s'agit de talents-poids d'or. Ces dimensions parlent d'elles-mêmes. S'il s'agit d'une unité monétaire, connue, de 8,50 ou 24 gr d'or, tout ce calcul s'effondre. Il faut mettre en garde contre des réflexions qui reposent sur des bases aussi mal assurées, n'ont de scientifique que l'appareil arithmétique qu'elles utilisent, et ne peuvent qu'égarer.

154. L. Long, *Les mines et la métallurgie en Gaule et dans les provinces voisines* (*Caesarodunum*, 22), 1987, 149-63, revient sur les lingots d'étain trouvés au large d'Hyères, marqués de plusieurs estampilles. La plus intéressante et la plus fréquente consiste en une effigie d'Hermès entouré d'un texte qui doit être lu (voir *Gallia Informations*, 1987-1988, 1, 29-30 et fig. 28) : ὑπὸ Κελτῶν περὶ

Ἡρακλείδην, indication de provenance par les Celtes associés au courtier grec d'Hérakleidès ou à ses fournisseurs. L'hypothèse de L. selon qui il s'agirait d'un peuple d'Hypoceltes (Celtes du bas? ou du Sud?) ne tient pas. Autres estampilles, dont ΑΙΣΤΟΡ (interprétation possible, mais incertaine, par des toponymes d'Andalousie).

155. P. Pomey, *Gallia Informations, Préhistoire et Histoire*, 1987-1988, I, 48 et fig. 52 : au large d'Antibes, découverte d'un jas d'ancre en plomb, marqué Ἀρτέμιδος, peut-être du nom du navire (époque impériale : sigma carré).

156. *Trésor de Rogozen*. G. Mihailov, *Epigraphica* 50 (1988), 9-40, revient, pour la commodité de ses lecteurs occidentaux, sur les inscriptions qu'il avait étudiées dans un article précédent (*Bull.* 1988, 259), et en donne de bonnes photographies. Pour le vase représentant Héraklès et Augè, M. se rallie, faute de mieux, à l'interprétation présentée par O. Masson (*Bull.* 1988, 528). A signaler n. 15 le parallèle de l'inscription sur le cratère de Derveni : le cratère (et non le propriétaire) proviendrait de Larissa.

157. *Orfèvrerie*. D. Harris, *Hesperia* 57 (1988), 319-337 et pl. 88 : *Nikokrates of Kolonos, Metalworker to the Parthenon Treasurers* étudie la carrière de cet orfèvre, connue par plusieurs mentions dans les inventaires du Parthénon pendant 23 ans au moins, de 334/3 à 311/0. Il a signé plusieurs de ses œuvres (la chose est rendue certaine par la mention ἐφ' ᾗι ἐπιγέγραπται), et travaillait l'or et l'argent. Lectures et restitutions nouvelles pour *IG* II² 1471 A (une ligne 12 A, omise par tous les éditeurs, mentionne le nom de l'artiste), 1496 A, 1480 A, 1492 et *SEG* 19, 130.

158. T. Linders, *Opusc. Ath.* 17 (1988), 229-230. L'équation admise par les dictionnaires Kerchnos-Kernos est impossible. Les inventaires utilisent le mot κέρχνος dans un contexte où apparaissent des objets de joaillerie, et le poids de ces objets, de 7 ob. à 4 dr. 3 ob., exclut d'y reconnaître un vase. Le sens de « millet » qu'a normalement le mot permet d'y reconnaître un élément connu de la bijouterie antique : le grènetis. — L'échelle est peut-être trop petite ; ne peut-on y voir simplement des perles (de collier, d'épingle, *etc.*)?

159. *Gemmes et sceaux*. M.-Fr. Boussac, *Rev. Arch.* 1988, 307-340 : *Sceaux déliens* procure un aperçu synthétique largement illustré de ses études sur l'importante trouvaille faite à Délos, de 1974 à 1987, d'environ 25000 empreintes sur environ 14000 cachets. Les archives dont il s'agit, victimes d'un incendie en 69 *a.C.*, ont eu une durée d'au moins 60 ans (malgré l'existence de matrices plus anciennes, dont un Apollon sur proue avec le nom illyrien Δᾶζος reprenant un type d'Antigone Gonatas ou Dôsôn). Beaucoup de ces empreintes sont inscrites. On note quelques sceaux publics : celui de l'épimélète de Délos, ἐπιμελητὴς ἐν Δήλῳ avec un formulaire un peu différent de celui connu par l'épigraphie, ceux de Naxos, Mykonos, Éphèse, Colophon, Tralles, où l'empreinte est en rapport avec des types monétaires, quelques types royaux. On trouve aussi des noms de personnes privées qui peuvent exceptionnellement figurer sur la tranche de la pastille, à proportion comparable noms grecs et noms latins, rarement noms sémitiques. On trouve aussi, ce qui est rare, des noms de graveurs parfois accompagnés du verbe ἐπόει : Olympios, Hippias, Alexandros, Ptolemaios, ainsi que deux graveurs déjà connus, Boéthos et Gaios. En appendice, note par P. Bordreuil sur deux sceaux à inscription sémitique. On attend avec impatience la publication définitive de ce matériel exceptionnel.

160. P. A. Pantos, *Horos* 5 (1987), 155-161 et pl. 33. La signature Sos sur le grenat de la Bibliothèque Nationale, coll. Pauvert de la Chapelle, Babelon 158, ne peut être celle de Sostratos, connu au Ier s. *a.C.* La paléographie permet de l'associer à des signatures de la fin du IIIe ou du début du IIe s. *a.C.* Il se pourrait que le nom soit Sosis, et qu'il s'agisse du graveur connu à Alexandrie, mais cette identification demeure très hypothétique.

161. G. Fiaccadori, *Par. Pass.* 1987, 290-292, propose une nouvelle interprétation d'une gemme inscrite de la collection Froehner (cf. L. Robert, *OMS* II, 939-944) : les noms qu'elle porte sont connus à Bostra, et la pièce se rattacherait au Hauran.

162. J. Gadeyne, *Boreas* 11 (1988), 71-76 et pl. 2, 3, revient sur le sceau de Philadelphie de Lydie *Bull.* 1988, 266, pour en commenter les représentations.

163. *Objets de pierre.* G. Mylonas, *Ergon* 1987, 96 et fig. 115 : au sanctuaire d'Apollon Maléatas à Épidaure, deux autels inscrits, respectivement Ἀρτά-μιτος|Ἀγεμόνας et Ἀπόλ[λωνος]||Δειραδι[ώτα].

164. G. Siebert, *BCH* 112 (1988), 763-765 et fig. 34-35 : à Délos, sur un brûle-parfum de marbre, dédicace Διὶ Πασίωι, | Ποσειδῶνι | Ἀσφαλείωι, | Ἀπόλλωνι || Προστατηρίωι, | Ἡρακλεῖ, Ἁλίωι. L. 5, l'épiclèse d'Apollon se lit en entier sur la pierre, voir fig. 35. La forme Pasios de l'épiclèse de Zeus confirme, contre S., l'interprétation évidente du dernier mot du texte : c'est la forme dorienne du nom du soleil, ce qui ôte tout fondement aux spéculations de S. sur un culte d'Héraclès marin. Le dédicant pourrait être venu de Rhodes ou des îles voisines.

165. V. Lambrinoudakis et G. Gruben, *Arch. Anz.* 1987, 581 et fig. 16 p. 584 : graffito sur un seuil du sanctuaire d'Iria à Naxos, contour d'un pied avec Φίλειπος ἐπόει. Écriture du IIe ou IIIe s. *p.C.*

166. O. Guillaume, A. Rougeulle, *Fouilles d'Aï-Khanoum.* VII. *Les petits objets*, Paris, 1987, publient les découvertes faites sur l'ensemble du site, à l'exception de celles du sanctuaire aux niches indentées, de la trésorerie et de l'arsenal, publiées séparément. On notera, p. 12, des alabastres de pierre marqués KIN, KINN pour κίνναμον, κιννάμωμον (pour une inscription du même genre, voir *Bull.* 1988, 272), ou PIE | IKIA (non illustré) ainsi que, p. 73 et pl. XXI, plusieurs graffiti sur céramique dont, sur un fragment de grande jarre, peut-être μελ(ί).

167. *Inscription rupestre.* M. Petritakis, *Arch. Delt.* 34 (1979), *Chron.* [1987], 77 : à Anô Voula (Attique), sur la roche en place, graffite représentant une tête masculine de profil à gauche avec, de part et d'autre, μνήμων εἰμὶ ποιμήνων.

168. *Poids.* St. Miller, *Hesperia* 57 (1988), 11 et pl. 16 d republie le poids argien trouvé à Némée *Bull.* 1988, 268.

169. I. Papachristodoulou, *Arch. Delt.* 34 (1979), *Chron.* [1987], 425 : dans la ville de Rhodes, découverte d'un petit autel portatif portant inscrit en remploi le mot ῥυμός, désignation d'un poids à Rhodes selon une glose de la Souda.

170. J. Kaplan, *Israel Exploration Journal* 37 (1987), 51-53, publie un poids circulaire de plomb provenant d'Ashdod et portant d'un côté la menorah, un shofar et un lulab, qui semble avoir été secondairement inscrit de deux lettres que le poids de la pièce suggère de restituer μ(ν)ᾶ. Il appartient à la synagogue, datée du Ve s. *p.C.*

171. S. S. Weinberg, *Eretz Israel (Mélanges Avi-Yonah)* 19 (1987), 71*-72*, publie un poids représentant un zébu ou bœuf à bosse avec l'inscription Σελευκεῖον τέταρτον, du même coin qu'un exemplaire du musée de Copenhague.

Suivant H. Seyrig, c'est l'un des plus anciens d'une série commençant au début du IIIe s. à Séleucie de Piérie.

172. *Objets de terre cuite.* Th. Karayorga-Stathakopoulou, *Arch. Dell.* 34 (1979), *Chron.* [1987], 18 : à Athènes, découverte d'une urne du IIIe s. *a.C.* portant le graffite Μαμμαρίου ὀστᾶ.

173. M. Petritakis, *Arch. Dell.* 34 (1979), *Chron.* [1987], 76 : dans un cimetière d'Anô Voula (Attique), découverte d'un dinos du IVe s. *a.C.* utilisé comme urne et portant sur l'épaule le graffite Δημήτριος | Δημέου.

174. L. Kranioti et V. Rozaki, *Arch. Dell.* 34 (1979), *Chron.* [1987], 69 et pl. 20c : découverte à Égine, dans une tombe de la fin du Ve s. *a.C.*, d'une tuile portant le graffite Εὐθοίνου Ἀρίσταρχος et d'un vase marqué Ϝξενοφαντον *(sic)*.

175. R. S. Bagnall, *ZPE* 74 (1988), 291-292 : *A Second Century Christian Burial at Tell El-Maskhuta?* interprète comme des chiffres notés en lettres grecques, τνμ', 353, πβ', 82 ce qui avait été pris pour un graffite copte sur un base. Rien n'invite à associer ces lettres avec l'inhumation qui n'a aucune raison d'être chrétienne. Ainsi disparaît le seul exemple de copte au IIe s. *p.C.*

176. Balles de fronde à Naxos en Sicile no 853.

177. *Lampe.* Ch. K. Williams II et O. H. Zervos, *Hesperia* 57 (1988), 131, no 30 : découverte à Corinthe d'une lampe corinthienne signée Εὐπ[ό]|ρου (IIIe s. *p.C.*).

178. *Monnaies.* A. Davesne, *BEG* 101 (1988), 505-508, retrouve sur 3 monnaies provenant de 2 trésors différents le graffite d'un Kilikas connu dans le trésor de Gülnar (*Bull.* 1987, 128). Ce personnage serait un Chypriote qui aurait pu séjourner à Tyr et aurait marqué ses monnaies dans les années 260-250 *a.C.*

179. M. I. Gulletta, *Annali Sc. Norm. Pisa* 17 (1987), 959-969 : *Monete e vasi : esempi di interferenze lessicali* étudie plusieurs termes qui désignent tantôt des monnaies, tantôt des vases (souvent dans des inscriptions) : ἀργυρίς, γλαῦξ, ἕκτη, ἡμίεκτον, λεπτίον, χαλκός, χαλκίον. Le passage d'une série à l'autre, rendu possible par l'usage de la chouette aussi bien sur les monnaies que sur certains vases à Athènes, aurait résulté de l'ambiguïté de la notion de μέτρον, mesure et valeur.

180. *Vocabulaire.* B. D. Meritt, *Mnemai. Classical Studies in Memory of Karl K. Hulley*, Chico (Cal.), 1984, 93-96, propose une correction dans la liste des biens d'Alcibiade *IG* I3, 44, l. 187, où il faut lire [τ]ὼλο ἱππείο δύο, deux tapis de selle.

181. W. Günther (no 3), 215-237, publie un inventaire inédit de la ville de Milet, fragmentaire, mais qui se rapporte sans doute à un sanctuaire d'Artémis — peut-être celui d'Artémis Kithônè pour lequel on possède plusieurs témoignages, en particulier 3 vers de Callimaque (*Art.* 225-227) et une dédicace archaïque publiée ici pour la première fois, [Ἀρτέμιδος] ἐμὶ Κιθώ[νης] (p. 236-237). Cet inventaire est remarquable surtout par le nombre et la grande variété des pièces de vêtement qui y sont recensées, et qui font l'objet d'un commentaire précis et détaillé, y compris tissus, cordonnets, bandelettes etc. (les termes les plus notables sont enregistrés dans la rubrique lexicographique). Plus surprenant encore, tous ces vêtements sont déclarés vieux, παλαιός, inutilisables, ἀχρεῖος, en loques, κατακεκομμένος. On ne peut supposer qu'on offrait systématiquement dans le sanctuaire des vêtements hors d'usage : on croira donc qu'il s'agit de la liste des offrandes qui «ne pouvaient plus être prises en considération pour une *traditio* et furent, par conséquent, écartées», peut-être à cause de l'action des mites, comme le suggère un passage d'Aristophane.

RAPPORTS AVEC LA NUMISMATIQUE

182. O. Picard (n° 3), 91-101 : *Les monnaies des comptes de Delphes à apousia*, modifie sur un point les explications de P. de La Coste (à propos de *F. Delphes*, III 5, 49, 67 et 68). L'*apousia* ne désignerait pas le «déchet» à la fonte (des monnaies locales d'Oponte, de Larisa et de Sicyone), calculé *après* la transformation en argent amphictionique, mais la différence entre la valeur nominale des monnaies locales, suivant l'étalon éginétique, et le poids réel des pièces, différence calculée (par la pesée en lots) *avant* la fonte et permettant d'indiquer dès ce moment la valeur de l'encaisse en monnaie amphictionique (laquelle était très proche du poids théorique). — C'est l'extrême précision de cette prévision, énoncée à l'hémiobole près avec l'aoriste ἐλείφθη, qui paraît faire difficulté.

183. P. Marchetti (n° 3), 103-110 : *Le cours de l'attique et de l'éginétique et les rapports or-argent dans les comptes de Delphes*, explique les différences de change, qu'on constate dans plusieurs comptes des années 330, par une réévaluation de l'attique par rapport à l'éginétique (10/7,5 au lieu de 10/7), elle-même justifiée par le poids trop léger des monnayages éginétiques «courants» (cf. le n° précédent). Discussion sur ἐπικαταλλαγή, qui serait non pas «bénéfice de change», mais «réévaluation (ou réajustement) du change».

184. Voir n°s 159 (sceaux et types monétaires à Délos); 178 (graffite sur monnaies de Gülnar); 179 (monnaies et vases, vocabulaire); 406 (contremarques sous l'Empire); 591 (Milet); 630 (Hypaipa).

CHRONOLOGIE ET CALENDRIERS (S. Follet)

185. P. Frisch, *ZPE* 75 (1988), 179-185 : *Die Klassification der* ΠΑΙΔΕΣ *bei den griechischen Agonen* (important pour la chronologie des inscriptions agonistiques).

186. R. Syme, *ZPE* 73 (1988), 159-170 : *Journeys of Hadrian* (mise au point chronologique, notamment sur le troisième voyage, après l'excellente étude de H. Halfmann, *Itinera principum*, 1986).

187. *Athènes* : P. D. Valavanis, *Arch. Anz.* 1987, 467-480 : *Säulen, Hähne, Niken und Archonten auf panathenäischen Preisamphoren* (IVe siècle); R. Develin, *ZPE* 73 (1988), 75-81 : *Once More About IG II² 207*, et M. B. Walbank, 83-85 : *IG II²207 Again* (IVe siècle); Diane Harris (n° 157) : archontes de 321/0, 320/19 et 314/3; D. M. Lewis (n° 3), 297-308 : *The Last Inventories of the Treasurers of Athena* (dernière décennie du IVe siècle); B. Petrakos, *Arch. Delt.* 34 (1979) 1987, B' *Chronika*, 109 (archonte [Mnasi] dèmos, 298/7); A. S. Henry, *Chiron* 18 (1988), 215-224 : *The Archons Euboulos and the Date of the Decree for Phaidros of Sphettos* (IIIe siècle); Ch. Habicht, *Hesperia* 57 (1988), 323-327 : *Die beiden Xenokles von Sphettos* (*IG* II² 749); S. V. Tracy, *Am. J. Anc. Hist.* 9 (1984), 43-47 et pl. I : *The Date of the Athenian Archon Achaios* (190/89?); voir aussi n°s 381, 382, 383.

188. *Sparte* : A. S. Bradford, *Anc. World* 13 (1986), 123-128 : *A Spartan Career Restored : IG V 1, 36* (cursus d'Onasikleidas, patronome éponyme vers 140 *p.C.* et remarques sur cette fonction prestigieuse).

189. *Cythère* : I. E. Petrocheilos, *ABSA* 83 (1988), 359-362 et fig. 1-3 : *An Unpublished Inscription from Kythera* (titulature d'Hadrien sur une base de statue, après 128).

190. *Chéronée* : D. Knoepfler (n° 3), 263-294 : *L'intitulé oublié d'un comple des naopes béotiens* (archonte de Chéronée, Léonidas ; de Thèbes, Callon, au début de l'empire).

191. *Thespies* : Natasa P. Papadopoulou (n° 245) publie un catalogue d'éphèbes de Thespies (IIIe s. *a.C.*) daté : Ἀθανοδώρω ἄρχοντος ἐν Ὀγχειστοῖ, ἐπὶ δὲ πόλιος Θυμαγάθω.

192. *Thessalie : Demetrias* : Ch. Habicht (*Bull.* 1988, 410), 269-317 : stratèges et *prostatès* éponymes d'actes d'affranchissement d'époque hellénistique (liste p. 288).

193. *Larissa* : Ch. Habicht (n° 192) : statue de l'empereur Tibère à Larissa ; consulaire M. Ulpius [Eub]iotos Leuros honoré par le *koinon* de Thessalie. — Synchronisme dans *IG* IX 2, 545 (*Bull.* 1988, 724, 733).

194. *Gonnoi* : stratège, après 212 (*Bull.* 1988, 761) ; mois Dithyrambios (*Bull.* 1988, 758).

195. *Trikala : Arch. Delt.* 34 (1979) 1987, B' I, *Chronika*, 227 : stratège du *koinon* de Thessalie Ju[lius] Armophilos et mois Homoloios, vers 131/2.

196. *Phocide : Delphes* : D. Mulliez, *BCH* 112 (1988), 375-400 : *Notes d'épigraphie delphique (VI-VII)*, suite de *Bull.* 1987, 175, après publication de deux nouveaux volumes de *F. Delphes*, révise des inscriptions du trésor de Siphnos et du bâtiment situé à l'Est de la terrasse d'Attale Ier. Il publie ou complète plusieurs actes d'affranchissement des prêtrises XXVI (n° 1), XVII à XXII (n° 2), XXV ou XXVI (n° 3), et du Ier siècle *a.C.* ou *p.C.* (n° 4). — Chronologie des archontes du IVe s. n° 9.

197. *Hyampolis* : mois Pratos (*Bull.* 1988, 670) au Ve s. *a.C.*

198. *Grèce du Nord-Ouest.* N. Ceka, *Iliria* 1987, 2, 73-109 : prytanes et stratèges éponymes chez les Billiones.

199. *Nicopolis* : P. Cabanes, *Bull.* 1988, 787 : dédicaces à Hadrien et Sabine datées de 128.

200. Ch. Tzouvara-Souli, *Bull.* 1988, 788 : dédicaces à Auguste, 189-191.

201. *Bouthrintos* : L. Morricone, *Par. Pass.* 41 (1986), 161-425 : *Le iscrizioni del teatro di Butrinto*, avec présentation de G. Pugliese Carratelli, notamment sur la chronologie ; table de concordance avec les autres éditions et bibliographie.

202. *Macédoine* : Fanoula Papazoglou (n° 426), discute à l'occasion des ères employées (ex. p. 234 n. 4 : possibilité d'une ère propre à l'Orestide).

203. *Béroia* : A. B. Tataki (n° 439), 61-66 : « The Dating of the Inscriptions of Beroia » (années de règne du monarque ; allusion à des empereurs ou gouverneurs romains ; ère d'Actium ; magistrats éponymes, difficiles à dater).

204. *Amphipolis* : voir n° 468.

205. *Thrace* : Statue de Maximin et de son fils, non de Marc-Aurèle et Commode, n° 126.

206. *Iles de l'Égée : Lesbos* : R. W. Parker, *ZPE* 75 (1988), 165-178 : *A Greek Inscription from Lesbos Honoring a Julio-Claudian* (titulature impériale).

207. *Asie Mineure* : D. French, *Roman Roads and Milestones of Asia Minor*, 2 : *An Interim Catalogue of Milestones* (British Institute of Archaeology at Ankara, Monograph No. 9), Oxford, 1988 : en attendant le corpus des milliaires d'Asie Mineure que prépare l'auteur, les *indices* de cette liste provisoire permettent de retrouver les titulatures des empereurs romains d'Auguste à Anastase et les noms des principaux magistrats romains : proconsuls, légats, *praesides*, procurateurs, questeurs.

208. *Mysie* : Voir n° 276. — *Ionie* : Voir n° 277 (Milet).

209. *Carie. Tralles* et environs : J. Ebert, *Arch. Papyrusf.* 33 (1987), 37-42 : *Zum Brief des Marcus Antonius an das κοινὸν Ἀσίας*, avec fig. 2 et 3, restitue une inscription mutilée d'après *P. Lond.* 137, *verso*, qui contenait deux lettres de Marc-Antoine datées respectivement de 42/1 et 33 av. J.-C.

210. Le proconsul Taurus n° 121.

211. *Mylasa* et environs : W. Blümel (n° 14 et déjà *Bull.* 1988, 20) : stéphanèphores éponymes à Mylasa et dans la plupart des bourgades voisines. T. I, p. 34 (prosopographie externe de Mylasa) : M. Julius Apellas de Marathon est archonte des Eumolpides, non «Archon des Demos Marathon», dans *IG* II² 2959.

212. *Lydie, Phrygie : Takina* : S. Şahin - D. H. French, *Epigr. anat.* 10 (1987), 133-142 et pl. 10-13 : *Ein Dokument aus Takina*, publient un important rescrit de Caracalla sur les *stationarii* (entre juillet 212 et octobre 213), nommant Gavius Tranquillus, gouverneur de la province d'Asie, et Marcus Junius Concessus Aemilianus, consul suffect ou proconsul d'Asie.

213. G. Koch (n° 41), publie quelques reliefs inscrits datés (ère syllanienne ?).

214. Marie-Louis Cramer - J. Nollé, *Chiron* 18 (1988), 199-214 : *Lydische Steindenkmäler* (quatre stèles d'une collection privée, datées de 200/1, 188/9, 214/5 et 138/9, doivent provenir de la région de Saïttai). — Voir aussi n° 618.

215. *Pamphylie* : Cl. Brixhe - R. Hodot, *L'Asie Mineure du Nord au Sud. Inscriptions inédites* (Études d'archéologie classique, 6), Nancy, 1988, publient notamment une lettre d'Hadrien à la cité d'Aspendos (titulature mutilée, 15ème puissance tribunicienne) et deux dédicaces à Tibère. N° 39, l. 2 : [καὶ] paraît superflu ; n° 40, l. 4 : [συ]νιερέως au lieu de [πα]νιερέως ? — Voir n° 332.

216. *Lycie* : M. Wörrle, *Stadt und Fest im kaiserlichen Kleinasien, Studien zu einer agonistischen Stiftung aus Oinoanda*, Munich (*Vestigia*, Band 39) 1988, 268 pp. et 6 planches, publie une longue inscription, comprenant une lettre d'Hadrien datée d'Éphèse, 29 août 124, et permettant de dresser la liste des prêtres du *koinon* de Lycie et des gouverneurs de Lycie-Pamphylie de 114 à 139 (sur la chronologie, cf. surtout 19-43). Voir n° 242.

217. *Cilicie. Anemourion* : voir n° 948.

218. *Syrie* : J. P. Rey-Coquais, *Soc. urbaines, soc. rurales dans l'Asie Mineure et la Syrie hellén. et rom.*, éd. E. Frézouls, Strasbourg, 1987, 191-216 et 4 pl. : *Des montagnes au désert : Baetocécé*, le pagus Augustus *de Niha, la Ghouta à l'Est de Damas*, mentionne (213) une inscription trouvée dans les papiers de R. Mouterde, avec un *juridicus* daté de 164/5 : ἔτους εου' ἐπὶ δικαιοδοσίας Δημητρίου Διονυσίου τοῦ Φιλίππου (il interprète Dèmètrios fils de Dionysios, petit-fils de Philippos ; ne s'agit-il pas plutôt d'un nom double, Dèmètrios Dionysios, fils de Philippos ?). L'inscription sera publiée dans les *Praktika* du Congrès épigraphique d'Athènes, t. II ou III.

219. Ch. Ghadban, *Klèma* 10 (1985) [1988], 287-309 : *Monuments de Hammara (Béqa Sud, Liban). Nova et vetera*, publie ou complète quelques documents dont la datation fait difficulté (ère employée et lecture).

220. *Jordanie* : P. L. Gatier (n° 982), étudie notamment (p. 24) le calendrier de Philadelphie (Amman), cité de la Décapole, où quatre types d'ères sont employés : ère des Séleucides, ère de la province, ère de Philadelphie, partant peut-être d'octobre 63, ère régnale d'un empereur. Deux dédicaces de monuments publics bien datées : n° 16 (150 *p.C.*, d'après le *leg. Aug. pro pr.* et *cos. design.* L. At[tidius Cornelianus]; n° 17 (13e année de l'empereur Antonin). Une inscription tardive *(Mont-Nebo)* donne un important synchronisme, cf. *Bull.* 1978, 534.

221. *Gérasa* : J. Bowsher (n° 993), 351-395 et pl. I-XIV : *The North Decumanus and North Tetrapylon at Jerash. An Archaeological and Architectural Report, 6. Inscriptions*, 384-385 : inscription honorifique datée de 222-235 par le nom de la légion. Je rectifie et accentue le texte donné par B., d'après sa copie en majuscules : Δέκ(ιμον) Ἰούνιον Ἀραβιανὸν Σωκράτην, ἐπίτροπον Σεβαστοῦ, καὶ Πλω[τίαν] Οὐινδικιανὴν σύμβιον αὐτοῦ καὶ Δέκ (ιμον) Ἰούν(ιον) Ἡλιόδωρον υἱὸ(ν) αὐτῶν Φλ(άουιος) Μουνάτιος (ἑκατοντάρχης) λεγ(ιῶνος) Γ Κυρηναϊκῆς Σευηριανῆς [Ἀλεξανδριανῆς] τοὺς πάτρωνας, τιμῆς χάριν. I. Olavarri, *Excavaciones en el edificio publico romano junto al cardo maximus* (475-478) : titulature de Julia Domna.

222. P. L. Gatier, *Bull.* 1987, 518, publie deux dédicaces pour Septime Sévère, Caracalla, Géta et Julia Domna, dont une de la corporation des foulons, datée du 8 Gorpiaios 270 de l'ère de Gérasa (automne 207).

223. *Palmyre* : M. Gawlikowski, *Syria* 62 (1985), 251-261 : *Les princes de Palmyre*, réinterprète les documents sur la carrière d'Odainat et Hérodien à la lumière d'une inscription nouvelle, datée de [Xand]icos 563 (avril 252).

224. *Sud Hauran, Qutlein : Ann. Dep. Ant. Jord.* 30 (1986), 149-150 : publication de sept inscriptions grecques et une gréco-nabatéenne ; une seule est datée (265 *p.c.*).

225. *Égypte* : R. A. Hazzard, *Phoenix* 41 (1987), 140-158 : *The Regnal Years of Ptolemy II Philadelphos*, explique par deux changements de comput à des dates différentes (282 pour le calendrier macédonien, luni-solaire ; 267 pour le calendrier solaire égyptien) les anomalies apparentes que présentent les dates des documents de ce règne (papyri, monnaies, quelques inscriptions). Il évoque aussi les prêtres éponymes d'Alexandrie.

226. P. J. Sijpesteijn, *Nouvelle liste des gymnasiarques des métropoles de l'Égypte romaine* (Studia Amstelodamensia 28), Zutphen, 1986, donne une version revue et augmentée de sa liste de 1967, allant de 15/4 à la fin du IVe siècle *p.C.*

227. *Akôris* : E. Bernand (n° 811), donne un tableau chronologique des inscriptions de ce site (135-137) et des indications sur son calendrier (156). Intéressante série d'inscriptions officielles célébrant la plénitude du Nil, *Sèmasia*, entre le 3 et le 16 août, du IIIe et début IVe siècle, rédigées par les prêtres chargés d'organiser les fêtes du Nil.

228. *Louqsor* : J. Bingen (*Bull.* 1988, 978) discute la date de plusieurs proscynèmes, notamment le n° 8 (26 juin 87) et le n° 47 b (lire Παῦνι ῑδ).

229. *Coptos* : A. Martin (*Bull.* 1988, 976) : *I. Portes* 84 comporte une titulature martelée de Julia Mamaea, non de Julia Domna.

230. Dates consulaires au Bas-Empire n° 861. — Datation des reliefs et des inscriptions n° 129.

INSTITUTIONS (Ph. Gauthier)

231. **Assemblées et subdivisions civiques.** — M. H. Hansen, *Gr. Rom. Byz. St.* 29 (1988), 51-58 : *The Organization of the Athenian Assembly : a Reply*, réfute point par point l'argumentation de P. J. Bicknell, *Bull.* 1988, 345; il estime notamment que les «bornes» de trittyes du Vᵉ s. (remarques sur le lieu de trouvaille d'*IG* I³, 1120) n'avaient rien à voir avec la Pnyx. Selon H., les Athéniens prenaient place à la Pnyx où bon leur semblait ou comme ils le pouvaient.

232. J. Engels (nº 57), dans une étude sur les pouvoirs de l'Aréopage au IVᵉ s., s'interroge longuement sur les mobiles et l'identité des inspirateurs de la loi d'Eukratès, B. D. Meritt, *Hesperia* 21 (1952), 355 (J. Pouilloux, *Choix* 32).

233. N. F. Jones, *Public Organization in Ancient Greece, A Documentary Study (Memoirs of the Am. Philos. Soc.*, vol. 176), Philadelphie, 1987, 403 p., utilise à chaque instant les inscriptions pour offrir une méritoire synthèse sur les subdivisions civiques dans le monde grec, tribus, dèmes, phratries, chiliastues, symmories, etc. Bien qu'il ne néglige pas les questions de fond (principes d'organisation, territorial ou familial; rôle de ces groupements dans la vie politique, militaire et religieuse), l'ouvrage doit surtout être signalé ici parce qu'il constitue un répertoire systématique, région par région et cité par cité, des témoignages sur ce sujet capital, traité jadis, partiellement, par E. Szanto, *Die gr. Phylen, SB Wien* 1901, et récemment, mais d'un point de vue tout différent, par D. Roussel, *Tribu et Cité* (1976). J. a envisagé l'ensemble du monde grec et sur une longue période, de l'archaïsme à l'époque impériale (incluse), l'essentiel des documents datant de l'époque hellénistique. Le programme était vaste, la matière ardue (évoquons par exemple les problèmes d'interprétation qui divisent les spécialistes d'Argos, cf. *Bull.* 1987, 257 — ici 112-118). L'étude ayant été achevée en 1981, révisée en 1985, J. n'a pu tenir compte de travaux récents comme ceux de D. Whitehead sur les dèmes athéniens (*Bull.* 1988, 346), de M. Piérart sur Milet (*Mus. Helv.* 1983 et 1985) et les cités ioniennes, de Cl. Vial sur Délos (*Bull.* 1988, 867), etc. Cependant, quelles que soient les inévitables lacunes et la fragilité de certaines conjectures, la collecte et la mise en œuvre des documents sont dignes d'éloge et l'on dispose désormais d'un précieux instrument de travail. — Quelques notes. P. 75, une tribu Narkittis à Érétrie a été signalée (inscr. inédites) par D. Knoepfler, *Histoire et Archéologie* 94 (mai 1985), 52; sur les *Oropioi* à Érétrie, cf. *ibid.*, 54. — P. 94, J. suppose raisonnablement l'existence, à une époque ancienne, d'*hékatostues* à Mégare, d'où la diffusion du système dans les colonies mégariennes (cf. mes réserves au sujet de l'hypothèse de P. Debord, *Bull.* 1987, 230). — P. 97-102, à propos de Corinthe, J. maintient et résume l'interprétation déjà proposée dans *Trans. Am. Phil. Ass.* 110 (1980), 161-193 (pas analysée dans le *Bull.*). Le document essentiel est le décret dorien trouvé à Délos et publié par L. Robert, *Hellenica* V (1948), 5-12, qui proposait de l'attribuer à Phlious. J., au terme d'une argumentation serrée, l'a rapporté à Corinthe (hypothèse que L. Robert n'avait pas exclue, cf. *Hellenica* XI-XII [1960], 568, n. 3) et il interprète de façon séduisante, sinon toujours assurée, les abréviations figurant sur des inscriptions de Corinthe (désignant les *hémiogdoa*, non les tribus). — P. 191, à propos de Chios, voir aussi

C. Ampolo, *Bull.* 1987, 273. — P. 213 (Aigialè d'Amorgos), J. reproduit la clause d'*IG*, XII 7, 392, ἐπικεκληρῶσθαι δὲ αὐτὸν ἐπὶ τὴν τῶν συγγενῶν φυλὴν τὴν Βασικλειτῶν καλουμένην, et juge que cette formule représente «un compromis pas trop convaincant». Mais l'évolution du sens d'ἐπικληροῦν, «affecter par tirage au sort», puis (parfois) seulement «affecter» ou «inscrire», a été notée par L. Robert, *Opera Minora* I, 440 (à propos d'un décret de Temnos que J. utilise plus loin, p. 302, sans faire mention de l'explication de L. Robert); voir aussi I. Savalli, *Historia* 34 (1985), 390, avec plusieurs exemples (dont celui d'Aigialè). — Pp. 226-7 (Cnossos), J. n'a pas enregistré la tribu des Hylleis, mentionnée dans une inscription récemment publiée par O. Masson, cf. *SEG* 33 (1983), 728. — Pp. 238-9 (Kos), J. écarte à bon droit le schéma rigide (fondé sur une interprétation inacceptable de *triakas*) de R. Herzog, adopté aussi par S. M. Sherwin-White et P. Debord. — P. 301 (Kymè), ajouter la mention de la phratrie Aristarchis, H. Malay, *Epigr. Anat.* 2 (1983), 8 (décret 3), ll. 162-165. — Tribus en Macédoine n° 432.

234. Phratries à Athènes n°s 366, 367, 368.

235. A. Chaniotis, *ZPE* 71 (1988), 157-160 : *Zu den Inschriften von Amnisos*, traite *in fine* de la formule ἐπὶ τᾶς ἀρχείας (*uel* ἀρχήιας) κοσμιόντων τῶν κτλ. dans les inscr. de Cnossos, de Gortyne et de Lyttos. Comme autrefois F. Bechtel et K. Latte, il y reconnaîtrait le nom d'une tribu, *Archeia*, la 5e à Cnossos à côté des Hylleis, Pamphyloi, Aithaleis et Echenoreis. Dans le même sens, N. Jones n° 233.

236. Subdivisions civiques en Sicile n°s 853 (Naxos), 856 (Morgantina).

237. **Magistrats**. — G. Stumpf, *Tyche* 3 (1988), 223-228 : *Prozessrechtliches in der Mysterieninschrift SEG XXX 61*, corrige ou complète le texte publié par K. Clinton (cf. *Bull.* 1982, 137), en écrivant aux ll. 28-29 : φαίνειν δὲ τὸμ βολόμενο[ν Ἀθηναίων καὶ ὁ βασι]λεὺς εἰσαγέτω εἰς τὴν Ἡλιαίαν κα[τὰ τὸν νόμον· ἐαν δὲ μὴ ἐσάγηι, περὶ αὐτ]ῶ βολευέτω ἡ βολὴ ὡς ἀδικῶντος; et à la l. 37 : τὰς δὲ [δ]ίκας δ[κάζεν τὸν βασιλέα κτλ.]. Attributions et devoirs du Roi pendant la fête.

238. A. S. Henry, *ZPE* 72 (1988), 129-136 : *The One and the Many. Athenian Financial Officials in the Hellenistic Period*, reconsidère (cf. *Bull.* 1987, 250) la liste des inscriptions bien datées, de 286 au début du IIe s., et conclut à la validité de la théorie traditionnelle : le collège (οἱ ἐπὶ τῆι διοικήσει) est à l'œuvre dans les périodes d'indépendance et de démocratie, le magistrat unique entre 261 et 229. Le seul exemple *a contrario* (*Hesperia* 1983, 48-63, décret de 246/5 [Polyeuktos] avec le collège) s'expliquerait par «a brief phase of glasnost [*sic*] in the early 240 s». Mieux vaut, écrit H., «a little special pleading for one isolated anomaly than the abandoning of a pivotal chronogical criterion». — L'alternative doit-elle être posée en ces termes? Ou doit-on attendre l'apparition d'une seconde «anomalie»?

239. Magistratures annuelles ou quadriennales à Athènes (*Bull.* 1987, 242) : voir n° 374. Prytanes des naucrares n° 361; stratèges spécialisés n° 371; préposés aux revenus n° 373. Sceaux publics à Délos (l'épimélète) n° 159. Magistrats en Égypte n°s 565, 796-799.

240. J. L. O'Neil, *Anc. Soc.* 15-17 (1984-1986), 33-61 : *The Political Elites of the Achaian and Aitolian Leagues*, veut montrer le caractère limité de la démocratie dans ces deux *koina*, en relevant l'origine sociale (familles aisées) et géographique (prédominance des régions constituant le noyau ancien des confédérations) du personnel politique. En appendice, il recense les personnages

connus pour avoir exercé une fonction dans chacune des deux confédérations. Pour l'Étolie, O. a consciencieusement utilisé les *IG*, IX 1^2 (1932), mais ne paraît pas avoir poussé la recherche au delà, pas même dans le supplément procuré par G. Klaffenbach, *Sitzber. Ak. Berlin* 1936, 358-388 (deux stratèges nouveaux : Simos, fils de Nikôn, Pholas, et Lamios, fils d'Hagésandros, Proscheios); voir aussi, dans le traité d'asylie avec Milet, publié en 1937, le fils d'un Timaios, secrétaire des synèdres (*Staatsverträge* III, 564); dans une dédicace du IIe s., le stratège Philodamos, fils de Pantainétos, Phytaios (*Bull.* 1969, 316), fils du stratège de 167/6; cf. encore G. Klaffenbach, *Abhandl. Ak. Berlin* 1958, 5-6 n° 1 (Oikiadas Eupalieus) et *Bull.* 1988, 265 (nouveaux noms de secrétaires); *infra* n° 275.

241. Magistrat éponyme à Pergame n° 279.

242. M. Wörrle (n° 216) traite de manière approfondie (chap. V) des institutions civiques d'Oinoanda au Haut-Empire, notamment des magistrats dont la liste est dressée (ll. 69-72) à propos de la procession et de l'offrande des victimes. Modes de désignation : «proposition», προβολή (et ἀντιπροβολή), «le premier jour des ἀρχαιρεσίαι», précédant le vote de l'Assemblée; dispense (σχέπη) d'autres charges pendant une période déterminée (ll. 89-92). Rôle du Conseil, de son secrétaire et des cinq prytanes (magistrats, et non représentants du Conseil), des deux agoranomes et des deux gymnasiarques, etc. Rapprochements et comparaisons avec la situation connue à l'époque hellénistique sont très instructifs. Conclusion (123) : «La structure administrative des cités lyciennes, telle qu'elle se présente au Haut-Empire, paraît s'être développée pour l'essentiel à la [basse] époque hellénistique [cf. 119] et au Ier s. p.C. et son unité pourrait être mise en rapport avec l'organisation fédérale de la Lycie plutôt qu'avec l'action de nivellement et d'homogénéisation de l'administration provinciale romaine». — Cette remarquable inscription (117 longues lignes, assez bien conservées) contient naturellement des informations détaillées sur l'organisation de la panégyrie : la fondation de C. Iulius Demosthénès, notable assez bien connu par ailleurs, et sa gestion; les concours θυμελικοί (discussion sur l'usage du mot au Haut-Empire, 227-8) et les prix (tableau récapitulatif et comparatif, 234); responsables et amendes, etc. Elle jette aussi une lumière nouvelle — mais en même temps suscite des interrogations — relativement à l'organisation de la *chôra* d'Oinoanda : quatorze victimes, en effet, destinées au sacrifice lors de la panégyrie doivent être fournies par les villages, au nombre d'une trentaine, dont les noms sont en majorité indigènes.

243. Nomophylaques à Cyrène n° 821. Comptes des démiurges n° 829. *Timouchoi* n° 828.

244. **Éphébie**. — Documents éphébiques athéniens (basse époque hellénistique) nos 394, 395. Cf. aussi n° 410.

245. N. P. Papadopoulou, *Horos* 5 (1987), 79-80 et pl. 20-21, publie un nouveau catalogue militaire de Thespies (52 lignes presque complètes), qu'elle date de *ca* 245-240 (avec le nouveau formulaire, ἀπεγράψανθο... ἐμ πελτοφόρας κὴ ἱππότας). Le nombre des conscrits (136, sauf erreur) est exceptionnellement important (comparer avec le tableau de P. Roesch, *Él. béot.*, 317). Remarques sur la date de *SEG* 13,343 (vers 215-210). — Cf. n° 191.

246. Listes d'éphèbes en Macédoine (Stuberra) n° 434. Éphébarque (et *paidonomos*) à Oinoanda n° 242 (p. 116). Décret pour un responsable des *paides* à Hydai(?) n° 14.

247. **Non-citoyens, privilèges et honneurs civiques**. — Ph. Gauthier (n° 4), 23-46 : *Métèques, périèques et paroikoi : bilan et points d'interrogation*, traite du statut de ces différentes catégories de non-citoyens (périodes classique et hellénistique) en utilisant principalement les inscriptions.

248. Ed. Lévy (n° 4), 46-67 : *Métèques et droit de résidence*, estime que le statut de métèque à Athènes avait été conçu «pour des résidents permanents» et que la cité intervenait «pour autoriser ou interdire cette installation»; invoque en ce sens *IG*, I³, 108 (Meiggs-Lewis, 85) et *IG*, II², 218, ainsi que les clauses octroyant tel privilège à un ou plusieurs personnages οἰκοῦντι *uel* οἰκοῦσι Ἀθήνησι, clauses dans lesquelles il verrait non une limitation (du moment que, pour autant que), suivant l'opinion admise (qui me paraît fondée), mais «l'explicitation d'un privilège, qui était seulement suggéré lorsque l'on se contentait du simple Ἀθήνησι, à savoir le droit de s'établir à Athènes» (59). La concession de ce «droit», rarement signifiée par l'Assemblée, aurait été le plus souvent l'affaire des dèmes (rôle du *prostatès* du nouvel arrivant). — Il me semble qu'en passant de considérations sur l'étymologie de *métoikos* à l'image du métèque dans la tragédie, puis à deux inscriptions évoquant des cas exceptionnels (les assassins de Phrynichos, les réfugiés d'Abdère), L. traite de sujets distincts et perd de vue la logique des institutions. Notons aussi que l'accueil de groupes et celui d'individus (avec leur famille) seraient à distinguer. Il faudra argumenter.

249. V. N. Bardani, *Horos* 5 (1987), 75-77, publie avec une bonne photo (planche 18) une inscription du musée de Thèbes, sans n° d'inventaire ni indication de provenance, qu'elle daterait du milieu du Ier s. *a.C.* On a d'abord un préambule de 4 lignes, présenté ainsi :

[-2-3-]λίωνος ἄρχοντο[ς - - - - - ca 13 - - - - -]
[Ἀθ]ηνάδου ἀγωνοθετοῦντος [- - - - - ca 12 - - - -]
[τὸ] πρῶτον, πρόξενοι καὶ εὐεργέ[ται - - - ca 10 - - - -]
[..ν]τες ἐπὶ τὸν ἀγῶνα καὶ τὴν θ[υσίαν οἵδε·]

Suit, sur deux colonnes, le début de la liste des personnages honorés, rangés par ethnique : Ἠλεῖοι (2 noms), Σάμιοι (2 noms), Χαλκιδεῖς (2 noms), Στεφανῖται (3 noms), Ταναγραῖοι. Dans la colonne de droite sont seulement visibles une ou deux lettres des ethniques : Ἐχ[ιναῖοι?], Ὀπ[ούντιοι?], Μ[γαρεῖς?]. M. suppose qu'il s'agit des *Hérakleia* de Thèbes (d'où l. 2 [τὰ Ἡράκλεια] *uel* [τῶν Ἡρακλείων]; puis, l. 3-4, elle propose [ἐξαποσταλέν]τες. Conjectures sur les Στεφανῖται et remarques sur la prosopographie. — On rapprochera les listes gravées de Samothrace, portant l'intitulé : οἵδε πρόξενοι τῆς πόλεως ἐγένοντο θεωροὶ παραγενόμενοι, *IG*, XII 8, 164, 165, 168, 171; *Samothrace* II, 1 (1960), n° 23.

250. K. Koonce, *Am. J. Phil.* 109 (1988), 108-110 : *Ἄγαλμα and εἰκών*, attire l'attention sur le vocabulaire employé dans le décret de Kalindoia pour Apollonios, prêtre de Zeus, de Rome et d'Auguste (1 *p.C.*), *Bull.* 1987, 688; *SEG* 35, 744. Ce bienfaiteur a fait construire une statue d'Auguste (καὶ Καίσαρος ἄγαλμα κατεσκεύασεν, l. 35); mais, d'autre part, le peuple vote pour lui, pour son père et pour sa mère des statues de pierre, ἄγαλμα λίθινον, l. 44 (on attendrait ici εἰκών ou ἀνδριάς). K. estime donc nécessaire de revoir les distinctions admises depuis L. Robert (*Hellenica* XI-XII, 124; *REA* 1960, 317 sq.) et modifiées par S. R. F. Price, *Rituals and Powers, The Roman Imperial Cult in Asia Minor* (1984), 178. Disons que les explications de L. Robert paraissent toujours valables au sujet de la période hellénistique. Voir n° 118.

251. Proxénie en Chalcidique n° 455.

252. W. G. Forrest, *Horos* 5 (1987), 91-93 et pl. 22 : *A Samian Proxeny Decree*, a revu à l'Ashmolean Museum le frg. *CIG* 2256 (déjà corrigé par L. Robert, *REG* 1981, 341-2 et n. 17, d'après une photo), qu'il date de *ca* 275, en l'honneur d'un Sidonien, Μητρόδωρος ... ιγγίνου, peut-être importateur de grain.

253. L. Gasperini (n° 11), 331-332 : une inscription de Gortyne fait connaître un nouveau proxène de la cité, Νικόμαχος Κράτητος, Samien. Le formulaire et la gravure, identiques ou analogues à ceux de *I. Cret.* IV, 206 B, orientent vers la 2e moitié du IIIe s. *a.C.*

254. Y. Grandjean et Fr. Salviat, *BCH* 112 (1988), 249-278 : *Décret d'Athènes, restaurant la démocratie à Thasos en 407 av. J.-C. : IG, XII 8, 262 complété*. Voir plus loin l'analyse de J. Pouilloux n° 479. Je note seulement ici un point touchant aux institutions, car ce que j'ai moi-même écrit au sujet d'*euergétès* (titre et inscription d'une part, qualité générale d'autre part) semble avoir contribué à égarer les edd. En B, 9-13, ils lisent et restituent la clause suivante : ὃς δ' ἂν ὀλιγ[αρχίας τε λυθείσης (?) καὶ δημοκρατίας γ]ενηθείσης τριάκοντα μνᾶς φ[έρηι εἰς τὸ δημόσιον, Διονυσίοις (?) ἀνακ]ηρυχθεὶς εὐεργέτης τῆς πόλ[εως τῆς Ἀθηναίων καὶ πρόξενος ἔστω (?)] εἴως ἂν ζώηι καὶ ἀτελὴς ἔστω κα[θάπερ ? - - -]. On devrait comprendre : « quiconque, l'oligarchie ayant été abolie et la démocratie établie, apportera trente mines au Trésor public (*sc.* d'Athènes, selon les edd.), qu'ayant été proclamé, lors des Dionysies (il faudrait l'article), bienfaiteur de la cité des Athéniens, il soit aussi proxène (la construction de [καὶ πρόξενος ἔστω] après [ἀνακ]ηρυχθείς fait difficulté) sa vie durant et qu'il soit exempt (de taxes) dans les mêmes conditions que ----». Cette interprétation ne me paraît pas recevable. Au sujet du formulaire, je relève qu'on trouve toujours à Athènes la *junctura* inverse, ἀναγράψαι αὐτὸν πρόξενον καὶ εὐεργέτην, suivie de Ἀθηναίων, et non de τῆς πόλεως τῆς Ἀθηναίων (cf. A. S. Henry, *Honours and Privileges* [1983], 116-128) ; surtout, la nomination d'un proxène « à vie » est sans exemple. Dans les décrets athéniens de proxénie, au Ve siècle, ou bien on n'ajoute aucune précision, ou bien on stipule que le privilège vaut pour les descendants ou les proches ; et chacun sait que la proxénie, dès cette époque, était donnée et reçue à titre héréditaire. Les edd. supposent d'autre part que « le donateur, Thasien, versera son argent non point à la cité de Thasos, mais à Athènes » (265) — d'où les honneurs décernés dans cette dernière cité. Mais une telle hypothèse paraît peu plausible. Tout ce qui, dans cette clause, concerne Athènes (d'après les edd.) repose soit sur des restitutions (τῆς πόλ[εως τῆς Ἀθηναίων], puis [πρόξενος]), soit sur l'interprétation d'une restitution ([εἰς τὸ δημόσιον], supposé se rapporter au Trésor public d'Athènes). Or il est question auparavant de bannis (l. 5 οἵ τε φεύγοντες), de réconciliation (l. 8 [δια]λλάγειν) et, aussitôt après notre clause, des serments que prêteront tous les citoyens (ll. 13-21). Serait-il possible que les Athéniens (?) aient inséré dans ce contexte une disposition de caractère tout différent, visant à récompenser les riches Thasiens disposés à se saigner pour eux ? Pouvait-on d'ailleurs supposer qu'aussitôt après le renversement de l'oligarchie, ces Thasiens-là seraient prêts à contribuer de leurs biens en faveur d'Athènes ? Un demi-talent, comme le notent les edd., n'était pas une petite somme, mais il faut surtout se demander pourquoi les rédacteurs athéniens (?) auraient fixé un chiffre unique et uniforme, sans même prévoir « et davantage ». — On est ainsi amené à chercher dans une autre direction. Or, lorsque la démocratie venait d'être rétablie, il n'était pas rare que la cité se préoccupât de prévenir le retour de l'oligarchie (ou de la tyrannie) et de récompenser ceux qui avaient combattu (ou qui combattraient à l'avenir) les adversaires du peuple. Il suffit de renvoyer à H. Friedel, *Der Tyrannenmord* (1937), avec les exemples de Milet (Meiggs-

Lewis, *Gr. Hist. Inscr.* 43 ; cf. M. Piérart, *Ant. Class.* 1969, 365-388 : mention d'une récompense de 100 statères) et d'Athènes (les récompenses d'Harmodios et d'Aristogiton et de leurs descendants, la loi de 410 *apud* Andocide *Myst.*, 96-98 ; cf. la parodie d'Aristophane, *Oiseaux* 1072). Plus tard, au début du IIIe siècle, la loi d'Ilion, *I. Ilion* 25, prescrit notamment : « quiconque tuera le tyran ou le chef de l'oligarchie, s'il est *enarchos* (terme discuté), recevra de la cité un talent d'argent... et il sera nourri au prytanée [ἕ]ως [ἂν] ζῇ[ι] (même précision qu'à Thasos) et, lors des concours, le héraut l'appellera par son nom à la proédrie, [κηρύ]σσεσθαι ὀνομαστεί (cf. à Thasos [- - κ]ηρυχθείς) et il lui sera versé deux drachmes par jour μέχρι ἂν ζῇι, etc. ; s'il est esclave, il sera *épilimos* et aura part au régime et il recevra trente mines (même chiffre qu'à Thasos) de la part de la cité » (ll. 19-34). N'étaient-ce pas des mesures comparables qui étaient envisagées, à Thasos en 407, dans la clause en question (voir déjà, dans cette perspective, la restitution des *IG*, XII 8, [ἀλειτούργητος] εἶως ἂν ζώηι) ? On devrait alors comprendre : « quiconque » a fait ou fera telle ou telle action d'éclat contre l'oligarchie et ses partisans (un verbe est nécessaire dans la lacune de la l. 10) « recevra 30 mines » (φέρειν — φέρεσθαι dans ce sens, avec μισθόν, ἀργύριον, ἆθλα, est classique) de la cité (*sc.* Thasos) ; il sera « invité par le héraut, en tant que bienfaiteur de la cité », à la proédrie, ou au prytanée, « sa vie durant » et il jouira de telle sorte d'*atéleia* (ce dernier privilège aussi à Athènes pour les descendants des tyrannoctones). Ces dispositions, à Thasos, semblent constituer la réplique démocratique des dispositions adoptées par les oligarques vers 411 (J. Pouilloux, *Choix d'inscr. gr.* 31). Pourquoi vouloir introduire Athènes ? Les edd. ont invoqué ce que j'écrivais dans un ouvrage récent (*Bull.* 1987, 223) et cité notamment ce passage : « Dès le Ve siècle, en tout cas à partir des années 430, la qualité générale de bienfaiteur est reconnue aussi bien à des citoyens qu'à des étrangers ; mais la fonction de citoyen, définie comme la participation aux affaires communes, implique par elle-même le dévouement à la cité et rend inutile, voire incongru, l'octroi par les pairs du titre d'*euergétès* » (p. 29). Ils concluent alors : « Pour que quelqu'un soit déclaré *euergétès*, deux cités au moins doivent être concernées. Les deux cités en jeu sont ici Thasos et Athènes » (265). Un point, en effet, paraît certain : ce document concerne deux cités, comme le montrent les restes d'une double datation (B 21-23), à laquelle semble faire écho la mention répétée des Akanthiens. Mais je doute que cela importe à la compréhension du passage cité ci-dessus. Dans l'ouvrage en question, j'envisageais la pratique consistant à « inscrire comme *euergétès* » un étranger bienfaiteur, privilège très répandu, dont les cités usaient pour récompenser des services ou des mérites de toute sorte, souvent modestes. La proclamation ou l'invitation par le héraut, notamment à la proédrie, de tel personnage, « en tant que bienfaiteur de la cité », représente quelque chose de différent, de même qu'inversement, de la part d'un citoyen, la demande des plus grands honneurs « en tant que bienfaiteur du peuple ». A Athènes, les honneurs décernés aux tyrannoctones et à leurs descendants, puis les mesures prises ou envisagées après l'épisode des Quatre-Cents, montrent que la cité démocratique savait devoir proposer, dans des circonstances exceptionnelles, des récompenses également exceptionnelles. Il en allait de même ailleurs, vraisemblablement aussi à Thasos, comme le donne à penser le contre-exemple oligarchique de 411 (cf. *supra*). — Gravé « dans l'écriture ionienne courante... et non dans l'alphabet utilisé à Athènes jusqu'à l'archontat d'Euclide » (256), présentant certaines formes dialectales *(ibid.)*, ce document paraît décidément non-attique et je croirais que, sur ce point comme sur le rôle des Akanthiens (A, 5 et 11 ; peut-être B, 19-20, en

lieu et place des Athéniens), l'interprétation des edd. offrira aussi matière à discussion. — Voir n° 384.

255. W. Günther, *Chiron* 18 (1988), 389-419 (avec 7 planches) : *Milesische Bürgerrechts- und Proxenieverleihungen der hellenistischen Zeit*, publie 15 inscriptions, provenant partiellement des anciennes fouilles. Le n° 1 est un fragment de décret développé (restes de 14 lignes), déjà plusieurs fois mentionné (cf. L. Robert, *REG* 1981, 343), octroyant le droit de cité à un Mylasien qui, vers 330-320, importa du grain et le vendit sans doute à bas prix (les restitutions restent conjecturales). Les n°s 2 à 10 *(politeia)* et 11 à 15 (proxénie) enrichissent la série des listes de nouveaux citoyens et des décrets abrégés de proxénie publiés dans le *Delphinion* (1914), 39-119, qui datent de la fin du IIIe et du début du IIe siècle (G. utilise la nouvelle chronologie des stéphanéphores établie par M. Wörrle — voir n° 277). Ces nouveaux témoignages sont intéressants pour l'histoire politique comme pour l'onomastique. Notons (n° 5) la présence d'un Τρα[λλιανός], Dionysios, fils de Iatroklès (nom très fréquent en Carie, notamment à Mylasa), dans une liste incomplète (la mention du stéphanéphore a disparu), gravée en caractères de la 2e moitié du IIIe s. On admettait jusqu'ici que Tralles avait porté le nom de Séleucie de *ca* 260 à 188 sans interruption. S'il se confirmait qu'une datation après 190 est impossible pour cette liste, il faudrait conclure à une reprise momentanée de l'ancien nom de la ville, peut-être dans les années 220, lors de l'effacement de la présence séleucide en Asie Mineure occidentale. N° 7, après un Sidonien (4e exemple à Milet), figure un Ἀπολλόδωρος Μητροφάνου Μάγνης, dont G. ne dit rien. Ce personnage a même nom et même patronyme que le stéphanéphore milésien de 212/1 (*Delphinion* 46, 1 et 124, 27), honoré à Myous (P. Herrmann, *Ist. Mitt.* 15 [1965], 91) : simple homonymie (les deux noms sont courants) ou incorporation à Milet (vers 220?) d'un Magnète du Méandre, devenu plus tard stéphanéphore dans sa nouvelle patrie? N° 12, parmi les nouveaux proxènes, un Ἐκφαντίδας Ἐκφάντου Κώιος, déjà connu par un catalogue de Kos (vers 200), honoré à Milet vers 180 (discussion sur la date du stéphanéphore Pasiklès). N° 13, deux frères d'Hypaipa (voir, sur cette cité, L. Robert, *R. Num.* 1976, 25-48), honorés sous le stéphanéphore Anténor, troisième du nom (discussion et *stemma*, 407-409).

256. **Droit et société.** — St. Georgoudi (n° 5), 221-247 : *Manières d'archivage et archives de cités*, présente d'intéressantes réflexions, qui seraient à prolonger par l'étude des inscriptions, cité par cité, sur le vocabulaire et sur la nature (archives centrales uniques ou archives multiples, rôle du Métrôon à Athènes) comme sur la raison d'être et l'utilisation des archives. A propos du dépôt de documents privés dans les archives publiques (246), cf. aussi D. Clay, *Hesperia Suppl.* XIX (1982), 17-26.

257. Documents financiers n° 3; à Delphes n° 9; à Cyrène n° 829.

258. I. Calabi Limentani, *Studi in onore di Cesare Sanfilippo* VI (1985 — paru en 1988), 116-118 : *Vittime dell'oligarchia. A proposito del decreto di Teozotide*, propose de dater ce décret mutilé, publié par R. Stroud, *Bull.* 1972, 102, d'environ 410 et de le rapporter ainsi aux victimes de l'oligarchie des Quatre-Cents (et non des Trente). Arguments : allusion aux victimes non d'une guerre, mais de violences perpétrées sous l'oligarchie; mention des hellénotames (qui disparaissent après 404); pas de rapport avec le *C. Théozotidès* de Lysias (le statut des *nothoi* après 403/2 — cf. là-dessus *SEG* 33 [1983], 67).

259. E. M. Harris, *Class. Quart.* 38 (1988), 351-381 : *When is a Sale not a Sale? The Riddle of Athenian Terminology for Real Security revisited*, explique de façon

séduisante l'opposition relevée entre le vocabulaire des orateurs (ὑποκεῖσθαι, ὑποτιθέναι) et le formulaire des *horoi* (presque toujours πέπρασθαι ἐπὶ λύσει) ; contrairement à l'opinion commune, il conclut à une forme unique de « real security », signifiée au moyen de plusieurs formules, selon que s'exprimaient le débiteur ou le créancier (l'un comme l'autre pouvant être considéré comme « propriétaire » du bien constituant la sécurité) et selon le contexte (commentaire détaillé de plusieurs plaidoyers). Critique des opinions de J. V. A. Fine (*Bull.* 1952, 46) et de M. I. Finley (*Bull.* 1953, 23) ; utilisation des inscriptions récemment publiées, avec l'expression hybride ὑποκειμένης ἐπὶ λύσει (359) ; remarques sur la raison d'être du formulaire des *horoi* (377-8), sur l'évolution historique qui permit le développement, à l'époque classique, de telles procédures.

260. Actes de vente en Chalcidique n° 464. Ventes de terrains sacrés à Philippes n° 473.

261. R. Osborne, *Chiron* 18 (1988), 279-329 : *Social and Economic Implications of the Leasing of Land and Property in Classical and Hellenistic Greece,* souligne l'importance (variable selon les cités, mais souvent méconnue) de ce mode d'exploitation dans l'économie grecque. Il envisage d'abord la location des propriétés publiques ou appartenant à des associations (orgéons) : ici, à propos des trois cités passées en revue (Athènes, Thespies, Délos), les inscriptions fournissent l'essentiel de la documentation. Notons qu'en rendant ἱερόν par « temple » (284, 287), O. s'enferme dans des difficultés gratuites : en *IG,* II², 2499 (traduit 287), « les orgéons ont donné en location le sanctuaire d'Égrétès à Diognètos », avec les maisons qui s'y trouvent et les arbres, etc. ; cf. Ad. Wilhelm, *Wien. St.* 61 (1934), 50-51 (avec cet exemple). Il n'y a donc pas à s'interroger (291) sur les revenus qu'en pouvait tirer le preneur. Remarques sur l'importance des biens donnés en location, sur la condition sociale, généralement élevée, des preneurs (mais, au sujet de Délos, les chiffres et les conclusions de O. ne concordent guère avec ceux de Cl. Vial, *Délos ind.,* 329-338). Dans la 2ᵉ partie, O. traite de la location de domaines privés, à Athènes (surtout à partir des orateurs) et à Karthaia (d'après *IG,* XII 5, 544 + 1075-1076, dont l'interprétation reste conjecturale).

262. Location de terres sacrées à Athènes n° 372.

263. L'*eisphora* à Athènes n° 369. Inscr. juridique à Mantinée n° 425. Actes d'affranchissement à Delphes n° 196.

264. *Conventions,* — *Symbola* Athènes - Stymphale n° 380.

265. P. Charneux et J. Tréheux, *BCH* 112 (1988), 359-373 : *Sur le règlement frontalier entre Ambracie et Charadros,* apportent de nombreuses et judicieuses corrections à la publication des premiers edd., *Bull.* 1987, 265 et 634. Raisonnant d'après les clauses comparables dans les documents relatifs à des litiges territoriaux (ou, plus généralement, dans les traités internationaux), ils parviennent à rétablir un texte quasi complet pour les ll. 12-45 de B (conditions mises à la location de terres publiques, rôle des *symbola,* clauses pénales, nomination d'une nouvelle commission en cas de désaccord, ambassades envoyées à Élis et à Larisa pour l'érection de stèles de bronze reproduisant le texte de l'accord, serment). C'est à ce texte nouveau qu'il faudra désormais se reporter — et non à *SEG* 35, 665. — Je note ici qu'on doit écarter la restitution (d'ailleurs trop longue) envisagée *Bull.* 1987, 265 pour A, 3. P. Charneux m'a suggéré [δ]μόλογ[α ἄδο]λα. C'est en effet un qualificatif comme celui-là qu'on

attend après ὁμόλογον, de même qu'on lit ὁ[μό]λογον ἐθελούσι[ον] dans *F. Delphes* III 4, 42 (cité par C. et T., 361).

266. Traité entre la Ligue Chalcidienne et le roi illyrien Grabos n° 461.

267. **Concours.** — Classification des *paides* n° 185.

268. St. G. Miller, *Hesperia* 57 (1988), 147-163 : *The Theorodokoi of the Nemean Games*, publie avec d'excellentes photographies (pl. 45-50) la stèle découverte à Némée en 1978, dont le texte avait été reproduit et utilisé par P. J. Perlman dans une dissertation sur la *théorodokia* dans le Péloponnèse : voir l'analyse de P. Charneux, *Bull.* 1987, 603 et 605. M. présente un commentaire prosopographique (158-9, sur Aristonous, mentionné en B 24, à identifier avec le Macédonien honoré à Érétrie vers 320-310, *IG*, XII 9, 221, voir D. Knoepfler, *La Cité de Ménédème*, à paraître) et propose de situer la gravure en 324/3 (panégyrie de 323), suite au *diagramma* d'Alexandre sur la réintégration des bannis. Trois théorodoques sont communs au présent texte et à la liste argienne publiée par P. Charneux, *BCH* 1966, 156-239, datée de *ca* 330 : Dioklès à Palairos, Aischriôn à Corcyre, Daïménès à Leukas. Mais bien d'autres sont nouveaux (même dans ces trois cités, à côté du théorodoque déjà connu), ainsi à Anactorion, à Thyrreion, à Médion, à Kymè d'Éolide, à Notion, à Chios. Un tel renouvellement, en l'espace de six ou sept ans, et la gravure même de deux listes suscitent bien des questions, relatives à l'histoire politique (Cléonai et Argos) et à l'administration des panégyries (Néméennes et *Héraia*). Les brèves indications de P. Charneux là-dessus (*Bull.* 1987, 603, p. 404, et 605, p. 411), contredisant notamment M. Piérart et J.-P. Thalmann, *BCH Suppl.* VI (1980), 266-269, laissent espérer que cet important sujet sera repris. Voir n°s 347, 792.

269. G. Pugliese Carratelli, *Par. Pass.* 233 (1987). 110-123 : *Epigrafi di Cos relative al culto di Artemis in Cnido e in Bargylia*, rappelle d'abord les témoignages sur le culte d'Artémis *Hyakinthotrophos kai Epiphanès* à Cnide, puis fait connaître deux décrets trouvés à Kos, l'un dans les fouilles de l'Asklépieion au début du siècle (cf. R. Herzog, *Arch. Anz.* 1905, 11 n. 3), l'autre lors des travaux de restauration du château des Chevaliers en 1916 (cf. M. Segre dans L.R., *Hellenica* V, 108 n. 1), tous deux relatifs à la création (par Cnide) et à l'acceptation (par Kos) des panégyries pentétériques en l'honneur de la déesse, vers la fin du IIIe ou le début du IIe siècle. Le décret de Cnide (20 lignes conservées, incomplètes surtout à droite) est présenté avec les lectures de M. Segre (photo p. 115). Le peuple rappelle d'abord (ll. 1-3) sa piété ancestrale pour «le divin», ἐπειδὴ [τοῦ Κνιδίων | δ]άμου δ[ιὰ π]άντος ἀποδεικνυμένου τὰν ὑπάρ[χουσαν| αὐ]τῶι διὰ προγόνων ποτὶ τὸ θεῖον εὐσέβει[αν] (puisque le décret émane de Cnide, on restituera [τοῦ ἀμετέρου δ]άμου ou [- - - τοῦ δ]άμου), puis (ll. 4-5) son zèle περὶ [τοῦ ἐπαύξει]ν τὰν τιμὰν τᾶς Ἀρτάμιτος τᾶς Ἰακυνθ[οτρόφου] ; dans les textes analogues, il s'agit toujours «des honneurs» dévolus aux dieux et l'on restituera ici soit περὶ [τὰν ἐπαύξησι]ν τᾶν τιμᾶν κτλ., soit plutôt περὶ [τᾶς ἐπαυξήσιο]ς τᾶν τιμᾶν, car je crois voir sur la photo un Σ et non un N (cf. la formule rétablie par R. Herzog dans le décret de Kos). Les Cnidiens rappellent ensuite (ll. 6-9) qu'ils ont célébré les sacrifices, des supplications et des processions «en raison des manifestations de la déesse, à cause de quoi ils l'ont appelée *Epiphanès*», et ont décidé de créer des pentétérides en son honneur, [κα]ὶ τὰς θυσίας καὶ ἀφικετείας καὶ πομπὰς [συντετελε]κότος διὰ τὰς γεγενημένας ὑπ' αὐτᾶ[ς ἐπιφανείας] καὶ διὰ ταῦτα ποταγορεύσαντος αὐτὰν [θεὸν Ἐπιφανῆ] κτλ. (les restitutions sont assurées par la l. 9 du décret de Kos, qui reprend l'histoire dans ses considérants). On tient ainsi l'explication et la date approximative de l'adjonction de la seconde épiclèse

d'Artémis à Cnide. Il est décidé d'envoyer des ambassadeurs, afin que «participent au sacrifice et aux concours les amis et alliés du peuple», καὶ τ[οὺς ὑπάρχοντας] αὐτῷ φίλους καὶ συμμάχους μετέχειν [τᾶς θυσίας καὶ τῶν] ἀγώνων (ll. 10-12). La mention des *symmachoi* se retrouve deux fois dans le décret de Kos (34 lignes), qui est la réponse, naturellement favorable, à la demande présentée par les trois ambassadeurs cnidiens (texte et photo, 116-117). Cela étaye quelque peu une hypothèse de K. J. Rigsby, qui proposait de placer l'intervention de la déesse lors du siège de la ville par Philippe V (*Bull.* 1976, 654). Le décret de Kos est très mutilé au début et les restitutions suggérées (avec des variantes) par R. Herzog ne sont guère acceptables, notamment à la l. 8. En revanche, les ll. 9-33 sont bien conservées et, à côté du formulaire connu pour ce genre de documents, apportent des précisions intéressantes : le caractère ἰσοπύθιος des concours, le nom des ambassadeurs cnidiens. A la l. 26, après τὰς δὲ θυσίας καὶ τὸς ἀγῶνας π[οτιδ]εχόμενος, restituer sans doute οἰκείω[ς] au lieu de l'incompréhensible οἰκείων (impossible de rien lire sur la photo). A la fin (l. 34), mention des animaux, τετραπό[δων], envoyés pour les sacrifices (ce terme à Kos dans la loi *Syll.*³ 1000, 6-7, τοὶ πριάμενοι τὰν ὠνὰν τετραπό[δ]ων). Dans la seconde partie, P. C. revient sur l'inscription de Bargylia, *I. Iasos* 606 (lettre d'une cité dorienne inconnue et réponse des Bargyliètes relatives à l'acceptation de concours stéphanites) et il écarte l'hypothèse de K. J. Rigsby, *Bull.* 1976, 654, selon laquelle la cité en question eût été Cnide. Enfin, il publie un fragment copié (pas de photo) par R. Herzog à Kos en 1903 (24 lignes, mais seulement de 5 à 12 lettres conservées par ligne), qui nous donnerait le reste d'un décret de Bargylia en l'honneur d'ambassadeurs (?) venus de Kos : le profit en est maigre et les restitutions de R. Herzog seraient, ici aussi, à passer au crible. P. C. se demande si ce décret et l'épiphanie d'Artémis Kyndia (mentionnée dans un document plus tardif, *I. Iasos* 613, expliqué par L. Robert, *Él. anat.*, 459-465) ne devraient pas être rapportés aux années *ca* 200, Bargylia ayant alors souffert, comme Cnide, des entreprises de Philippe V (cf. également l'inscription de Chios mentionnant «les épiphanies des dieux au cours de la guerre» et la création des *Théophania*, *Bull.* 1980, 353 ; 1981, 364 ; 1984, 306).

270. Panégyrie et concours à Oinoanda n° 242.

271. **Documents royaux ou mentionnant des rois.** — Inscription archaïque mentionnant Psammétique (Ier ?) n°s 127 et 346.

272. Alexandre le Grand et la cité de Philippes n°s 428, 446, 471.

273. Donation de Lysimaque n° 456.

274. J. Tréheux, *REA* 89 (1987), 39-46 : *Koinon*, revient notamment sur la dédicace de Délos, *IG*, XI 4, 1097. Le monument a été financé «sur le butin de la bataille de Sellasie» ; le roi Antigone (Dôsôn), les Macédoniens et les alliés y ont contribué, explique T., à proportion des parts de butin qui leur avaient été attribuées après la victoire. Il n'y a donc rien à déduire de cette formulation quant à la dualité ou au partage des pouvoirs dans la Macédoine des Antigonides. T. explique de la même façon *IG*, XI 4, 1102, où cette fois une statue de Philippe V est consacrée à Délos par τὸ κοινὸν Μ[ακε]δόν[ων]. L'expression ne désigne pas une «confédération» des cités macédoniennes, mais purement et simplement «le peuple» ou «la nation» des Macédoniens, et n'implique nullement un partage de l'autorité entre le roi et le peuple. S'il s'agit encore du prélèvement sur un butin (ce n'est pas dit), il s'ensuivrait qu'on ne faisait pas de différence entre armée et peuple (ni par conséquent entre Assemblée de l'armée et Assemblée du peuple). — T. a raison de montrer qu'on a

surinterrogé ces textes (et d'autres, analogues) pour en tirer une doctrine (d'ailleurs variable) sur la nature de la monarchie macédonienne. Mais, comme il le pressent en conclusion, on continuera à discuter là-dessus. Car le fait même de régner sur la Macédoine créait pour les Antigonides une situation particulière, différente de celle des autres rois hellénistiques, et difficile à analyser (cf. *Bull.* 1988, 421). — Voir n° 428.

275. J. Bousquet, *REG* 101 (1988), 12-53 : *La Stèle des Kyténiens au Létôon de Xanthos*, publie et commente une longue inscription de 110 lignes, parfaitement conservée, riche en informations de toute sorte. On lit d'abord un décret de Xanthos, daté de 206/5 (la 17e année du règne de Ptolémée IV — Xanthos est encore, pour quelques années, sous la domination des Lagides), relatant la venue d'ambassadeurs de Kyténion (en Doride, au nord-ouest du Parnasse); ces derniers ont rappelé leurs malheurs passés (destruction des remparts et des maisons) et longuement invoqué, pour solliciter l'aide des Xanthiens, leurs liens de «parenté» (συγγένεια, l. 19), remontant, est-il dit, «aux dieux et aux héros», ἀπό τε τῶν θεῶν καὶ τῶν ἡρώων; suivent des précisions sur la généalogie des dieux (Apollon et Artémis) et des héros (Chrysaôr et Alétès). Les Xanthiens répondent en principe favorablement, en fait allèguent leurs difficultés de trésorerie pour n'accorder, grâce à un emprunt, que la modique somme de 500 drachmes en vue de la reconstruction des remparts de Kyténion (l. 63). Qu'elles aient été justifiées ou non, les excuses des Xanthiens (ll. 52-58) nous valent d'intéressantes informations sur les finances de la cité : endettement croissant, impossibilité d'imposer une taxe supplémentaire aux citoyens (ἐπιβάλειν τοῖς πολίταις οὐδεμίαν ἐπιβολήν) en vertu d'un règlement d'administration (οἰκονομία) établi par décret pour une durée de neuf ans, importantes contributions (εἰσφοραί) déjà versées par les plus riches citoyens. A la suite du décret, les Xanthiens ont fait graver la décision des Étoliens, autorisant les Doriens à députer «auprès des cités parentes et des rois descendants d'Héraclès, Ptolémée (IV) et Antiochos (III)»; puis la lettre des magistrats étoliens, stratège (Agélaos), hipparque (Pantaléon), secrétaire (Molossos), et des synèdres, précisant que les ambassadeurs doriens sont mandatés par les Étoliens, πρεσβεύοντες παρὰ τῶν Αἰτωλῶν (ll. 83-84); enfin la lettre des Kyténiens au Conseil et au peuple de Xanthos (ll. 89-110), qui donne quelques détails sur les circonstances de la catastrophe : «lorsque le roi Antigonos (Dôsôn) envahit la Phocide (ἐνέβαλε ἐν τὰν Φωκίδα), les remparts de toutes nos villes se trouvaient partiellement renversés sous l'effet des séismes et nos jeunes gens (τοὺς νεωτέρους, les citoyens qui forment les troupes d'active, cf. B., 51 et n. 75) étaient allés porter secours au sanctuaire d'Apollon à Delphes; parvenu alors en Doride, le roi acheva la destruction des remparts de toutes nos villes et incendia nos maisons». Le commentaire fouillé de B. éclaire heureusement bien des aspects de ce très beau document : langue et style, datation (intitulé du décret de Xanthos, responsables étoliens) et formulaire des différents actes gravés, traditions relatives aux parentés (ce sujet est spécialement développé), séismes des années 220 en Grèce. Toutefois, sur la chronologie et le déroulement des opérations auxquelles présida Antigonos Dôsôn en Grèce centrale, il me semble que les conclusions de B. éveillent le doute. Celui-ci situe l'affaire au printemps 222, dans les semaines qui précédèrent la campagne décisive contre Cléomène III (Sellasie). Au cours de l'hiver 223/2, Dôsôn, déjà gravement malade, demeura dans le Péloponnèse : après s'être rendu, à l'automne, à la *synodos* des Achaiens à Aigion (Polybe II, 54, 13), il passa l'hiver à Argos (II, 64, 1 : παραχειμάζοντος ἐν τῇ τῶν Ἀργείων πόλει). Les soldats macédoniens, eux, avaient été renvoyés dans leurs foyers (II, 54, 14), d'où ils

revinrent au début de l'été suivant (II, 65, 1). Selon B., c'est lors de ce retour (donc en l'absence du roi) que les Macédoniens auraient reçu mission de contourner le Parnasse par le nord et l'ouest, tout en laissant croire à une attaque en direction de Delphes (d'où l'expédition de secours envoyée par les Doriens), de forcer le passage en Doride et de détruire les remparts des villes, puis d'emprunter la route vers Amphissa et Kirrha et de s'embarquer là pour Aigion, afin de faire leur jonction avec les forces achaiennes et de commencer la campagne contre Cléomène. — Cette hypothèse se heurte à plusieurs objections. D'abord, d'après la lettre des Kyténiens, ce fut « le roi Antigonos » qui envahit la Phocide et ce fut encore « le roi » qui, parvenu en Doride, détruisit les remparts et les maisons « de toutes nos villes » ; je ne crois pas que ce puisse être là façon de parler (B., 46-7) pour désigner les troupes macédoniennes commandées par des officiers du roi. Qu'il s'agisse de l'engagement et de la fidélité des soldats (cf. Polybe V, 52, 9 à propos de Molôn) ou du sort des vaincus (courroux ou clémence), la présence du roi à la tête de ses troupes n'est pas, dans le monde hellénistique, un fait insignifiant (cf. *e.g.* E. Bikerman, *Inst. Sél.*, 13), qu'on aurait pu insérer dans le récit comme une clause de style (se rapportant au chef nominal). D'autre part, l'hypothèse d'une ruse de guerre, visant à attirer à Delphes les *néôtéroi* des cités doriennes (les *presbutéroi*, eux, étaient donc restés dans leurs villes), repose uniquement sur la présence de 1 000 Agrianes et de 1 000 Galates dans l'armée des coalisés en 222 (Polybe II, 65, 2) : ils « ont dû faire le même effet, écrit B., que les Barbares de 279/8 aux populations qui les voyaient passer sur la grande route » (49) ; et « c'est ainsi qu'avertis par la rumeur que les Galates revenaient » (51), les jeunes Doriens seraient partis sur une fausse piste. Mais la lettre des Kyténiens relie assez naturellement l'attaque de « la Phocide » au fait que les jeunes Doriens furent dépêchés « à Delphes » ; et ce fut un peu plus tard (παραγενόμενος δέ) que Dôsôn arriva en Doride. Enfin, si l'itinéraire suivi par les troupes de Dôsôn en 222, depuis la Macédoine jusque dans le Péloponnèse, n'est pas évoqué par les auteurs anciens, celui de 224, lui, est assez bien documenté (Polybe, Plutarque). Le passage des Thermopyles étant bloqué par les Étoliens, l'armée de Dôsôn passa par l'Eubée, puis, de Chalcis (cf. O. Picard, *Chalcis* [1979], 257, rectifiant l'opinion de J. A. O. Larsen), traversa une partie de la Béotie alliée, enfin la Mégaride, et parvint ainsi à l'Isthme. Il est probable que l'armée emprunta un itinéraire analogue pour rentrer hiverner en Macédoine en 223 et de nouveau, au printemps suivant, pour rejoindre le roi en Argolide (et non à Aigion). C'était là un trajet sûr et direct, alors que celui que reconstitue B. (croquis, 48) eût conduit les Macédoniens, qui n'avaient pour mission que de rejoindre le roi, en plein pays étolien, c'est-à-dire en pays ennemi, avec tous les risques qu'eût comportés pareille équipée à la veille d'une campagne décisive contre les forces de Cléomène (et sur quels navires les Macédoniens se seraient-ils embarqués à Kirrha ?). Il faut donc, je crois, renoncer à établir un lien entre les événements évoqués dans la lettre des Kyténiens et les préparatifs de la campagne contre Cléomène. Ce que relate notre inscription pourrait plutôt dater du début des années 220, peut-être de 228 (la mention des séismes survenus en Doride se rangerait ainsi naturellement à côté des témoignages dont nous disposons sur les cataclysmes de ces années-là, cf. B., 42-3) et viendrait alors étoffer le peu que nous savons de la campagne entreprise par Dôsôn contre les Étoliens : voir notamment M. Feyel, *Polybe* (1942), 110-116 ; Éd. Will, *Hist. pol.* I² (1979), 361-364 ; R. Étienne et D. Knoepfler, *Hyettos, BCH Suppl.* III (1976), 334-337. Le roi reconquit sans doute une partie des provinces thessaliennes perdues, s'assura la possession

d'Oponte et envahit la Phocide du nord (Élatée au moins fut alors détachée du *koinon* étolien). Sans doute, si l'expédition de secours évoquée ll. 96-97 se rapporte à la même campagne, Dôsôn menaça-t-il la Phocide tout entière ; mais, les Étoliens ayant fait bonne garde (avec les Doriens) du côté de Delphes, le roi gagna la Doride : privée de ses jeunes soldats et affaiblie par les séismes, elle fut pour lui une proie facile. Il ne s'agissait pas, notons-le, de faire sauter le verrou de Kyténion, pour dégager le passage, mais bien d'«abattre les remparts de toutes les villes» et de «brûler les maisons» (ll. 97-99), bref de ravager des cités faisant partie du *koinon* étolien. Nous ignorons quelle fut l'issue de cette campagne, qui n'est évoquée ici qu'à propos d'un point particulier (la question des remparts) [Voir à présent F. W. Walbank (et N. G. L. Hammond), *A History of Macedonia* III (1988), 339-340, qui rapporte également l'affaire au début du règne de Dôsôn]. Quelque vingt ans plus tard, au lendemain d'une paix humiliante imposée par Philippe V (en 206), les Étoliens et les Doriens rappellent les destructions causées par son prédécesseur et vont en ambassade auprès des «bons rois» : Ptolémée IV est leur parent, disent-ils, par les rois Argéades (bien différents des haïssables Antigonides), eux-mêmes descendants d'Héraclès (ll. 40-42) ; et Antiochos III, pourtant descendant officiel d'Apollon, est lui aussi associé à Héraclès par les Argéades.

276. H. Malay, *Epigr. Anat.* 10 (1987), 7-17 et pl. 4 et 5 : *Letter of Antiochos III to Zeuxis with two Covering Letters (209 B.C.)*, publie une stèle haute d'1,60 m, couronnée d'un fronton hémicirculaire, trouvée en Mysie à Pamukçu près de Balikesir (l'origine précise reste indéterminée). Y sont gravées, dans l'ordre chronologique inverse, trois lettres officielles, dont la plus intéressante (ll. 17-51) émane d'Antiochos III et est adressée à Zeuxis, son représentant en Asie Mineure cistaurique (cf. *Bull.* 1987, 294), qui la qualifie de πρόσταγμα (l. 10) ; elle est datée de «l'an 103, 23 Dystros», soit du 26 février 209 (le roi est alors en Orient, sans doute encore en Médie). Antiochos fait part à son ministre des décisions qu'il a prises au sujet d'un de ses *philoi*, Nikanor, son «grand-chambellan», τὸν ἐπὶ τοῦ κοιτ[ῶνος] (ce titre, qui se lit partiellement aussi à la l. 11-12, n'était alors attesté chez les Séleucides qu'au IIe s. à propos de Kratéros, *OGI* 256). Le roi le nomme à présent, à sa demande, «grand-prêtre de tous les sanctuaires dans la région au delà du Tauros» (le roi écrit d'Orient), ἀποδεδε[ίχα]μεν ἐν τῆι ἐ[πέ]κεινα τοῦ Ταύρου, ὥσπερ αὐτὸς ἠξίωσεν, ἀρχιερέα τῶν ἱερῶν πάντων (ll. 29-32). Plus loin, le roi lui confère une autre dignité (ll. 37-41) : ὠιόμεθα δὲ δεῖν εἶναι αὐτὸν καὶ ἐπὶ τῶν ἱερῶν καὶ τὰς προσόδους τούτων (supprimer ici la virgule dans le texte) καὶ τἆλλα διεξάγεσθαι ὑπ' αὐτοῦ καθὰ καὶ ἐπὶ τοῦ πάππου ἡμῶν ὑπὸ Δίωνος. La charge de «préposé aux sanctuaires» doit donc être assumée par Nikanor dans les mêmes conditions que sous le règne d'Antiochos II (261-246), lorsque le titulaire en était un certain Dion. Nikanor aura le privilège de l'éponymie «dans les contrats et en général dans les documents officiels pour lesquels c'est l'usage», καταχωρίζειν δὲ αὐτὸν καὶ ἐν ταῖς συγγραφαῖς καὶ ἐν τοῖς ἄλλοις χρηματισμοῖς οἷς εἴθισται (ll. 44-46). M. rapproche justement les décrets d'Amyzon et de Xanthos, datés de 202, 201 et 196, dans l'intitulé desquels on retrouve notre personnage, ἐπ' ἀρχιερέως Νικάνορος (*Amyzon* I, 14, 15 et 15 B). Nikanor demeura donc grand-prêtre pour l'Asie Mineure du culte royal d'État (celui-là même qui est connu par les trois exemplaires du *prostagma* royal de 193) pendant au moins quinze ans. A propos de ce culte d'État, pour lequel rien n'est connu avant le règne d'Antiochos III, M. écrit : «Dion ... doit avoir servi comme grand-prêtre au temps d'Antiochos II, puisqu'il a administré les temples et leurs propriétés et que même environ cinquante ans plus tard un autre roi se réfère à

lui dans une décision royale». Cette conclusion, qui serait historiquement de grand intérêt, ne me paraît pas assurée. En effet, le texte distingue nettement la charge de grand-prêtre (la seule qui entraîne le privilège de l'éponymie) de celle de «préposé aux sanctuaires»; et c'est seulement à propos de celle-ci et de la gestion des revenus rattachée à cette fonction que le roi évoque le nom de Dion, en charge sous Antiochos II. Cette référence est alors toute naturelle, puisqu'entre 246 et 214/3 les souverains légitimes d'Antioche avaient vu leur pouvoir en Asie Mineure battu en brèche ou anéanti. Peu après la campagne victorieuse contre Achaios, la charge de grand-prêtre (nouveauté?) et celle de «préposé aux sanctuaires» (rétablie) furent cumulées par Nikanor, mais peut-être dissociées ensuite (un Démétrios «préposé aux sanctuaires» est connu par un décret d'Apollonia de la Salbakè, daté du règne d'Antiochos III, L. et J. Robert, *La Carie* II, n° 166, 285-302). — Si les décisions contenues dans la lettre du roi (ll. 29-50) sont heureusement bien conservées, il n'en va pas de même des douze premières lignes (17-28), où Antiochos III rappelait les mérites de Nikanor : la pierre est à cet endroit très effacée et, si la construction d'ensemble apparaît assez nettement (M. rapproche justement *Royal Corr.* 44), bien des mots ou des tournures demeurent illisibles ou énigmatiques. Ayant pu utiliser les agrandissements photographiques envoyés par M. à M. Wörrle, je dirai seulement un mot d'un passage susceptible d'être amélioré. Après le nom à l'accusatif du personnage honoré, Νικάνορα, venaient des précisions sur son statut (sa qualité de σύντροφος semble être indiquée là, de façon inhabituelle, par un participe, ll. 21-22 - - - συντε[θρα]μμένον ἡμῖν) et sur ses mérites; puis on lit [ἠβουλό]μεθα μὲν ἀπολῦσαι - - -, auquel doit correspondre un δέ (qui manque dans la version de M.). Or, aux ll. 27-29, au lieu de οὐχ ὑ[πο]|μένοντος δια[. .⁴. .ἐ]φ' ἕτερα προσ[με]|ρισθῆναι, ἀποδεδε[ίχα]μεν κτλ., il faut lire et restituer οὐχ ὑ[πο]|μένοντος δὲ̣ α[ὐ]τ̣[ο]ῦ̣ ἐφ' ἕτερα προχ[ει]|ρισθῆναι κτλ. (le X dont il reste la partie gauche ne saurait être confondu avec un Σ incomplet et le verbe ainsi restitué est celui qu'on attend) : «nous voulions, nous, le libérer de ...; comme lui, d'autre part, n'acceptait pas d'être désigné pour d'autres charges, nous l'avons nommé grand-prêtre» etc. Cette proposition annonce en quelque sorte le ὥσπερ αὐτὸς ἠξίωσεν des ll. 30-31. Il est intéressant de voir le roi accepter de discuter les arguments et finalement agréer la demande de son «ami» (même scénario, avec l'excuse de la mauvaise santé, dans *Royal Corr.* 44). — Dans la lettre gravée au-dessus (ll. 7-16), Zeuxis envoie copie des instructions royales à un certain Philotas (l. 8, au lieu de τόδε [εὖ] ἂν εἴη, écrire τὸ δέον ἂν εἴη, comme dans la lettre de Philippe V à Olympichos, *Labraunda* III, 1, n° 7, ou dans celle des stratèges de Lampsaque aux magistrats de Thasos, *I. Lampsakos* 7); la date est : «an 103, 3 Artémisios» = 17 avril 209. La lettre royale a donc mis cinq ou six semaines pour parvenir jusqu'à Sardes (voir, au sujet de tels délais dans le royaume séleucide, les réflexions d'A. Aymard, *Ét. Hist. anc.*, 223-226), où copie en fut faite pour les fonctionnaires régionaux. Un peu plus tard (début mai 209), Philotas (gouverneur de la Mysie?) transmit la décision à ses subordonnés, en l'occurrence ici à un certain Bithys (ll. 1-6), lequel, conformément à la clause des ll. 46-50 de la lettre royale, fit graver le texte sur notre stèle, qu'il exposa dans un sanctuaire. Comme cette haute et lourde stèle n'a fait l'objet d'aucun remploi et qu'elle ne saurait avoir été transportée de loin, il faut conclure avec M. que la Mysie (ou une partie de la Mysie) redevint séleucide après la campagne d'Antiochos III contre Achaios (216-214) — alors qu'on croyait que cette région, conquise par Attale I en 218, était restée attalide jusqu'en 198 (cf. H. Schmitt, *Untersuch. Gesch. Ant.* [1964], 266-7).

277. M. Wörrle, *Chiron* 18 (1988), 421-270 (et 6 pl.) : *Inschriften von Herakleia am Latmos I : Antiochos III, Zeuxis und Herakleia*, publie 4 blocs mutilés provenant d'une ante du temple d'Athéna et retrouvés en 1974 dans les broussailles d'une petite cuvette, tout près des ruines (ces blocs avaient échappé à l'attention d'O. Rayet, lorsqu'il avait découvert là, en 1872, et fait transporter au Louvre la lettre des Scipions, R. Sherk, *Rom. Doc.* 35, gravée aussi sur un bloc d'ante). Sont inscrites ici une lettre d'Antiochos III aux Héracléotes, dont ne subsiste que la fin (17 lignes assez bien conservées, sauf au début du bloc II, mais incomplètes à gauche) puis une lettre (antérieure) de Zeuxis, son représentant en Asie Mineure cistaurique, disposée sur les blocs II, III et IV (avec des lacunes de l'un à l'autre, le bloc IV étant gravement mutilé), dont il reste une quarantaine de lignes plus ou moins complètes. Ces deux documents apportent d'intéressantes nouveautés, bien dégagées et commentées par W.. Je suivrai ici l'ordre chronologique. Une ambassade fournie (22 noms — chiffre exceptionnel — sans les patronymes) a fait connaître à Zeuxis la décision de la cité de célébrer dès maintenant, et à l'avenir régulièrement une fois par mois, des sacrifices aux dieux et aux rois, θυσίας τε συντελεσθῆναι τοῖς θεοῖς καὶ τοῖς βασιλεῦσιν καὶ τοῖς τέκνοις αὐτῶν καὶ εἰς τὸ λοιπὸν ὁμοίως γίνεσθαι κατὰ μῆνα τῆι ἕκτηι ἀπιόντος (II, 9-11). Cette décision faisait suite à un événement capital : depuis peu, Zeuxis «avait recouvré pour le compte du roi la cité qui appartenait à l'origine à ses ancêtres», ἀνακεκομισμένων ἡμῶν τῶι βασιλεῖ τὴν πόλιν ἐξ ἀρχῆς ὑπάρχουσαν τοῖς προγόνοις αὐτοῦ. Les ambassadeurs ont ensuite formulé toute une série de demandes, en mettant en avant le «dénuement» de la cité (στενοχωρία, II, 12-13 : il ne s'agit pas de «Landnot»; à propos d'inscriptions, cf. L. Robert, *Opera Minora* I, 288 n. 1 ; de bons exemples aussi chez les auteurs, Polybe I, 67, 1 ; XXXI, 31, 2 ; *I Macc.* 13, 3), «causé par les guerres et les destructions». Ils ont sollicité la reconduction des privilèges autrefois consentis «par les rois», dont l'exemption de cantonnement (ἀνεπισταθμεία) et divers avantages financiers ou fiscaux : versement par le Trésor royal d'une somme déterminée «pour l'administration de la cité ... comme auparavant», διδῶται δὲ καὶ ἐκ βασιλ[ικοῦ εἰς διοίκη]σιν (rectifier ainsi d'après les textes cités p. 460) τῆς πόλεως - - - ὡς πρότερον (III, 1-2), ce qui confirme que l'usage en la matière n'était pas spécifiquement attalide (dans ce sens M. Holleaux, *Études* II, 94-97 ; cf. W., 459-460) ; fourniture de l'ἐλαιοχρίστιον pour le gymnase, τὸ ἀποτεταγμένον τοῖς ν[έοις, ὃ] ἐπεκηρύσσετο τῆι ὠνῆι τοῦ λιμένος (III, 3-4), clause difficile que l'on pourrait peut-être traduire «qui était publiquement adjugé lors de l'achat de la taxe portuaire». A Héraclée, semble-t-il, l'adjudicataire de cette taxe (W., 461-463) était tenu de fournir une quantité déterminée d'huile pour le gymnase ; les Héracléotes souhaitent que le roi, qui encaisse désormais le revenu, réserve là-dessus de quoi fournir la même quantité d'huile que précédemment (en fait, le roi, dans sa lettre, ira au delà de la demande des Héracléotes, en décidant d'augmenter de 30 métrètes la subvention annuelle du gymnase, I, 10-11). Les ambassadeurs demandent également ἀτέλειαν συγχωρῆσαι τῶν τε ἐκ τῆς γῆς καρπῶν πάντων καὶ τοῦ ἐννομίου τῶν τε κτηνῶν καὶ τῶν σμηνῶν (III, 4-6). Les taxes prélevées «sur tous les produits du sol» ne sont malheureusement pas détaillées ; intrigue aussi la mention d'un ἐννόμιον portant sur les troupeaux et (nouveauté) sur les ruches (W., 464). L'exemption sollicitée devrait valoir, précise-t-on, pour les (seuls) citoyens, pendant tant d'années et pour tant de ζεύγη, ἐφ' ἔτη ὅσ' ἂν φαίνηται καὶ ζεύγη τοῖς πολίταις : dans son commentaire sur ζεῦγος, unité de surface, W. évoque (465 et n. 205) la possible ou probable continuité des usages liés à la fiscalité des Achéménides. Est abordée ensuite la question de l'approvisionnement en grain.

A mon avis, les trois demandes des ll. 6-9 se rapportent à ce seul objet, tout en étant bien distinctes : 1) «don de grain pour la cité»; 2) exemption des taxes pour «le (grain) importé et mis en vente dans la cité» (ce qui implique que, lors du départ de l'ambassade, la cité n'était pas maîtresse de ces taxes); 3) franchise pour «ceux qui exportent (le grain) à partir du domaine du roi à destination de la cité (οἱ ἐξάγοντες ἐκ τῆς τοῦ βασιλέως εἰς τὴν πόλιν) tant pour leurs besoins personnels que pour la vente». Toutes ces requêtes illustrent bien le «dénuement» de la cité. Les dernières demandes des Héracléotes portent sur la restitution de leur territoire (*sc.* de celui qu'ils revendiquent comme leur, cf. les querelles avec Milet et Eurômos, évoquées dans d'autres documents) et sur le rassemblement de ses habitants (W., 469-470), ἀποκατασταθῆι δὲ ὑμῖν καὶ ἡ χώρα καὶ οἱ δῆμοι καὶ οἱ οἰκηταὶ συναχθῶσιν καθότι καὶ πρότηρον ὑπῆρχον (III, 9-10). De la réponse, manifestement favorable, de Zeuxis à ces requêtes ne subsistent malheureusement que des bribes (III, 13-16 et IV) qui, mis à part l'exemption de la panégyrie, ne nous apprennent pas grand-chose. La lettre d'Antiochos III, gravée au-dessus de la précédente, lui est postérieure; le roi, en effet, confirme les concessions octroyées par Zeuxis (I, 9 τά τε ὑπὸ Ζεύξιδος συγχωρηθέντα ὑμῖν κυροῦμεν), avant de les compléter sur deux points : l'approvisionnement en huile (cf. *supra*) et la restauration de l'ὑδραγώγιον (aux frais du Trésor royal). Auparavant, le roi agréait les honneurs et les couronnes votés par les Héracléotes pour lui-même et pour les membres de sa famille : les uns s'adressaient à la reine «Laodikè et au fils Antiochos», [- - - Λαοδίκ]ην καὶ τὸν υἱὸν Ἀντί[οχον], d'autres visaient Σέλευκον καὶ Μιθριδάτην τοὺς ἄλλους ἡμῶν υἱ[ούς] (I, 1-4). «Le fils Antiochos» (cf. *e.g. Bull.* 1965, 436) n'est autre qu'Antiochos le Jeune, corégent de *ca* 209 à 193; «les autres fils» sont nécessairement le futur Séleucos IV et le futur Antiochos IV, dont nous apprenons ainsi qu'il avait porté le nom de son grand-père maternel, Mithridate II du Pont, avant d'adopter, après la mort de son frère aîné, le nom dynastique Antiochos (A. Aymard, autrefois, avait judicieusement conjecturé un changement de nom, *Ét. Hist. anc.* 252 n. 6). Discussion (W., 452-454) sur Liv. XXXIII, 19, 9, *cum exercitu filiis duobus Ardye ac Mithridate* etc. (la conclusion de M. Holleaux, *Études* III, 183-193, est confirmée, mais le texte de l'historien pourrait, selon W., être maintenu tel quel). — Les pages les plus denses du commentaire de W. (428-448) portent sur la chronologie et le contexte historique. De l'inscription elle-même il ressort que l'ambassade des Héracléotes suit de peu la mainmise de Zeuxis sur la cité et qu'elle est antérieure à 193 (mort d'Antiochos le Jeune). Or la lettre de Zeuxis est enregistrée à Héraclée ἐπὶ στεφανηφόρου θεοῦ τρίτου τοῦ μετὰ Δημήτριον Δημητρίου (II, 3), soit onze ans avant la conclusion de la convention avec Milet, *Delphinion* 150 (*Syll.*[3] 633), mentionnant à Milet le stéphanéphore Ménandros, fils de Maiôn, à Héraclée «le dieu stéphanéphore pour la 14e fois après Démétrios». Les dates proposées par A. Rehm pour cette convention, «au plus tôt 180», puis «vers 173/2», deviennent donc caduques à l'examen de la nouvelle inscription. W. est alors conduit à reconsidérer la liste des stéphanéphores de Milet, *Delphinion* 124, que Rehm attribuait à la période 232/1-184/3 (Ménandros, fils de Maiôn, étant situé quelques années plus tard). La datation de cette liste repose pour l'essentiel sur les restitutions des ll. 89-91 de la convention Milet-Magnésie du Méandre (*Delphinion* 148; *Syll.*[3] 588), sûrement située à l'automne 196. Rehm restituait là θεὸν τὸν με[τ' Ἀπολλώνιον κ]αὶ μῆνα Πυανοψιῶνα κτλ, lecture à laquelle W., après examen de l'estampage, propose de substituer θεὸν τὸν με[τὰ Μενάλκην κ]αὶ κτλ. La liste *Delph.* 124 se voit de la sorte remontée de six ans, elle s'achève en 190/189 (la valeur historique du terminus ainsi obtenu est un

argument en faveur de la rectification proposée par W., cf. 437). Quant au stéphanéphore de Milet Ménandros, fils de Maiôn, il peut être placé vers 185-182 (convention Milet-Héraclée), la lettre de Zeuxis aux Héracléotes datant de *ca* 196-193. Brièvement résumée ici, l'argumentation de W. paraît très convaincante et il faudra en étudier toutes les conséquences pour la datation des documents milésiens du dernier tiers du IIIe et du début du IIe s. (voir n° 255). W. précise d'autre part le statut politique d'Héraclée à cette période : il publie (435) un frg. de décret en l'honneur d'un Athénien, gouverneur de la cité pour le compte d'un Ptolémée (III ou IV ?), puis réexamine le frg. *SEG* II, 536, republié par M. Segre, *Tit. Calymnii* XXIII (trouvé à Bafi), mentionnant deux ἑ[πιστα]τα[ί], qui seraient des représentants de Philippe V, maître d'Héraclée en 201/200. Ainsi sont esquissées les péripéties de l'histoire politique et des rivalités des trois grandes dynasties dans cette région. — W. Ameling, *Epigr. Anal.* 10 (1987), 19-40 : *Antiochos III, Herakleia am Latmos und Rom*, propose (à partir du texte publié par S. Şahin, *Bull.* 1988, 1) une chronologie différente : la lettre de Zeuxis en 191/190, la convention Milet-Héraclée en 180/179. Fondée sur des lectures incomplètes (la version de Şahin ne faisait pas mention d'Antiochos le Jeune) ou erronées (pour *SEG* II, 536), l'argumentation d'A. ne porte pas, sauf sur un point : il faut dater la *deditio* des Héracléotes (et la lettre des Scipions) de la fin de l'été ou de l'automne 190 (entre Myonnésos et Magnésie), et non de 189 (W., 429-430) ; cf. aussi J. L. Ferrary, *Philhellénisme et impérialisme* (1988), 151-155.

278. Rois parthes n° 128.

279. **Grèce et Rome**. — K. J. Rigsby, *Trans. Am. Phil. Ass.* 118 (1988), 123-153 : *Prouincia Asia*, groupe sous ce titre six études stimulantes, faisant la part belle aux hypothèses ; je signale seulement celles qui intéressent directement l'épigraphie. *II* traite des motifs (expulsion par la cité de Pergame, désireuse de se faire bien venir des Romains, d'une association trop étroitement liée aux Attalides ?) et de la date (peu après 133) du transfert des artistes de Dionysos Kathégémôn à Élaia (*Syll.*³ 694, cf. L. Robert, *Bull.* 1987, 287). — *III* présente une hypothèse révolutionnaire à propos du fameux décret *OGI* 338, si souvent invoqué pour le testament d'Attale III et les débuts de la guerre d'Aristonikos, voir *e.g.* Éd. Will, *Hist. pol.* II², 416-425. Trouvé à Pergame, dans la ville haute (au théâtre), ce décret porte l'intitulé : Ἐφ' ἱερέως Μενεστρά[του τ]οῦ Ἀπολλοδώρου κτλ. Or l'éponyme de Pergame est habituellement le prytane. R. conclut que le décret émane d'une autre cité, plus ou moins proche de Pergame ; la stèle gravée aurait été transportée à Pergame à l'époque impériale ou plus tard. R. tire aussi argument des ll. 14-16 : le droit de cité est accordé « aux Macédoniens et aux Mysiens, ainsi qu'aux *katoikoi* inscrits sur les rôles dans le fort et dans [la *polis*] ancienne et aux Masdyéniens » etc., τοῖς ἀναφερομένοις ἐν τῶι φρουρίωι καὶ [τῆι πόλει τῆι] ἀρχαίαι. Selon R., cette formulation implique une sympolitie comparable à celle des deux Colophon (L. Robert, *Opera Minora* II, 1237 n. 6 et 1243-1245), car la cité dont émane le décret a le pouvoir de conférer la *politeia* aux habitants de « la cité ancienne ». Or une telle situation, qui n'est ni attestée ni imaginable pour Pergame, pourrait en revanche avoir été celle des Stratonicéens (du Caïque), qui sont distingués, dans les listes éphébiques de Pergame, des Στρατονικεῖς τῶν ἀπὸ Ἰνδειπεδίου (cf. L. Robert, *Villes*, chap. II). Le prytane étant éponyme à Stratonicée (= « la cité ancienne »), le décret émanerait de la Stratonicée d'Indeipedion. Si R. présente cette hypothèse-ci avec réserve, il estime du moins que la non-paternité de Pergame pour *OGI* 338 est désormais prouvée. — R. écarte chemin faisant les témoignages qui attestent un prêtre éponyme à Pergame, notamment *OGI* 267 (Eumène I), qu'avaient justement

allégué M. Fraenkel et W. Dittenberger. On y lit : διδότωσαν δὲ αὐτοῖς (*sc.* τοῖς στρατηγοῖς, cf. A. Wilhelm, *Neue Beiträge* V, 8-10) ἀεὶ οἱ ταμίαι οἱ κατιστάμενοι κατ' ἐνιαυτὸν ἐν τοῖς Εὐμενείοις πρόβατον (ll. 33-34) ; et plus loin : τὸ δὲ ἀνάλωμα τὸ εἰς τὴν στήλην καὶ τὴν ἀναγραφὴν δοῦναι τοὺς ταμίας τοὺς ἐφ' ἱερέως Ἀρκέοντος (ll. 38-39). R. croit ici à des trésoriers particuliers (distincts des trésoriers annuels de la cité), servant lors des *Euméneia* et désignés par référence au prêtre qui présidait à cette fête ; d'où sa traduction : « the treasurers appointed annually for the Eumeneia ». Mais il est manifeste (cf. A. Wilhelm, *loc. cit.*) que ἐν τοῖς Εὐμενείοις dépend de διδότωσαν et l'on doit traduire : « et que régulièrement (à l'avenir) les trésoriers en fonction leur fournissent lors des *Eumeneia* un mouton », etc. ; quant aux trésoriers de la présente année (ἐφ' ἱερέως Ἀρκέοντος), ils doivent payer les frais de la gravure. Il s'agit donc, dans les deux clauses, des trésoriers de la cité et le prêtre Arkéôn doit être l'éponyme (sans doute jugea-t-on cette précision utile parce que l'année légale se terminait et qu'il importait de désigner le collège responsable). D'autre part, les documents du gymnase, publiés à partir de 1902 dans les *Ath. Mitt.*, portent généralement un intitulé comme *(e.g.)* ἐπὶ πρυτάνεως καὶ ἱερέως Μηνοφάντου [τοῦ Μηνο]γένου (*Ath. Mitt.* 1907, 428, n° 274). À propos d'un exemple analogue, W. Kolbe relevait (p. 417) « die Datierung nach dem eponymen Beamten, dem Prytanen, der in der Regel zugleich ein Priestertum bekleidete ». Cela explique que l'éponyme puisse être désigné soit comme prytane, soit comme prêtre, soit comme l'un et l'autre à la fois (la création d'un ἀρχιερεύς — du culte des Attalides ? Cf. D. Kienast, *RE Suppl.* XII, *s.v.* Diodoros Pasparos, 226-227 — entraînera la mention de deux éponymes, phénomène différent). Instructif également le décret en l'honneur d'Agias, datant sans doute du règne d'Attale III, *Ath. Mitt.* 1908, 379-380, qui distingue, au début des considérants, les fonctions auparavant assumées avec bonheur par le personnage (πρότερον μέν) et le fait qu'« ayant été choisi comme gymnasiarque pour l'année du prêtre Métrodôros, fils d'Hérakléôn », αἱρεθεὶς δὲ καὶ γυμνασίαρχος εἰς τὸν ἐπὶ ἱερέως Μητροδώρου τοῦ Ἡρακλέωνος ἐνιαυτόν, il a assumé cette fonction avec zèle et générosité. L'opposition entre πρότερον μέν et αἱρεθεὶς δέ fait bien voir, il me semble, que Métrodôros est l'éponyme de la cité, non le prêtre (des divinités) du gymnase. Ainsi, le décret *OGI* 338, trouvé dans la ville haute, doit bien être de Pergame, comme le montrent d'autres précisions (par exemple la mention des Μυσοί et des Μασδυηνοί, qui apparaissent également dans les listes éphébiques de Pergame, ou celle des esclaves royaux). Quant aux *katoikoi* οἱ ἀναφερόμενοι ἐν τῶι φρουρίωι καὶ [τῆι πόλει τῆι] ἀρχαίαι, cités entre les Macédoniens et les Mysiens d'une part et les Masdyéniens d'autre part, ce sont des soldats cantonnés dans des *lieux* déterminés et non les ressortissants d'une autre *cité*. Si le supplément [τῆι πόλει τῆι] ἀρχαίαι est le bon, il faut traduire *polis* par « ville » et l'on verra dans « la ville ancienne » l'acropole de Pergame (ainsi M. Launey, *Armées* II, 666 ; R. Martin, *Urbanisme*, 140). Le sens serait peu différent si l'on complétait [τῆι ἄκραι τῆι] ἀρχαίαι (l'ἄκρα de Pergame est mentionnée dans *Syll.*[3] 982 et la *junctura* φρούριον καὶ ἄκρα apparaît dans d'autres documents, comme *Staatsverträge* III, 545, Kos). De quelque façon que soit résolu ce problème de topographie, il est clair qu'il est toujours question, dans notre décret, de « la ville et du territoire » (ll. 13-14, 19-20, 28), donc d'*une* cité, sans qu'il y ait de référence à une autre qui lui eût été liée par sympolitie. Enfin, le décret étant adopté en 133, assez peu de temps après la mort d'Attale III (et non vers 130, R.), il n'y a pas à s'interroger sur les « réticences », inexplicables à l'endroit de Pergame mais évidentes s'il s'agissait de Stratonicée, qu'eussent marquées les rédacteurs à propos de la position adoptée vis-à-vis de Rome. En

réalité, Aristonikos-Eumène III est alors au début de son aventure politique, il attire à lui nombre de Gréco-Macédoniens attachés à la dynastie attalide, d'où les privilèges concédés par les Pergaméniens et les châtiments prévus contre «tous ceux et toutes celles qui ont quitté au moment de la mort du roi ou qui viendraient à quitter (ἢ ἐγλίπωσιν, l. 28) la ville et le territoire». Tout paraît cohérent dans l'interprétation traditionnelle. — En *V*, R. traite d'*OGI* 437 : il séparerait (remarques sur la forme des lettres et le style de la gravure) II Ba (lettre de Q. Mucius Scaevola, sans doute adressée aux cités de la province et répondant au vote d'honneurs, à savoir la création des Σωτήρια καὶ Μουκίεια attestés d'autre part) et II Bb-III C (l'affaire de Sardes-Éphèse, avec la médiation de Pergame). Une fois disparu le lien avec Mucius Scaevola, la date de la convention redevient flottante, quelque part après 129. Hypothèses sur le destin des *Mucieia*. — Enfin *(VI)*, R. propose d'attribuer la lettre royale adressée à Nysa, *Royal Corr.* 64, à Mithridate VI (entre 88 et 85); mais la difficulté évoquée par R. lui-même (l'inclusion de cette lettre dans un dossier soumis aux Romains à la fin du Ier s. *a.C.*) me paraît grave (l'intervention de Mithridate, dans un tel contexte, aurait-elle pu être invoquée au même titre que celles des rois légitimes des grandes monarchies hellénistiques?).

MOTS NOUVEAUX ET MOTS RARES (L. Dubois)
(Les mots nouveaux sont signalés par l'exposant (m))

280. ἀγαλματοθήκη (m), «niche à statues» à Cyzique, n° 84, 242, Ier s. a.C.

281. ἀδιεγγύ[ητος], «qui ne fournit pas de garant», à Mylasa, *I. Mylasa*, 830, l. 2; ne faudrait-il pas plutôt restituer ἀδιέγγυ[ος] qui est attesté dans un papyrus du IIIe a.C., *P. Rev. Laws* 17,3?

282. ἀκλήρημα, «malheur» à Xanthos, n° 275, 15, l. 44 et 61, IIIe a.C.

283. ἀμφαρμός (m), «(pierre) avec joints sur les deux côtés» à Didymes, n° 84, 243.

284. ἀξιάζω (m) = ἀξιόω : terme d'un décret de Doride découvert à Xanthos, n° 275, 16, l. 99, IIIe a.C.

285. ἄπαργμα : variante rare de ἀπαρχή à Histria, *Bull.* 1984, n° 269, VIe a.C.

286. ἀφικετεία (m), «supplication» dans un décret des Cnidiens découvert à Cos, n° 269, 114, l. 6, ca 200 a.C.; on comparera ἀφικετεύω dans la loi sacrée de Cyrène *SEG* 9, n° 72, l. 132, 138.

287. βῆμα, «ex-voto en forme d'empreinte de pied» à Délos, n° 84, 245.

288. διάφασις, «vide de l'entrecolonnement», à Iasos, n° 84, 245.

289. δικαιοφροσύνη (m), «sens de la justice» dans une dédicace de Phrygie, *Ep. Anat.* 11 (1988) 26, impér. : l'adjectif δικαιόφρων figure dans le *Suppl.* du *LSJ*.

290. δοχεῖον, «réservoir d'eau» à Rhodes et à Argos, n° 84, 246.

291. δρακτός, «à puiser avec la main» (à propos de l'huile fournie au gymnase), puis «mesure d'environ un décilitre d'huile» : voir l'étude de F. Papazoglou, *Studii Clasice* 24 (1986) 85-88; cf. *Chiron* 18 (1988), 234.

292. δύτᾱ, «réservoir d'eau à Épidaure», n° 84, 246, IVe s. a.C.

293. ἐγκάλυμμα (m), «étui destiné à envelopper des boucles d'oreilles consacrées» à Didymes, IIe s. a.C., n° 181, 222.

294. εἰσώστη, «niche» à Aphrodisias de Carie, nº 84, 246.

295. ἐκφαντεύω(m), «révéler», dans une confession de la Katakékauménè, *Gr. Rom. Byz. St.* 28 (1987) 461, l. 18. IIe/IIIe p.C.

296. ἐξάρεον(n), «cour centrale d'un cryptoportique entourant un temple du culte impérial en Orient», nº 84, 247.

297. ἐξώλεος(m) = ἐξώλης à Mylasa, *I. Mylasa*, 476, l. 7, impér.

298. ἐπίστασις. L. Robert, *Hellenica* XI-XII, 544-546, avait dégagé dans une inscription de Milet, pour le terme ἐπίστασις, la valeur nouvelle (inconnue du *LSJ*) «apparition» (divine, héroïque). Plus tard G. Dunst a soutenu ce sens dans la dédicace archaïque de Samos, Meiggs-Lewis 16 ; voir *Bull.* 1976, 531 et 1983, 70 (étude de B. Bravo). Récemment un autre exemple a été proposé, à la fin d'une dédicace pamphylienne de Pergé, *SEG* XXX, 1517, ἀνέθεκε ἐπιστάσι, «a dédié, à la suite d'une apparition». Approbation de R. Merkelbach et S. Şahin dans une réédition (nº 16), 98-99. Cette interprétation avec le mot en fin de dédicace (type κατ' ὄναρ, etc.) paraît bien préférable à celle qui verrait à Pergé un accusatif ἐπίστασι(ν) *(sic)* désignant une partie (?) du monument, selon Cl. Brixhe (nº 215), 232-234 (O. Masson).

299. ἐπιτελωνέω(n) = τελωνέω, à Mylasa, *I. Mylasa*, 601, l. 8, Ier a.C.

300. θειλόπεδον (θιλοπε[), «endroit où sèche le raisin» à Mylasa, *I. Mylasa*, 843, l. 6 : il faut donc conserver la leçon des mss en *Odyssée* 7, 123, et rejeter avec Privitera la correction θ' εἰλόπεδον qu'admet Chantraine, *DELG*, s.v. εἰλόπεδον. L'inscription, encore une fois, vient démontrer que le lemme d'Hésychius est très fiable : θειλόπεδα· ὁ τόπος ἐν ᾧ ξηραίνεται ἡ σταφυλή ...

301. καλάσειρις : nouvelle attestation en pays grec, à Didymes, IIe s. a.C., nº 181, 224, de ce nom de vêtement d'apparat oriental dont on connaissait déjà un autre exemple épigraphique à Andanie, Sokolowski, *LSCG*, nº 65, l. 16-22.

302. κατάκλυστον, «pavement lavable» à Délos, nº 84, 249.

303. κατάρασις(m), «damage» à Delphes, IIIe a.C. : J. Bousquet (nº 9), 194.

304. καταχύσιος(n), àMylasa, *I. Mylasa*, 308, l. 4 : sens obscur.

305. κέραμος(n) au neutre, à Tarente, nº 846, l. 9, VIe a.C.

306. κορτίνα = lat. *cortina* en Syrie, nº 84, 251.

307. κόχλος ναυτικός, «chiens courants» (terme de mosaïque), nº 84, 251.

308. κορυφαῖον «arbalétrier» (terme de charpente), nº 84, 251.

309. κρούω «assembler par des chevilles», nº 84, 251.

310. λεφής/δεφής(n) «souple»(?), à Didymes, IIe s. a.C., nº 181, 222 et 237.

311. λιθοπρίστης «scieur de marbre» à Stratonicée de Carie, *Ep. Anat.* 12 (1988) 118, nº 70.

312. πανώλεος(n) = πανώλης à Mylasa, *I. Mylasa*, 476, l. 8, impér.

313. παρελκύω(n) «faire traîner en longueur» dans des confessions de Méonie, *Ep. Anat.* 6 (1985) 60, nº 1, l. 8 et 61, n. 1, ainsi que *Ep. Anat.* 12 (1988) 150, nº 3, l. 4, IIe/IIIe p.C.

314. περιτειχόω(n) = περιτειχίζω à Stratonicée de Carie, *Ep. Anat.* 12 (1988) 109, nº 43, impér.

315. προσαπολογίζομαι «exposer en plus» à Xanthos, nº 275, 14, l. 22, IIIe a.C. : nouvel exemple, plus ancien que celui d'Égypte enregistré dans le *Suppl.* du *LSJ*.

316. σελ(ά)γινος(m) «brillant» : épithète du tissu d'un revêtement consacré, à Didymes, IIe s. a.C., nº 181, 225.

317. σκέπη, pour traduire *vacatio*, «dispense» (de charges) à Oinoanda, nº 216, 93-96.

318. σμενία(m) = att. σμινύη «pioche»(?), à Tarente, nº 846, l. 13, VIe a.C.

319. σπα<ν>δίκινος(m) «(cordon consacré) rouge ardent», à Didymes, IIe s. a.C. nº 181, 228 ; cf. σπάδιξ = φοῖνιξ.

320. συμμέτοχος avec le sens probable d'«épouse» à Stratonicée de Carie, *Ep. Anat.* 12 (1988) 111, nº 47.

321. συνέδριον «base collective pour statues», à Cyzique, Ier av., nº 84, 257.

322. σφήκιον(m) «chevron» à Kerkinitis, nº 478, Ve a.C.

323. τερμαστής(m) «commissaire au bornage» en Épire, *BCH* 1985, 505, B, l. 35 : variante de τερμαστήρ attesté à Épidaure *IG* IV I², 71, l. 85.

324. τέταρτον «poids d'un quart de statère d'étalon d'or attico-alexandrin» à Didymes, IIe s. a.C., nº 181, 223.

325. τιμαχεῖον «édifice public» à Cyrène nº 828.

326. ὑπόκλειδον(m) «fermoir» de ceinture»(?) à Didymes, nº 181, 229, IIe a.C.

327. ὑψόω «exalter la louange d'un dieu» dans une confession de la Katakékauménè, *Gr. Rom. Byz. St.* 28 (1987) 461, l. 19, IIe/IIIe p.C. ; ce verbe pourrait être un emprunt à la langue biblique et équivaloir à ὑμνόω.

328. χλάνδιον «petit manteau» à Didymes, nº 181, 229, IIe a.C. : forme ionienne déjà attestée à Téos et Samos.

329. χολιάζω(m) = χολόω «mettre en colère» dans une confession de la Katakékauménè, *Ep. Anat.* 12 (1988) 149, nº 1, l. 4, IIe p.C.

330. ψευδοδιάτοιχος(m) «faux parpaing» à Didymes, nº 84, 261.

ONOMASTIQUE (O. Masson et L. Dubois)

331. H. Solin, O. Salomies, *Repertorium nominum gentilium et cognominum Latinorum* (*Alpha-Omega*, Reihe A, LXXX), Olms-Weidmann, Hildesheim, etc., 1988, x-474 p. De nouveau, H. Solin, assisté par O. Salomies, donne un ouvrage de grande consultation, qui sera utile non seulement aux latinistes mais aussi aux épigraphistes grecs rencontrant des noms latins transcrits. La Ire partie (3-215, avec index inverse) est un recueil alphabétique des *gentilicia*. Cette liste est tirée du travail classique de W. Schulze, *Zur Geschichte latein. Eigennamen* (1904), mais avec des suppléments et des corrections ; une réimpression augmentée de ce volume est d'ailleurs annoncée p. VII. La 2e partie (287-425 et index inverse) a été compilée à partir d'un autre classique, les *Latin Cognomina* d'I. Kajanto, aussi avec des compléments. Ces listes d'accès aisé seront de la plus grande commodité. Exemple d'une première consultation : un hapax probable à Dyrrhachion, Βενεβερτις (épitaphe) est éclairé par un autre hapax en Campanie, le gentilice *Beneverlius*.

332. Cl. Brixhe, R. Hodot (nº 215) : on examinera seulement ici quelques problèmes d'onomastique posés par des inscriptions dialectales de Pamphylie, dont B. publie le second supplément, avec sa précision habituelle ; noter seulement qu'au nº 201 les ll. 3-4 ont sauté à l'impression, ajouter Μιναδώρα /

Μάνιτος. L'intérêt de ces modestes épitaphes est de fournir assez souvent des formes dialectales nouvelles et des noms plus ou moins inédits. Dans le second cas, on rencontre souvent un problème de méthode. Doit-on accepter aisément de nouveaux noms inexplicables par le grec et qui seront réputés «indigènes»? Ou bien faut-il lutter par tous les moyens pour les rattacher au répertoire grec? On sait que la première tendance fut développée jusqu'au laxisme par J. Sundwall et que L. Robert en montra les abus, en retrouvant dans ses *Noms indigènes* de nombreux noms qui en Asie Mineure sont effectivement grecs (parfois latins). Sans énumérer tous les exemples, on constate qu'il y a dans ces documents pamphyliens beaucoup de noms grecs, malgré leur apparence parfois déconcertante, ainsi n° 195, etc., Πελόνιος, avatar local d'Απολλώνιος. Au n° 212, ΖωϜαλίμα se laisse analyser comme ΖωϜ-αλ-ιμ-ος/α, du groupe ΖωϜο-/Ζω-; au n° 225, Pergé, Κλεμύτας est un composé grec connu ailleurs, avec Κλε- de Κλεο- (ou valant Κλε̄-). D'un autre côté, bon nombre d'anthroponymes sont clairement indigènes, comme au n° 199 ΚεδαιϜις Μανιτυς, deux noms anatoliens (le second génitif local de Μανης). Au n° 206 Αυρμαπιας est un composé anatolien en -πιας de type connu (louvite *-piya*, etc.) et B. le commente en ce sens. Ajoutons, bien que le lambda soit clair, une ressemblance notable avec l'«isaurien» Δορμαπεας relevé chez Zgusta, *Kl. PN.* § 300-2. D'autres cas sont plus complexes. N° 201 Ωρωφατερας, on le savait déjà, est une variante de -φατιρας valant -φατίδας avec le rhotacisme pamphylien; toutefois l'explication du radical par grec ὀροφή, etc., suggérée par Heubeck, ne me semble qu'une hypothèse. Certaines exégèses paraissent bien acrobatiques, ainsi pour n° 202 Ξουσαρις où «malgré son aspect insolite» B. évoquerait le radical grec de ξυσ-τός «poli». Également en 219 et 222 le nom écrit ΕχϜασιων ou Εχφασιων (dans le second graphie rare φ pour Ϝ). B., au n° 91 de son recueil, songeait à un radical non grec. Ici, il admettrait une hypothèse de G. Neumann : à partir du composé 'Εχε-ϜάναξΞ, on poserait un thème de diminutif 'Εχε-Ϝ-, en postulant ensuite une syncope 'ΕχϜ-; tout cela est compliqué. J'hésite aussi beaucoup devant les interprétations tentées pour 223, Ρωσας, et 225, génitif ΛϜαραμυ. Au n° 208, Δαχις est-il vraiment venu de Libye? Pour un radical aussi court on pourrait admettre une rencontre de hasard. — Voir n° 298.

333. P. M. Fraser, *Archaeology in the Dodecanese*, The National Museum of Denmark, s.d. (1988?), 210-212 : *Telian and other Names*. Remarques sur des noms doriens, à Télos et à Rhodes, comme 'Αριστανδρίδας, Κλειταίνετος, Χαρσίφιλος.

334. M. Gigante, *Par. Pass.* 1987, 460-461 : *Riflessi epigrafici su Leonida di Taranto*. Parce qu'il constate que des noms identiques se retrouvent aussi bien chez le poète de Tarente que dans les inscriptions du théâtre de Bouthrotos d'Épire (*Par. Pass.* 1986, 161-425), G. en déduit que les personnages du texte littéraire pourraient être des habitants de la grande cité épirote. Cette méthode ne peut s'appliquer que dans le cas de noms rares ou typiquement épichoriques, mais est-ce vraiment le cas de Σάτυρος, 'Αριστοκλῆς, Γόργος et même de Βοΐσκος dont on a plusieurs attestations dans les seules îles de l'Égée? De telles tentatives sont spécieuses.

335. Chr. Habicht (n° 64), élimine à propos du Sardien Iollas une lecture erronée «'Ιολλάσιος» qui a été supposée pour un monétaire de Sardes (Pape-Benseler d'après Mionnet) et dans un papyrus d'Herculanum. Sur 'Ιόλλας voir aussi L. Robert, *Hellenica* XI-XII, 235; O. Masson, *Hommages Cl. Préaux*, 1975, 710 sq. C'est une variante du plus ancien (Ϝ)ιόλα(Ϝ)ος, 'Ιόλαος (et non le contraire comme le suppose H., 216).

336. C. P. Jones, *JHS* 108 (1988), 193-194 : *A Monument from Sinope*. Épitaphe d'époque classique pour un Δελφίνιος / Ὀργιαλέος (j'accentue ainsi). J. reconnaît bien le premier nom comme évoquant le culte d'Apollon Delphinios ; culte et nom sont notamment attestés à Milet, la métropole de Sinope. Le patronyme est nouveau et plus difficile. J. a bien vu que c'est le génitif ionien en -έος (accentuer ainsi) d'un nom Ὀργιαλεύς. Écartant un nom indigène, il évoque justement les ὄργια ou actions sacrées. On peut préciser la morphologie : analyser en Ὀργι-αλ-εύς, avec double suffixe. Un bon parallèle avec le nom rare d'un Chalcidien honoré à Délos, Πυρρ-αλ-εύς (Bechtel *HPN* 393). La dérivation en -εύς s'ajoute au suffixe -αλ- dont j'ai étudié le mécanisme, notamment *BCH* 1985, 197-8, avec Πρατ-άλ-ιος, Πρατ-αλ-ίδας, Πυρρ-αλ-ίων, Μικκ-άλ(λ)-ης, etc. — Onomastique milésienne n° 591.

337. O. Masson, *Mus. Helv.* 45 (1988), 6-12 : *Les noms théophores de Bendis en Grèce et en Thrace*. Catalogue critique et détaillé des noms composés ou simples qui se rattachent à la déesse d'origine thrace Bendis et à son culte, connu chez les Grecs depuis le VIe s. Le nom simple Βενδις est lui-même assez répandu pour des femmes ; composés rares comme Ζηνί-βενδις à Érétrie, *Bull.* 1979, 349.

338. *Horos*, 5 (1987), 95-99 : *Sur les noms Kleitor, Kleitorios, Kleitoria, etc.* Ils sont tirés du nom de la cité arcadienne de Cleitor. Le féminin rare Κλειτορία chez Plutarque (*Cimon* 16.1) ; dans *IG* II², 3163, masculin probable Κλειτόριος, graphie récente pour -όριος. — Le nom Moschis à Athènes n° 398.

339. *REG* 101 (1988), 170-172 : *La dédicace argienne de Wriknidas*. Le nom d'un dédicant argien du VIe s., *Bull.* 1988, 588, est expliqué comme dérivé en -ίδας de *Ϝρίκνος sur l'adjectif ῥικνός « resserré », etc. ; au début les lettres ΠΑ sont l'abréviation d'une subdivision civique quelconque. Écarter l'hypothèse fantaisiste d'O. Hansen, *Journ. Indo-Eur.-Studies* 15 (1987), 390 avec un pseudo-composé « haϜρι-κνίδας ».

340. *Ἥδιστον λογόδειπνον, Logopédies, Mélanges ... offerts à J. Taillardat*, Paris, 1988 : *Noms grecs du type* Ἀρκολέων *« ours-lion »*. Étude d'un petit groupe de composés qui réunissent, suivant le procédé grammatical appelé *dvandva*, deux noms d'animaux : Ἀρκο-λέων, ours et lion, Ἀρκό-λυκος, ours et loup. On souhaitait aux porteurs de ces noms de posséder ensemble les vertus guerrières de ces animaux et de les égaler. En complément, retour sur les noms en -ερμος, *Bull.* 1987, 373 ; en 175, la note 24 a sauté et la référence doit être : *Sodalitas, Scritti ... A. Guarino*, Naples, 1984, V, p. 2567.

341. *L'Illyrie méridionale et l'Épire dans l'antiquité ... (Bull.* 1988, 781) 115-117 : *Quelques noms illyriens*. Remarques sur des anthroponymes que nous avons le droit aujourd'hui de regarder comme authentiquement illyriens, tels *Epikados, Monounios, Platôr*, etc., en face de noms qui sont en réalité grecs, comme Βοικήν (Β- = Ϝ-), Δαλκίδας (dérivé de Δαί-αλκος), etc. Les théonymes probables *Rhedon* et *Medaurus*.

342. *Comptes et inventaires* (n° 3), 71-80 : *Les anthroponymes grecs à Délos*. Des noms étaient cités par les grammairiens comme typiques à Délos, ainsi Ἄμνος et Ἀρτυσίλεως (aussi inscriptions). Bien d'autres sont fournis par le riche répertoire épigraphique de l'île ; ici essai de classement, noms en -θάλης, etc., mention de formes difficiles, petit inventaire de noms de femmes, liste de noms « cycladiques » comme Ἀθήνακος, Ἕρμακος, etc.

343. *Eothen, Studi di storia e di filologia anatolica dedicati a G. Pugliese Carratelli*, Florence, 1988, 155-157 : *Noms cariens à Iasos*. Brèves considérations sur des formes vraiment cariennes dans cette ville, comme Βρυαξις, Εκαμυης,

Ὑλιατος, Παχτυης. En revanche le nom Οὐλιάδης est à regarder comme grec (théophore d'Apollon Oulios).

344. *Quaderni Arch. Libia* 12, 1987 (n° 822), 246-248 : *Remarques d'onomastique cyrénéenne, quelques noms masculins en -is.* Étude publiée avec retard et bien des fautes d'impression, sur les masculins grecs en -ις, génitif -ιος, parfois méconnus, comme Ἄριστις, Κάρνις, Λῦσις, etc. Détails sur Ἴασις et Στᾶσις. Il existe aussi des noms «libyques» déclinés de la même manière, Δαχις, Ταβαλβις, etc.

345. Onomastique à Cyrène : voir aussi n°s 823, 824, 828, 839.

346. *Epigr. Anal.* 11 (1988), 171-180 (n° 127). Pour le nom du dédicant Πηδῶν, O. M. est d'accord avec le premier éditeur Ç. Şahin : hapax, participe de πηδάω «bondir», probablement à l'abordage. Pour le patronyme, autre hapax gén. Ἀμφίννεω il retrouve plutôt un diminutif de composé Ἀμφίννης (suffixe -ίννας/-ίννης).

347. S. G. Miller (n° 268). D'une manière inattendue la liste précise les noms de plusieurs rois de Chypre (n° 792). Pour d'autres régions il y a des noms intéressants ou difficiles, méritant un commentaire. Curieusement M. n'a eu en vue que la prosopographie et parle de noms «nouveaux dans la prosopographie grecque». Il faut, bien sûr, distinguer les *noms* qui peuvent sembler nouveaux dans l'onomastique et les *personnages* autrement inconnus dans la prosopographie. Un élément donné peut évidemment être nouveau dans les deux domaines, comme p. ex. l. 33 un Δρωξίας au nom bizarre. L. 43, Βραχύμηλος paraît nouveau et doit être un composé «irrationnel» réunissant le thème de Βραχύς (sobriquet) et le second élément de composé -μηλος. L. 40, un Ἐφέσιος porte un nom - ethnique qui est clair. L. 45, un Φρικίνας. Il n'y a pas lieu, avec M., de supposer un «misspelling of Phrinikas» (*sic*?), c'est simplement un dérivé du groupe de Φρῖκος, Φρικίας, etc., Bechtel *HPN* 493. Colonne B, l. 28 et 31, le patronyme est Θευμήδης, avec génitif secondaire du type Σωκράτου, non pas «Theumedos». L. 40-41, Μεννέας Καρφίνα, personnage connu; le patronyme rare est tiré de κάρφος «paille», Bechtel *o.c.* 593. Le seul nom mal gravé doit être l. 47-48 «Κυμμνος», peut-être bien avec D. Lewis une erreur pour Σκύμνος.

348. F. Papazoglou (n° 434) donne une réédition commentée de 12 stèles éphébiques de Stuberra (à l'extrême nord-ouest de la Macédoine, chez les Derriopes), jadis publiées par Vulić, *Bull.* 1939, 161 *bis*; 1950, 135, etc., ou par Mme Vučkovic-Todorovic. Ce corpusculum, avec lectures révisées, sera indispensable (il ne manque qu'un index). Datées du Ier et du IIe s. *p.C.*, ces longues listes d'éphèbes (au total 284 personnes) fournissent un riche matériel onomastique, sur lequel L. Robert avait déjà attiré l'attention. En 250-252, P. réunit d'utiles remarques sur ce répertoire. Il y a des noms macédoniens classiques, tels Ἀρρίδαιος, Κόρραγος, etc. L. Robert s'était occupé spécialement, *Gnomon* 1963, 70-75, du rare Εὔλαιος ou Εὐλαῖος, ici n° 5, l. 40, n° 6, l. 52; P. a oublié d'insister sur ce nom (pour Ὑλαῖος, différent, n° 5, l. 58, voir L. Robert, *loc. cit.* 73, n. 1). Au n° 8, l. 72 et 77, P. retrouve la forme macédonienne Βῖλιστος avec *bêta* (Vulić lisait *phi*), voir à ce propos *Bull.* 1987, 364. En 1, l. 29, on accentuera Ἄλεξις, en 10, l. 20, etc., Λῦσις. Normalement pour l'époque on trouve divers diminutifs en -ᾶς, comme Ἀντᾶς, Ἐπαφρᾶς; noter Ἐπιγᾶς en 3, l. 20, à côté d'Ἐπιγένης; en 3, l. 23, un «Πάρας» Δημᾶ est plutôt Παρᾶς (du fréquent Παράμονος). Dans cette région voisine de l'Illyrie on ne s'étonne pas de rencontrer le nom purement illyrien Επικαδος. Dans Βρεῦκος, l. l. 19, P. voit un nom de même origine; de fait, il se trouve déjà à Dyrrhachion, où on le qualifie ordinairement d'«illyrien» à

cause de la peuplade des Βρεῦκοι (en Pannonie). Cependant on a aussi en Grèce Βρεῦκος «sauterelle», *Bull.* 1988, 519, et des «collisions» onomastiques ont pu se produire. En 252, P. donne comme proprement «péonien», donc «indigène», le nom Δρωπίων, parce que connu pour un roi Péonien ; mais je suis persuadé que c'est un nom aussi grec que Δρωπίδης, etc., voir *Bull.* 1958, 527. Dans la même liste il y a des chances pour que Πόσις soit un nom grec (Bechtel, *HPN* 381), de même que Σίτας, qui peut être un Σιτᾶς (cf. *ibid.* 401). Les remarques sur les noms latins, 252-256, sont très intéressantes.

349. Onomastique macédonienne : voir aussi nos 430, 437, 444, 450, 454, 465.

350. G. Pugliese Carratelli, *Par. Pass.* 1987, 199, revient sur un graffite crétois publié sommairement par L. Godart, *Festschrift E. Risch*, Berlin - New York, 1986, 726, comme ΟΝΥΜΑΧΟΣ. Il faut évidemment éditer Ὀνύμα[ρ]/χος, nom crétois connu.

351. Le même, *Par. Pass.* 1986, 142-145, a publié la variante Ἀχιλ(λ)ῆς du nom d'Achille Ἀχιλλεύς, figurant sur une plaque archaïque du J. P. Getty Museum (Grande Grèce). Cette forme, qui n'était connue jusqu'ici que par les grammairiens latins, type *Achillēs, Ulixēs*, etc., est à ajouter aux noms de héros grecs de cette série étudiés par Fr. Biville, *Rev. Phil.* 1986, 213. Elle est aussi instructive pour le dossier de *-ής* remplaçant *-εύς* dans certains contextes.

352. Argyro B. Tataki (no 439) consacre la 2e partie de son ouvrage à une étude approfondie de l'onomastique, 309-405, avec un plan chronologique d'un type nouveau : les noms au IVe s. a.C., au IIIe, au IIe et ainsi de suite, et nous ne nous en plaindrons pas. Cependant ce plan a entraîné des longueurs et des listes parfois répétitives. Dans cette région de la Macédoine centrale, à travers plusieurs siècles, on s'attend à trouver des composantes diverses, que Mme T. a bien analysées : noms grecs «panhelléniques», noms du fonds «macédonien», éléments allogènes variés. On ne peut tout commenter et quelques remarques sur des formes uniques ou rares suffiront à montrer l'intérêt de ce travail. Les noms venus de l'Illyrie proche ne sont pas nombreux : d'ailleurs on ne trouve ni Επικαδος ni Πλατωρ, si caractéristiques. Mais on relève Πλευρατος, le féminin Κυννανα. No 322, Βαρδειας, très rare, est considéré (363) comme pouvant être illyrien, avec Russu ; pour le radical **bard-*, voir aussi *Rev. Phil.* 1980, 231. No 344-345, Γαυάνας, fils et père, nom rare commenté 357, voir aussi *Rev. Phil.* 1977, 85. No 683 (cf. no 275 et p. 386), un nom bizarre «Κέροιμος» doit disparaître, car il est dû à une lecture erronée du premier éditeur (comme nous le confirme M. B. Hatzopoulos). No 742, un nom de femme, Κλευατα, dans un bon contexte macédonien (Ier s. a.C.), est bien vu comme illyrien, 370 ; jusqu'ici on n'avait, dans une inscription latine de Dalmatie, que les formes *Cleuatus* et *Cleuata* ; même suffixe **-to/-ta* pour Αυδατα, l'épouse illyrienne de Philippe II. Les noms macédoniens classiques, comme Ἀδαῖος, Κόρραγος, Πάνταυχος, sont naturellement présents, 334 sqq. No 794, «Λαρέτας», cité (344, 347, etc.) comme macédonien, est un hapax curieux dans l'affranchissement *SEG* XII, 314, l. 15 IIIe s. a.C.). On ne peut le justifier, 347, par le féminin Λαρέτα à Rome, *IG* XIV, 1322 ; il s'agit de Moretti *IGUR* 1144, variante probable de Λα-αρέτα. On souhaiterait pouvoir retrouver à Beroia, avec *gamma* et non *rho*, le nom bien macédonien Λαγέτας (sur lequel L. Robert, *Noms indigènes*, 115-119). No 1260 et p. 371, etc., la forme laissée en majuscules OKPATIANOΣ est la transcription attendue du cognomen latin *Ocratianus*. Pour la morphologie, remarquer les génitifs récents en nasale, no 495 Εὐτυχᾶνος, no 527 Δουλῆνος (d'un nom thrace). Voir aussi no 358.

353. V. Toçi, *Iliria* 1986-1, 123-132 (en albanais) et 133-135 (résumé français) : *Données récentes sur l'onomastique illyrienne à Durrachium*. On se contente de signaler cette étude parue en 1987 (cf. *Bull.* 1988, 806), parce que les épitaphes de Dyrrhachion publiées ici très rapidement, sans apparat ni illustrations, attendaient une édition plus critique. Celle-ci est présentée en 1989 par F. Drini et P. Cabanes, *Inscr. d'Épidamne - Dyrrhachion* et doit être discutée à la rencontre de Clermont-Ferrand, octobre 1989, en même temps qu'un fascicule similaire consacré à Apollonia d'Illyrie, par N. Ceka et P. Cabanes. On disposera donc bientôt de textes «fiables», permettant des recherches plus poussées. Dans les listes de T., la part des Illyriens est surestimée ; par exemple j'estime que le féminin Κλεβέτα (deux ex. assurés) n'est pas illyrien mais correspond à *Κλεϝέτα, féminin de *Κλέϝετος = Κλεῖτος, Κλῆτος (Bechtel, *HPN* 250). Un Πατύλκιος représente le gentilice latin *Patulcius*, etc.

354. *Divers*. A Samos, *Bull.* 1988, 211, «Ἴσχης» est à accentuer Ἰσχῆς, nom ionien du type Πυθῆς très répandu à Samos, Chios, etc., contracté pour Ἰσχέας, du groupe Ἰσχε-, Ἰσχο-, Bechtel *HPN* 228. Ce dernier cite d'ailleurs Ἰσκέας *(sic)* à Delphes, pour Ἰσχέας, les deux formes en Locride (Lerat, *Locriens*, 205).

355. L'inscription archaïque gravée *boustrophédon*, découverte dans la région de Smyrne et publiée par R. Meriç et J. Nollé, *Chiron* 18 (1988) 225-232, est difficile à classer : bien qu'elle se termine par ἐποίησ(α)ν sa gravure négligée n'incite pas à y voir une signature. Son seul intérêt est de nous apporter deux noms ioniens qui sont les sujets du verbe : Καλ(ό)μανδρος καὶ Τελευταγόρης, le premier paraissant nouveau.

356. Un nom nouveau Αἰαναῖος bâti sur le radical du nom de la ville macédonienne d'Αἰάνη est apparu dans l'inventaire de Didymes, n° 181, p. 222, IIe s. a.C.

357. Un anthroponyme Αὐριγᾶς (dat. -ᾶδι) sur un bas-relief de Mylasa représentant un gladiateur, *I. Mylasa* 538 (IIe s. p.C., plutôt que Ier) doit être un sobriquet de nature professionnelle emprunté au latin *auriga*. Ce nom s'insèrerait bien dans la liste fournie par L. Robert, *Gladiateurs*, 297 (Ἰακλάτωρ, Μαρτίαλις etc.).

358. Le génitif patronymique Βιδοίτου de l'épitaphe de Macédoine, *BCH* 1988, 450, n° 2 (= A. Tataki, *Ancient Beroea*, n° 332) ne serait-il pas à comprendre Βι(λ)οίτου ? On aurait alors la variante «macédonienne» attendue de Φιλοίτας ; comparer *ibid.* 466, n° 25, une Βιλίστα, et ci-dessus n° 348.

359. Le sobriquet Βιοπορίστης apparu à Stratonicée de Carie, *Ep. Anat*, 12 (1988) 114, n° 59 (époque impériale), vient confirmer l'hapax βιοποριστέω attesté chez Ésope, *fab.* 56 Perry (= 91 Chambry), et enregistré dans le *Suppl.* du *LSJ*.

ATTIQUE
(jusqu'à la fin du IIe s. *a.C.*)
(J. Tréheux)

360. O. Hansen, *Hermes* 116 (1988), 482-483 : *The Memorial of Kallimachus reconsidered*. H. propose un nouveau texte de l'épigramme *IG* I² 609 (Meiggs-Lewis, 18) en éliminant au début du v. 1 le nom de Kallimachos et en écrivant au v. 3 [ἑμέτερος πολέ]μαρχος (ensuite, aux v. 4-5, il conserve les compléments introduits autrefois par B. B. Shefton, *ABSA* 45 (1950), 152 ; cf. *Bull.* 1952, 42).

Le monument aurait été dédié après Marathon par un citoyen du dème d'Aphidna, d'où était originaire le polémarque Kallimachos. Mais comment croire que [ἐμέτερος πολέ]μαρχος puisse signifier « le polémarque originaire de notre dème »? H. a rapproché un fragment de Tyrtée où ἡμετέρῳ βασιλῆι... Θεοπόμπῳ signifie clairement, à Sparte et pour des Spartiates, « notre roi Théopompe », mais la ressemblance est purement formelle. — Voir aussi, pour ce même texte, E. B. Harrisson, *Gr. Rom. Byz. St.* 12 (1971), 5-24 (*Bull.* 1973, 117), dont les restitutions étaient très différentes.

361. Th. J. Figueira, *Historia* 35 (1986), 257-279 : *Xanthippos, father of Perikles and the* Prytaneis *of the* Nauklaroi. F. revient sur l'ostracon *Bull.* 1949, 37 ; 1950, 65 ; 1970, 234 et en particulier sur ἀλειτερον πρ[υτ]ανειον, à la fin du premier vers de ce distique élégiaque. Pour lui ce document attesterait la survivance des prytanes des naucrares au début du ve siècle et il y voit un pamphlet visant Xanthippos, considéré comme responsable de l'impréparation de la marine athénienne en 485, impréparation qui avait entraîné l'échec d'une tentative contre Égine.

362. K. W. Welwei, *Historia* 35 (1986), 177-191 : « Demos » *und* « Plethos » *in athen. Volksbeschlüssen um 450 v. Chr.* Cette étude utilise naturellement plusieurs inscriptions attiques du milieu du ve siècle : *IG*^3^ 14, 21, 40, 48 ; Meiggs-Lewis 40, 47, 52, 56. Cf. déjà l'article de F. Ruzé analysé *Bull.* 1987, 228.

363. P. Rahn, *ABSA* 81 (1986), 195-207 et pl. 11-12 : *Funeral Memorials of the First Priestess of Athena Nikè.* Cette prêtresse, Myrrhiné, dans la dernière décennie du ve siècle, est connue par la stèle funéraire Peek, *GVI* 1961, trouvée sur les pentes de l'Hymette, près de Zographo (cf. *Bull.* 1953, 49 ; 1958, 189 ; 1959, 141) et par le lécythe Nat. Mus. 4485, découvert, lui, au siècle dernier, vers la porte de Diocharès. R. étudie ensemble la stèle et le lécythe et explique l'origine et la signification de ce dernier.

364. L. Gallo, *Annali Sc. Norm. Pisa* 17 (1987), 19-63 : *Salari e inflazione : Atene tra V e IV sec. a.C.*, s'appuie en particulier sur les inscriptions où il est question d'un *misthos* journalier : *IG* I^3^ 476 ; *IG* II^2^ 222 et 1672-1673 ; *SEG* XXVIII, 46 (décret de Théozotidès ; cf. *Bull.* 1972, 102).

365. A. W. Johnston, *ABSA* 82 (1987), 125-129 : *IG II^2^ 2311 and the Number of Panathenaic Amphorae.* Une meilleure estimation des chiffres ayant figuré dans la partie du texte disparue montre que ces amphores étaient non pas 1300 (Mommsen), ni 1200 (M. Tiverios, *Arch. Deltion* 29, 1974, A, 142-153), mais au moins 1400. Cf. aussi, sur cette inscription, P. Valavanis, *Recherches sur les amphores grecques* (*BCH*, Suppl. XIII [1986], 454, n. 8).

366. Ch. W. Hedrick Jr., *Am. J. Ph.* 109 (1988), p. 111-117 : *An honorific Phratry Inscription.* Kirchner avait reconstitué le texte *IG* II^2^ 1238 à partir de deux fragments, la seconde ligne de A venant selon lui à gauche de la première ligne conservée de B. H. a reconnu qu'en fait c'est la troisième ligne de A qui doit être ainsi placée et il réédite avec un commentaire le texte dans son nouvel assemblage, en le datant, à cause d'une particularité orthographique, de la période 400-350.

367. Ch. W. Hedrick, Jr., *Hesperia* 57 (1988), 81-85 : *The Thymaitian Phratry.* D'une pierre de l'Agora dont J. V. A. Fine avait fait une borne hypothécaire (*Horoi, Hesperia*, Suppl. IX, 11, n° 21), H. procure une restitution nouvelle qui fait du document la borne d'un sanctuaire consacré à deux héros, dont Héraclès, de la phratrie Thymaitis. Cette phratrie est connue aussi par *IG* I^2^, 86, qui est également une borne de sanctuaire, cette fois de Zeus Xénios.

Observations sur la forme féminine (inhabituelle) du nom de la phratrie (Θυμαιτίς, -ίδος) et son rapport avec le dème des Θυμαιτιάδαι. L'éponyme de la phratrie et du dème, Thymaitès, est un compagnon de Thésée, lequel aurait rassemblé sa flotte pour attaquer la Crète dans le port des Thymaitiadai. H. admet que les deux sanctuaires de *x* et Héraclès et de Zeus Xénios n'en font qu'un et qu'il devait se situer près de la bordure sud de l'Agora, sur la pente nord de l'Aréopage.

368. X. De Schutter, *Ant. Class.* 56 (1987), 103-129 : *Le culte d'Apollon Patrôos à Athènes.* Le culte de cet Apollon, ancêtre divin des Athéniens et dieu des phratries, semble avoir été particulièrement en faveur au IVe et au IIe siècle *a.C.*, et encore au début de l'époque impériale, et les documents qui l'illustrent sont pour une part épigraphiques : *SEG* 21, 464 (où à vrai dire l'épiclèse, largement restituée, est loin de faire l'unanimité) ; 469 ; 527. *IG* II² 3274 (Claude identifié à Apollon Patrôos) ; 3530 ; 4984. Rappelons aussi qu'au premier siècle de notre ère la statue d'un hiéromnémon athénien fut érigée παρὰ τῶι [πα]τρῴωι Ἀπόλλωνι : cf. *BCH* 1987, 217. — Voir nº 85.

369. P. Brun, *REA* 87 (1985), 307-317 : *IG II² 1609 et le versement en nature de l'eisphora.* B. estime que εἰσφέρειν est employé vingt-cinq fois dans ce texte, à propos d'agrès, au sens fiscal et il soutient que les gros contribuables athéniens ont eu la possibilité de s'acquitter ainsi de leurs obligations durant une courte période comprise entre le moment où l'eisphora fut réorganisée (378/7 ou peu après) et celui où fut instituée la proeisphora (vers 370-366). Cela expliquerait que *IG* II² 1609 soit le seul document à l'attester. L'idée d'un tel paiement en nature n'est pas nouvelle : avancée autrefois par H. Fraenkel, *AM*, 1923, 19-20, elle a été défendue depuis à plusieurs reprises. Mais elle paraît au total peu vraisemblable. Si, à côté de ἀποδιδόναι, les inventaires de la marine athénienne emploient εἰσφέρειν, c'est, semble-t-il, pour enregistrer des entrées de matériel qui ne sont pas à proprement parler restitués par ceux qui en étaient débiteurs, mais réintègrent les arsenaux en vertu d'une εἴσπραξις générale, comme celle dont il est question chez Démosthène, *Contre Évergos et Mnésiboulos*, 20-21 et il est en particulier fâcheux pour la thèse reprise par B. et pour ses précisions chronologiques qu'en *IG* II² 1631 *c*, l. 356 et 361, l. 371 et 373, les deux verbes voisinent encore, en 325/4, sous l'archontat d'Anticlès — Une perle : p. 310, n. 18 et 21, ἔδωκε, dans Démosthène, XX, 43, est rapporté au verbe δοκῶ.

370. D. Whitehead, *Class. Phil.* 81 (1986), 313-319 : *The political career of Aristophon.* Aristophon intéresse les épigraphistes au premier chef comme *rogator* de plusieurs décrets athéniens.

371. J. Bleicken, *Hermes* 115 (1987), 257-283 : *Die Einheit der athen. Demokratie in klass. Zeit,* rappelle, p. 275, les plus anciens témoignages épigraphiques concernant les stratèges à compétences particulières : ἐπὶ τὴν φυλακὴν τῆς χώρας (*IG* II² 204, dès 352/1) ; ἐπὶ τὰς συμμορίας (pas encore dans *IG* II² 1623, en 335/4, mais mentionnés *IG* II² 1629 *a*, en 325/4).

372. Michael B. Walbank, *Hesperia* 53 (1984), 361-368 : *Leases of sacred Properties in Attica*, Part V. Prolongeant une étude parue *Hesperia* 52 (1983), p. 100-135 (Parties I-IV), W. republie, après révision de la pierre, *IG* II², 1592 (cf. D. Behrend, *Attische Pachturkunden*, 63, nº 12), à laquelle il ajoute le fragment inédit Inv. I 5775 (corrections et additions *Hesperia* 53 (1984), 478 et 54 (1985), 140 ; cf. encore *SEG* 34 (1984), nº 124). Tous ces textes datent du IVe siècle, ceux des parties I à II des années 340 environ, ceux de la partie V des alentours de 300. La seule divinité identifiée est Héraklès de Kynosarges ; les

autres semblent, d'après les démotiques des fermiers et des cautions, être installées au S.-O. de l'Attique. La prosopographie détaillée établie par W. ne livre aucun recoupement assuré. — Voir n° 261.

373. St. V. Tracy, *Hesperia* 53 (1984), 369-377 : *Greek Inscriptions from the Athenian Agora*. Deux textes sont à retenir : I. Inv. n° I 7496 (181/0); cf. *Bull.* 1987, 256 et *SEG* 34 (1984), 94. L. 12, la construction de la phrase telle que T. l'a rétablie nous demeure inintelligible : il convient, croyons-nous, d'accentuer διδῶσι (subjonctif commandé par ὅπως ἄν), de supprimer la ponctuation qui précède et d'entendre « afin que d'autres se dévouent avec d'autant plus de zèle que » etc... Comme l'observe T., les candidats ne devaient pas se presser au portillon du commissariat. — II. Inv. n° 7492 (161/0); cf. *SEG* 34 (1984), 95. Décret et inventaire des offrandes d'un sanctuaire. Nouveau fragment de la stèle Agora I 984 dont huit morceaux avaient été publiés précédemment par B. D. Meritt. T. donne le texte complété des l. 21 à 48. Il n'a pas mesuré toute la portée du décret : les cinq commissaires élus par le peuple ne devaient pas seulement dresser l'inventaire des offrandes du sanctuaire; ils devaient aussi faire réparer les offrandes qui l'exigeaient (l. 7 du texte intégral reproduit par *SEG*, *l.c.*) et faire confectionner avec d'autres de nouveaux objets (κατασκευή, κατασκευάζειν, l. 11, 91). L. 39, T. n'a pas connu la correction obvie de J. et L. Robert, *Bull.* 1948, 43, [κ]ύμβους. L. 47, κιττόφυλλ[α τ]ὰ ΕΝΤΗΚΟ — : ne serait-ce pas ἐν τῇ κο[ίτηι] *vel* κο[ιτίδι]? Meritt supposait que le sanctuaire en cause était celui de Dionysos Melpoménos. Mais la l. 29, [στ]εφάνου οὗ εἶχεν ἡ [θεός] oriente vers le sanctuaire d'une divinité féminine de l'Agora, probablement Aphrodite Hègèmonè ou Aphrodite Ourania.

374. R. Develin, *ZPE* 57 (1984), 133-138 : *From Panathenaia to Panathenaia* (cf. *Bull.* 1987, 172 et 242 et *SEG* 34 (1984), 17 et 33). Sans prendre parti sur les autres arguments invoqués en faveur de sa thèse, il faut accorder à D. que, dans les inventaires des Trésoriers d'Athéna *IG* I³ 292 sqq., τάδε παρέδοσαν καὶ τέτταρες ἀρχαὶ ἃι ἐδίδοσαν τὸν λόγον ἐκ Παναθεναίων ἐς Παναθέναια, τοῖς ταμίασιν, ὅοῖς ὁ δεῖνα ἐγραμμάτευε, ἐκ Παναθεναίων ἐς Παναθέναια doit s'entendre de l'intervalle qui sépare deux Grandes Panathénées. Certes, la charge des Trésoriers d'Athéna est annuelle et s'exerce d'une Petite Panathénée à la suivante. Mais les quatre collèges de la pentétéris se réunissent au terme de la dernière année pour présenter aux logistes le compte *unique* de leur gestion et transmettre au collège suivant la collection d'un quadriennium. — La même lecture s'impose aussi pour la phrase « cruciale » du premier décret de Kallias, *IG* I³ 52, *A*, l. 27-29, qui concerne les Trésoriers des autres dieux : καὶ ἐκ Παναθεναίων ἐς Παναθέναια τὸλ λόγον διδόντον, καθάπερ ὅοι τὰ τῆς Ἀθεναίας τ[α]μιεύοντες et pour l'intitulé du compte des logistes, *IG* I³ 369, l. 1-2 : [τάδε ἐλογίσαν]το ὅοι λογιστα[ί ἐν τοῖς τέτ]ταρσιν ἔτεσιν ἐκ Παναθεναίων ἐς [Παναθέναια ὀφελόμενα]. Les raisons avancées par Ferguson et d'autres pour contester l'interprétation de rédactions aussi claires sont un défi à l'évidence. Bien que la chose ne puisse pas être actuellement démontrée, il y a selon nous de fortes chances pour que l'expression ἐκ Παναθηναίων εἰς Παναθήναια, expression officielle, ait eu dans tous les cas et, en particulier, chez Aristote, le même sens que dans les textes que nous avons rappelés.

375. O. Palagia et K. Clinton, *Hesperia* 54 (1985), 137-139 : *A Decree from the Athenian Asklepieion* : cf. *SEG* 35 (1985), 74. Petit fragment du décret, daté de 326/5 par l'archonte Chrémès en l'honneur d'un prêtre d'Asklépios, peut-être Philoklès de Xypètè. L'intérêt de ce débris est de donner le début du nom du

Secrétaire du Conseil pour cette année, Kèphi[s-], peut-être Kèphisoklès et de montrer qu'en 326/5 la tribu Pandionis exerçait la huitième ou la neuvième prytanie.

376. R. A. Moysey, *Hesperia* 54 (1985), 141-143 : *A Fragment of a Greek Inventory* (cf. *SEG* 35 (1985), 1731 «unknown provenance»). Fragment conservé dans la collection Robinson à l'Université du Mississipi. L'origine en est inconnue. L'étroitesse du fragment (largeur : 0,065 m.) et le nombre restreint (12 à 18) des lettres ou signes à la ligne indiquent qu'il provient d'une tranche inscrite de la stèle. Pour localiser le texte, l'éditeur utilise deux repères : le mot ὁλκή qu'on trouve à Délos dans les inventaires de toute époque, mais qui n'apparaît pas dans les inventaires attiques avant le IIIe siècle, et le nom, rare, d'un dédicant, l. 9-10, Σαλα|[μ]ινοκλῆς, qui est celui d'un donateur dans les catalogues d'Éleusis du Ve siècle et celui d'un épistate dans les comptes de construction du Parthénon en 446/5 : ce second repère paraît à M. très fragile. Dans ces conditions, il propose de reconnaître dans le document un fragment d'inventaire délien du IIIe siècle. Il a échappé à l'éditeur que le critère décisif était, aux l. 11-12, [καὶ *(restitui)* τ]άδε προσπα[ρέ|δοσ]αν. La προσπαράδοσις (cf. J. Tréheux *in* n° 3, 352-353) est une procédure (ou une formulation) exclusivement attique, qui se rencontre entre 367/6 et 313/2 et qu'on retrouve sporadiquement à Délos après 167/6, quand le sanctuaire est administré par des fonctionnaires athéniens. Il est assuré que le fragment est attique et vraisemblable qu'il provient d'Éleusis, où Salaminoklès peut appartenir à la famille du dédicant du Ve siècle. Le texte date probablement du IVe siècle.

377. M. K. Langdon, *Hesperia* 54 (1985), 257-270, *Hymettiana* I : cf. *SEG* 35 (1985), 15-20 et 139-140. Voir *Bull.* 1987, 596, où S. Follet a recensé, à la suite de quatre bornes d'époque romaine publiées par J. Ober (*Bull.* 1982,164), trois inscriptions rupestres, datant probablement du Ve et du IVe siècle, décrites par L. et quelques graffites au S. de Ano Elioupolis. La mention d'un ὅρος διανο — (p. 260) ne peut guère s'entendre, comme l'a indiqué E. Vanderpool, que d'un ὅρος διανό(μου), mais on s'interroge sur l'utilité d'une borne destinée à signaler ou à délimiter un «conduit à ciel ouvert», visible pour tous. Διάνομος désigne-t-il bien un canal à ciel ouvert ? Le repère s'expliquerait mieux s'il était recouvert ou souterrain.

378. M. B. Walbank, *Hesperia* 54 (1985), 309-325 : *Greek Inscriptions from the Athenian Agora*. W. rapporte à *IG* II², 138 le fragment, actuellement non jointif, Inv. I 4477, trouvé en 1937. Décret datant de l'archontat de Thoudèmos (353/2) et de la sixième (?) prytanie de la tribu Léontis, dont [Φιλοκ]ήδης Δωροθέο Παλληνεύς était secrétaire (cf. *SEG* 35 (1985), 58) en l'honneur d'un étranger, Ξεννίας Ἄνδρον -, de ses descendants, dont son fils adulte. Xennias reçoit une couronne d'olivier (inhabituel) ; son nom, d'après les autres attestations connues, oriente vers une origine de la Grèce du Nord-Ouest. Il est surprenant qu'après avoir étendu aux descendants de Xennias le privilège de la *politéia*, le décret précise que son fils Andron- en bénéficiera. M. J. Osborne pensait au contraire à une exclusion (p. 311, n. 4), conjecture que W. ne retient pas. — Autres petits fragments de décrets honorifiques : voir *SEG* 35 (1985), 65, 76, 79, 80, 82, 86, 90, 97.

379. A. J. Heisserer et R. A. Moysey, *Hesperia* 55 (1986), 177-182 : *An Athenian Decree honouring Foreigners* ; cf. *Bull.* 1988, 370 (*ca.* a.338-326). À partir de quelques mots lus ou restitués de façon plausible, H. et M. reconstituent le scénario suivant : les étrangers en cause ont contribué par un

don ([δω]ρέα, l. 4 et 10) à la réfection de la scène (σκην[ήν], l. 3) d'un théâtre, p.-ê. celui de Dionysos à Athènes ; ce don a permis l'importation ([ἐ]παγωγή, l. 5) de matériaux nécessaires à la réfection. En récompense de quoi ils auraient été honorés de la proxénie ([προξέ]νοις, l. 9, D. M. Lewis) et dispensés d'acquitter la taxe du μετοίκιον (l. 7). Le Conseil est chargé de veiller à leur sécurité (ὅπως δ'[ἄν μῆδ' ὑφ' ἑνὸς] ἀδικῶντα[ι, l. 10-11. A. G. Woodhead a proposé une interprétation différente (restitution, p. 180). Il nous paraît surprenant, si leur seul forfait fut d'avoir participé par un don à la réfection de la scène, que, comme l'admettent également les éditeurs et Woodhead, ces étrangers soient exposés à des exactions et que le Conseil doive les protéger, comme ce fut le cas, p. ex., à une tout autre époque, pour Oiniadès de Palaiskiathos, philathénien notoire d'une cité de l'empire (*IG* I³, 110).

380. M. B. Walbank, *Hesperia* 55 (1986), 319-334 : *Athens and Stymphalos* : *IG*, II², 144 + (*ca.* 368). W. a diligemment retracé l'histoire complexe des dix-sept fragments conservés de la stèle, dont deux seulement (*b* et *c*) sont jointifs et deux d'attribution douteuse. L'appartenance des quinze fragments *a* à *o* est confirmée par l'examen des caractères physiques de la pierre et par l'uniformité de l'écriture. Il ne subsiste aujourd'hui qu'une douzaine de lettres au plus par ligne, dont un bon nombre ont disparu depuis la première publication : W., contrairement à l'usage, a souligné celles qui restent visibles. Il n'est pas possible de déterminer exactement la justification du *stoichédon*, certainement considérable, atteignant p.-ê. 90 lettres. W. s'est employé à tirer les enseignements de ces minces vestiges en procédant fragment par fragment et il a abouti aux conclusions d'ensemble suivantes. Le document est une convention de *symbola* entre Athènes et Stymphale, cette dernière expressément nommée fr. *d*, l. 2, 7 et 10, comme l'avait déjà établi Ph. Gauthier, *Symbola*, p. 167. P. 333, liste (courte) des textes parallèles, parmi lesquels on relèvera la convention conclue, peu avant 300, entre Stymphale et Démétrias (Sicyone), *Staatsverträge* III, 567 + H. Taeuber, *ZPE* 42 (1981), 179-192. L'objet premier de ces *symbolai* (avant *ca.* 355) ou *symbola* était d'assurer aux citoyens de chacune des cités contractantes dans les procès qui les opposaient aux citoyens de l'autre des droits égaux à ceux qu'ils possédaient dans leur propre cité. La différence est nette entre les conventions qu'Athènes a conclues avec certains de ses alliés de la confédération attico-délienne et les conventions du IVe siècle. Les conventions d'Athènes au Ve siècle sont rédigées en termes généraux et conçues pour servir les intérêts d'Athènes ; celles du IVe siècle sont beaucoup plus détaillées et placent les contractants sur un pied d'égalité. La plupart des affaires évoquées dans le cadre des *symbola* relèvent du droit commercial. Certaines d'entre elles auraient pu être traitées, souvent de façon expéditive, par les instances des *dikai emporikai*. Mais les commerçants qui utilisaient les *dikai emporikai* étaient surtout ceux des cités productrices de céréales, très éloignées d'Athènes. En revanche, les *symbola* arbitraient les contentieux entre des ressortissants de petits États, comme Stymphale, d'États proches l'un de l'autre, et de petits commerçants. En outre, les *dikai emporikai* ne connaissaient pas de toutes les affaires : certains types de prêts, les litiges impliquant des esclaves ou des animaux, les procès bancaires etc. leur échappaient. On comprend alors que les *symbola* se soient multipliés à partir du IVe siècle et c'est sans doute une faible partie d'entre eux qui est parvenue jusqu'à nous.

381. Ch. Habicht, *Hesperia* 57 (1988), 237-274 : *The eponymous Archons from 159/8 to 141/0 B.C.* Au terme d'une savante analyse de toutes les sources épigraphiques (Athènes, Délos) et historiques concernant la période et qu'il est

impossible de résumer, H. aboutit au tableau suivant (p. 246) : 159/8, Aristaichmos ; 158/7, Pyrrhos ; 157/6, Anthestérios ; 156/5, Kallistratos ; 155/4, Mnèsithéos III ; 154/3 — ; 153/2, Phaidrias ; 152/1, Andréas ? ; 151/0, Zaleukos ; 150/49, Speusippos V ; 149/8, Lysiadès ; 148/7, Archon ; 147/6, Épikratès VIII ; 146/5, Aristophantos ? ; 145/4, Métrophanès I ? ; 144/3, Théaitétos ; 143/2, Aristophon III ; 142/1, Mikion ? ; 141/0, [Dionysios] V ; 140/39, Hagnothéos VI.

382. S. B. Aleshire, *Hesperia* 57 (1988), 253-255 : *The Athenian Archon Hoplon*. E. Vanderpool a reconnu *Hesperia* 40 (1971), p. 109-111, sur une borne hypothécaire publiée par P. G. Thémélis, le nom d'un archonte du IVe siècle jusqu'alors inconnu, Ὅπλων. V. l'a identifié avec l'Ὅπλων Φαληρεύς, Aréopagite membre de la commission de l'Asklèpiéion en 215/4 et a assigné à son archontat l'année 217/6. Cependant, A. a observé que *IG* II², 1706, l. 129-130, fait connaître les deux derniers thesmothètes de cette même année, à savoir [-$^{7-8}$-]ων Φ[---] et [...?...]ης Ἀναφ(λύστιος) (XIII). Les thesmothètes étant énumérés dans l'ordre des tribus, on songe d'abord à rétablir, l. 129 [-$^{7-8}$-]ων Φ[αληφ](εύς) (XII). Mais ce complément est incompatible avec un archontat d'Hoplôn en 217/6, la loi dite de Beloch excluant que deux membres des collèges des archontes, pour une même année, appartiennent à la même tribu. Le démotique suivant, en remontant la lite des tribus, est Φλυεύ(ς) (VII). Mais l'attribuer au cinquième thesmothète de 217/6 obligerait à admettre qu'aucune des tribus VIII à XII ne fut cette année-là représentée dans le collège, ce qui est pour A. invraisemblable. Sauf à accepter une dérogation à la loi de Beloch, il faut conclure que l'archontat d'Hoplôn ne se place pas en 217/6. Finalement A. propose de le placer dans l'année vacante la plus proche, 223/2. Cette datation permettrait d'intégrer ce que nous savons d'Hoplôn dans un schéma plausible : donateur d'un σῶμα d'argent à l'Asklépiéion en 245/4 ou peu avant (*IG* II², 1534, *B*, l. 294), quand il avait dans les vingt ans, il aurait exercé l'archontat en 223/2, entre quarante et cinquante ans, et fait partie comme Aréopagite de la commission de l'Asklépiéion en 215/4, quelque huit ans plus tard.

383. S. V. Tracy, *Hesperia* 57 (1988), 303-322 : *Two Attic Letter Cutters of the third Century : 286/5-235/4 B.C.* Un examen attentif des inscriptions attiques du IIIe siècle a permis à l'A. de rapporter de nombreux documents à deux lapicides dont la production s'échelonne, pour le premier, « le Maître de *IG* II², 749 », entre 286/5 et 245/4 et, pour le second, entre *ca.* 255 et 235/4. Pour chacune des deux listes, T. donne l'état présent du texte, auquel il ajoute des observations personnelles. La méthode, exposée *GRBS* 14 (1973), 190-192, a été jugée féconde par J. et L. Robert, *Bull.* 1972, 11 ; 1974, 27 ; 1978, 13 : elle conduit à regrouper des fragments, à confirmer ou à écarter des rapprochements proposés, notamment par Ad. Wilhelm, *AM* 39 (1914), 257-315, et à redresser des datations admises. Elle pourrait être éprouvée, avec fruit nous semble-t-il, sur d'autres séries très denses, comme, p. ex., celle des comptes des hiéropes déliens dans les dernières décennies de l'Indépendance.

384. Y. Grandjean et F. Salviat, *BCH* 112 (1988), 249-278 : *Décret d'Athènes restaurant la démocratie à Thasos en 407 av. J.-C. : IG* XII 8, 262, *complété*. À mon avis, ce décret n'est pas d'Athènes : le dialecte (p. ex. ἀλισθῆι, *A*, l. 9), l'écriture et le formulaire (cf. p. 256-258) le prouvent. L'arbitrage est dû à une cité ionienne : ne serait-ce pas, une fois encore, Paros ? Voir nos 479 et 254. Sur Athènes (avant la fin du IIe s.a.C.) voir aussi nos 43, 49, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 62, 85, 86, 88, 89, 157, 167, 172, 173, 180, 187, 231, 237, 238, 248, 258, 259, 261.

ATTIQUE
(Ier siècle a.C. et période impériale)
(S. Follet)

385. M. Guarducci, *L'epigrafia greca dalle origini al tardo impero*, Roma, 1987, cite, avec illustration et traduction, de nombreux documents attiques : *IG* II² 3253, 3585, 2055, 2208, ou relatifs à un Athénien (*I. Délos* 1957). Les études sur la chronologie (443-449) et les concours (213-218) sont incomplètes, parfois erronées. La bibliographie (451-489) rendra service, mais n'est pas toujours suffisante pour les études parues récemment.

386. D. Peppa-Delmousou, *Arch. Delt.* 34 (1979) [paru fin 1988], B'1, *Chronika*, p. 6-7, donne les nos de nombreux fragments retrouvés au Musée épigraphique et quelques raccords : EM 1511 + EM 1628 + 1695, colonnette funéraire pour un homme qui doit être Ionide, Ἀπολλώνιος Δικαίου (pl. 6 β ; rapprochements possibles avec des inscriptions déliennes), *IG* II² 3263 + 4725 (v. *Bull.* 1980, 205).

387. Inscriptions athéniennes au musée Maffeiano de Vérone (photos) : voir no 31.

388. A. Chaniotis (no 48) reproduit et commente divers documents d'intérêt historiographique : *IG* II² 2788, sur la préséance à Platées (v. *Bull.* 1988, 554), 2291a et b, fragments de discours, avec restitutions nouvelles, 2326 (origine des jeux olympiques et records), 2341 et 2342 (généalogies), 3669 (base de statue de l'historien Dexippos, avec épigramme), 5007 (faux oracle archaïsant d'époque antonine).

389. V. J. Rosivach, *Par. Pass.* 42 (1987), 262-285 : *The Cult of Zeus Eleutherios at Athens*, complétant un premier article *Par. Pass.* 33 (1978), 32-47, étudie ce culte — et le concept de liberté politique dont il est l'expression — jusqu'à l'époque romaine. Il commente notamment *IG* II² 1990 (archonte Thrasyllos), qu'il propose de dater de 67 ou 68, après la « libération » de la Grèce par Néron ; mais le titre du « grand prêtre de Néron Claude César Germanicus *et* (je souligne) de Zeus Eleuthérios ἐκ τῶν Ἑλλήνων », c'est-à-dire du *koinon* des Hellènes à Platées, ne paraît pas fournir un argument contre la date consulaire de 61 donnée par Phlégon de Tralles. Au contraire, les empereurs postérieurs, Domitien, archonte à Athènes (*FD* III 2, no 65, et *IG* II² 1996), peut-être Hadrien (*IG* II² 3322) et Antonin (*IG* II² 3396), sont assimilés à Zeus Eleuthérios.

390. Sara B. Aleshire, *The Athenian Asklepieion : the People, their Dedications, and the Inventories*, diss. Univ. of California, Berkeley, 1986. *Non vidi.*

391. Gerda Schwarz, *Triptolemos. Ikonographie einer Agrar- und Mysteriengottheit* (*Grazer Beiträge* Suppl. II), Horn-Graz, 1987, rassemble les « Schriftquellen » avant d'étudier les documents iconographiques. La liste des inscriptions (16-17), avec *IG* III 704 (= *IG* II² 2705) en majuscules, est très incomplète : S. ne semble connaître ni l'index du *Bull.* ni les études de K. Clinton. P. 175 : elle admet encore que l'empereur Antonin a été initié à Eleusis, d'après *IG* II² 3411, alors que l'épigramme concerne Marc-Aurèle et Commode (S. Follet, *Athènes*, p. 257-259).

392. Les noms Kleitoris, Kleitoria à Athènes n° 338. Les archives du Métrôon n° 256.

393. R. M. Errington, *Alte Geschichte und Wissenschaftsgeschichte, Festschrift für Karl Christ*, Darmstadt, 1988, 140-157 : *Aspects of Roman Acculturation in the East under the Republic*, étudie, en s'appuyant prudemment sur l'onomastique, la façon dont les Romains des classes moyennes, hommes d'affaires généralement, appelés οἱ Ῥωμαῖοι, se sont intégrés dans les cités grecques au IIe et au Ier siècle, en particulier à Délos et à Athènes. On les trouve dans les listes agonistiques de vainqueurs, pour des épreuves sportives mais aussi intellectuelles, des listes d'éphèbes (p. 150, rectifier la date d'*IG* II² 1031 : cf. n° 395), dans les décrets honorant des évergètes, dans les sources littéraires (trois passages de Cicéron notamment), dans les listes de magistrats d'Athènes (prytanes, archontes, peut-être trésoriers). Il y a là un aspect souvent négligé de l'expansion romaine. La cité grecque accueillait les Romains comme elle avait admis depuis toujours des groupes de résidents étrangers.

394. S. V. Tracy, *Hesperia* 57 (1988), 249-252 : *Ephebic Inscriptions from Athens : Addenda and Corrigenda*, regroupe deux fragments d'intitulés de catalogues éphébiques publiés séparément par B. D. Meritt, *Hesperia* 36 (1967), 65-66, et *Hesperia* 30 (1961), 224, de Boèdromion 119/8 (archonte Hipparchos). Le monument, anormalement épais, devait honorer les éphèbes de 120/19. T. retranche d'*IG* II²1006 + (dernière édition par O. W. Reinmuth, *Hesperia* 41, 1972, 185-191) le fragment c Köhler, le remplace par I 6310, publié par B. D. Meritt, *Hesperia* 30 (1961), 224-225, et publie le texte nouveau obtenu pour les colonnes III et IV, l. 107-137. Cf. le n° suivant.

395. S. Follet, *Centre d'études chypriotes*, 9 (1988-1), 19-32 : *Éphèbes étrangers à Athènes : Romains, Milésiens, Chypriotes, etc.*, étudie, après révision sur la pierre, les documents publics et privés relatifs aux éphèbes étrangers de la fin du IIe siècle à l'époque d'Auguste, propose des lectures nouvelles pour *IG* II² 1006 + (cf. le n° précédent), 1008 +, 1009 +, 1011 +, 1028 +, 1039, 1961, 1043, transfère un fragment de 1006 à 1039 (col. III, l. 104-108 de l'éd. Mitsos). L'éphèbe d'Érétrie de 1006, l. 227, se nomme [Eun]ostidès (D. Knoepfler m'écrit qu'il avait songé à ce nom et qu'*IG* XII 9, 167 peut être du IIe s. *a.C.*). P. 32 n. 32 : lire *Historia* 26 (1977).

396. M.-F. Baslez (*Bull.* 1988, 383) étudie le groupe des Ἀθηναῖοι dans *IG* II² 1043 (38/7) et ses parallèles déliens.

397. Elizabeth J. Walters, *Hesperia Suppl.* XXII (1988) : *Attic Grave Reliefs that Represent Women in the Dress of Isis*, étudie ce groupe abondant de reliefs funéraires attiques (un tiers du total à l'époque impériale), avec renvoi à Conze, liste et étude chronologique des inscriptions qui les accompagnent souvent, et photographies. *IG* II² 9898 (p. 45) est mis en rapport avec l'invasion des Costoboques.

398. Ersie Mantzoulinou-Richards, *Anc. World* 17 (1988), 32-37 : *A Stele for a Priestess of Isis on the Island of Syros*, préparant un corpus des inscriptions de Syros (il y a encore des inédits au Musée), publie une stèle ornée d'un relief à deux personnages (collection privée) du Ier ou IIe s. d'après l'écriture, portant le nom ΙΟΥΝΙΑΝ . ΜΟΣ.ΧΙΝ, funéraire selon M., qui transcrit Ἰουνίαν Μοσχίν et cite un parallèle attique, *IG* II² 12174, pour le nom très rare Moschis. Le gentilice *Junius*, inconnu à Syros mais porté par de nombreuses prêtresses attiques (voir les rapprochements de M.), invite à se demander si Junia Moschi(o)n ne serait pas Athénienne. — Autre exemple de nom neutre féminin en -ιον méconnu dans

I. Ephes. VI (1980), n° 2212, reproduit et commenté par G. H. R. Horsley (n° 859), 7-10 ; le génitif Κλαυδίας Ἐρωτίου est traduit « Claudia daughter of Erotion », alors que le nominatif Ἐρώτιν figure l. 17 (corriger aussi, *ibid.*, le lapsus 50 000 deniers pour 500).

399. G. Donnay, *BCH* 112 (1988), 445-448 : *Signature du sculpteur Agathon d'Anagyre. Nouvel essai de restitution de* IG *II*² *4308*, intervertit les deux fragments et lit plus complètement, d'après l'estampage de P. Graindor, cette inscription d'époque augustéenne, mais ignore les suggestions d'E. Kapétanopoulos, *Arch. Ephem.* 1968, n° 25, 194-195, 214 et pl. 13β (voir la note de la rédaction de la revue, p. 879). Il a bien vu que la signature du sculpteur était au centre de l'inscription ; après avoir revu la pierre et en utilisant les deux éditions récentes, nous proposerions des restitutions plus complètes pour la fin des lignes 1 et 2 : [Ἐ]πὶ ἄρχοντ[ος καὶ ἱερέως Δρούσου ὑπάτου], ἐπὶ ἱερέως δ[ιὰ βίου τοῦ Σωτῆρος Ἀσκληπιοῦ]. Au bas du texte pouvaient figurer les titres et noms de plusieurs officiants mineurs du culte d'Asclèpios : zacore, cleidouque etc. L. 4 : On ne peut lire Ἐρασί[νο]υ, à cause de la forme des *apices*. Kapet. proposait l'*hapax* Ἐραγί[νο]υ. On peut lire ΓΙ ou Π.

400. Fanoula Papazoglou (n° 434), fait d'intéressants rapprochements entre les douze stèles macédoniennes d'époque impériale qu'elle étudie et les listes éphébiques d'Athènes : effectifs, fourniture de l'huile, onomastique.

401. N. M. Kennell, *Am. J. Phil.* 109 (1988), 239-251 : *ΝΕΡΩΝ ΠΕΡΙΟΔΟΝΙΚΗΣ*, commentant Dion Cassius 61, 14, 3, montre que Néron, pendant son « tour » en Grèce, a évité Athènes et Sparte parce qu'il cherchait uniquement à accumuler des victoires aux concours dits « de la période », anciens ou récents. Il s'appuie, au passage, sur l'inscription publiée par D. J. Geagan, *Bull.* 1987, 572 ; 1988, 448. P. 245, les affirmations sur l'absence de mention des Panathénées entre le milieu du Iᵉʳ s. *a.C.* et le début du IIᵉ s. *p.C.* seraient à nuancer : cf. S. Follet, *Athènes*, 334-335.

402. J.-M. Pailler, *Pallas* 34 (1988), 99-109 : *Domitien et la « cité de Pallas »*, croit que l'épouse du Toulousain Q. Trebellius Rufus dans l'inscription *Bull.* 1944, 82, était prêtresse « de la déesse [Athéna] », non « de la déesse [Rome] ». La présence même du mot déesse nous paraît assurer l'interprétation traditionnelle. P. en plusieurs points de son commentaire, force les textes ou méconnaît les institutions attiques. P. Graindor a aussi montré depuis longtemps que l'archontat de Trebellius Rufus est postérieur à celui de Domitien.

403. E. Kapetanopoulos (n° 2), 305-307 : *Relatives among the Athenian Prytaneis*, donne quelques éléments statistiques sur les prytanes apparentés cités dans une même liste entre 100 et 267 *p.C.* Dans plus de 85 % des cas le père et le fils (69 exemples), les frères (90 exemples) sont cités ensemble. Dans 74 exemples, le lien de parenté ne peut être établi sûrement. K. annonce une étude d'ensemble sur ces groupes de prytanes.

404. Maria Elisa Micheli, *Boreas* 10 (1987), 63-80 : *Su di un gruppo di troni con decorazione vegetale*, publie des photographies du siège d'honneur du prêtre de Dionysos Eleuthereus à Athènes (*IG* II² 5022) et de plusieurs trônes de marbre de Nikon fils de Nikon, ancien prêtre, dédiés à Amphiaraos à Oropos.

405. H. Karapa-Molisani (n° 2), 308-311 et pl. 30 : *One More Dedication to the Emperor Hadrian at Athens*, reconstitue en partie, en ajoutant deux fragments aux deux fragments déjà connus mais non encore rapprochés, *IG* III 3841 et II² 3966a, la base d'une statue d'Hadrien [Olympios], élevée sans doute par la cité de [Fl] avia Ph[iladelpheia], « la petite Athènes » (Jean Lydus), dont on évoque la

[piété ?] envers «le dieu nouveau Diony[sos]» (Antinoos) et la parenté [ancienne] avec Athènes. L'un des ambassadeurs est père d'olympioniques vainqueurs dans la première [---] olympiade (à Athènes probablement). L'un des épimélètes chargés de l'érection de la statue était peut-être βου[λ]οφύλ[αξ], titre inconnu jusqu'ici, les deux autres hiérophantes et ambassadeurs sacrés (συνθυτῶν), de leur patrie (je restituerais πατρίδος l. 15) [καὶ ? διὰ] βίου τετιμημένων ἡμῶν πολιτε[ίᾳ—] (je préfère le datif au génitif proposé par K.). Cette mention tardive d'étrangers honorés de la citoyenneté athénienne est d'un grand intérêt. L. 4, la restitution est peut-être simplement [τῶν πενταχοσίων] ; l. 5-6, [διὰ τὴν πρὸς τὸν] θεὸν κτλ. À la différence de K., je pense que cette dédicace s'inscrit très bien dans la série des statues d'Hadrien consacrées à l'Olympieion.

406. C. J. Howgego, *Greek Imperial Countermarks. Studies in the Provincial Coinage of the Roman Empire* (Royal Numismatic Society, Special Publication No. 17), London, 1985, 52-56, étudie les dénominations des monnaies d'argent et de bronze dans la partie orientale de l'Empire et leurs rares attestations épigraphiques. À Athènes, dans le monnayage d'argent, la drachme vaut un denier, jusqu'au IIIe s. Mais il semble exister aussi des drachmes de bronze dites légères, valant 1/6 de denier, avec pour subdivisions : ς (1/2 dr = 1/12 de denier), l'obole = 1/36 de denier, la demi-obole = 1/72 de denier, le symbole ⋖ désignant le 1/2 denier : voir *IG* II² 2776 et 1368.

407. W. Ameling, *Boreas* 11 (1988), 62-70 : *Der Archon Dionysios. Zur Datierung einiger attischer Portraits der mittleren Kaiserzeit*, défend la datation basse de cet archonte contre les arguments tirés du style des portraits de Polydeukion par H. Meyer (*Bull.* 1988, 589). En appendice (67-70), il discute de la date de naissance de Vibia Sabina, âgée de trois ans, selon Philostrate, à l'époque du procès de Sirmium et annonce une étude sur les enfants de Marc-Aurèle. Sur Vibia Sabina, il faut attendre aussi la publication de la communication faite par Ginette Di Vita-Évrard au VIIIe Congrès international d'épigraphie (Athènes, 1982).

408. G. H. R. Horsley (no 859), no 20, p. 83-87, reproduit et commente les lignes 15-20 et 87-94 de la plaque E de la lettre de Marc-Aurèle aux Athéniens, donne les équivalents latins des termes techniques, relève les mots attestés pour la première fois et les parallèles avec le *Nouveau Testament*.

409. A. N. Oikonomides, *Bull. Am. Soc. Papyr.* 21 (1984), 179-186 : *Five Athenian Inscriptions of the Emperor L. Septimius Severus*, republie cinq inscriptions relatives à Septime Sévère ou à sa famille : *Arch. Delt.* 25 (1970), no 9, p. 61-62 et pl. 26 a (il corrige avec raison le prénom ; la suite est plus suspecte) ; *IG* II² 3414 ; *Hesperia* 10 (1941), no 53, p. 251 ; J. H. Oliver, *Civilizing Power*, p. 17, note 15 ; *IG* II² 3416 (dédicace de Plautien ?). Certaines des titulatures proposées surprennent ; une révision sur la pierre serait utile.

410. S. Follet (no 2), 195-198 : *La société athénienne au IIIe siècle de notre ère : paupérisation et sclérose*, décèle ces tendances en étudiant sur trois siècles l'évolution du personnel du gymnase du Diogéneion, tel que le fait connaître la belle série de stèles éphébiques conservées.

411. K. Clinton, *ZPE*, 75 (1988), 290 : *An Attic Epitaph*, reconnaît la provenance attique de l'épigramme discutée *Bull.* 1988, 37.

412. Th. Karagiorga-Stathakopoulou, *Arch. Delt.* 34 (1979), B'1, *Chronika*, 22-23, signale les épitaphes récemment découvertes (époque romaine) de Τύραννις Θεοδώρου Μειλησία et Νικίας Διονυσίο(υ).

413. Voula N. Bardani, *Horos* 5 (1987), 173, donne une lecture plus complète de la colonnette funéraire *Bull.* 1982, 163.

414. Daphne Gondicas, *Recherches sur la Crète occidentale de l'époque géométrique à la conquête romaine. Inventaire des sources archéologiques et textuelles, position du problème*, Amsterdam, 1988, fait l'histoire de cette région jusqu'au Ier s. et en rassemble les inscriptions (83 nos : p. 2.1 à 2.34). On peut ajouter à la prosographie externe trois épitaphes de Polyrhéniens morts à Athènes (*IG* II² 10103, 10104, 10105, du IIe ou Ier s.) et celle de «Chairias, Crétois de Chersonasos» (*IG* II² 9093, même époque).

415. L. Gasperini (no 11), 325 no 340 (fig. 264) : ce texte comporte, dans son intitulé, le nom mutilé d'un «archonte éponyme de l'illustre cité d'Athènes», puis celui d'un certain Ulpius Sébon, [archonte? du *koinon*] des Crétois, et son épouse Tryphaina. D'après les ligatures, le style des lettres, hautes et grêles, et les renseignements contenus dans les deux lettres de Libanius auxquelles renvoie l'éditeur, il ne nous paraît pas impossible de voir en ce Sébon un Panhellène du milieu du IVe siècle.

416. *Chalandri* : I. K. Loukas, *Phlya. Contribution à l'histoire de l'antique Chalandrion*, Chalandri, 1986, avec bibliographie 109-111 et 8 planches, en s'appuyant surtout sur les inscriptions (bornes, épitaphes), retrace l'histoire de ce bourg, sur le site de l'ancien dème de Phlya, siège du *génos* des Lycomides. On y célébrait des mystères, on honorait Apollon Délien et les déesses d'Éleusis. À l'époque impériale coexistent modestes sépultures et somptueux mausolées.

417. *Ménidi* : E. Konsolaki, *Arch. Delt.* 34 (1979), B'1, *Chronika*, 92, étudie *IG* II² 6146 et 6829, et complète, grâce à un fragment nouveau, le texte d'*IG* II² 2962 c.

418. *Eleusis* : Rh. F. Townsend, *Boreas* 10 (1987), 97-106 : *The Roman Rebuilding of Philon's Porch and the Telesterion at Eleusis*, discute les inscriptions relatives à des constructions d'Eleusis de l'époque classique et du IIe s. *p.C.*, notamment *IG* II² 1670, qui ne fait pas partie de la même pierre que 1681, et 1666. P. 104, note 34, il annonce une étude de K. Clinton, *The Eleusinian Mysteries : Roman Initiates and Benefactors, Second Century B.C. to A.D.267*, contestant les restitutions de l'inscription de l'épistyle des Propylées d'Éleusis.

419. *Le Pirée* : R. Garland, *The Piraeus from the Fifth to the First Century B.C.*, Londres, 1987, étudie la documentation en cinq chapitres : histoire ; population ; commerce ; religion ; topographie (discussion sur les ports et le *Deigma* d'*IG* II² 1035). Chronologie, liste des décrets du dème, *testimonia* sur son activité religieuse, classés par noms de dieux, liste des épitaphes d'étrangers domiciliés au Pirée (69 % sont du IVe s., 10 % seulement de l'époque impériale). Bonne bibliographie, 242-264.

420. *Vari* : M. K. Langdon, *Gr. Rom. Byz. St.* 29 (1988), 75-81 et pl. 2-3 : *The* ZΩ/BA Horoi *at Vari in Attica*, publie trois inscriptions trouvées sur la colline de Lathouresa, presque identiques, attribuées d'après l'écriture à la période 120-210 : sur trois lignes, ZΩ | OPO(ς) | BA. Zω- et Bα- peuvent être l'abréviation de noms de propriétaires, mais la proximité du cap Zoster et la présence possible de domaines royaux ou impériaux dans *IG* II² 2776 suggère de restituer Zω (στηρίων) | >ὅρο (ς γῆς vel χωρίου) < | βα(σιλικῆς/οῦ). Rien n'oblige à supposer dans la région une villa romaine ; il a pu y avoir en Attique une portion de sol possédée par Hadrien ou Antonin. — Pour la discussion sur βασιλικῶν d'*IG* II² 2776, voir aussi S. Follet, *Mélanges Pierre Chantraine* (1972), 46-50.

421. *Vousi Kaloyeri* : S. Diamant - J. S. Traill, *Epistimoniki synantlisi Na. Attikis (Kalyvia Attikis 25-28 octovri 1985)* [à la mémoire de D. Lazaridis], ed. P. I. Philippou-Angelou, Kalyvia, 1986, 117-130 : *ΠΟΥΣΙ ΚΑΛΟΓΕΡΙ*, proposent, après avoir revu ce site et le matériel qu'on y a trouvé, d'y retrouver le dème antique de Kytherros.

422. *Prospalta* : P. Philippou-Angelou (n° 421), 131-149 : [Recueil de documents historiques et archéologiques sur Prospalta], fait une mise au point sur ce dème, situé au SE de Sphettos et à l'W de Myrrhinonte, en s'appuyant notamment sur les inscriptions (dont une inédite du IVe s. *a.C.*).

423. *Oropos* : V. Ch. Petrakos, *Arch. Delt.* 34 (1979), B' 1, *Chronika*, 107-109, précise la provenance de plusieurs inscriptions connues et publie les épitaphes de --ππη Νικίππου, Ἀρίστων Σωτᾶ, Κρατῖνος Σωκλέους, Καλλιτύχη Ἀσκλάπωνος (remployée au IIIe siècle pour Δημοσθένης Ὡρ[ώπιος]), Νεικίας Ὡρώπιος et Ἀριστ(ὼ) Εὐφρᾶ, enfin Πρείμα Δη/// Ὡρωπεία (époque romaine). Voir n° 404.

ARCADIE (L. Dubois)

424. *Lousoi*. L. Dubois, *BCH* 1988, 531-534 : *La dédicace d'un petit Apollon de bronze*, propose de lire ἀπὸ Ἰθμίων *(sic)* « à la suite des Ithmia, du concours de l'Isthme » sur la petite statuette du style sévère *IG* V 2, 403 (*Bull.* 1988, n° 622). Les conditions de cette dédicace restent très délicates à déterminer.

425. *Mantinée*. A. Lillo, *ZPE* 73 (1988) 86-88 : *On the reading of IG V 2, 262, 23*, revient sur l'un des points les plus discutés du « jugement de Mantinée ». À la dernière ligne de la première colonne de cette inscription du début du Ve s. L. propose de comprendre εἰ δ' ἄλλᾱ Ἰις (γνῶσία) ἔατοι κα τῶνν(υ), ἰνμενφὲς ἔναι : « But if another (judicial investigation) upon these (persons) is authorized, it shall be liable to censure » ; ἄλλα ne serait donc plus ici un pronom neutre pluriel sujet de ἔατοι, ni le début d'un mot comme ἄλλαξις (Schwyzer, Guarducci), mais un adjectif féminin après lequel il faudrait sous-entendre γνωσία, hapax au sens probable d'« enquête judiciaire » qui figure 8 lignes plus haut. Comme ce texte est sans parallèle et que la lecture même du passage est très délicate, comme je l'ai constaté au musée de Tégée, la formulation d'une hypothèse est quasiment désespérée. Même si je n'ai aucun argument pour réfuter l'interprétation de Lillo qui est assez satisfaisante en soi, j'ai l'impression que dans une inscription juridique le substantif-clé d'une clause aurait été clairement exprimé et répété huit lignes après sa dernière occurrence. — Voir également n°s 92, 112, 338.

PÉLOPONNÈSE

Voir n°s 174 (Égine) ; 90, 177 (Corinthe) ; 110, 143, 163, 168, 268 (+ 247 et 792), 339 (Argolide) ; 188 (Sparte) ; 189 (Cythère) ; 91 (Messénie) ; 111 (Aigion).

GRÈCE CENTRALE ET SEPTENTRIONALE

Voir nos 93, 190, 191, 245, 249 (Béotie); 9 (et 94), 61, 137, 138, 182, 183, 196, 275 (Delphes et environs); 113, 138, 240 (Étolie); 114 (Corcyre); 46, 192-195 (Thessalie).

ÉPIRE ET ILLYRIE

Voir nos 73, 81, 120, 125, 198-201, 265, 334, 341, 353, 461.

MACÉDOINE (M. B. Hatzopoulos)

La présente livraison porte sur les travaux parus en 1987 que nous n'avions pas recensés dans la livraison précédente, sur ceux de 1988, ainsi que sur ceux de 1989 dont nous avons eu connaissance à temps. Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux membres du *Programme Macédonien du Centre de Recherche de l'Antiquité Grecque et Romaine*, Mmes D. Diamantourou, L. Gounaropoulou, K. Liampi, L. Loukopoulou et A. Tataki, d'avoir contribué aussi bien à la collection qu'à la discussion des travaux recensés.

426. *Géographie.* — F. Papazoglou, *Les villes de Macédoine à l'époque romaine*, *BCH Supplément XVI* (Athènes-Paris 1988; 528 pp. in 8° avec 20 cartes), publie en français une refonte complète de son ouvrage *Makedonski gradovi u rimsko doba* paru en 1957 en serbo-croate dans la série des monographies de la revue *Živa Antika*. P. fait un usage exhaustif des inscriptions, parfois inédites, aussi bien de Macédoine que des autres parties du monde grec. Un compte rendu de cet ouvrage extrêmement riche, qui est appelé à devenir le vade-mecum indispensable de tous ceux qui s'intéressent à l'étude de la Macédoine antique, paraîtra prochainement dans la revue *Gnomon*. Ci-après nous relevons seulement les nouveautés épigraphiques les plus importantes. Voir nos 432, 433, 443, 451.

427. *Linguistique.* — C. Brixhe et A. Panayotou, *Verbum* 11 (1988) 245-60 : *L'atticisation de la Macédoine : l'une des sources de la koiné*, abordent certains aspects de la physionomie linguistique de la Macédoine.

428. *Institutions.* — N.G.L. Hammond, *Class. Quart.* 38 (1988), 382-91 : *The King and the Land in the Macedonian Kingdom*, après avoir étudié conjointement la dédicace des prêtres de Kalindoia (voir n° 446) et la réponse d'Alexandre le Grand aux ambassadeurs de Philippes (voir n° 471), conclut que le roi et les Macédoniens étaient les deux parties constitutives, mais distinctes, de l'État macédonien et que l'emploi du titre βασιλεύς pour désigner le roi était habituel en Macédoine déjà avant la conquête de l'empire perse par Alexandre le Grand. Quoique cette conclusion soit, à notre avis, exacte, comme le montre l'inscription d'Olévéni datant du règne de Philippe II (*Bull.* 1972, 254), nous ne pensons pas qu'elle puisse trouver appui dans les inscriptions de Kalindoia et de

Philippes, car la première fut gravée, comme l'auteur le signale d'ailleurs, vers 323 et la seconde, si notre démonstration est exacte, après l'hiver 331-330 (voir *Bull.* 1987, 714, p. 439). Voir nº 274.

429. D. Feissel et M. Sève, *BCH* 112 (1988), 449-66 : *Inscriptions de Macédoine*, continuent la publication des copies inédites de Ch. Avezou (cf. *Bull.* 1980, 316), auxquelles ils ont joint un cliché de P. Perdrizet, plusieurs estampages conservés à l'École d'Athènes, des copies transmises par le Service Archéologique de l'Armée d'Orient, ainsi que quelques inscriptions qu'ils ont eux-mêmes vues sur le terrain. Nous signalons ci-après celles qui nous ont paru les plus intéressantes. Voir nos 440, 442, 445, 447, 449, 454, 458, 459, 465.

430. **Haute Macédoine.** — A. Rizakis et J. Touratsoglou, *Archaiognosia* 3 (1982-84 ; imprimé en 1987), 9-27 : *Τρεῖς μελέτες γιὰ τὴν Ἄνω Μακεδονία : μιὰ ἄλλη ἄποψη* (avec résumé en français), procèdent à l'examen critique des trois études sur la langue et l'onomastique de D. Samsaris, *Makedonika* 22 (1982) 259-91, 295-301 et 485-91 respectivement. Comme nous avons déjà eu l'occasion de le signaler, *Bull.* 1987, 648, les travaux de S. sur la Haute Macédoine ont été rendus obsolètes par la parution du corpus de la région (*Bull.* 1987, 16). Nous signalons ici deux points soulevés par les auteurs sur lesquels nous sommes d'un avis différent : p. 12 : [Εὐτυ]χιανι ne nous semble pas une forme iotacisante de l'anthroponyme Εὐτυχιανή, mais le datif de l'anthroponyme Εὐτυχία avec l'élargissement en nasale connu dans la région (cf. *Bull.* 1988, 812 et *supra* nº 352) ; p. 12-13 : la forme Κιλλει, plutôt que le datif d'un anthroponyme Κιλλεύς, inconnu par ailleurs, pourrait être celui de Κίλλης, connu en Macédoine, avec la confusion, courante à l'époque, entre -ηι et -ει.

431. *Aiane.* — A. Chondrogianni-Métoki, Τὸ ἀρχαιολογικὸ ἔργο στὴ Μακεδονία καὶ Θράκη 1, 1987 (Thessalonique 1988), 37-50, réédite des stèles funéraires publiées dans le Corpus de la Haute Macédoine (*Bull.* 1987, 16 : no 41, 42, 43, 47, 56).

432. *Héraclée des Lyncestes.* — F. Papazoglou (nº 426), 262 et n. 44, signale, d'après des inscriptions gravées sur les gradins du théâtre de la ville, l'existence de *phylai* à l'époque romaine et transcrit le nom de deux d'entre elles. — T. Janakievski, *A Theatre, Heraclea Lynkestis, Special Edition Book 2* (Bitola 1987) 21, présente une photographie et un fac-similé, qui nous permettent de lire le nom de ces deux *phylai* et de trois autres nouvelles : Asklépias, Artémisias, Dionysias, Hérakleios et une cinquième dont la lecture ([ΥΑ]ΛΕΡΙΟΥ ΑΝΤΩ-ΝΕΙΝΟΥ ΣΕΒΑΣΤΟΥ) suscite des réserves que la photographie ne permet pas de dissiper.

433. *Brucida(?).* — F. Papazoglou (nº 426), 271 et n. 89, signale la découverte à Resen d'une inscription dont la partie principale est effacée, mais dont les dix dernières lignes se lisent ainsi : Ἐγράφη | [ἔ]τους ϜΞΤ μηνὸς Δείου ΔΙ | ἀγορανομοῦντος Ποντίου Αὐρηλίου Θεοτείμου | πρακτορευόντων | Αὐλίου Φιλίππου | Ποντίου Αὐρηλίου Ἀ[τ]ελαίου Φουσκιανοῦ νεωτέρου | ἀρχιφρουροῦντος Αὐρηλίου Ἑρμᾶ τοῦ Κασσίου. | Εὐτυχεῖτε. P. ajoute que cette inscription datée d'après l'ère « nationale » (automne 218 p. C.) contient une mention unique des πράκτορες et de l'ἀρχιφρουρός. En fait on peut se demander s'il ne faut pas restituer le premier terme dans une inscription trouvée jadis sur l'île d'Hagios Achilleios dans la Petite Prespa et aujourd'hui perdue (A. Rizakis et J. Touratsoglou, Ἐπιγραφὲς Ἄνω Μακεδονίας [Athènes 1985] nº 147, ligne 3 :]αχτορεύοντος).

434. *Styberra.* — F. Pagazoglou, *Chiron* 18 (1988), 233-70 : *Les stèles éphébiques de Styberra*, donne de cet ensemble unique et peu connu une réédition

exemplaire et un riche commentaire portant sur la démographie, l'économie, la prosopographie et l'histoire. Pour l'onomastique, voir n° 348. Une série de tableaux permet d'évaluer la diffusion de la citoyenneté et de l'onomastique romaines, ainsi que de l'importance de l'élément «indigène» (préhellénique). Cf. *Bull.* 1988, 823.

435. **Basse Macédoine.** — *Dion.* — F. Piejko, *Historia* 37 (1988), 151-65 : *The Treaty between Antiochus III and Lysimacheia*, réédite (p. 154-55) le traité entre Philippe V et Lysimachie à la lumière du joint des deux fragments fait par D. Pandermalis (*Bull.* 1984, 248). Les restitutions proposées sont parfois arbitraires, voire impossibles. Il faut attendre la publication du nouveau fragment trouvé en 1975 et signalé par D. Pandermalis dans l'étude citée ci-dessus, p. 286.

436. Aik. Romiopoulou, *Arch. Deltion* 34 (1979), *Chronika* 279, publie l'inscription d'une stèle funéraire à relief du Ier s. *a.* ou *p.C.* Le *nomen* de la mère doit sans doute être lu Σεστία.

437. *Aigeai.* — Ch. Saatsoglou-Paliadeli, *Studies in Greek Linguistics, Proceedings of the 8th Annual Meeting of the Department of Linguistics, Aristotelian University of Thessaloniki, 27-29 April 1987, a Festschrift for John Chadwick* (Thessalonique 1987) 161-64 : *Ὀνόματα ἀπὸ τὴ Βεργίνα* (avec résumé en anglais), reprend les conclusions sur l'onomastique des stèles funéraires de Vergina développées dans sa thèse (voir *Bull.* 1987, 653). Il suffira de relever ici quelques modifications ou additions. S.-P., selon notre suggestion, range maintenant Ammia parmi les anthroponymes non grecs. Elle estime que les épigrammes funéraires, «avec leurs nets éléments doriens», constituent des témoignages sur le dialecte macédonien. En fait, les «dorismes» des épigrammes font partie des conventions littéraires et ne nous renseignent nullement, pas plus que les formes attiques de la prose courante, sur le caractère du dialecte macédonien. Enfin, S.-P., sur la base du matériel onomastique des stèles de Vergina, cherche à réfuter l'affirmation de Plutarque (*Mor.* 292), selon qui les Macédoniens prononçaient comme un *bêta* le *phi* initial des noms Φερενίκη, Φάλακρος et Φίλιππος. Pour ce faire, elle s'appuie d'une part sur les graphies avec *phi* des noms Φίλα, Φίλιστος, Φιλλέας, Φίλων, Φιλώτας, qui figurent sur les stèles de Vergina, et d'autre part elle se propose de dissocier les anthroponymes «récalcitrants» Βίλος et «Βιλάρρα» (voir n° 438) de la racine de φίλος, pour les faire dériver de «*Ϝ*ίλος» et de «*Ϝ*ιλαρος-Ιλάρ(ρ)α». Cette tentative n'emporte pas la conviction ; car 1) le passage de Plutarque ne concerne pas la *graphie*, mais la *prononciation* (λέγοντες) des anthroponymes qu'il cite : les Macédoniens pouvaient très bien écrire avec un *phi* les noms d'une diffusion «panhellénique», tel que Φίλιππος, et prononcer cette lettre comme un *bêta* (quelle que fût à l'époque la valeur phonétique de ce dernier) ; 2) il est illusoire de vouloir expliquer Βίλος et «Βιλάρρα» à partir de radicaux à *digamma* initial, alors que nous n'avons aucun exemple sûr du maintien du phonème exprimé par cette lettre en une telle position à l'époque historique en Macédoine et que, d'autre part, nous possédons toute une série d'anthroponymes sûrement dérivés de φίλος qui sont notés avec un *bêta* initial (Φίλιστος-Βίλιστος, Φιλίστα-Βιλίστα, Φιλιστίχη-Βιλιστίχη).

438. Ch. Saatsoglou-Paliadeli, *ZPE* 72 (1988), 111-12, et planche X : ΒΙΛΑΡΡΑΤΕΛΑϘ[Υ], répond à notre article publié dans la même revue (voir *Bull.* 1988, 827). La réponse de S.-P., si elle n'offre pas de solution définitive, permet au moins de lever quelques hypothèques et d'améliorer la lecture de l'inscription. À notre avis, quelle que soit la solution que l'on adopte pour le

patronyme, qui de toute façon continue à poser des difficultés, le nom qui le précède est sûrement à lire Βίλα. Cette lecture trouve maintenant confirmation dans une épitaphe de Thessalonique, voir nº 448.

439. *Beroia.* — A. B. Tataki, *Ancient Beroea : Prosopography and Society* («ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ» 8; Athènes 1988) 572 pp. in 8º, 10 planches et une carte), utilise de façon exhaustive les inscriptions disponibles (et une partie du matériel épigraphique inédit). L'ouvrage, en plus de la prosopographie proprement dite et de deux chapitres consacrés respectivement aux anthroponymes et à la société de Béroia, comprend une longue introduction où T. présente les inscriptions de Béroia et de son territoire, fait l'historique de leur publication et discute leur datation. En attendant la publication des corpus de Béroia et de Leucopetra, cette étude exemplaire rendra d'insignes services (grâce, entre autres, à ses riches *indices*) à tous ceux qui s'intéressent à l'épigraphie, à la prosopographie, à l'onomastique et à l'histoire de la société et des mentalités, non seulement de Béroia et de son territoire, mais de la Macédoine en général. Voir nº 352.

440. Feissel-Sève (nº 429), 449-50 nº 1, publient d'après une copie d'Avezou une épitaphe inédite du IIIe siècle a.C. (?) : Δίφιλος | Νεοπτολέμου; 450, nº 2, épitaphe publiée jadis par A. Orlandos (*ArchDelt* 2 [1916] 154-55, nº 10) : F.-S. lisent Μένωνος au lieu d'Ἄγνωνος; nous avions en 1983 fait la même lecture sur la pierre, qui est conservée au Musée de Béroia (nº d'inventaire 173); 450-51, nº 3 : ils proposent, toujours d'après une copie d'Avezou, une nouvelle lecture du passage difficile de l'affranchissement par consécration à Artémis Agrotéra, confirmant pleinement celle de M. Voutiras (voir *Bull.* 1988, 832).

441. M. Siganidou, *Arch. Deltion* 34 (1979), *Chronika* 309 et pl. 132β (*AR* [1987-1988] 53), publie une stèle funéraire d'époque hellénistique avec de beaux noms macédoniens : Ἀμύντας Πευκολάου | Ἀρτεμίδωρος Ἀμύντου.

442. *Edessa.* — Feissel-Sève (nº 429) 451-54, nº 4 et fig. 1 à 3, republient d'après un estampage d'A. Plassart et à la suite d'un réexamen de la pierre retrouvée par D. Feissel une épigramme funéraire tardive de lecture difficile et effectuent des progrès notables dans son déchiffrement et sa compréhension.

443. *Ichnai*(?). — F. Papazoglou (nº 426), 155-156, propose de joindre deux fragments inscrits trouvés jadis par A. Struck sur la rive gauche de l'Axios, deux milles au nord de Topsin (Géphyra) et publiés par lui dans *AM* 27 (1902) 309-310, nos 14 et 15. Elle y reconnaît le texte d'un accord commercial entre Ichnai (dont le territoire pourrait s'étendre sur la rive gauche de l'Axios, à moins que la stèle n'y fût transportée de la rive droite) et Dikaia. Pour le corpus de la Bottiée que nous préparons en collaboration avec L. Gounaropoulou, nous avons fait de façon indépendante le même rapprochement.

444. *Europos.* — Th. Savvopoulou, Εὐρωπός (Europos 1988, 46 pp., petit in 8º, 20 illustrations en couleur dans le texte), publie un petit guide attachant de cette cité peu connue de la rive droite de l'Axios. Parmi les *testimonia* on trouvera, accompagnés de photographies en couleur, presque tous les textes épigraphiques découverts sur ce site. Outre l'inscription honorifique pour M. Minucius Rufus (S. Kougéas, *Hellenika* 5 [1932] 6), une dédicace (Φίλιππος Ἀλεξάν|δρου τὸ ὑδραγώγιν | τῇ πόλει) et huit épitaphes inédites (31-40). Ces dernières présentent surtout un intérêt onomastique. Parmi les noms rares ou nouveaux nous relevons celui de Koinidas (37 : Φίλιππος Κοινίδα) et celui de Bédétas? (39 : Βηδέτας Ἀργαίου). L'auteur (26) mentionne aussi, mais sans donner le texte, une dédicace à Artémis Elaphébolos.

445. *Chalastra*(?). — Feissel - Sève (n° 429), 454, n° 5, publient une inscription funéraire d'époque impériale d'après une copie de Vaillant transmise par L. Rey.

446. *Kalindoia*. — N.G.L. Hammond (n° 428), discute de la dédicace des prêtres de Kalindoia (*Bull.* 1988, 847). Il conteste lui aussi qu'il s'agisse d'une distribution de terres faite *viritim* à des Macédoniens de haut rang et s'accorde avec nous pour suggérer que le bénéficiaire de la donation était la communauté des Macédoniens, l'*ethnos* macédonien dans son ensemble, car le but du roi était la fondation d'une nouvelle cité macédonienne sur les territoires de Kalindoia, Tripoai, Kamakai et Thamiskos.

447. *Thessalonique*. — Feissel - Sève (n° 429), 455-59, n°s 6-14 et fig. 6-19, rééditent d'après les copies d'Avezou avec bibliographie complémentaire, corrections et commentaires, la dédicace *IG* X 2, 1, 72 et les épitaphes *IG* X 2, 1, 479, 500, 555, 559, 595, 881, 883, 897. Dans cette dernière ils transforment à tort Ἑρμῆνι en Ἑρμηνῖ en l'interprétant comme un datif de l'anthroponyme Ἑρμηνεύς (sur cette terminaison -νι du datif, voir n° 430 et *Bull.* 1988, 812). Ils publient aussi une série d'inédits : 459-60, n° 15 : un bas-relief funéraire de basse époque hellénistique avec les noms d'une famille de citoyens romains; leur *nomen* Ἄτειριος se rencontre pour la première fois en Macédoine; notons le *cognomen* intéressant d'une Ἀτερία Ἀμμαδέκα (cf. *Bull.* 1988, 839); 460, n° 16 : sarcophage d'époque impériale avec inscription funéraire d'après une copie d'Avezou; n°s 17-18 : fragments d'inscriptions funéraires d'après des estampages du docteur Dreyfus; n° 19 : fragment d'inscription latine copiée par Vaillant et transmise par L. Rey.

448. Aik. Romiopoulou, *Arch. Deltion* 34 (1979) *Chronika* 276 et pl. 116 a (*AR* [1987-1988]48), publie une stèle à relief avec une inscription funéraire provenant de la partie orientale de l'enceinte byzantine. D'après la photographie nous proposons de lire Αἰλία Βείλα Ἀθηναΐδι | τῇ θρεπτῇ μνήμης χάριν (sur le nom Βείλα-Βίλα, voir n° 438).

449. *Langadas*. — Feissel - Sève (n° 429), 462, n° 20 et fig. 17, rééditent avec leurs observations l'inscription funéraire du décurion L. Annius Macedo (Dimitsas 578, n° 689).

450. *Crestonie*. — E. Voutiras (n° 437), 167-71 : *Μία νέα μαρτυρία γιὰ τοὺς Παίονες* (avec résumé en anglais), publie deux dédicaces à Διόνυσος Παιονικός (sur une base de provenance exacte inconnue conservée au Musée de Kilkis). V. rapproche justement les témoignages littéraires sur le culte de Dionysos en Crestonie et d'autres inscriptions de Macédoine relatives à ce dieu. Des erreurs de lecture l'incitent à reconnaître des anthroponymes péoniens dans le nom et le patronyme du dédicant, qu'il déchiffre comme Δαγέας Σωιτάγρου. En fait, il s'agit d'un Δαρέας Σωπάτρου. Le patronyme, très courant dans la région, ne nécessite pas d'explication particulière. Le nom Δαρέας est inconnu par ailleurs, mais pourrait représenter une variante de l'anthroponyme Δαβρείας-Δαβρέας (cf. *Bull.* 1988, 847, p. 446). Cette inscription est reprise dans la monographie de M. B. Hatzopoulos et L. D. Loukopoulou, *Morrylos cité de la Crestonie* («ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ» 7; Athènes 1989).

451. Demir Kapija. — F. Papazoglou (n° 426) 473, *addendum* à la p. 326, n. 25 signale la découverte en 1987 d'une inscription d'époque impériale mentionnant un ou des politarques et «un personnage de rang sénatorial, désigné ταμίας τοῦ δήμου Ῥωμαίων par l'empereur». Malheureusement, l'inscription ne livre pas le nom de la cité dont elle confirme l'existence.

452. *Chalcidique.* — P. Doukellis, *Dialogues d'histoire ancienne* 14 (1988) 155-58 : *Biens fonciers et territoire en Chalcidique*, fait un compte rendu des deux monographies de M. B. Hatzopoulos (nos 456 et 464).

453. *Strepsa* (?). — M. B. Hatzopoulos (no 456), 42, n. 5 et pl. X, réédite avec photographie l'acte de vente trouvé jadis à Basilika et publié sommairement par Ch. I. Makaronas, *Makedonika* 2 (1941-1952), 621 et démontre que la cité où il a été établi faisait partie de la Ligue Chalcidienne.

454. *Antigoneia* (?). — Feissel-Sève (no 429) 462-63, no 21-22 et fig. 18-19, publient un autel macédonien avec relief et inscription funéraires vu par eux à Mésiméri et un relief avec une inscription funéraire vu à Néochoraki ; anthroponymes intéressants : Δειόκους et Μουδίκεια (du *nomen* romain Mundicius). Le premier — qui doit être une forme aberrante de Dioskous ou une erreur de gravure — n'est pas un nom thrace, mais un diminutif de Dioscouridès (quel que soit le nom préhellénique que ce dernier puisse recouvrir), très répandu dans la région.

455. *Potidée.* — M. B. Hatzopoulos (no 456), 55-61, réédite le décret trouvé à Hagios Mamas et publié jadis sommairement par D. M. Robinson, *TAPA* 69 (1938), 60-62, no 14. H. établit qu'il ne s'agit pas d'un document conférant les titres de *proxenos* et d'*euergetes* du roi Amyntas (III), mais d'un décret de Potidée accordant ces mêmes titres à un Xenokritos fils d'Amyntas. Des indices paléographiques, linguistiques et historiques lui suggèrent de dater ce document, qui est le premier décret de Potidée connu, entre 359 et 357 a.C.

456. *Cassandrée.* — M. B. Hatzopoulos, *Une donation du roi Lysimaque* («ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ» 5 ; Athènes 1988 ; 86 pp. in 8°, 21 planches et 2 cartes) publie et commente une donation du roi Lysimaque à Limnaios fils d'Harpalos. Les domaines donnés par le roi sont situés dans les territoires de Sermylia, d'Olynthe et de Strepsa. La superficie et les cultures de chaque domaine sont spécifiées et les propriétaires des terrains attenants mentionnés. Les domaines sont cédés à Limnaios «et à ses descendants avec plein droit de les posséder, de les vendre, de les échanger et de les donner à qui ils voudraient». L'acte est daté par le prêtre de Lysimaque Timésios connu par un décret de Cassandrée (*SEG* 29 [1979] 600), que l'auteur réédite et date de 285/4. Il discute aussi la donation de Cassandre (*Syll.*³ 332), dont il explique une difficulté grâce à l'estampage pris jadis par Ch. Edson, et interprète comme un début de décret de Cassandrée une inscription publiée par D. M. Robinson (*TAPA* 69 1933 55-56, no 8) comme acte de vente d'Olynthe.

457. Th. Pazaras, *Πρακτικὰ τοῦ πρώτου Πανελληνίου συμποσίου ἱστορίας καὶ ἀρχαιολογίας τῆς Χαλκιδικῆς, Πολύγυρος, 7-9 Δεκεμβρίου 1984* (Thessalonique 1987) 157-92 : *Τὸ «διατείχισμα» τῆς Κασσανδρείας*, publie une inscription latine et deux inscriptions grecques remployées lors de la construction de l'ouvrage : 1) p. 176, n. 37 et fig. 24 : stèle funéraire d'époque impériale : [Ἀσκ?]έπτῳ| [Φλα?]ουία| [Ζω?]σίμη| [ἡ μ]ήτηρ ; 2) un important décret hellénistique de Cassandrée en l'honneur de Dorothéos fils de Doros de Séleucie, qui avait rendu d'insignes services aux Cassandréens en visite à la cour. Ce texte très riche fera l'objet d'une étude à part dans le volume 10 des ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ.

458. Feissel-Sève (no 429), 464-65, no 23 et fig. 20, rééditent une inscription funéraire (*CIG* 2007 g) découverte jadis à Hagios Mamas et conservée actuellement au Musée Épigraphique d'Athènes.

459. *Aphytis.* — Feissel-Sève (no 429), 466, no 24 et fig. 21, publient un bloc de calcaire, vu par eux à Aphytos, avec des lettres et des signes dont le sens leur échappe.

460. *Sanè.* — J. Vocotopoulou, *Τὸ ἀρχαιολογικὸ ἔργο στὴ Μακεδονία καὶ Θράκη* 1, 1987 (Θεσσαλονίκη 1988) 280 et fig. 3 et 4, publie deux tessons inscrits en alphabet corinthien.

461. *Olynthe.* — M. B. Hatzopoulos, *L'Illyrie méridionale et l'Épire dans l'Antiquité* (*Bull.* 1988, 781), 81-94 : *Les limites de l'expansion macédonienne en Illyrie sous Philippe II,* propose (85, n. 49) des corrections au texte du traité entre la Ligue Chalcidienne et le roi illyrien Grabos (*Bull.* 1938, 168) et, en particulier, élimine la mention des Illyriens aux ll. 3 et 6.

462. M. B. Hatzopoulos (nº 464), réédite trois actes de vente publiés jadis très sommairement par D. M. Robinson : 28-29 [*TAPA* 59 (1928) 231-32]; 58-59 [*Excavations at Olynthus* II (Baltimore 1930), 110]; 60 [*TAPA* 65 (1934), 130-31, nº 6] et en corrige deux autres : 29, n. 1 [*TAPA* 62 (1931), 51-53, nº 4]; 66 [*TAPA* 69 (1938) 56, nº 9].

463. M. B. Hatzopoulos (nº 456) pl. XIV-XV, publie pour la première fois des photographies du traité entre Amyntas III et les Chalcidiens (*Syll.*³ 135), dont il discute la gravure, 58-59.

464. *Stolos (?) et Polichnè (?).* — M. B. Hatzopoulos, *Actes de vente de la Chalcidique centrale* («ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ» 6; Athènes 1988; 104 pp. in 8º, 23 planches et 2 cartes), réunit, édite (ou réédite) et commente les six actes de vente du IVe s. a.C. qui ont été trouvés sur deux sites antiques de la Chalcidique centrale, à Kellion (4, inédits) et à Smixi (2, déjà publiés). Ils appartiennent tous à un même type et présentent une structure identique. L'étude du dialecte et de l'onomastique permettent d'établir que, contrairement à ce qui a été parfois soutenu, la population de ces communautés était essentiellement composée de colons venus d'Eubée mêlés, à un degré difficile à déterminer, à des éléments «indigènes», préhelléniques, et qu'à l'époque des textes la fusion entre ces deux composantes était déjà achevée. La comparaison de ces actes de vente avec ceux qui avaient été découverts Olynthe (dont trois sont réédités et réinterprétés; voir nº 462) révèle leur nature juridique (vente «directe» ou vente à réméré) et l'appartenance des sites où ils furent trouvés à la Ligue Chalcidienne, dont ils éclairent les institutions. H. propose d'identifier les sites où ils furent mis au jour avec Stolos (Kellion) et Polichnè (Smixi); suggère que l'ensemble des actes de vente trouvés en Chalcidique doit dater des dernières années de la Ligue (355/4 - 350/49) et que les variations des prix reflètent les vicissitudes politiques et économiques de l'époque.

465. *Sithonie.* — Feissel-Sève (nº 429), 466, nº 25 et fig. 22, publient un relief funéraire de basse époque hellénistique trouvé dans la région de Néos Marmaras et vu par eux dans la bibliothèque du monastère de Grigorios au Mont Athos; les défunts portent des noms macédoniens intéressants et nouveaux : Σταπόλεμος Ἀδύμου et Βιλίστα Ἀντ[ι]γόν[ου]. Le premier doit être une forme syncopée de Στασιπόλεμος; le deuxième une forme macédonienne de Φιλίστα-Φιλίστη, ainsi que nous avons eu l'occasion de l'expliquer récemment (*Bull.* 1988, 827).

466. *Akanthos.* — D. Samsaris, *Makedonika* 25 (1985-1986), 33-45 : *Οἱ Ρωμαῖοι καὶ ἡ Χαλκιδική* (avec résumé en anglais) avance, essentiellement à partir des inscriptions, des opinions souvent gratuites sur la présence romaine en Chalcidique et republie avec une photographie, qui ne permet pas son déchiffrement, la dédicace à Auguste (*SEG* I [1923] 282). La même étude est publiée dans les actes du colloque sur la Chalcidique (nº 457), 113-125.

467. **Macédoine orientale.** — *Amphipolis*. M. B. Hatzopoulos (nº 456), pl. XVI-XVII, publie pour la première fois des photographies du décret d'Amphipolis *Syll.*³ 194, dont il discute la gravure p. 59.

468. Ch. Koukouli-Chrysanthaki, *Arch. Deltion* 34 (1979), *Chronika* 335, publie deux inscriptions funéraires, dont la première, complète, est datée : Ἔτ(ους) ΗΚΡ| Γορπιαίου| Μάντα| Διοσ|κουρί|δου| χαῖρε. L'absence de photographie ne permet pas de dire si la date est à calculer d'après l'ère «nationale» (19 a.C.) ou d'après l'ère auguste (97 p.C.).

469. K. Lazaridou, *Ergon Arch. Hel.* 1987 (1988), 36 et fig. 3, mentionne une dédicace à Héraklès sur un tesson d'amphore panathénaïque.

470. *Hagios Christophoros* (près de Gazoros). — Aik. Romiopoulou, *Arch. Deltion* 34 (1979), *Chronika* 276, publie l'inscription d'une stèle funéraire qu'elle date du Iᵉʳ s. a.C. Le texte doit être lu Ἀπολόδωρον Βείθυ|ος Μᾶρκος ἐκ τῶν| ἰδίων *vacat* ἥρωα.

471. *Philippes*. — N. G. L. Hammond (nº 428) traite de la réponse d'Alexandre aux ambassadeurs de Philippes. H., qui n'avait pas eu encore connaissance de nos remarques (*Bull.* 1987, 714), date le document de l'hiver 335-334 et reprend la restitution erronée de L. Missitzis à la l. 2 : [Φιλιπ]ήσ[ιοι] (dans notre commentaire *Bull.* 1987, 714, p. 438, l. 10, il faut lire Φίλιπποι au lieu de Φιλιππεῖς). L. 23, il propose de restituer l'article τήν avant [πε]ρὶ Σειραϊκὴν γῆν ; l. 25, il conteste, pour des raisons géographiques, la lecture de Missitzis Δυ[σώρ]ωι ; l. 28, il reconnaît un toponyme Géphyra dans l'expression ἕως γεφύρας. H. insiste, à juste titre, sur le statut particulier de Philippes, qui avait été fondée comme une cité formellement indépendante et simplement alliée des Macédoniens.

472. P. Faure, *Alexandre* (Paris 1985), 475-77, propose une traduction de la réponse d'Alexandre aux ambassadeurs de Philippes qui présuppose la lecture du mot Περσίς à la l. 1 de l'inscription.

473. P. Ducrey (nº 3), 207-213 : *Des dieux et des sanctuaires à Philippes de Macédoine*, publie un registre de ventes de terrains sacrés, malheureusement fragmentaire et évanide, de la seconde moitié du IVᵉ s. a.C. Le document indique la divinité à qui chaque *téménos* était consacré, son prix et la taxe d'achat (ἐπώνιον). Ces divinités sont Arès, Poséidon, les Héros et, surtout, Philippe, à qui sont assignés deux terrains. D., après un examen attentif des données du problème, conclut prudemment que l'existence de ces deux *téménè* ne signifie pas forcément que ce roi avait été honoré d'un culte soit de son vivant, soit après sa mort. — Le témoignage explicite d'Eumène de Cardia dans Diodore (19, 22, 1), qui fait état d'un sacrifice à Philippe, et la découverte du *héroon* à Aigéai, étayés par des inscriptions que nous examinons avec L. D. Loukopoulou dans *Morrylos, cité de la Crestonie* («ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ» 7 ; Athènes 1989) militent, à notre avis, surtout dans ce contexte, en faveur du sens habituel du terme *téménos* à cette époque : «portion de territoire consacré à une divinité» (qu'il s'agisse d'un dieu proprement dit ou, plus probablement, d'un héros).

474. Ch. Koukouli-Chrysanthaki, *Arch. Deltion* 34 (1979), *Chronika* 331 et pl. 144 γ-δ (*AR* [1987-1988] 55), publie deux stèles funéraires : Μνήμη| Μενεκλῆ|δος τελευ|τ(ήσαντος) μηνὶ Ἀρ|τεμισίῳ| τριτικά|δι (IIIᵉ-IVᵉ s. p.C. ?) et Κλεομοιρὶς|Ἑρμίππο |γυνὴ| Ἡγησιδίκου (milieu du IVᵉ s. a.C. plutôt qu'époque hellénistique).

475. Territoire de Philippes. — Ch. Koukouli-Chrysanthaki, *Arch. Deltion* 34 (1979), Chronika 332 (*AR* [1987-1988] 53) signale la découverte près du village Amygdaléon d'un milliaire du milieu du IIᵉ s. a.C.

476. *AR* (1987-1988) 54 : selon des informations parues dans la presse, lors de la fouille de la basilique paléo-chrétienne près de Kipia, on découvrit dans le narthex six tombes dont deux portaient les noms Βασιλείου et Στεφάνου.

THRACE ET MÉSIE

Voir nos 41 (Byzance); 120, 150, 156.

CÔTE SEPTENTRIONALE DU PONT (L. Dubois)

477. *Olbia*. B. Bravo, *Poikilia, Études offertes à J. P. Vernant*, 1987, 185-218 : *Une tablette magique d'Olbia Pontique, les Morts, les Héros et les Démons*. Dans ce gros article B. réédite une tablette de plomb publiée autrefois par V. Skorpil, dans les *Izvestija Imperatorskoj Arkheologičeskoj Kommissii* 27 (1908) 68-74. Ce texte ionien du IIIe s. a.C., qui semble perdu et qui n'est connu que par un fac-similé, présente une syntaxe anacoluthique qui rend l'interprétation malaisée. Le rédacteur s'adresse à un défunt qu'il affirme ne pas connaître et dans la tombe de qui le plomb a été découvert plié : l. 1 ὥσπερ [σε] ἡμεῖς οὐ γεινώσκομε|ν ; puis il lui promet un cadeau si lui, le mort, réussit à maîtriser ses adversaires en justice : l. 10-13 [ἤ]ν δέ μοι αὐτοὺς κατάσχῃς καὶ κ[ατα]λάβῃς, ἐ(γ)ὼ δέ σο[ι] ἄριστον δ[ῶ]ρον παρασκε[υάσω]. Le mort est donc conçu, à l'exemple d'autres textes du IVe ou du IIIe siècle, comme une puissance chthonienne susceptible d'agir en faveur des vivants : il s'agit d'un δαίμων dont est invoquée la puissance. Cependant, dans les deux textes les plus clairs présentant le balancement ὥσπερ ... οὕτως (béotien, Ziebarth, *Sitz. Berlin* 1934, 1040-1042, n° 23 et arcadien, Audollent, *Def. tab.* n° 43 et 44 = Dubois, *Rech. dial. arc.* II 319-322) le rédacteur souhaite à son ennemi vivant la même impotente paralysie et la même inefficacité que le mort, ce qui n'est pas le cas ici où tout se passe comme si le μολυβδοκόπος, habitué à graver des malédictions de nature différente, s'était livré à une contamination de deux formulaires. La conséquence de cette bévue est une expression très embarrassée des motifs mêmes de la malédiction : une dizaine d'individus aux noms ioniens (Δημόπολις, Ἡραγόρης) et dorien (Λεπτίνας) s'apprêtent à commettre une action terrible : l. 5 ἐπὶ [δε]ινὸν πρᾶγμα παραγείνονται ; et à porter un témoignage accablant : l. 8 ἐπ' ὅτινα μαρτυρίην ο[ὔ]τοι <ἐκοι>νώ<η>σαν ; mais il vaudrait mieux ici lire (ἐ)ν(ό)ησαν, plus proche du fac-similé.

478. *Crimée*. E. I. Solomonik, *Vestnik drevnej istorii* 1987/3, 114-131 : *Deux lettres antiques de Crimée* (très bref résumé en français). P. 114-125, S. publie le texte ionien d'un message gravé à la pointe fine sur un tesson découvert en 1984 à Kerkinitis au milieu d'un matériel du Ve s. Il s'agit de recommandations faites à un subordonné : l. 1, Ἀπατόριος Νεομηνίωι (deux noms fréquents dans les colonies de Milet). Ce dernier doit d'abord convoyer des poissons salés : l. 2-3, τὸς ταρίχος ἐς οἶκον συνκόμισον. Hérodote, IV, 58,3, évoque précisément la salaison, ταρίχευσις, des poissons péchés dans le Borysthène voisin. On rappellera en outre que dans la même Kerkinitis ont été découvertes de curieuses monnaies en forme de poisson, et peut-être d'esturgeon : M. I. Zolotarev, *Vestn. drev. istor.* 1986/2, 86-97. Ce même poisson se retrouve, à côté de l'épi de blé, sur les

monnaies de Panticapée ; *Materialy i issledovanija po archeologii SSSR*, 33 (1954) 58-61. Le second produit à convoyer est écrit ΣΦΗΚΙΣΑ que l'on pourrait transcrire σφήκ(ια) ἴσα «des chevrons de même calibre», en admettant qu'ait pu exister une variante attendue σφήκιον de σφηκίσκος (cf. Chantraine, *Formation des noms*, 411) ; on comparera aussi à Délos ἡμισφήκιον *ID* 403, l. 17. Pour le trafic du bois de construction dans la région d'Olbia, voir *Bull.* 1982, n° 234. Aux lignes 4-5, S. transcrit καί σ' ἄγῃ μηδὲς ἄτερ ἐμέο «que personne d'autre ne s'occupe de tes affaires sauf moi». Il faut écrire καὶ 'σάγῃ μηδὲς ἄτερ ἐμέο avec une élision inverse fréquente en ionien (ἐσάγῃ) et comprendre : «et que personne hormis moi n'en importe». L. 5-6, Apatourios recommande à Neomènios «d'avoir soin des bœufs» : καὶ γῶν βοῶν ἀνακῶς ἔχε. Aux lignes 6-8 S. hésite pour la traduction de καὶ ὅτις | τελῇ γίνωσκε | ἐς τὸ(ς) Σκύθας entre «tâche de savoir qui paie tribut aux Scythes» et «qui se rend chez les Scythes». Mais la première hypothèse est plus vraisemblable. Le versement d'un tribut rappelle celui que les Barbares et les Grecs du Nord payaient au roi des Odryses, Thucydide, II, 97. Cette injonction révèle vraisemblablement les soucis d'un commerçant qui, jaloux de son monopole d'importateur (l. 4-5), est aussi en quête de protections pour conquérir de nouveaux débouchés. P. 125-131 est publié un bref graffite découvert en 1979 derrière le théâtre de Chersonasos au milieu d'un matériel du IVe s. Il est constitué de 4 lignes en dialecte dorien comme on l'attend dans une colonie mégarienne : Κοτυτί|ωμ πόρνας | EPATAI τᾶς | νέας[?]. S. propose deux traductions : «Kotytion (livre) à Erata des prostituées, les jeunes» ou «Kotytion est amoureux d'une prostituée, d'une jeune» ou éventuellement «de la jeune Une telle». Même si le nom Ἐράτα sied bien à une *meretrix*, la seconde solution dans laquelle il n'est point besoin de sous-entendre un autre verbe est préférable. Une inscription vasculaire archaïque de Géla offre un bon parallèle : *IGDS* 166 Γελδιος Ἄκας ἔραται *bis*, Εὔμαχος δὲ μισθῶται. Notre graffite doit donc être un message de dénonciation dans lequel sont révélées les relations amoureuses peu honorables d'un certain Kotytiôn. Notons que le nom de celui-ci est bien attesté dans l'onomastique de la région.

ÎLES DE L'ÉGÉE

Voir n°s 28, 31, 95-100, 139, 159, 164, 274, 342 (Délos) ; 29, 116, 169, 333 (Rhodes) ; 101, 115, 145, 206 (Lesbos) ; 269 (Kos) ; 165 (Naxos) ; 398 (Syros) ; 102, 142 (Chios) ; 252, 354 (Samos) ; 66, 235, 253, 350, 414, 415 (Crète).

479. **Thasos** (J. Pouilloux). — Y. Grandjean et Fr. Salviat, *BCH* 112 (1988), 249-278 : *Décret d'Athènes restaurant la démocratie à Thasos en 407 av. J.-C. : IG XII 8, 262 complété* (fig. 1, p. 252). La découverte d'un fragment appartenant à la partie supérieure du texte *IG* XII 8, 262 permet de restituer la dimension totale de la stèle et conduit G. et S. à reprendre l'étude du dossier étudié par J. Pouilloux, *Recherches sur l'histoire et les cultes de Thasos I*, p. 162-192. Il s'agit bien du rétablissement de la démocratie à Thasos après la crise de 412, mais la mention inattendue des Acanthiens ainsi que le formulaire indiqueraient que l'on a affaire non à un décret de Thasos, mais à un décret d'Athènes, où G. et S. voient l'effet de la politique suivie par Thrasybule pour reconstruire l'empire athénien dans le Nord après 407 : «L'intervention sur le milieu thasien lui-même après la révolte [celle de 412] est significative. Certes, les insoumis risquent de lourdes peines mais la relative indulgence à l'égard des Oligarques, exilés sur le

territoire proche d'Acanthos, avec la possibilité d'obtenir le statut de *synoikoi*, l'octroi pour les riches qui effectueraient des contributions financières d'honneurs particuliers, signalent également une politique compréhensive, recherchant, après la coercition militaire, un ralliement durable». Cette politique de Thrasybule répond à un dessein d'ensemble dont Alcibiade est le personnage central. L'interprétation nouvelle confirme l'hypothèse qui faisait de *IG* XII 5, 109 le texte de conventions entre Thasos et Néapolis par l'entremise de Paros, sous le couvert de l'Apollon de Delphes, hypothèse également vérifiée par la découverte faite à Delphes et publiée par J. Ch. Moretti, *BCH* 111 (1987) 157-165 : *Une vignette de traité à Delphes*, où sous un bas-relief très ravalé subsistent quelques lettres d'un titre mentionnant les [σ]υνθῆκαι Θᾳ[σίων καὶ Νεο]πολιτέων, en tête de l'exemplaire delphique prévu par le traité de Paros (cf. *Bull.* 1988, 642). — Voir nos 254, 384.

480. Chrissoula Veliglianni, *Z. Pap. Epigr.* 71 (1988) 191-194, et pl. XIX a : *Lex sacra aus Thasos*. Fragment d'une loi sacrée écrite en alphabet parien (*ca* 430/420); consécration d'un particulier qui institue un culte avec une réglementation très précise (cf. J. Pouilloux, *Recherches I*, p. 334, n° 129, pour des réglementations analogues) concernant la victime (un bœuf), et le mode de répartition des diverses parties.

ASIE MINEURE
(Cl. Brixhe, A. Panayotou, R. Hodot, M. Bile)

Pour limiter les inconvénients de la relative atomisation des données, entraînée par la forme qu'a dû prendre le *Bulletin* après la disparition de Louis Robert, nous avons cru bon d'essayer de regrouper ici la production micrasiatique. En raison de son extrême abondance, nous avons été contraints de nous borner provisoirement aux années 1985 et 1986, avec d'éventuels renvois aux *Bull.* 1987 et 1988 (même quand sont concernées des inscriptions chrétiennes ou byzantines) et au *SEG*, et de donner souvent à nos rubriques un aspect purement descriptif, voire signalétique.

N.B. : 321 = 413 = 463 signifie que la même inscription (ou le même article ou le même livre) a été abordée par les nos 321, 413 et 463 d'un *Bull.* donné.

481. Les deux *Bull.* précédents ont signalé un certain nombre d'études générales (ou touchant à plusieurs provinces), utilisant des inscriptions anatoliennes (le plus souvent connues) : *Bull.* 1987, 11 (Priène, Kibyra, Nysa, Bithynie, Cilicie, Pergé, Sidé), 221 (Termessos, Pergé, Pinara, Halicarnasse, Olymos, Milet, Didymes, Érythrées, Téos, Lébédos, Colophon, Éphèse, Magnésie du Méandre, Priène, Kymé, Sigée, Ilion), 222 (Ilion, Alexandrie de Troade, Sardes, Priène, Mylasa ; cf. le compte rendu de M. Walbank, *Gnomon* 59, 1987, 459-461), 233 (Milet, Priène, Téos, Pergame, Héraclée du Pont, Hanisa, Aspendos, Lissa), 278 (cf. *SEG* 35, 1799), 412 (un bol inscrit du IVe s. p.C. d'origine anatolienne indéterminée). *Bull.* 1988, 103, 230 (cf. *infra* n° 675), 281 (lampe à huile, non de Smyrne, mais d'Asie Mineure, sans possibilité de préciser la localisation), 400 (Sardes, Éphèse ...). — Voir aussi n° 207 (milliaires); 212 (rescrit de Caracalla).

482. *Épigrammes* : voir *Bull.* 1987, 84 (Sidé), 286 (Pergame); *Bull.* 1988, 66-67 (origines diverses).

483. R.E. Allen, *The Attalid Kingdom. A Constitutional History*, Oxford, Clarendon Press, 1983 : emploi abondant de textes épigraphiques dans le corps de l'ouvrage et les trois premiers appendices. L'appendice IV (207-227) donne une sélection de documents non pergaméniens concernant les Attalides et provenant souvent de cités d'Asie Mineure (Kymé, Milet, Éphèse, Sardes, Tralles, Iasos?, Telmessos, Amblada) ; cf. P. Oliva, *Eirene* 22 (1985), 141.

484. M. Burzachechi, *Rend. Lincei* 39 (1984) [1985], 307-308 : *Ricerche epigrafiche sulle antiche biblioteche del mondo greco II* ; dans sa quête des témoignages sur les anciennes bibliothèques d'Alexandrie, B. évoque ou étudie des textes d'Éphèse, Halicarnasse et Héraclée de Carie ; cf. *SEG* 35, 1772.

485. H. Devijver, *ZPE* 59 (1985), 205-223 : *Ein neuer Band der Prosopographia militiarum equestrium* : « Addenda et corrigenda » à un travail où sont utilisées de nombreuses inscriptions micrasiatiques, grecques, mais le plus souvent latines.

486. Th. Drew-Bear, Chr. Naour, R.S. Stroud, *Trans. Am. Phil. Soc.* 75.3 (1985) : *Arthur Pullinger : An Early Traveler in Syria and Asia Minor*, IX + 80 p. A. Pullinger, voyageur et commerçant anglais qui résida à Alep de 1725 à 1739, nous a laissé un *Notebook*, avec de nombreuses inscriptions copiées lors de ses voyages en Syrie et en Asie Mineure et partiellement publiées par Pococke. Dans la partie II de cette monographie, Stroud discute les textes grecs et latins du *Notebook* (15-40) : inscriptions de Mylasa, Tralles, Éphèse, Parion, toutes dans *CIG* ou *I. Ephesos*. Drew-Bear et Naour commentent dans la partie III (41-75) le récit du voyage (consigné dans le *Notebook*) que Pullinger fit d'Alep à Constantinople après sa banqueroute ; quelques inédits (Phrygie et Lycaonie) : à noter un fragment (63-66) de haute époque byzantine, voir D. Feissel n° 924) ; voir *SEG* 35, 1832, 1367, 1396, 1397, 1445.

487. Une épitaphe d'Asie Mineure ? A. Greissen, *ZPE* 55 (1984), 228 : *Zum Provocator Hapleros*, reprend P. Frisch et A. Geissen, *ZPE* 39 (1980), 193-195, et J. et L. Robert, *Bull.* 1981, 160, et 1982, 107 : la stèle (d'origine précise inconnue) a été achetée toute faite par l'épouse du défunt, d'où distorsion entre la désignation de celui-ci comme προβοκάτορι et le gladiateur lourd en relief sur le monument.

488. J. Inan, E. Alföldi-Rosenbaum, *Römische und frühbyzantinische Porträtplastik aus der Türkei. Neue Funde*, Mayence 1979, 2 vol. : un livre déjà « ancien » qui ne semble pas avoir été mentionné par le *Bull.* ; les inscriptions qui accompagnent parfois les portraits sont traitées par J. M. Reynolds et Ch. Roueché *(non vidimus)*.

489. A. Mastrocinque, *in* ΞΕΝΙΑ, *Scritti in onore di Piero Treves*, Rome 1985, 121-128 : *Osservazioni sui rapporti tra i diadochi e le città d'Asia Minore*. Pour montrer que, contrairement à une thèse très répandue selon laquelle les rois hellénistiques n'ont cherché qu'à contrôler le plus possible les cités et à en réduire l'autonomie, leur politique a été infiniment plus complexe, M. s'appuie sur des témoignages numismatiques et épigraphiques empruntés à toute l'Asie Mineure.

490. H. W. Pleket, Πρακτικὰ τοῦ Η' Διεθνοῦς Συνεδρίου Ἑλληνικῆς καὶ Λατινικῆς Ἐπιγραφικῆς, Α', Athènes 1984 (cf. *Bull.* 1987, 10), 134-143 : *City Elites and Economic Activities in the Greek Part of the Roman Empire*. À partir de documents épigraphiques, P. s'interroge sur le statut des commerçants et des gens du textile dans diverses cités micrasiatiques (Éphèse, Nicomédie de Bithynie, Pergame, Laodicée et Hiérapolis de Phrygie).

491. B. Rémy, *L'évolution administrative de l'Anatolie aux trois premiers siècles de notre ère*, Lyon 1986, utilise le plus souvent la titulature des différents gouverneurs pour évaluer les changements ; il fait donc appel à de nombreuses inscriptions, généralement latines, mais quelquefois grecques. On regrettera la mauvaise qualité du traitement du grec par l'ordinateur, cf. e.g. p. 18, n. 13 (une demi-douzaine de fautes, dont deux corrigées par les *errata*) et 15.

492. W. Williams, *ZPE* 66 (1986), 181-207 : *Epigraphic Texts of Imperial Subscripts : A Survey*. W. examine neuf textes allant d'Auguste à Valérien et concernant des réponses *(subscriptiones)* données par les empereurs à des requêtes *(libelli)* faites par des cités sujettes ; à noter la discussion approfondie du texte d'Aphrodisias *Bull.* 1983, 374 (n° 1), d'une bilingue gréco-latine de Smyrne (n° 2), et des règlements des Technites dionysiaques de Smyrne *Bull.* 1974, 471 (n° 3).

493. Cl. Brixhe, *Essai sur le grec anatolien au début de notre ère*, Nancy 1984[1] et 1987[2] : les différents aspects du grec parlé en Asie Mineure, sur base uniquement épigraphique, cf. O. Masson, *REG* 101 (1988), 547-549.

494. W. Ameling, *ZPE* 60 (1985), 35-43 : Φάγωμεν καὶ πίωμεν. *Griechische Parallelen zu zwei Stellen aus dem Neuen Testament*. A. présente de nombreux exemples épigraphiques funéraires (le plus souvent anatoliens) des formules qui ont pu inspirer Paul (φάγωμεν καὶ πίωμεν, αὔριον γὰρ ἀποθνήσκομεν, I *Co.* 15.32) et Luc (ἀναπαύου, φάγε, πίε, εὐφραίνου, *Lc* 12, 18-20). Nombreuses fautes d'accent : βιός pour βίος (plusieurs fois), νέκρον pour νεκρόν, ἀξία pour ἄξια ...

495. Noms féminins en -ής/-ῆδος, issus de '-η/'-ης (ou -ή/-ῆς), cf. *Bull.* 1987, 376 : la discussion sur cette catégorie de noms si fréquents en Asie Mineure serait close depuis longtemps si ceux qui l'entretiennent comprenaient une fois pour toutes que son évolution, comme celle des autres paradigmes, doit s'expliquer dans le cadre de la langue parlée et non de la langue écrite, et s'ils opéraient avec des phonèmes, non avec des lettres.

496. W. Ameling, *ZPE* 59 (1985), 185-186 : *Lulia*. Ce nom, dans une épitaphe romaine (J. Kramer, *ZPE* 31, 1978, 291-294), et Λουλια, dans des documents anatoliens, représenteraient un avatar populaire de lat. *Iulia*. En réalité, *Lulia* / Λουλια, comme l'avait bien vu Zgusta *(Kleinas. Personennamen, s.v.)*, est un banal *Lallname* micrasiatique (cf. *Lili*, *Lulu*, *Lala*, ... dès le IIe millénaire), susceptible d'être élargi par le suffixe latin -ιανός/-ιανή, d'où Λουλιανός (type Απφα / Απφια / Απφιανός/* Απφιανή). La *Lulia Eulychis* de l'épitaphe romaine a des chances d'être originaire d'Asie Mineure.

497. Autres aspects de l'onomastique anatolienne : voir *Bull.* 1987, 368 (Thraces et Galates dans la région de Cyzique, Galates en Galatie), 373 (Marseillais/Phocéen Ἑρμοκαϊκόξανθος chez Aristote), 374 (Ἄρτεμις/Ἄρτεμεις) ; *Bull.* 1988, 522 (Βλόσων).

498. **Mysie et Troade.** — G. Mihailov, *Philologia* 16 (Sofia, 1984), 9-14, republie quelques inscriptions intéressant cette zone, éditées naguère par Z. Taşlıklıoğlu : n° 10, 13 (Cyzique), 31 (Abydos ou Cyzique), 33 (Parion), 34 (Skepsis), 35 (Ilion) ; cf. *SEG* 34, 696. — Voir aussi n° 45.

499. *Miletoupolis*, voir *Bull.* 1987, 310 ; *Bull.* 1988, 51 (cf. *SEG* 34, 1247).

500. E. Schwertheim, *Epigr. Anat.* 5 (1985), 77-88 : *Neue Inschriften aus Miletupolis*, cf. *Bull.* 1987, 189 (pour le n° 7) : deux reliefs votifs (n° 1-2) et onze épitaphes (n° 5 = Pfühl-Möbius 717 retrouvé), voir maintenant *SEG* 35, 1280-1291. Οὔππιος, Τουτιλία (n° 1) : avatars ou erreurs pour Οὔλπιος / Ῥουτιλία ?

Anthroponyme apparemment nouveau : Αλθηδων (n° 4). En 6, nom d'homme Κανκαρας/-ρα : le Κανκαρος de Zgusta, *Kleinas. Pers.* § 525 auquel renvoie S. n'est attesté (en Phrygie) qu'au génitif, Κανκαρου, lequel peut correspondre aussi bien à un nominatif en -ρος qu'en -ρας. Dans le syntagme Οἱ ἐπιστήσαντες (n° 4 et 5), le participe semble avoir la valeur d' ἐπιστάντες. Au n° 11, l. 2, un nom de parenté est attendu, d'où plutôt quelque chose comme [ὑ]κεροί (*SEG* 35, 1289) que [γλυ]κεροί(S.).

501. *Cyzique* : voir *Bull.* 1987, 181, 315 = 327 = 330 = 342 ; *Bull.* 1988, 16 (vol. II du corpus des inscriptions de la cité), 225, 321 = 413 = 463 (Βουδιών, nouveau nom de mois) ; cf. *supra* n° 498 (*SEG* 34, 1246).

502. W. Ameling, *Epigr. Anat.* 6 (1985), 27-33 : *Der Sophist Rufus* (*Bull.* 1987, 165), reprend la liste de prytanes Hasluck *Cyzicus*, Cambridge 1910, 266-267, pour proposer de la dater du règne d'Antonin le Pieux ; cf. *SEG* 35, 1279.

503. E. S. Goloubtsova, *Dritter Internationaler Thrakologischer Kongress* (Vienne 1980), Sofia 1984, II, 236-239 : *La communauté thrace en Asie Mineure*, commente les dédicaces à Zeus Chalazios par les Θρᾳκιοκωμῆται (1er s.p.C.), Hasluck, *JHS* 24 (1904), 21-23, n° 4 (cf. L. Robert, *Hellenica* IX, 63, n. 4, et X, 38, n. 1) ; voir à présent *SEG* 34, 1245.

504. *Zéleia* : voir *Bull.* 1987, 279, et *SEG* 34, 1257.

505. *Priapos* : voir *Bull.* 1987, 280, et *SEG* 34, 1256.

506. *Abydos* : voir *Bull.* 1987, 461 et 462.

507. *Ilion* : voir *Bull.* 1987, 222.

508. P. Frisch, *Epigr. Anat.* 4 (1984), 15 : *Gaius und Lucius Caesar in Ilion*, reprend l'inscription gravée sur la base d'un groupe de statues (*I. Ilion* 85 a), suggère que le monument a été érigé par Mélanippidès, grand-prêtre du culte impérial, et sa femme pour les fils adoptifs d'Auguste, et il complète en conséquence le début de chaque colonne ; cf. *SEG* 34, 1242.

509. F. Piejko, *Par. Pass.* 38 (1983), 205 : *A Decree of Cos in Honour of the Cappadocian Royal Couple*, restaure les l. 22-26 d'*OGIS* 212 (décret honorifique pour Séleucos II ?) ; cf. *SEG* 33, 1046.

510. F. Piejko, *Gnomon* 57 (1985), 611, propose plusieurs restitutions nouvelles pour la lettre d'Antiochos III à Ilion, début du IIe s. a.C. (= *I. Ilion* 37), cf. *SEG* 35, 1275.

511. F. Piejko, *Phoenix* 39 (1985), 246, n. 10, tente de restaurer les l. 85-86 d'*I. Ilion* 25 = *OGIS* 218 (loi contre la tyrannie et l'oligarchie, début du IIIe s. a.C.) ; cf. *SEG* 35, 1274.

512. *Alexandrie de Troade : voir Bull.* 1987, 233 et 409.

513. C.P. Jones, *Chiron* 14 (1984), 93-99 : *The Sacrae Litterae of 204 : Two Colonial Copies*, verse deux nouvelles pièces au dossier des *Sacrae Litterae*, rescrit impérial de 204 qui réaffirmait le droit des sénateurs de ne pas recevoir d'hôtes forcés : 1. un fragment en grec de la collection F. Calvert, publié sans interprétation par A. Reinach, *Rev. Epigr.* 1 (1913), 175 ; c'est parce qu'au IIIe s. Alexandrie est la principale ville de Troade et «one of the great cities of the Mediterranean» que J. propose d'y voir le lieu de provenance de la pierre. 2. Un fragment en latin inédit, retrouvé à Princeton parmi les estampages faits par D. M. Robinson en 1924 à «Yalovadj» (Yalvaç), site d'Antioche de Pisidie ; J. en tire la conclusion que le rescrit avait reçu une application générale, non limitée à la province d'Asie, contrairement à ce que les copies connues jusqu'ici pouvaient laisser penser.

514. *Smintheion*. C. P. Jones, *Class. Phil.* 80 (1985), 42-43 : *Neryllenus*, tente de compléter les l. 4 et 5 de l'inscription honorifique G. E. Bean, chez J. M. Cook, *The Troad*, Oxford 1973, 412-413, n° 51.

515. *Skepsis* : voir *Bull.* 1988, 418 ; *supra* n° 498. *Assos* n° 103.

516. *Adramyttion* : voir *Bull.* 1988, 354 = 432.

517. *Pergame* : voir *Bull.* 1987, 281 et 282 (cf. *SEG* 34, 1251), 284 (cf. *SEG* 34, 1250), 286 (cf. *SEG* 34, 1249) ; *Bull.* 1988, 155, 168, 212 ; *supra* n° 279.

518. R. E. Allen, *The Attalid Kingdom* (n° 483), propose des restitutions nouvelles pour *OGIS* 291 et 764, *SEG* 4, 688, *I. Pergamon* 36 ; cf. *SEG* 33, 1073-1078.

519. O. Andrei, *A. Claudius Charax di Pergamo. Interessi antiquari e antichità cittadine nell' età degli Antonini*, Bologne 1984 : brève discussion de quelques inscriptions pergaméniennes ; voir les comptes rendus de W. Ameling, *Gnomon* 58 (1986), 465-468, et A. J. Spawforth, *J. Rom. St.* 76 (1986), 327-328 ; cf. *SEG* 34, 1252.

520. Voir en *SEG* 35, 1293, les références aux appréciations divergentes de H. B. Mattingly, E. Badian et E. S. Gruen quant au texte (notamment l. 11) et à la date du S.C. concernant Pergame (*OGIS* 435 = *IGR* IV 301).

521. R. Bernhardt, *Polis und römische Herrschaft in der späten Republik*, Berlin — New York 1985, Appendix, 285-294, commente notamment *I. Pergamon* 249 = *OGIS* 338, à propos de l' ἐλευθερία garantie par Attale III à Pergame (mais non aux autres villes du royaume) ; cf. *SEG* 35, 1802. — Voir *supra* n° 279.

522. C. H. Bohtz, *Altertümer von Pergamon XIII : Das Demeter-Heiligtum*, Berlin 1981 : monument construit à l'époque de Philétairos et remanié à l'époque romaine ; nombreux repères de maçons sur blocs, p. 30 et 31 ; fragment de dédicace sur l'entablement de l'adjonction romaine à l'Est, p. 45 (fac-similé), 46, et photo Taf. 28 ; fragment de dédicace sur le grand autel A (époque romaine), fac-similé p. 53 ; dédicace de Philétairos, propylon, photo Taf. 11 et fac-similé Taf. 55.

523. G. De Luca, *Altertümer von Pergamon XI 4 : Das Asklepieion. 4. Teil. Via Tecta und Hallenstrasse*, Berlin 1984, p. 38-39, 129-130 et 154, publie ou republie des graffites d'époque romaine ou byzantine, une dédicace à Télèphe (*ca* IIe s. a.C.) et une « pierre chrétienne », avec flottement datif / génitif bien connu : Κύριε, βοήθι τῷ δούλῳ ; cf. *SEG* 34, 1253-1255.

524. M. N. Filgis, W. Radt, *Altertümer von Pergamon XV 1 : Die Stadtgrabung*. Teil 1. *Das Heroon*. Voir *Bull.* 1988, 155.

525. P. Le Roux, *Madr. Mitt.* 26 (1985), 218-233 : *Procurateur affranchi in Hispania. Saturninus et l'activité minière*, restitue le début d'un décret honorifique pour le procureur impérial Saturninus (*ca* 205-210) Chr. Habicht, *Altertümer von Pergamon* VIII 3 : *Die Inschriften des Asklepieions*, Berlin 1969, n° 44 ; cf. SEG 35, 1294.

526. F. Piejko, *Gnomon* 57 (1985), 611, restitue le début d'*I. Pergamon* 7 et assigne le texte (une lettre à l'armée sur un établissement militaire) au règne d'Eumène II ; cf. *SEG* 35, 1292.

527. W. Radt, *Ein Altärchen aus Pergamon für die Erynis Megaira*, in *Beiträge zur Altertumskunde Kleinasiens. Festschrift K. Bittel* (R. M. Böhmer, H. Hauptmann édit.), Mayence 1983, 449-453 : un autel avec l'inscription Μεγαίρῃ (IIIe s. p.C.) ; cf. *SEG* 33, 1079.

528. D. Pinkwart, W. Stammnitz, *Altertümer von Pergamon* XIV : *Peristylhäuser westlich der unteren Agora*, Berlin 1984, avec la collaboration notamment de V. Grace, qui, p. 141-144, publie des timbres d'amphores rhodiens et thasiens du IVe au IIe s. a.C. (un nom nouveau ? Ἀγρίμιος, père de [Κλ]ηνόστρατος) ; des graffites et des inscriptions peintes sur vase (un nom nouveau, gén. Νεοντίου ? mais n'aurait-on pas simplement Λεοντίου ?) ; des timbres sur tuiles.

529. *Elaia* : voir *Bull.* 1987, 283, et *SEG* 34, 1244.

530. *Hadrianoi, Hadrianeia* : voir *Bull.* 1987, 185. — Inscr. séleucide en Mysie n° 276.

531. *Mysie Abbaïtide* : quatre stèles à porte republiées par Waelkens (n° 688), n° 4-7.

532. **Éolide.** — *Gryneion* : voir *infra* n° 539 (oracle d'Apollon). *Myrina* n° 135.

533. *Aigai.* H. Malay, *Gr. Rom. Byz. St.* 24 (1983), 349-353 : *A Royal Document from Aigai in Aiolis*, publie un document émanant du Trésor royal et énumérant des taxes et des privilèges (peut-être règne d'Antiochos Sôter, 281-261 a.C.) ; cf. *SEG* 33, 1034. — Stèle provenant d'Aigai n° 38.

534. *Kymé* : voir *Bull.* 1987, 372 (noms de magistrats monétaires), 373 (dieu-fleuve sur un monnayage) ; *Bull.* 1988, 52 (épigramme).

535. M. J. Mellink, *Am. J. Arch.* 89 (1985), 563 : *Archaeology in Anatolia*, signale la découverte d'inscriptions dans les environs de la stoa.

536. J. Bouzek, *Acta Universitatis Carolinae Philologica* 3, *Graecolatina Pragensia* VII (1980), 127-133 : *Kyme 1978 : A Report on a Visit to the Site.* Préparant *Kyme* II à partir du matériel livré par les fouilles tchécoslovaques des années 20 (A. Salač, J. Nepomucký), B. donne un rapport préliminaire avec l'état actuel du site. Il fournit, entre autres documents : la photo (fig. 7) d'un bloc appartenant au monument de Sextus Appuleius (*I. Kyme* 18), cf. aussi p. 131 ; la photo (fig. 12) d'une stèle funéraire trouvée dans les archives de Salač (= Pfühl - Möbius 508) où se lit χαῖρε (fin IIe s. a.C., p. 133).

537. Kymé ? Le texte signalé dans le *Bull.* 1987, 287 et 333 (Engelmann - Malay, *Epigr. Anat.* 4, 1984, 9-12 et pl. 2-4 : *Eine Inschrift aus der südlichen Äolis ;* cf. *SEG* 34, 1238) est le plus long décret rédigé en dialecte lesbien qui soit connu à ce jour pour l'époque hellénistique ; il émane selon toute vraisemblance de Kymé. Il nécessitera une révision attentive, à faire à partir de la pierre ; mais déjà les photos publiées par les premiers éditeurs (ainsi qu'un estampage obligeamment communiqué par H. Engelmann) permettent d'améliorer les lectures sur plusieurs points. Pour nous borner aux formes relevées par Ph. Gauthier (*Bull.* 1987) et par M. Peters (*Die Sprache* 31, 1985, p. 146 : *IC* n° 550), signalons ici les corrigenda suivants : l. 49, κ̣ριθέωσι ἢ δ̣ιαλυ̣[θ]έω̣[σι] ; l. 53, γραψαμένω τὰν δί̣κ̣α̣ν̣ ; l. 64, ἄνδρες παρέσ̣σ̣οντ̣[ται] ; l. 66, σκεψαμένοις. L. 64, lire peut-être δικάτδ̣εσθαι plutôt que δικάτζεσθαι ; l. 46, ταν επιθεαταν δικαν (retenu par Peters) n'a rien de sûr : les éditeurs eux-mêmes proposent dans l'apparat, p. 12, la leçon concurrente τὰν ἐπὶ θέα̣ τᾶν δικᾶν («la préposée à la surveillance des procès»[?]), mais on ne saurait exclure τ̣ὰ̣ μ̣εγέ̣θεα τᾶν δίκαν (probable alignement, en éolien d'Asie, de l'accent du génitif plur. sur celui des autres cas).

538. **Ionie.** — Voir *Bull.* 1987, 230 (Erythrées, Éphèse...) ; *Bull.* 1988, 1 (Erythrées, Héraclée du Latmos, Claros, cf. Chr. Habicht et alii, *Am. J. Phil.* 108, 1987, 699-706), 367 (Priène, Clazomènes...), 451 (ἀρά en Ionie).

539. H. W. Parke, *The Oracles of Apollo in Asia Minor*, Londres-Sidney-Dover (N.H.) 1985, cf. *SEG* 35, 1821 ; G. Zuntz, *Gnomon* 59 (1987) 1-6 ; R. A. Tomlinson, *JHS* 107 (1987), 219. La première partie est consacrée à Didymes, la seconde à Claros, la troisième aux oracles mineurs (Gryneion, Hiérapolis, Telmessos, Patara, Syra). Abondant usage des inscriptions.

540. *Phocée*. F. Graf, *Nordionische Kulte* (1985), 467-470 : dix textes déjà connus, sans lectures nouvelles ; cf. *SEG* 35, 1273, et *Bull.* 1987, 195.

541. *Smyrne*. Voir *Bull.* 1988, 115 = 915 (Aelius Aristide à Smyrne) ; 18 et 654 (corpus).

542. A propos de G. Petzl, *Die Inschriften von Smyrna* I, Bonn 1982 (*Bull.* 1983, 325), compte rendu de J. Pouilloux, *Rev. Phil.* 57 (1983), 307-309, qui suggère de lire au n° 218 non προσερχομένῳ 'ν δεξιᾷ χερὶ τῷ ἡρῴῳ, mais προσερχομένων δεξιᾷ χερί ..., avec un « génitif absolu » ou « même plus simplement ... (un) génitif complément de δεξιᾷ χερί ». Compte rendu de J. Bingen, *Anl. Class.* 53 (1984), 470-471 : le n° 381 est assigné par l'éditeur à l'époque impériale, or la gravure est du Ier siècle a. ou p.C. ; n° 243, l. 2-3, au lieu d'ἐξήρτυ[σα] | σὺν τῷ ἐνδορώματι (avec un ἐνδόρωμα non attesté et de formation suspecte), lire avec haplologie σὺν τῷ ἔν<δον> δορώματι ? « Allusion au crépissage intérieur du tombeau avec une couche d'argile ? ».

543. Stèles funéraires de Smyrne n°s 34, 35.

544. A. Geissen, *ZPE* 56 (1984), 297-300 et pl. VI : *Drei griechische Inschriften aus England (zu I.K. 23 Smyrna)* : trois inscriptions retrouvées dans une collection privée anglaise, dont deux déjà connues par des copies de Sherard « Consul of the Turkey Company at Smyrna » de 1703 à 1717. Réflexion sur le cheminement des pierres. N° 1 et 2 (= *I. Smyrna* 192 et 225, épitaphes) : copies de Sherard, photographies et menues retouches aux textes de Petzl. Le n° 3 (avec photo également) semble inédit : il s'agit de la fin d'une épitaphe avec formule de malédiction (κακὸς [κα]κῶς ἐξώλης γένοιτο) ; parallèles pour cette formule ; l'origine du document n'est pas connue ; G. suggère Smyrne ou ses environs : nous n'en sommes pas persuadés. Voir *SEG* 34, 1192-1194.

545. *Clazomènes* : voir *Bull.* 1987, 195 (cultes) et 239.

546. *Erythrées* : voir *Bull.* 1987, 195 : le gros du matériel de F. Graf (n° 540) est fourni par Erythrées ; pour les diverses restaurations de textes suggérées, cf. maintenant *SEG* 35, 1123. Voir encore *Bull.* 1987, 221, et *Bull.* 1988, 30, 19 = 365 = 387 = 414.

547. R. Merkelbach, *Epigr. Anat.* 8 (1986), 15-18 : *Volksbeschluss aus Erythrai über den Bau eines Tempels der Aphrodite Pandemos* : ce fragment de 29 lignes (cf. déjà *Bull.* 1988, 396) est daté par M. de la fin du Ve ou du début du IVe s. a.C. ; datation sans doute trop haute, malgré sa gravure stoichédon, cf. la régularité de la désinence génitivale -ΟΥ. On lit à la l. 12 εἴ τις βουλήσει τῶν πολιτῶν : la voix du verbe méritait un mot de commentaire.

548. Erythrées ? O. Hansen, *Anl. Class.* 54 (1985), 274-276 : *Hestia Boulaia at Erythrai*, réédite Meiggs-Lewis n° 8, un important document constitutionnel (575-550 a.C.) trouvé à Chios. H. reprend une opinion de Forrest (chez Meiggs-Lewis) : le texte est gravé sur trachyte rouge, inconnu à Chios ; il a donc été probablement apporté de la côte d'en face, d'Erythrées. H. trouve confirmation de l'hypothèse dans la mention d'Ἰστίη Βωλαίη, dont le culte est inconnu à Chios, mais attesté à Erythrées. En D 2, il propose de restituer [ἱεροποι]ῶν. Cf. *SEG* 35, 921 = 1122.

549. *Téos* : voir *Bull.* 1987, 48 (cf. *SEG* 35, 1151), 288 (cf. *SEG* 35, 1152).

550. *Colophon et Notion* : voir *Bull.* 1987, 238 (tribut payé à Athènes par les deux cités au début de la Guerre du Péloponnèse).

551. *Claros* : épigramme d'Hermésianax de Colophon (vers 300 a.C.), voir *Bull.* 1988, 34 et 54; reprise par S. Şahin, *Epigr. Anat.* 9 (1987), p. 70 : *Epigraphica Asiae Minoris neglecta et iacentia* - III - *Dokumente aus Klaros*, n° 24; cf. *SEG* 35, 1125.

552. *Éphèse et environs* : pour les inscriptions voir *Bull.* 1987, 27, 38 (cf. *SEG* 35, 1111), 355, 398, 463, 464 (cf. *SEG* 35, 1114); *Bull.* 1988, 30, 97, 298, 329, 330, 388, — Pour le lexique et l'onomastique, *Bull.* 1987, 17 et 369 (cf. *SEG* 34, 1707); *Bull.* 1988, 445, 464 = 524, 486 (= 329), 494. — Voir aussi n° 75.

553. D. Knibbe, B. Iplikçioğlu, *Ephesos im Spiegel seiner Inschriften*, Vienne 1984 : guide du musée épigraphique, avec un catalogue de 57 inscriptions exposées, le plus souvent avec traduction allemande et rapide commentaire; cf. *SEG* 34, 1078.

554. H. Engelmann, *Epigr. Anat.* 8 (1986), 33-35 : *Notizen zum Repertorium Ephesischer Inschriften* : corrections, repentirs, commentaire sur *I.K.* 11.2, 12, 13, 15, 16, 17.2.

555. B. Iplikçioğlu, *Die Repräsentanten des senatorischen Reichsdienstes in Asia bis Diokletian im Spiegel der ephesischen Inschriften* (Diss. Wien 158), Vienne 1983, collecte les inscriptions d'Éphèse avec mention des fonctions de gouverneurs, légats, questeurs..., de rang sénatorial; cf. *SEG* 33, 874.

556. V. M. Strocka, in *Lebendige Altertumswissenschaft. Festgabe für H. Vetters*, Vienne 1985, 229-232, reprend *I. Ephesos* 453, inscription sur la base de la statue de Scholastikia, fin IVe s. p.C. : Schol. aurait été honorée avec une statue de réemploi; cf. *SEG* 35, 1113.

557. O. Salomies, *Arctos* 18 (1984), 94-95 : *Beiträge zur römischen Namenkunde*, discute *I. Ephesos* 1015 (liste de courètes, 95-98 p.C.) et y apporte un menu complément; cf. *SEG* 34, 1086.

558. F. Piejko, *Gnomon* 57 (1985), 619, propose plusieurs compléments pour *I. Ephesos* 5 (décret honorifique pour les Astypalaiens, IIe s. a.C.); cf. *SEG* 35, 1104.

559. G. Petzl, *Epigr. Anat.* 6 (1985), 70-71 : *Reste eines ephesischen Exemplars des Senatusconsultum de agro pergameno (Sherk, Roman Documents Nr. 12)* : les deux petits fragments *I. Ephesos* 975 A et B doivent appartenir à la liste des membres de la commission désignée par le S. C. destiné à mettre fin du conflit entre Rome et Pergame. On connaissait une copie de ce S. C. à Adramyttion (*IGR* IV 262), une autre à Smyrne (*I. Smyrna* 589); il y en avait une troisième à Éphèse; cf. *SEG* 33, 986.

560. A propos d'*I. Ephesos* 24, bibliographie récente en *SEG* 35, 1106.

561. J. Nollé, *ZPE* 60 (1985), 133-135 : *Grabepigramme und Reliefdarstellungen aus Kleinasien*, n° 4, commente la formule δίωκ[ε] (= τρέχε) · μέχρι ποῦ ; μέχρι ὧδε qui sert de légende à une scène de gymnase sur un fragment de sarcophage conservé au musée d'Istanbul (Mendel, *Catalogue*..., n° 13); cf. *SEG* 35, 1118.

562. M. Marcovitch, *ZPE* 56 (1985), 237-239 : *Three New Epigrams from Ephesus*, revient sur trois épigrammes publiées récemment par D. Knibbe et B. Iplikçioğlu (*Bull.* 1983, 335).

563. D. Knibbe et B. Iplikçioglu, D. Knibbe et H. Engelmann, *Jahreshefte* 55 (1984), 109-136 (voir déjà *Bull.* 1987, 194, chronologie) et 137-149 : nombreuses inscriptions nouvelles, trouvées pour la plupart près de la Basilique Saint-Jean ; cf. *SEG* 34, 1080 sqq.

564. B. Iplikçioğlu (n° 556), 135-137, suggère de nouveaux compléments pour *I. Ephesos* 616-617 (inscriptions honorifiques pour le procurateur Appius Alexandre et sa femme Desidiena Cincia) et 4330 (inscription honorifique pour Annius Anullinus Percennianus) ; cf. *SEG* 35, 1107-1108.

565. D. Hagedorn, *Yale Class. St.* 28 (1985), 167-210 : *Zum Amt des διοικητής im römischen Ägypten* : fait naturellement appel surtout à des papyri, mais discute brièvement (p. 183) *I. Ephesos* 627 et 3056 ; cf. *SEG* 35, 1764.

566. H. Engelmann (n° 556), 155-157, discute brièvement et traduit tout ou partie d'*I. Ephesos* 10, 437, 462, 528, 1024 (concernant le prytanée) ; cf. *SEG* 35, 112.

567. H. Engelmann, *in Röm. Geschichte, Altertumskunde und Epigraphik. Festschrift für A. Betz* (Archäol.-epigraphische Studien I), Vienne 1985, 249-255 : *Die Bauinschriften des Prytaneions von Ephesos* : dans sa quête de témoignages sur le culte de Dionysos dans la « Kuretenstrasse », E. s'intéresse à *I. Ephesos* 507 (dédicace d'un groupe de statues de Dionysos, 92-93 p.C.) ; cf. *SEG* 35, 1116.

568. D. Knibbe, *Jahreshefte* 56 (1985), Hauptbl. 71-77, *Der Asiarch M. Fulvius Publicianus Nikephoros, die ephesischen Handwerkszünfte und die Stoa des Servilius*, n° 1-2 : publie deux inscriptions appartenant à une série de concessions gravées sur colonnes ; ici, concession de deux stands à une association de dégustation de vin sacré (n° 1 ; voir *infra* n° 569) et de trois à un marchand d'Isicium ; cf. *SEG* 35, 1109-1110.

569. H. Engelmann, *ZPE* 63 (1986), 107-108 : *Degustation von Götterwein (I.v.E. 2076)*, précise la signification de συνεργασία ἱεροῦ γεύματος (*I. Ephesos* 2076) en liaison avec le nom complet de l'association donné par une inscription récemment publiée : ... ἐχαρίσ<α>το συνεργασίᾳ οἰνηρῷ ἱερῷ γεύματι διάστυλα (stands) δύο (*supra* n° 568) : l'association exploitait, en collaboration avec le sanctuaire d'Artémis, les vignobles de ce dernier et vendait le vin fabriqué dans les rues d'Éphèse pour dégustation ou après dégustation (οἰνηρὸν γεῦμα) ; ἱερόν, parce que le vin provenait des vignes d'Artémis dans la vallée du Caystros.

570. E. Atalay, *Rev. Arch.* 1985, 195-204 : *Un nouveau monument votif hellénistique à Éphèse* (*Bull.* 1987, 90), présente un bloc de marbre blanc avec deux frises superposées : partie d'un monument votif plutôt que funéraire ? IIe s. a.C. ? Sur les frises, 43 personnages, pour la plupart divinités ou héros, cf. Νύμφαι, Ὧραι, Φωσ[φό]ρος, [Χά]ριτες, Σώτηρ[α], Πανάκηα, Ὑγίηα et peut-être [- - -]θενάηα. A. s'interroge sur la finale de Πανάκηα et Ὑγίηα ; il aurait pu en faire autant pour]θενάηα (si lecture exacte, = -άεια) et pour Σώτηρ[α]. Il ne convient pas d'évoquer, même si c'est pour le rejeter, « un habillage ionien » : en quoi consisterait-il ? H pour EI est une graphie hellénistique, qui peut se rencontrer encore très longtemps après l'extension de la prononciation i à tous les contextes. Les trois personnages qui amènent un taureau pour le sacrifice ont les noms Μέγης, Βαδρόμιος et Ποζηλος. Le premier semble nouveau à Éphèse ; le second figure à cinq reprises dans l'index éphésien, *I. Ephesos* VIII, 2, et a été commenté par O. Masson, *ZPE* 64 (1986), 180, comme un nom ionien assez fréquent ; le troisième, s'il est bien lu, ne doit pas être grec.

571. W. Alzinger, *Jahreshefte* 56 (1985), 61-63, *Ephesiaca*, s'interroge sur *I. Ephesos* 902, l. 1-5 (partie d'une longue liste de noms, 27-26 a.C.) pour localiser la statue d'Auguste ; cf. *SEG* 35, 1105.

572. C. Talamo, *Par. Pass.* 39 (1984), 213-216, *Sull' Artemision di Efeso*, examine *I. Ephesos* 1 (contributions d'or et d'argent à l'Artémision, milieu du VIe s. a.C.) et suggère pour δόρυ (A, l. 3, et B, l. 1) le sens de «contingent militaire» ; cf. *SEG* 34, 1079.

573. W. Schaber, *Die archaischen Tempel der Artemis von Ephesos. Entwurfsprinzipien und Rekonstruktion* (Schriften aus dem Athenaion der klassischen Archäologie Salzburg, Bd. 2), Waldsassen/Bayern 1982 : appel aux témoignages littéraires et épigraphiques ; trois inscriptions fragmentaires conservées au British Museum : *a)* dédicace de Crésus, répétée au moins sur trois colonnes (p. 13-14 avec fac-similé) ; *b)* fin d'une inscription lydienne (l'une des plus anciennes = R. Gusmani, *Lydisches Wb.* n° 48), sans doute contrepartie lydienne de la précédente (p. 14 avec fac-similé et photo Abb. 34) ; *c)* témoignage du passage d'Agésilas (début IVe s. a.C.), p. 20 avec fac-similé et photo Abb. 35.

574. *Région d'Éphèse : Anaia.* H. Malay, *Travaux et recherches en Turquie II* (Louvain 1984), 131-132, reprend deux épitaphes (*I. Ephesos* 3141 et 3143), pour en améliorer la lecture ; cf. *SEG* 34, 1128-1129.

575. Büyükkale (Büyük Kadife), site des Βωνειτῶν, vallée du Caystros, au N.E. d'Éphèse. Th. Drew-Bear, *Studies Presented to Sterling Dow* (1984), 62-69 : *Three Inscriptions from Asia Minor,* || *Policemen in the Cayster Valley* (63-67), reprend un relief (*I. Ephesos* 3222) représentant trois policiers à pied et leur chef (le παραφύλαξ Ἥρων de la ligne inférieure) à cheval ; il complète la lecture donnée par *I. Ephesos* pour la ligne supérieure : Μητρᾶς Ἀνδρήα (= Ἀνδρέα/Ἀνδρία : l'individu qui est face au cheval monté par le paraphylax ?) ; nature du monument ? funéraire ?

576. M. Speidel, *Epigr. Anal.* 5 (1985), 159-160 : *The Police Officier, a Hero, an Inscribed Relief from near Ephesos*, revient sur le document précédent : ΗΡΩΝ ne serait pas un nom de personne, mais vaudrait ἥρως : le paraphylax serait Métrâs, fils d'Andréas, et aurait été identifié, après sa mort, au dieu cavalier thrace ; S. n'aurait-il pas un peu trop d'imagination ? Cf. *SEG* 34, 1132.

577. *Apateira*, site lydien, mais appartenant au territoire d'Éphèse, voir *infra* n° 631.

578. *Magnésie du Méandre.* S. Dušanić, *Epigraphica* 45 (1983) [1984], 11-48 : *The Κτίσις Μαγνησίας. Philip V and the Panhellenic Leukophryeana*, discute plusieurs aspects d'*I. Magnesia* 17 (env. 207 a.C.), texte important pour la fondation de Magnésie et ses relations extérieures ; cf. *SEG* 33, 966.

579. J. Ebert, *Philologus* 129 (1985), 56-61 : *Ein alter Name des Mäander. Zu IG XIV 933 und I. Magn. 17*, revise le document précédent et présente un nouveau texte pour les lignes 5-15 et 42-49 ; cf. *SEG* 35, 1128.

580. F. Piejko, *Gnomon* 57 (1985), 614, propose de nouveaux compléments pour les l. 74-75 d'*I. Magnesia* 61 (décret d'Antioche de Perse,) ; cf. *SEG* 35, 1126 (où il faut rectifier la date, en réalité 208/7).

581. S. Dušanić, *Recueil de travaux de la Fac. de Philosophie* 15.1 (Belgrade 1985), 43-64, aborde *I. Magnesia* 35-36, 44-46, 72, à propos de l'analyse des modalités de l'alliance entre Magnésie et la Macédoine aux environs de 207 a.C. ; cf. *SEG* 35, 1127.

582. Réédition d'une stèle à porte par Waelkens, (*infra* n° 688), n° 10.

583. *Priène* : voir *Bull.* 1987, 54, 221, 222, 289 (cf. *SEG* 35, 1143) ; *Bull.* 1988, 420 ; *supra* n° 127.

584. G. Stumpf, *ZPE* 61 (1985), 186-190 : *C. Atinius C.f., Praetor in Asia 122-121 v. Chr., auf einem Kistophor,* s'interroge sur les στρατηγοί romains mentionnés l. 22-23 du fragment de décret *I. Priene* 121 ; cf. *SEG* 35, 1145.

585. F. Piejko, *Gnomon* 57 (1985), 615, 616 et 619, propose de nouveaux compléments pour les l. 11-14 d'*I. Priene* 11 et les l. 15-17 d'*I. Priene* 82 (décret honorifique pour Dioklès, *ca* 200 a.C.) ; cf. *SEG* 35, 1142 et 1144.

586. J. C. Carter, *The Sculpture of the Sanctuary of Athena Polias at Priene,* Londres 1983, rassemble p. 351-262 les dédicaces des statues érigées dans ce sanctuaire d'environ 334 a.C. à l'époque postjulio-claudienne(?) ; cf. *SEG* 33, 985.

587. *Myonte.* B. Bravo, *Dial. Hist. Anc.* 10 (1984), 114-118 : *Commerce et noblesse en Grèce archaïque,* republie une dédicace à Apollon de 550-525 (= L. H. Jeffery, *Archaic Greece. The City States c. 700-500 B.C.,* Londres 1976, pl. 45) avec nouvelles lectures ou compléments et s'interroge sur le sens d'ἔργον et de δεκάτη ἔργων ; cf. *SEG* 34, 1189.

588. *Milet-Didymes* : voir *Bull.* 1987, 52, 70, 191, 192, 227, 290, 291, 404, 467 ; *Bull.* 1988, 157 = 169, 158 = 213, 380, 433 ; *infra* n° 641. Pour Didymes plus particulièrement, *Bull.* 1987, 53 et 193 ; *Bull.* 1988, 178 ; *supra* n°s 181, 255, 277.

589. N. Ehrhardt, *Milet und seine Kolonien,* 1983 (*Bull.* 1984, 64) : voir le compte rendu très méticuleux de A. J. Graham, *Gnomon* 52 (1987), 124-129, qui, on s'en doute, ne concerne pas seulement l'épigraphie de Milet.

590. H. Baldus, *Chiron* 15 (1985), 187-197 : *Die Gesandtschaftsreise des Poplas. Zu einem ungewöhnlichen Münztyp Milets unter Commodus,* se penche, à propos d'*I. Didyma* 363 A, sur le politicien et bienfaiteur local Ailianos Poplas (vers 200 p.C.), sur la signification de son cognomen et sur celle de Κατάπλοος, porté par un membre de la gens des Ailianoi dans la même inscription ; cf. *SEG* 35, 1131.

591. B. Deppert-Lippitz, *Die Münzprägung Milets, vom vierten bis ersten Jahrhundert v. Chr.* (Typos, Monographien zur antiken Numismatik, Bd. V), Aarau, Frankfurt-am-Main, Salzburg 1984, 224 p., 36 pl. : ouvrage intéressant pour l'onomastique de la cité, puisque la plupart des pièces portent un nom (normalement au nominatif) ; voir critiques et remarques d'O. Masson, *REG* 99 (1986), 191-192 (cf. *SEG* 34, 1171). Le n° 764 donne exceptionnellement un génitif patronymique, Στρατοκλείους : il s'agit, sans doute, non d'un «génitif secondaire» (O. Masson), mais d'une simple graphie pour -κλέους indiquant le caractère fermé de /e/ en ce contexte.

592. K. B. Gödecken, *ZPE* 66 (1986), 217-253 : *Beobachtungen und Funde an der heiligen Strasse zwischen Milet und Didyma, 1984.* Observations historiques, topographiques et archéologiques, avec utilisation d'inscriptions. Parmi celles-ci, une inédite, copiée par Th. Wiegand en 1901, trouvée près de la «Source du rocher» (Felsenquelle), non loin de Didymes : fragment d'une figure de femme assise ; sur un des bras du siège, en boustrophédon, un texte donné (avec fac-similé) selon la transcription de Wiegand : ...]νη[τ]τοῦ Ἀθώεω νύμφαις ; *a)* que vaut le (T) du fac-similé : d'après la transcription, W. semblait attendre là T T, d'où un nom en -ηττός? Plutôt -νη (fin du nom de la dédicante) τοῦ Ἀθώεω (patronyme : nom nouveau)? Mais pourquoi pas τῶ? τοῦ surprend, puisque le

boustrophédon semble indiquer une date assez haute ; *b)* plutôt que -αις, n'attendrait-on pas l'ionien -ηισι ? G. signale (n. 109, 113, 116) des inscriptions archaïques (?) dans le jardin et les murs d'une maison sur la bordure Est de la plaine alluviale appelée Kokkinolakka «le fossé rouge» (p. 239, 245 ; non Kokkino Lakka, G.).

593. W. Günther, *Ist. Mitt.* 35 (1985), 123-138 : *Gladiatorendenkmäler aus Milet*, n° 1-11, publie ou republie onze monuments concernant des gladiateurs des IIe-IIIe s. p.C. (= *SEG* 35, 1132-141). Certains étaient déjà connus de L. Robert, *Les gladiateurs dans l'Orient grec*. Le n° 10 = *SEG* 35, 1141 (musée d'Izmir) vient de Milet, non de Smyrne, cf. encore *SEG* 35, 1146.

594. P. Herrmann, in *Ergebnisse, Probleme und Perspektiven einer Ausgrabung*, Kolloquium Frankfurt-am-Main 1980 (= *Ist. Mitt.* Beiheft 31), édit. W. Müller-Wiener, Tübingen 1986, 175-189 (et pl. 23) : *Die Weihinschrift der ersten römischen Bühne in Milet*. II. part d'une inscription copiée jadis dans le théâtre par G. Radet, considérée comme la preuve de la dédicace du théâtre de Milet à Auguste, et qu'il identifie à *Milet* I 2, n° 5, et de trois menus fragments trouvés également dans le théâtre au début du siècle, pour y retrouver, au prix de restitutions et de raccords, les titulatures de Néron et de Vespasien : la reconstruction du théâtre a donc pu commencer sous un empereur et s'achever sous son successeur. *Contra*, D. MacCabe (dans une note ajoutée à la communication précédente, 186-189), qui restitue dans deux des trois fragments susmentionnés le nom de Cn. Vergilius Capito, procurateur de l'empereur Claude en Asie.

595. P. Herrmann (n° 567), 308-314 : *Der Kaiser als Schwurgottheit. Ein Inschriftenfragment aus Milet*, édite deux fragments jointifs d'un décret avec serment à l'empereur (époque d'Auguste) ; cf. *SEG* 35, 1130.

596. F. Piejko (n° 509), 202, tente de restaurer les l. 7-11 d'A. Rehm, *Milet* I 3, Delphinion 144 B (garantie mutuelle d'isopolitie entre Milet et une cité inconnue ; env. 210 a.C.) ; cf. *SEG* 33, 972.

597. Organisation du territoire de Milet : voir *Bull.* 1987, 290. — Démodamas de Milet et la reine Apamè : *Bull.* 1987, 291.

598. E. Thomas, *Ist. Mitt.* 33 (1983), 124-133 : *Δημήτριος Γλαύκου. Bemerkungen zur Person und zum Werk eines späthellenistischen Bildhauers*, évoque *Milet* I 9, 332, et *I. Didyma* 346, à propos d'une étude sur le sculpteur et sa famille ; cf. *SEG* 34, 1174.

599. W. Günther, *Ist. Mitt.* 35 (1985), 181-193 : *Inschriften von Didyma*, n° 1-8, publie huit nouveaux textes de Didymes (décret honorifique, dédicace à Apollon, épitaphes...) de la 1re moitié du IIe s. a.C. au IIIe s. p.C. ; cf. *SEG* 35, 1095-1102.

600. K. Tuchelt, *Ist. Mitt.* 34 (1984), 230-232 : *Didyma. Bericht über die Arbeiten der Jahre 1980-1983*, utilise, à propos du culte d'Artémis, *I. Didyma* 140, 264, 326-327, 360 et 381 ; cf. *SEG* 34, 1076.

601. *Teichioussa*. J. Nollé, *Epigr. Anat.* 8 (1986), 38 : *Ein Grabaltar aus der Umgebung von Akbük (Teichiussa)* : publie un autel funéraire trouvé par I. et W. Voigtländer près d'Akbük (Est de Didymes), site probable de Teichioussa : Δημήτριε | ἥρως, χρηστέ, | χαῖρε.

602. **Lydie.** — *Thyatire* : voir *Bull.* 1988, 67 (une épigramme ; cf. *SEG* 35, 1266).

603. St. Mitchell, *The Balkans, Anatolia, and Roman Armies across Asia Minor*, in *Armies and Frontiers in Roman and Byzantine Anatolia* (Proceedings of a Colloquium held at University College, Swansea, April 1981 ; S. Mitchell édit.) Oxford 1983, 149-150, n. 41, suggère [Γαλατί]ᾳ ou [Βιθυνί]ᾳ aux l. 3-4 de *SEG* 18,554 ; cf. *SEG* 33,1033.

604. F. Bérard, *Mél. Ec. Fr. Rome* 96 (1984), 311-324 : *La carrière de Photius Gripus et le ravitaillement de l'armée impériale en campagne*, rassemble les inscriptions mentionnant un *praepositus/curator annonae/copiarum*, reprend et discute *IGR* IV 1204 et 1213, avec complément nouveau pour 1213, l. 11 ; cf. *SEG* 34,1237 (= 1693).

605. *Environs de Thyatire.* G. Petzl, *ZPE* 62 (1986), 294 : *Nachtrag zu ZPE 34 (1979), 292-294 (Inschriften aus Haciosmanlarköyü in Lydien*, revise avec une menue correction l'épitaphe *Bull.* 1979, 414 (nº 10) ; publie une épitaphe fragmentaire.

606. *Apollonis* : voir *Bull.* 1987, 210.

607. *Hiérocésarée.* S. Bakir-Barthel, *Epigr. Anat.* 6 (1985), 17-26 : *Weihung von sechs Sklaven an die Göttin von Hierokaisareia in Lydien*, publie une dédicace trouvée à 1 km du site de Hiérocésarée et datée de Claude et de Publius Cornelius Scipion : un homme et quatre femmes dédient, vraisemblablement à la grande déesse de la ville (dans le texte θεῷ : sans doute Anaitis/Artémis Persiké), l'un un garçon de 12 ans, les autres cinq filles de 8, 10, 13, 14 et 40 ans ; B. se demande en quoi consistait cette mise au service du temple et elle évoque la prostitution sacrée pour les femmes en âge de se livrer à cette activité ; mais ne pourrait-il s'agit tout simplement d'un acte d'affranchissement avec don fictif à la divinité ? Cf. *SEG* 35,1155.

608. *Sardes* : voir *Bull.* 1987, 398 ; *Bull.* 1988, 159 = 328, 226, 424, 492 ; *supra* nos 64, 335.

609. St. Mitchell, *Arch. Rep.* 1984-1985, 82 : *Archaeology in Asia Minor 1979-1984*, mentionne la découverte de plusieurs monuments inscrits, dont une colonne en l'honneur de Tibère, désigné comme παλαιὸς κτίστης (cf. la destruction de la ville en 17 p.C. par un tremblement de terre), et une borne du sanctuaire d'Artémis, datant de 44 a.C., avec un très long texte (76 lignes).

610. N. Hirschland Ramage, *Am. J. Arch.* 87 (1983), 458 : *A Marrythought Cup from Sardis*, publie un vase attique à figure noire (des environs de 550 a.C.) avec deux inscriptions mutilées ; seule, la première (banale) peut être complétée : χαῖρε καὶ π̣[ίε | h]ῦ̣ς ; cf. *SEG* 33,1026.

611. R. Gusmani, *Kadmos* 24 (1985), 77-83 : *Zwei lydische Neufunde aus Sardis*, 2 : une stèle funéraire de la fin du IVe ou du début du IIIe siècle, avec une épitaphe bilingue en grec (3 lignes) et en lydien (5 lignes) ; *SEG* 35,1255.

612. P. Frei, in P. Frei, Kl. Koch, *Reichsidee und Reichsorganisation im Perserreich*, Fribourg (Suisse) — Göttingen 1984, 19-21, revient sur un édit publié naguère par L. Robert (*CR Ac. Inscr.* 1975, 306 sqq.), daté de la 30e année du règne d'un Artaxerxès et émanant de l'hyparque de Lydie, Droaphernès, fils de Barakès : dédicace d'une statue de Zeus et prescriptions pour les serviteurs du temple, le texte a été gravé au IIe siècle p.C., mais représente la copie d'un document plus ancien (426 ou 365 a.C. selon l'Artaxerxès dont il s'agit). F. s'interroge notamment sur βαραδατεω, qui précède Διί ; ce serait le datif d'une épiclèse de Zeus pour L. Robert ; F. y voit, à juste titre sans doute, le génitif (ionien) d'un *βαραδάτης, sans pouvoir en préciser le lien syntaxique avec

l'environnement : malgré sa place, n'aurions-nous pas affaire à une divinité indigène identifiée à Zeus et désignée (comme fréquemment en Asie Mineure) par le génitif du nom du fondateur (perse) du culte? Voir *SEG* 35, 1253 (avec bibliographie).

613. *Bassin du Moyen Hermos (Saittai, Maionia, Silandos...)* : voir *Bull.* 1987, 82 = 204 (cf. *SEG* 35, 1269), 198 (= *Bull.* 1984, 386), 207 (= *Bull.* 1984, 388 ; cf. *SEG* 34, 1210-1220).

614. P. Herrmann, *TAM* V 1 *(Tituli Lydiae : Regio septentrionalis ad orientem vergens)*, cf. *Bull.* 1982, 329 sqq. ; voir les comptes rendus : de C. P. Jones, *Phoenix* 38 (1984), 283-285, avec, notamment, nouvelle lecture du n° 591 (cf. *SEG* 34, 1202) ; — de L. Vidman, *Eirene* 31 (1984), 147-148 : le n° 372 ne serait pas une inscription magique, mais un banal abécédaire ; — et de P. Roesch, *Gnomon* 57 (1985), 189-191, avec remarques sur l'onomastique, la langue (ne pas utiliser avec P. R. le qualificatif de «vulgaire» pour une forme comme ἔλαβα, courante dès cette époque).

615. P. Debord, *Rev. Et. Anc.*, 87 (1985), 345-357 : *La Lydie du Nord-Est*, essaie d'apprécier, à partir du recueil précédemment évoqué, l'évolution historique de la région du cours moyen et supérieur de l'Hermos, de l'époque lydienne au IIIe siècle p.C.

616. Th. Drew-Bear, (n° 575), 61-62, propose une nouvelle lecture (tout à fait convaincante) des l. 4-6 de *TAM* V 1, 474 (Maionia) et élimine en particulier le monstre ἱπποκαλης, à lire ἱππῖ (= ἱππεῖ) καλῆς ; cf. *SEG* 34, 1203.

617. Pour deux épitaphes susceptibles de venir du bassin du Moyen Hermos, voir *infra* n° 689 et 703.

618. P. Herrmann, *Anzeiger Wien* 122 (1985), 248-261 : *Sühn- und Grabinschriften aus der Katakekaumene im archäologischen Museum von Izmir* : deux épitaphes et deux confessions conservées au musée d'Izmir et provenant incontestablement (cf. contenu et formulation) du Bassin du Moyen Hermos ; cf. *SEG* 35, 1157-1160. Dates d'après l'ère syllanienne : 117/8, 191/2, 214/5.

619. H. Malay, G. Petzl, *Epigr. Anat.* 6 (1985), 55-69 : *Neue Inschriften aus den Museen Manisa, Izmir und Bergama, mit einigen weiteren Texten*, cf. déjà *Bull.* 1987, 205 (pour les datations) et 1988, 53 (pour trois épigrammes) : quelques confessions et surtout un ensemble d'épitaphes (parfois métriques) ; leur origine n'est pas toujours connue, mais la présence d'ἐτείμησεν / ἐτείμησαν les dénonce comme provenant de la région de Saittai/Maionia. Le n° 11 viendrait-il d'ailleurs? une forme comme ποσάξι (= προσάξει) indique à coup sûr qu'il vient du même endroit ou d'un district phrygien adjacent. A noter dans le n° 5 : ἐνεμησήθη avec un sens voisin de celui d'ἐκολάσθη, supposant une construction transitive pour νεμησάω ; προγραφή, avec apparemment le sens de «mise aux enchères» ; cf. *SEG* 35, 1164-1166, 1168, 1233, 1256, 1267-1268, 1270-1272, 1402.

620. N. Tanyeri, *Epigr. Anat.* 6 (1985), 79-81 : *Nouvelles inscriptions de la région de Saittai*, publie une stèle votive et trois épitaphes conservées au musée d'Izmir, avec ἐτείμησεν/ἐτείμησαν. A noter en 1 la graphie inverse Ξαντικοῦ pour Ξανδικοῦ ; en 3, un nouvel exemple de παράδοξος pour un athlète (cf. *Bull.* 1974, 534) ; en 4, lire Ἑρμιόνην, non Ἐπμιόνην. Cf. *Bull.* 1987, 206 (datation) et *SEG* 35, 1234-1237.

621. C. Çelgin, H. Malay, *Epigr. Anat.* 7 (1986), 103-105 : *Some Unpublished Inscriptions in the Manisa Museum* : sept épitaphes sans indications de provenance, mais que la présence d'ἐτείμησεν/ἐτείμησαν indique comme prove-

nant sans doute du N.-E. de la Lydie. En 6, ['Απ]ολλώνις, non ['Απ]πολλωνίς (edd.), nom d'homme ; cf. *Bull.* 1988, 327 (datation).

622. H. W. Pleket, *Anc. W.* 13 (1986), 63, republie une dédicace de Tyché (région de Saittai ?), vue jadis dans le commerce des antiquités à Chicago, aujourd'hui apparemment perdue, éditée par L. Missitzis, *Anc. W.* 11 (1985), 61-64 : *Zeus Batenos* ; cf. *SEG* 35, 1232. — Voir aussi n° 214.

623. R. MacMullen, *ZPE* 65 (1986), 237-238 : *Frequency of Inscriptions in Roman Lydia*, prend comme exemple les textes trouvés à Saittai pour mettre en évidence la relation entre l'abondance (en une période donnée) des textes avec la prospérité économique locale.

624. V. M. Strocka, *Ein Familienvotiv von 250/1 n. Chr. aus Maionia*, in *Beiträge zur Altertumskunde Kleinasiens. Festschrift K. Bittel*, Mayence 1983, 493-499, revient sur *TAM* V 1, 532 (Maionia ; dédicace à la déesse Bryzé Adyténé) et propose plusieurs restitutions nouvelles ; cf. *SEG* 33, 1008.

625. Chr. Naour, *Travaux et recherches en Turquie* II (1984), 21-78 (publication assurée par Th. Drew-Bear, après la disparition de N.) : *Documents du Moyen Hermos*, ensemble d'épitaphes (cf. déjà *Bull.* 1987, 199, pour les datations) trouvées à Saittai, Maionia, Silandos, fort intéressantes pour la langue et parfois par les formules utilisées. Notons par ex. en 1 et 18 νύνφη avec le sens de «belle-sœur» (non enregistré par le *LSJ*) ; en 4 (96/97 p.C.), [π]ενθερίδης, doublet rare de πενθεριδεύς (lui aussi micrasiatique) «beau-frère» : *LSJ* en donne un unique exemple (papyrologique) du VIe s. ; notre texte montre que le mot est assez ancien et devait être largement répandu. Cf. *SEG* 34, 1199-1201, 1204-1209, 1221-1236. Voir G. Petzl, *Epigr. Anat.* 6 (1985) 72-74 : *Bemerkungen zu Inschriften aus Maionia und Saittai* (cf. pour la datation *Bull.* 1987, 201).

626. Chr. Naour, *Epigr. Anat.* 5 (1985), 37-76 : *Nouveaux documents du Moyen Hermos* : 25 épitaphes des Ier et IIe s. p.C. (Saittai, Maionia, Silandos ...) ; cf. *Bull.* 1987, 200 (pour les datations), et *SEG* 35, 1153, 1161-1162, 1167, 1238-1250, 1257-1264. Voir pour le n° 14, où N. croyait lire l. 8 διὰ ὧν δίκτων (emprunt au latin *dicta* ; mais syntaxe et sens ?), le commentaire de J. Rea, *ZPE* 62 (1986), 81-85, qui, reprenant une suggestion de Th. Drew-Bear, propose de lire διὰ βινδικτῶν.

627. *Philadelphie* : voir *Bull.* 1988, 266 = 328.

628. R. Meriç, J. Nollé, *Epigr. Anat.* 5 (1985), 19-26 : *Neue Inschriften aus der Umgebung von Philadelphia in Lydien : Badınca*, publient cinq textes trouvés à 3 km au S.-E. d'Alaşehir (l'ancienne Philadelphie). Le n° 1 (cf. *Bull.* 1987, 292) est une borne marquant les limites du téménos d'Apollon Τουμουνδου : ce mot, plutôt qu'un indéclinable (notion dont on abuse souvent), pourrait être un génitif désignant le fondateur du culte (cf. Μὴν Τιαμου, ou Μῆνα ἐγ Διοδότου, *TAM* V 1, 254 ; *supra* n° 612). Pour le n° 2, un décret honorifique daté d'après l'ère d'Auguste, cf. *Bull.* 1987, 209. En 3, Τουαρσιου | Διοδότου | Νειουκα | 'Απολλω[νίου] (une épitaphe), le premier nom, un hapax, n'est pas nécessairement un indéclinable, et le troisième, autre hapax, le nominatif d'un féminin : deux génitifs masculins sont possibles. Le Λαρισέας de 4 (épitaphe) ne semble pas encore attesté : dérivé du nom d'une des nombreuses Larisa ? Cf. *SEG* 35, 1169-1173.

629. H. Malay, *Epigr. Anat.* 6 (1985), 111-126 : *The Sanctuary of Meter Phileis near Philadelphia*, présente le corpus du sanctuaire, 58 inédits, auxquels il ajoute 3 textes déjà connus (dont *TAM* V 1, 261-262, assignés là à Kula, mais

venant sans doute de Philadelphie, cf. *SEG* 35, 1163). Le plus souvent, les stèles votives (avec simple dédicace ou dédicace-confession) sont brisées : l'auraient-elles été dès l'antiquité, par les Chrétiens? Sur leur date (d'après l'ère d'Actium?), voir *Bull.* 1987, 208 (qui concerne aussi le contenu du n° 1). On comprend mal pourquoi l'auteur utilise le tréma pour la finale de Φιλεΐ (passim), mais non pour Φιλείδος (n° 10, 24 et Appendix 1), ni pour Φιλείδι (Appendix 4). En réalité Φιλίδι (3, 11) et Φιλί (4, 13) montrent que là où on le rencontre le digramme EI vaut i et que le rapport de Φιλι à Φιλει est le même que celui de κολασθῖσα (5) à κολασθεῖσα (9, 17) : il faut donc écrire Φιλί, Φιλεί, Φιλίδι/Φιλείδι, Φιλείδος ; on a affaire à une *méter* ou une *théa Philis* (non *Philéis*). Cf. *SEG* 35, 1174-1231.

630. *Hypaipa* (arrière-pays d'Éphèse, vallée du Caystros) : A. Geissen, *Epigr. Anat.* 7 (1986), 113-123 : *Zu Beamtennamen auf Münzen von Hypaipa*, présente un trésor trouvé en Turquie dans les années 70, avec pièces allant d'Antonin le Pieux à Elagabal. Le titre de l'article en indique l'orientation.

631. *Apateira* (Tire, sur le territoire d'Éphèse, mais à 50/60 km à l'E./N.-E. de celle-ci) : W. J. Slater, *ZPE* 63 (1986), 101-103 : *ΑΚΟΝΤΙΣΤΗΡ* : ce mot, dans la fondation funéraire de Péplos reconstituée par C. P. Jones (*J. Rom. St.* 73, 1983, 116-125 ; cf. *Bull.* 1984, 402), désignerait non une « balle de plomb » *(LSJ)*, mais, d'après ἀκοντίζειν, qui dans un texte littéraire recouvre une certaine façon de boire, un genre de pipette de plomb pour boire par aspiration ou soutirer du vin d'un récipient. A propos du même texte, voir autres commentaires lexicaux de Ph. Bruneau, *REG* 97 (1984), 61-83, *Pavements « alexandrins » ou les pièges de l'homonymie* (cf. *SEG* 34, 1131), et de W. A. Daszewski, *Corpus of Mosaics from Egypt* 1, *Hellenistic and Early Roman Period*, Mayence 1985, 15-16 (cf. *SEG* 35, 1117).

632. *Coloé et plaine des Kilbianoi* (vallée du Caystros). J. Nollé, *Epigr. Anat.* 8 (1986), 36-37 : *Zwei unveröffentlichte Kopien von Inschriften aus dem Kaystertal*, présente des copies anciennes d'*I. Ephesos* 3708 (Coloé) et 3725 (qui doit venir de Halilar, dans la plaine des Kilbianoi).

633. **Carie.** — Voir *Bull.* 1987, 278 (Labraunda, Amyzon ...) ; *Bull.* 1988, 227 (Halicarnasse, Cnide, Aphrodisias? ...), 343 (Syngéneia à Sinuri, Labraunda, Olymos, Mylasa, Alinda, Alabanda) ; *supra* n° 108 (administration des carrières) ; 277 (Héraclée du Latmos).

634. *Nysa*. F. Piejko, *Gnomon* 57 (1985), 610-611, reprend Welles, *Roy. Corresp.* 9, pour assigner ce document non à Antiochos I (Welles), mais à Antiochos III ; il propose plusieurs compléments nouveaux ; cf. *SEG* 35, 1094. — Voir aussi n° 279 *in fine*.

635. *Tralles* : voir *Bull.* 1987, 197 (cf. *SEG* 34, 1074) ; *supra* n°s 121, 209.

636. *Amyzon* : À propos de J. et L. Robert, *Fouilles d'Amyzon en Carie*, I, *Exploration, histoire, monnaies et Inscriptions* (cf. *Bull.* 1984, 417-439 et 444 ; *SEG* 33, 851-853) voir le commentaire élaboré du n° 2 par P. Briant (*Bull.* 1987, 293 ; *SEG* 35, 1080) ; le long compte rendu de F. Piejko, *Gnomon* 57 (1985), 608-621.

637. *Labraunda* : voir *Bull.* 1987, 233.

638. *Eurômos* : voir *Bull.* 1987, 294.

639. *Mylasa* : voir *Bull.* 1988, 341 ; *supra* n° 14 avec les renvois.

640. L. Robert, apud D. Feissel et I. Kaygusuz, *Trav. et Mém. Byz.* 9 (1985), 418, n. 89, propose quelques restitutions pour la copie, trouvée à Mylasa, de l'édit du préfet du Prétoire Fl. Illus Pusaeus Dionysius (480-484 p.C.); cf. *SEG* 35, 1093.

641. *Mylasa et environs* E. Varinlioğlu, *Epigr. Anat.* 7 (1986), 75-79 : *Inschriften aus Mylasa*, publie des documents vus dans le jardin du Centre Culturel de Milas : un fragment d'une liste d'hommes susceptible de provenir d'Héraclée du Latmos; cinq épitaphes, dont deux d'origine inconnue, les autres étant de Mylasa. Au n° 2 (au sujet duquel on apprend *in fine*, p. 80, qu'il a été trouvé sur le territoire de Milet et est déjà publié), V. ne dit rien sur Ποσιδώνι, vocatif de Ποσειδώνιος, comparable à l'Αφροδίσι (= -σιε) du même texte, mentionné sans explication (voir Brixhe, *o.c.* - supra n° 493, 6-7); sur la banalité du « futur » dans la relative hypothétique de 5 (ᾧ ἂν αὐτὴ βουλήσεται), voir Brixhe, *ibid.*, 90 sqq.

642. *Iasos*. W. Blümel, *Die Inschriften von Iasos* I-II, Bonn 1985 (cf. *Bull.* 1987, 18, et *SEG* 35, 1089), voir les comptes rendus de : A. G. Woodhead, *JHS* 107 (1987), 259-260; — L. Criscuolo, *Gnomon* 59 (1987), 172-174; — A. Martin, *Ant. Class.* 56 (1987), 427. — Onomastique iasienne n° 343.

643. St. Mitchell, *Arch. Rep.* 1984-1985, 88, *Archaeology in Asia Minor 1979-1984*, signale que les montants d'une porte ouest du temple de Zeus étaient couverts de décrets du IVe s. a.C.

644. *Halicarnasse* : voir *Bull.* 1987, 71 = 353, 221; *Bull.* 1988, 67 (épigramme, = *SEG* 35, 1088).

645. L. Robert, dans les *Actes* mentionnés *Bull.* 1987, 10, propose, p. 38, n. 2, une nouvelle lecture à la l. 8 d'une inscription honorifique pour le coureur Drakontoménès, *Syll.*^3^ 1064; cf. *SEG* 34, 1066.

646. D. Peppa-Delmouzou, *Arch. Deltion* 31 (1976) [1984], B2 Chr., 8-9 : *Ἐπιγραφὴ ἀπὸ τὴν Ἁλικαρνασσό EM 198 + EM 12839*, raccorde deux fragments conservés au Musée Épigraphique d'Athènes; l'un (198) connu depuis longtemps (*SEG* 16, 466) et provenant du « Φρούριον Θεαγγελίας (Ἁλικαρνασσοῦ) »; l'autre inédit et apporté en dernier lieu de Philadelphie de Lydie : on a probablement affaire à un édit du début de l'époque impériale (Ier s. p.C.), qui répartit les frais du culte impérial entre les cités de la province, dont Halicarnasse, sur le territoire de laquelle se trouvait alors Théangéla; cf. H. Catling, *Arch. Rep.* 1984-1985, 5.

647. *Cnide* : voir *Bull.* 1987,72 (cf. *SEG* 34, 1070 = 1745); *supra* n° 269.

648. *Kéramos* : Les deux inscriptions sur une colonne signalées dans *Bull.* 1984, 442 sont maintenant dans *I. Keramos*, 11 (voir n° suivant); cf. *SEG* 34, 1069 (l. 1-3 et 4 sqq.).

649. E. Varinlioğlu, *Die Inschriften von Keramos*, Bonn 1986, cf. *Bull.* 1988, 21 = 331 = 378 = 457; voir les comptes rendus de D. M. Lewis, *Class. Rev.* 38 (1988), 124-125, et de J. Crampa, *Gnomon* 60 (1988), 603-609. À propos du n° 30 (« Grab eines Mädchens » selon V.), on rappellera à V. qu'une finale -αν n'est pas nécessairement féminine, cf. e.g. [Νικί]αν ou nom à phonétique « dorienne » (nombreuses traces « doriennes » dans l'onomastique de la cité). La l. 6 du n° 46 nous vaut un curieux complément : τῆς [ἐκγόνου - - -]. Celui qui est proposé pour le n° 62 est inquiétant pour les mœurs de Kéramos : - -] γυναῖκα Στρατο[νίκης τὴν] Μέλανος. Inscr. chrétiennes : voir *infra* n° 921.

650. R. Merkelbach, *Epigr. Anat.* 6 (1985), 54 : *Der Praefectus Praetorio Flavius Illus Pusaeus Dionysius*, rapporte un nouveau fragment à *I. Keramos* 65, copie trouvée à Kéramos de l'édit mentionné *supra* n° 640 (cf. *SEG* 35, 1091).

651. *Physkos*. E. E. Rice, *JHS* 104 (1984), 184-186 : *New Νισύριοι from Physkos (Marmaris)*, publie une épitaphe des IIe-IIIe s. p.C. (cf. *SEG* 34, 1072). Phonétique et morphologie «doriennes» de l'onomastique : Ξίνιος, gén. de Ξεῖνις (ou Ξῆνις), gén. Μενεκλείδα, Ἀθαναγόρας. A la l. 1 ΜΕΝΕΣΘΕΟΥ, corrigé en Μενεσθε<ύς>, est peut-être à lire Μενεσθεού<ς>, avec banale graphie EOΥ pour ΕΥ.

652. *Caunos*. St. Mitchell, *Arch. Rep.* 1984-1985, 89 : *Archaeology in Asia Minor 1979-1984*, signale la découverte d'une inscription qui fait penser que la tholos fouillée par B. Öğün est liée au culte de Niké, et d'un pilier inscrit sur quatre faces, fournissant de riches informations sur la topographie de la cité à l'époque hellénistique.

653. *Stratonicée - Lagina*. M. Ç. Şahin, *Epigr. Anat.* 3 (1984), 32 : *Nachträge zu den Inschriften von Stratonikeia, IK 21-22, 1*, s'interroge sur une série d'inscriptions (*I. Stratonikeia* 22-39) qui commencent toutes par ὁ αὐτὸς (ἱερεύς) + gén. plur. de l'ethnique ... Commentaire, avec éventuels compléments, des nos 214-218, 550 et 1038 (cf. *Bull.* 1987, 196) ; voir *SEG* 34, 1073.

654. *Lagina*. I. Hahn, in H. Kreissig, F. Kühnert (édit.), *Antike Abhängigkeitsformen in den griech. Gebieten ohne Polisstruktur und den röm. Provinzen* (*Actes Coll. sur l'esclavage*, Iéna 1981), Berlin 1985, 56-64, commente *I. Stratonikeia* 502 (consécration d'un terrain à Apollon et Artémis), discutant plus particulièrement et traduisant les l. 20-22 ; cf. *SEG* 35, 1092.

655. *Attouda*. Th. Drew-Bear, (n° 575), 67-69, reprend une inscription publiée par A.R.R. Sheppard, *Anat. St.* 31 (1981), 25-26, n° 6 (fin du nom d'un personnage qui était στεφανηφόρος et ἀρχιερεύς de ...) : Sheppard la croyait répartie sur trois blocs et la restaurait en conséquence. D.-B. montre qu'on évite bien des difficultés (et des compléments) en la supposant gravée sur un seul bloc ; il élimine ainsi un προκα[θηγεμόνος Ἡρακλέους] encombrant, puisque la divinité tutélaire de la cité paraît avoir été la *Méter Adrastos*, pour ne garder que προκαθ[η]γεμόνος Διονύσ[ου] ; cf. *SEG* 34, 1289.

656. *Aphrodisias* : voir *Bull.* 1987, 466-467 ; *Bull.* 1988, 449 = 452 = 481 = 495 = 501 = 513 = 530 = 888, 882-887.

657. M. J. Mellink, *Am. J. Arch.* 88 (1984), 454 : *Archaeology in Asia Minor*, signale la découverte : d'une dédicace qui mentionne la reconstruction du Sébasteion, endommagé par un séisme, — d'une dédicace, par un certain Diogénès, du propylon à Aphrodite, aux Θεοὶ Σεβαστοί et au Démos — et d'une signature d'artiste, Μενόδοτος Μενοδότου. Dans *Am. J. Arch.* 89 (1985), 562 : *Archaeology in Anatolia*, elle mentionne la mise au jour de la dédicace d'un bain à un empereur anonyme, aux Θεοὶ Σεβαστοί, à Aphrodite et au Démos, et de trois bases inscrites sur le site du Sébasteion.

658. St. Mitchell, *Arch. Rep.* 1984-1985, 92 : *Archaeology in Asia Minor 1979-1984*, discute des panneaux inscrits du portique et signale la découverte de bases inscrites ayant supporté les statues des membres de la dynastie julio-claudienne. Il mentionne la trouvaille d'un bloc d'architrave inscrit, à l'occasion de la fouille d'un grand temple corinthien, susceptible d'avoir été construit sous Tibère. — Voir n° 131.

659. Sur J. Reynolds, *Aphrodisias and Rome*, Londres 1982 (*Bull.* 1983, 361), voir le compte rendu de C. P. Jones, *Am. J. Phil.* 106 (1985), 262-264 (cf. *SEG* 35, 1081).

660. E. Badian, *Am. Num. Soc. Mus. Notes* 29 (1984), 99-102 : *Q. Oppius. Pr.*, commente les documents 2 et 3 de l'ouvrage de Reynolds ; cf. *SEG* 34, 1043.

661. E. Badian, *ZPE* 55 (1984), 101-113 : *Notes on a New List of Roman Senators*, revient sur la liste de sénateurs donnée par le S. C. *de Aphrodisiensibus*, n° 8 de Reynolds.

662. E. Badian, *Gr. Rom. Byz. St.* 25 (1984), 157-170 : *Notes on Some Documents from Aphrodisias concerning Octavian*, commente les documents 10, 12 et 13 de Reynolds (n° 659) ; sur le n° 13, voir aussi W. Williams, *ZPE* 66 (1986), 181 : *Epigraphic Texts of Imperial Subscripts : a Survey. I. Aphrodisias and Rome (JRS Monographs n° 1), document 13 ;* cf. *SEG* 34, 1044.

663. C. P. Jones, *Ech. Monde. Class.* 29 (1985), 309-317 : *A Letter to Aphrodisias in Caria*, reprend le document n° 4 de Reynolds (n° 659) ; lectures et compléments nouveaux ; cf. *SEG* 35, 1083.

664. M. Floriani Squarciapino, *Arch. Class.* 35 (1983) [1986], 74-87 : *La scuola di Aphrodisia (40 anni dopo)*, discute notamment des témoignages épigraphiques sur l'« École d'Aphrodisias » parus depuis la publication de son livre *La scuola di Afrodisia*, Rome 1943 ; cf. *SEG* 35, 1082.

665. Acclamations au Bas-Empire : *Bull.* 1987, 466.

666. *Héraclée de la Salbaké* : voir *Bull.* 1987, 27.

667. *Apollonia de la Salbaké* : voir *Bull.* 1988, 102.

668. **Lycie et Kibyratide.** — Voir *Bull.* 1987, 202 (cf. *SEG* 34, 1311) ; *supra* n° 104 (Balboura).

669. *Dereağzı, zone du Karadağ*. G. E. Bean, in J. Morganstern, *The Byzantine Church at Dereagzi and its Decoration* (*Ist. Mitt.*, Beiheft 29), Tübingen 1983, 178-181 et 200-201, présente dix épitaphes inédites ; cf. *SEG* 35, 1429-1438.

670. *Oinoanda*. Diogène d'O., voir *Bull.* 1988, 124. — Panégyrie n°s 216, 242.

671. M. Ferguson Smith, *Anat. Stud.* 14 (1984), 43-57 (signalé *Bull.* 1987, 154) : *Diogenes of Oenoanda, New Fragments 122-124*, publie, avec photos, trois nouveaux fragments épigraphiques des œuvres de Diogène d'Oinoanda, découverts en 1983 à Zorban Köy (à 10 km au N.E. d'Oin.) : fr. 122, extraits d'un traité de physique (8 lignes sur 4 col.) ; fr. 123, maxime (restes de 3 lignes) ; fr. 124, extraits d'une lettre (10 lignes).

672. R. Westman, in *Studia in honorem I. Kajanto* (Arctos, Suppl. 2), Helsinki 1985, 323-328 : *Neues Licht auf New Fragment 8 des Diogenes von Oinoanda* (= *SEG* 33, 1178) ; voir *SEG* 35, 1440.

673. A. S. Hall, *Epigr. Anat.* 4 (1984), 27-36 : *An Unidentified Governor of Lycia-Pamphylia under Vespasian*, a retrouvé, parmi les inscriptions copiées en 1895 et 1902 par Heberdey et Kalinka et conservées à Vienne, une base de statue : du nom du bénéficiaire restent trois lettres ; H. voudrait y retrouver Μαρ. Ἵρριος Φρόντων Νεράτιος Πάνσα, qui pourrait avoir été gouverneur de la province au début du règne de Vespasien, la statue ayant peut-être été érigée vers le milieu des années 90. K. Strobel, *ZPE* 61 (1985), 173-180 : *Ein neues Zeugnis für die Statthalterschaft des M. Hirrius Fronto Neratius Pansa in Lycia-Pamphylia aus Oinoanda?*, revient sur ce document, pour essayer de situer le

personnage dans la liste des gouverneurs de la Lycie-Pamphylie ; il le placerait volontiers «ca. Herbst 70 - Mitte 72 n. Chr.». Cf. *SEG* 34, 1312.

674. *Telmessos* : voir *Bull.* 1988, 434 ; *supra* n° 539.

675. *Tlos*. — L. Robert, *J. Savants* 1983 [1984], 248-249 et 254-255 : *Une épigramme hellénistique de Lycie*, discute deux inscriptions, à propos de la topographie et de l'histoire de Tlos : M. Wörrle, *Chiron* 5 (1975), 59-87, et *SEG* 18, 570 ; cf. *SEG* 34, 1313.

676. *Xanthos* : voir *Bull.* 1987, 93 ; *Bull.* 1988, 56, 214 = 379 = 427 ; *supra* n° 275.

677. A. Balland, *Fouilles de Xanthos VII. Inscriptions d'époque impériale du Létôon*, Paris 1981 (*Bull.* 1982, 373 sqq. ; *Bull.* 1983, 405) : voir les comptes rendus de H. Halfmann, *Gnomon* 58 (1986), 43-46, avec menus compléments (p. 44) ; C. P. Jones, *Phoenix* 37 (1983), 71-74 ; L. Criscuolo, *Epigraphica* 45 (1983) [1984], 251 sq. Cf. *SEG* 33, 1182.

678. M. J. Mellink, *Am. J. Arch.* 39 (1985), 560 : *Archaeology in Anatolia* signale la découverte d'une base du IIIe siècle, avec inscription honorifique pour un «notable who had subsidized the panegyris of the people and the town».

679. Chr. Le Roy, *Rev. Arch.* 1986, 279-300 : *Un règlement religieux au Létôon de Xanthos*, publie une «loi sacrée» trouvée devant l'entrée S.O. du sanctuaire ; d'après l'écriture, il la date du dernier quart du IIIe s. a.C. Parmi un certain nombre de prescriptions, on y lit notamment l'interdiction d'introduire σκεῦος μηθέν, ἔξω ἱματισμοῦ καὶ ὑποδέσεως, τοῦ περὶ τὸ σῶμα «tout équipement sinon vêtement et chaussures, qu'on porte sur soi» (trad. de l'auteur) ; L. R. s'interroge (p. 294-295) sur la signification du génitif τοῦ περὶ τὸ σῶμα ; il le rattacherait volontiers à σκεῦος, en tant que gén. partitif : «toute espèce d'équipement, de celui qu'on porte sur soi, sauf vêtement et chaussures». Ne s'agit-il pas tout simplement d'un génitif explicatif, portant sur ἱματισμοῦ et ὑποδέσεως et justifiant ces exceptions ?

680. P. Frei (n° 612), 12-14, commente les relations entre les autorités perses et lyciennes à la lumière des parties grecque et araméenne de la trilingue de Xanthos (*Fouilles de Xanthos* VI, Paris 1979).

681. *Patara* : voir *supra* n° 539.

682. *Komba* : au commentaire de la publication signalée par *Bull.* 1988, 236 (Ch. Long, *The Twelve Gods of Greece and Rome*) ajoutons qu'au n° 12 il faut lire non κυνη(γιτίδι), mais κυνη(γετίδι) ou κυνη(γέτει/-ι).

683. *Myra*. H. Engelmann, *ZPE* 59 (1985), 113-119 : *Die Zollinschrift von Myra*, revient sur un règlement douanier publié naguère par Wörrle (*Bull.* 1976, 663). Il examine les modalités des importations, des exportations, de la vente sur place. Ce document, à situer dans le cadre d'une union douanière lycienne, apporte de précieuses informations sur la règlementation en vigueur non seulement à Myra, mais aussi dans le *koinon*. Cf. *SEG* 35, 1439.

684. *Arycanda*. M. J. Mellink, *Am. J. Arch.* 88 (1984), 453, et 89 (1985), 561, signale la découverte de nombreuses inscriptions sur le site.

685. *Phasélis*. M. J. Mellink, *Am. J. Arch.* 89 (1985), 561, mentionne la découverte, sur l'agora, de deux inscriptions, l'une archaïque (dialectale, sans doute), l'autre du IVe s. a.C.

686. *Milyade* : voir *Bull.* 1988, 334.

687. **Phrygie.** — Voir *Bull.* 1987, 203 (= *Bull.* 1984, 32); *Bull.* 1988, 479.

688. M. Waelkens, *Die kleinasiatischen Türsteine*, Mayence 1986, cf. déjà *Bull.* 1988, 230. Sur 807 entrées, les nos 22-695 (dont de nombreux inédits) sont consacrés à la Phrygie, dont on sait qu'elle fut l'épicentre des «stèles à porte». En 221, un nouvel exemple de l'anthroponyme Ξευνα, à ajouter à Zgusta, *Kleinas. Pers.* § 1063/1, et à Brixhe-Neumann, *Kadmos* 24 (1985), 169. Notons encore ἀδελφότεκνον (372), non enregistré par *LSJ*, θαλαμείδα (470), accusatif d'un hapax signifiant «Totenzimmer / Totenhaus» (à moins qu'il ne s'agisse du génitif d'un anthroponyme masculin). Le livre est riche en imprécations de formulations diverses. Comme beaucoup d'épigraphistes, W. éprouve le besoin de corriger une forme «fautive», même quand l'écart par rapport à la norme est linguistiquement pertinent et correspond à l'articulation : élimination de ς devant occlusive, ἀνέ<σ>τησαν (12), Τελε<σ>φόρος (400), mais ἀνέτησεν (non corrigé, 374); élimination du ς final, μνήμη<ς> (45), γονεῖ<ς> (227), Δημήτριο<ς> (273)... ; passage de *i* à *e* avant ou après *r*, χάρ<ι>ν pour χάρεν sur la pierre (736); avatars de καί, κα<ί> (19, 561), κ<α>ί (225)... En 666, lire οἰνοποταί, non οἰνοποτοί (-ποτῶν dans le texte).

689. G. Koch, *Epigr. Anat.* 6 (1985), 91-96 : *Ein Grabrelief aus Phrygien im Getty Museum*, publie un relief d'origine inconnue, avec épitaphe. La formulation et la langue de l'imprécation le désignent comme phrygien (S.O. de Kotiaion?) ou, à la rigueur, comme provenant du Bassin du Moyen Hermos : ὃς ἂν ποσάξι χεῖρα τὴν βαρύχθονα, τοιούτῃ ἀώρῳ περιπέσοιτο συνφορᾷ. — Stèles funéraires de Phrygie nos 41, 44.

690. J. Frel, *Antiquities in the J. Paul Getty Museum : A Checklist : Sculpture II, Greek Portraits and Varia*, Malibu 1979, 33, no V 62, donne la copie en majuscules d'une dédicace à Zeus Ampéleitès; d'origine inconnue, elle pourrait être phrygienne (cf. Zeus Ampélikos, *infra* no 702); cf. *SEG* 33, 1152 (où transcription correcte).

691. Pour quelques sites du S.E. de la Phrygie, *infra* no 752.

692. *Dokimeion.* Th. Drew-Bear, in *Sodalitas (Scritti in onore di Antonio Guarino)* I, Naples 1984, 439-456, publie, avec un abondant commentaire, une épigramme funéraire pour un frère et une sœur, Alexandre et Secunda (basse époque romaine); cf. *SEG* 34, 1290.

693. P. Frei, in *Araştırma Sonuçları Toplantısı* (Istanbul, mai 1983), Ankara 1984, 60-62, no 1, 3-5, présente un milliaire bilingue, un texte chrétien (don d'un bâtiment pour ...?), et deux dédicaces (l'une à Hosios-Dikaios et Hélios, l'autre à Μητρὶ ἀπὸ σπηλέου); cf. *SEG* 34, 1291-1294.

694. *Gordion* : voir *Bull.* 1988, 248 = 272 = 293 (cf. 536).

695. *Dorylaion.* S. Frei-Korsunsky, *Epigr. Anat.* 8 (1986), 91-100 : *Meilensteine aus der Gegend von Eskişehir*, publie trois milliaires (dont un bilingue, cf. déjà *Bull.* 1988, 326 bis), du milieu du IIIe s. p.C., trouvés sur le territoire de Dorylaion (act. Eskişehir). On y notera la diversité des adaptations graphiques latines du toponyme : *Doro(laeo)* (I 1a), *Dorylaeo* (I 1B), *Dorulaeo* (I 2 et II). — Voir aussi no 130.

696. *Région de Kotiaion.* L. Robert, *BCH* 109 (1985), 467-468 : *Documents d'Asie Mineure* XXXIV. *Zeus Thallos*, commente un relief dédié à Zeus Thallos par un personnage qui louait (en les accompagnant) ses bêtes à qui voulait se déplacer (cf. *BCH* 107, 1983, 526-529 : documents sur la divinité).

697. C. Foss, *Survey of Medieval Castles of Anatolia : Kütahya* (BAR Intern. Ser. 261), Oxford 1985, 59-60, nº 1-3 : trois épitaphes vues dans les murs de la citadelle médiévale de Kütahya ; cf. *SEG* 35, 1392-1394.

698. Pour δίσορος dans une inscription de Kotiaion, cf. *Bull.* 1987, 408 (= *SEG* 35, 1835).

699. A. Baroni, *Stud. Class. Orient.* 35 (1985) [1986], 229-234 : *A proposito di un epigramma metrico de Kotiaion (Peek, GVI, I, 669)*, reprend une épigramme (IIIe s. p.C.) actuellement conservée au musée de Kütahya ; cf. *SEG* 35, 1391.

700. *Aizanoi*. F. Naumann, *Ist. Mitt.* 35 (1985), 217-226 : *Ulpii von Aizanoi*, publie une base de statue honorant M. Ulpius Appuleianus Flavianus (probablement antérieure à 157-157 p.C.) ; cf. *SEG* 35, 1365.

701. Haute Vallée du Tembris et plaine d'Altıntas. P. J. Sijpesteijn, *ZPE* 62 (1986), 150 : *« Christians for Christians » Inscription Nº 15*, reprend les l. 27-29 du nº 15 d'E. Gibson, *The « Christians for Christians » Inscriptions of Phrygia* (*Bull.* 1979, 522), καταλ<ίπω> | Εὐτυχιανῇ κὲ Αππῃ π<ρο>κρῖ(?) μέτρα | λ' ... Anderson (chez Gibson) suggérait que πυ<ρο>κρῖ pouvait désigner un mélange de semence de blé et d'orge. S. croit voir un petit trait, signe d'abréviation après I, et propose de comprendre πυρόκρι(θος) (un substitut de πυρὸς καὶ κριθή, cf. σιτόκριθος, dans les papyri), non « un mélange de ... », mais un certain nombre de mesures de κριθή et un certain nombre de mesures de πυρός (30, en tout).

702. *Haute vallée du Tembris?* M. Waelkens, C. P. Jones, in *The Malcove Collection* (S.D. Campbell édit.), Toronto 1985, 19-20, nº 16, et 24-25, nº 18, publient une dédicace à Zeus Ampélikos (cf. *supra* nº 690) et une épitaphe, d'origine exacte inconnue. Cf. *SEG* 35, 1401.

703. *Phrygie occidentale?* E. Gibson (nº 575), 121-124 : *A Memorial of Early Death*, donne une épitaphe actuellement conservée au musée d'Usak. D'origine inconnue, elle provient ou du Bassin du Moyen Hermos ou d'un district phrygien adjacent (cf. la présence d' ἐτείμησεν) ; cf. *SEG* 34, 1301.

704. *Phrygie occidentale*. M. Waelkens, in *Archéologie et religions de l'Anatolie ancienne* (Mélanges P. Naster), Louvain-la-Neuve 1984, 259-307 : *Privatdeifikation in Kleinasien und in der griechisch-römischen Welt, zu einer neuen Grabinschrift aus Phrygien*, à partir de l'épitaphe de Μητρᾶν θεὸν γενόμενον (= nº 403 de l'ouvrage cité *supra* nº 688 ; cf. *SEG* 34, 1300), s'interroge sur la théorie de Ramsay, selon laquelle la déification des morts correspondait en Phrygie à une coutume ancienne, largement répandue ; mettant en évidence la vanité des arguments qui appuient cette thèse, il montre que c'est là une attitude, dont on a des exemples à toute époque et chez de nombreux peuples et qui ne visait pas à mettre le défunt sur le même plan que les dieux de l'Olympe, cf. l'héroïsation de certains personnages de leur vivant même.

705. *Akmonia* : voir *Bull.* 1987, 400.

706. *Hiérapolis :* voir *Bull.* 1988, 57 = 444 = 476, 107, 228 (= *SEG* 35, 1368-1377, 1379-1389), 229 ; *supra* nº 539.

707. K. M. Miller, *Numen* 32 (1985), 46-70 : *Apollo Lairbenos*, rassemble les témoignages épigraphiques, numismatiques et iconographiques sur le culte d'Apollon Λαιρβαινος/Λαιρμηνος, dont le sanctuaire, contrôlé par Hiérapolis à partir du IIe s. p.C., est à une trentaine de km au N.E. de la ville ; cf. *SEG* 35, 1378.

708. L. Robert, *J. Savants* 1983 [1984], 45-63 : *Les dieux des Motaleis en Phrygie*, collecte les documents sur les Μοταλεῖς, membres d'une tribu urbaine ou

habitants d'une κώμη ou d'un groupe de κῶμαι appartenant au territoire de Hiérapolis ; cf. *SEG* 34, 1296-1298 (1297 = 1647).

709. E.N. Lane, *Epigr. Anal.* 7 (1986), 107-110 : *A Men-Stele from Phrygian Hierapolis*, reprend L. Robert, *BCH* 107 (1983), 511-515 (*Bull.* 1984, 453), une dédicace dont ne subsiste que la fin : ... εὐχὶν (εὐχήν, chez L. R.) θεοῖς Μοταλέων ἀνέθηκαν. Le destinataire doit être Men, comme le supposait déjà L. R., d'après le relief représentant un dieu cavalier.

710. T. Ritti, *Rend. Lincei* 38.3 (1983), 227 : *I pyxia della gerusia a Hierapolis di Frigia*, revient sur une longue épitaphe publiée par F. A. Pennacchietti, *Annuario Sc. Arch. Atene* 101 (1966-1967), 313-314, n° 38 a-b ; nombreuses restaurations *exempli gratia* : épigraphie ou mots croisés ? Cf. *SEG* 33, 1139.

711. *Laodicée du Lycos* : voir *Bull.* 1988, 69 = 132, 333.

712. H. Malay, R. Schmitt, *Epigr. Anal.* 5 (1985), 27-29 : *An Inscription Recording a New Persian Name : Mithrabōgēs or Mithrabōgos*, donnent une épitaphe inédite (Νικόπολις Μιθραβώγου, γυνὴ δὲ Ἀρτεμιδώρου, χαῖρε) et analysent le nom du père du défunt (un composé perse) ; cf. *SEG* 35, 1395.

713. **Bithynie.** — Voir *Bull.* 1987, 10 (St. Mitchell sur l'histoire de la Bithynie et du Pont), 182 ; *Bull.* 1988, 31 et 58, où sont signalés deux articles recueillant des inscriptions l'un de la péninsule bithynienne avec Kalchédon, l'autre du Sud du Golfe de Nicomédie. Fastes de Bithynie, *Bull.* 1987, 184 (cf. *SEG* 35, 1295).

714. D. R. Jordan, M. Šašel Kos, M. B. Wallace, *ZPE* 60 (1985), 85-89 : *A Greek Metrical Epitaph from Poetovio for a Soldier from Bithynia*, « unissent leurs efforts » pour rédiger cinq pages sur un fragment de marbre trouvé près de Ptuy (Slovénie), l'ancienne Poetovio : épitaphe métrique très endommagée.

715. *Prousa*. H. J. Mette, *ZPE* 55 (1984), 13-17 : *Auch eine « Grab-Inschrift »*, commente longuement Peek, *Grab-Versinschriften* I, 1728.

716. M. Cremer, *Epigr. Anal.* 7 (1986), 21-24 : *Der Schellenmann*, publie une épitaphe inédite du musée de Bursa (mais trouvée à 20 km de là) : οἱ συνμύστε Ῥούφῳ Γαΐου μνήμης χάριν ζήσαντι κοσμίως ἔτη ξ'. Le personnage représenté par le relief porte deux grosses clochettes : les συνμύσται et les clochettes évoqueraient-ils un culte dionysiaque ? Rapprochement avec *TAM* V 1 297 (Kula, Moyen Hermos) et texte *supra* n° 689.

717. *Pylai*. Ş Karagöz, *Epigr. Anal.* 7 (1986), 101-102 : *Stele des Phocritos aus der Gegend von Pylai :* Φωκρίτου τοῦ Διονυσίου. Sous prétexte qu'un Phôkritos est connu par une monnaie de Byzance du IIIe s. a.C., K. attribuerait volontiers le document à cette époque ; mais le style des lettres (cf. pl. XV) le désigne comme plus tardif.

718. *Kios*. Th. Corsten, *Die Inschriften von Kios*, Bonn 1985 (*Bull.* 1987, 20 ; cf. *SEG* 35, 1302) : on retrouve là, comme chez trop d'éditeurs, d'inutiles « manipulations » de formes dans la présentation des textes : pourquoi, par exemple, « normaliser » ἔ<κ>πλουν (n° 2) ou τῇ<ς>πόλεως (n° 6) sans toucher à λαπροτάτη (n° 100), ἀ[νδ]ρίν ou ἔτην = ἔτη (n° 40) ? Les « oublis » ou les ajouts du lapicide sont également pertinents. L'éditeur doit (sauf bévue évidente du graveur) donner le texte tel qu'il se présente sur la pierre ; il dispose de l'apparat pour donner son sentiment sur une forme. D'autre part, parallèle ne vaut pas explication : βοιηθεῖν (n° 2, l. 10) est une graphie inverse inspirée par une forme telle que ποιῶ (on écrit OI et on prononce *o*, d'où ποῶ). Notons, en 7, le titre rare οἰνοποσιάρχης « Vereinstrinkwart » ou « Präsident des Weinfestes ». Comptes

rendus par A. G. Woodhead, *JHS* 107 (1987), 259-260 (critique judicieuse des principes d'édition du corpus : regrette notamment l'indigence des datations et l'absence de carte); et par N. Ehrhardt, *Gnomon* 58 (1986), 629-633, auquel répond point par point R. Merkelbach, *ZPE* 68 (1987), 291-296 : *Antikritik : Erwiderung auf eine Rezension*.

719. *Nicée*. M. J. Mellink, *Am. J. Arch.* 89 (1985), 566 : *Archaeology in Anatolia*, signale la découverte de bases inscrites dans le théâtre. — Voir n° 109. *Aire de Nicée :* voir *Bull.* 1987, 183.

720. *Kalchédon :* voir *Bull.* 1988, 471 et 518. — *Nicomédie et région :* voir *Bull.* 1987, 400; *supra* n° 713.

721. D. Feissel, *BCH* 108 (1984), 569-570 : *Notes d'épigraphie chrétienne*..., date *TAM* IV 1, 362 (épitaphe) de 396 ou 441 p.C.; cf. *SEG* 34, 1267.

722. Selon St. Mitchell, (n° 603), 139-140, l'épitaphe de l'annonarque Glykon (*TAM* IV 1, 140) pourrait dater de Septime Sévère; cf. *SEG* 33, 1085.

723. R. Merkelbach, *Epigr. Anat.* 7 (1986), 5-6 : *Ein Fest des Gottes Prietos*, publie une dédicace (collection privée de Pendik) au dieu bithynien Priétos (avec mention des fêtes en son honneur : τὰ Πριέτηα) pour les moissons et la santé des Κουβαιτηνοί, cf. déjà *TAM* IV 1, 56, trouvé un peu au N.E. d'Ismit, l'ancienne Nicomédie : le nouveau document vient sans doute de là.

724. *Région de Nicomédie (Kandira)?* voir *Bull.* 1988, 59 (cf. *SEG* 34, 1266).

725. Même zone? H. Halfmann, E. Schwertheim, *Epigr. Anat.* 8 (1986), 129-132 : *Neue Inschriften aus Paphlagonien und Bithynien*, donnent, p. 132, un document appartenant à une collection privée d'Istambul : une dédicace à Zeus Sôter ὑπὲρ κωμητῶν ψ[.]δορηνῶν; le toponyme ψ[.]δορ/α/, dont nous avons ici l'ethnique, est nouveau.

726. *Est de Nicomédie : Adapazarı*, voir *Bull.* 1984, 474 = *Bull.* 1987, 190.

727. *Prusias de l'Hypios :* voir *Bull.* 1987, 19 (corpus de la cité; cf. *SEG* 35, 1305); *Bull.* 1987, 182 (les *archontes*).

728. F. Quass, *ZPE* 50 (1983), 187-194 : *Ein fragwürdiger Senator aus Prusias ad Hypium*, s'intéresse à *IGR* III 1422 (à présent *I. Prusias ad Hypium* 11), inscription honorifique pour M. Aur. Asklépiodotianos Asklépiadès; il étudie, en particulier, l'expression αἰτήσαντα αὐτὸν τὴν πορφύραν καὶ λαβόντα; il daterait le document d'Elagabal; cf. *SEG* 33, 1088.

729. A. R. R. Sheppard, *Anc. Soc.* 15-17 (1984-1986), 245-246 : *Homonoia in the Greek Cities in the Roman Empire*, s'interroge sur le titre et la signification de l'élection des magistrats désignés par οἱ τῆς ὁμονοίας... φύλαρχοι dans des documents du début du IIIe s. p.C. (*I. Prusias ad Hypium* 1, 3, 5, 8-10); cf. *SEG* 35, 1306.

730. *Claudioupolis*. F. Becker-Bertau, *Die Inschriften von Klaudiou Polis*, Bonn 1986 (*Bull.* 1988, 24, 118, 119 et 324) : voir les comptes rendus de D. M. Lewis, *Class. Rev.* 38 (1988), 124-125, et de C. P. Jones, *Gnomon* 60 (1988), 272-273. Voir n° 943.

731. W. Ameling, *Epigr. Anat.* 6 (1985), 34-36 : *Ein Altar für Alexander von Abonuteichos*, soutient qu' Ἀλεξάνδρου sur un petit autel de la 2e moitié du IIe s. ou de la 1re moitié du IIIe s. (*I. Klaudiou Polis* 10) s'entend d'Alexandre d'Abonouteichos, le pseudo-prophète connu par Lucien.

732. *Héraclée du Pont*. L. Jonnes, *Epigr. Anat.* 7 (1986), 97-100 : *Three Inscriptions from Heracleia Pontica*, publie une dédicace (en latin) à Valentinien,

Théodose et Arcadius, avec formule grecque ἀγαθῇι Τύχηι, la partie inférieure d'une épitaphe, la partie droite d'une épigramme funéraire.

733. **Paphlagonie.** — *Amastris*. Chr. Marek, *Epigr. Anat.* 6 (1985), 133-156 : *Katalog der Inschriften im Museum von Amasra (mit Anhang : die Inschriften von Amastris und die angebliche Pompeianische Ära der Stadt)* : 41 inscriptions d'origine non toujours connue, mais, pour la plupart d'Amastris ou des environs (cependant le n° 32 = *SEG* 35, 1358 vient de la zone de Tieion, cf. *Bull.* 1987, 476) ; certaines d'entre elles ont été mentionnées dans les *Bull.* précédents : *Bull.* 1987, 43, 83, 96, 186, 475 ; *Bull.* 1988, 60. Elles sont reprises par *SEG* 35, 1310-1350. Hormis les considérations sur l'ère de la ville (*Anhang*, 144-152 ; cf. *Bull.* 1987, 186), M. ne livre aucun commentaire, ce qui est regrettable, même s'il s'agit d'une publication provisoire avant corpus. Il aurait été utile, par exemple, de signaler au lecteur que σάτυρος ne désigne pas la même chose en 2 (une statue) et en 12 (un concours artistique). Un certain nombre d'anthroponymes semblent nouveaux : Ζογολάβις (n° 17), Τυτύννου (gén., n° 18), Βουβαλίκις (n° 22), Σιμισσιμει (nom. d'un nom d'homme), Σιμιοκενις (nom. d'un nom de femme), Τοκαλος, Μόκων (thrace ?), Κηνις, Κουζαλα (tous donnés par le n° 38 ; accents de l'éditeur). En 38 (SEG 35, 1326) que vaut οἰκηται à la l. 3 : οἰκηταί « habitants » ou plutôt οἰκέται « parents » vel *simile* ? Tout dépend de l'interprétation de son déterminant, Ερενας : anthroponyme ou toponyme ? L. 6 du même texte, οἱ παράγονζες, χαῖρε n'est-il pas à corriger en οἱ παράγον(τ)ες (= παροδῖται, avec παράγω pris au sens de « passer le long de/devant »), χαῖρε ?

734. *Pompeiopolis* : pour une inscription honorifique et une épitaphe provenant sans doute de Pompeiopolis, voir *Bull.* 1988, 325 bis.

735. *Hadrianoupolis* : voir *Bull.* 1987, 474.

736. *Kimist/a/* au S.E. d'Hadrianoupolis (non *Kimistene*, comme le veut l'éditeur, I. Kaygusuz ; cf. L. Zgusta, *Kleinas. Ortsn.* § 514) : voir *Bull.* 1987, 188 = *Bull.* 1988, 63 ; cf. *SEG* 33, 1097-1112.

737. *Karz/a/*, à l'O. de Kimist/a/ (*supra* n° 736 ; non *Karzene* — l'éditeur, I. Kaygusuz —, cf. L. Zgusta, *Kleinas. Ortsn.* § 442) : voir *Bull.* 1987, 187 = *Bull.* 1988, 62 (cf. *SEG* 34, 1270 et 1272-1281) ; *Bull.* 1988, 61 (l'épigramme donnée là est republiée par W. D. Lebek, *ZPE* 59, 1985, 7-8 : *Das Grabepigramm auf Domitilla (Epigraphica Anatolica 4, 1984, 61 f.)* ; cf. *SEG* 35, 1271).

738. *Kurmalar* (kaza d'Ilgaz, vilâyet de Çankırı — l'ancienne Gangra —, zone du Mont Olgassys). I. Kaygusuz, *Belleten* 47 (1983) [1984], 47-57 (en turc), 63-65 (résumé en anglais) et 66 (addendum en turc) : *Ilgaz (Olgassys)'dan iki yazıt ve Kimiatene*, publie une dédicace aux grands dieux (fin IIIe- début IIe s. a.C.), et deux fragments d'inscriptions sur une même pierre (l'un de la seconde moitié du IIe, l'autre de la 1re moitié du IIIe s. p.C.) concernant la réparation de l'Héraion. Il est probable que Kurmalar correspond au site de Kimiata (voir L. Zgusta, *Kleinas. Ortsn.* § 513). Cf. *SEG* 33, 1113-1114.

739. **Pont.** — Voir *supra* n° 688 (n° 800-804). — E. Olshausen, J. Biller, *Historisch-geographische Aspekte der Geschichte des Pontischen und Armenischen Reiches*, Teil 1 : *Untersuchungen zur historischen Geographie von Pontos unter den Mithradatiden* (Beih. *Tüb. Atlas des Vorderen Orients*, Reihe B, 29/1), 71-101 (cf. *SEG* 35, 1308), utilisent le matériel épigraphique disponible, améliorant certaines lectures et apportant quelques inédits : p. 89-92 (Amaseia), inscription sur rocher, mentionnant un certain Βασιλείδες, μαστρός et γυμναστάς (= *SEG* 35,

1309); p. 83-85, un milliaire bilingue et la fin d'une épitaphe, provenant de Kızılcaören, kaza de Gümüşhacıköy, vilâyet d'Amasya (= *SEG* 35, 1354-1355).

740. *Sinope :* voir *Bull.* 1987, 71 (un sculpteur de Sinope à Halicarnasse), 400 (épigramme), 477 (épigramme, cf. *SEG* 34, 1269), 478 (quelques inédits); *Bull.* 1988, 67 (épigramme, cf. *SEG* 35, 1357).

741. D. French, *Thracia Pontica II* (2e Symposium Intern. Sozopol 4-7 oct. 1982), Jambol 1985, 85-88 : *Sinope and the Thracian Coast*, signale qu'à la date du colloque on possédait pour Sinope, outre les 80 textes déjà publiés, 72 inédits. Parmi eux, trois décrets de proxénie, avec, dans l'un, concession de l'atélie jusqu'à 100 statères or. F. publie l'un d'eux, qui est en réalité un décret de citoyenneté, la πολιτεία étant conférée à Satyros de Kallatis sur proposition des stratèges (?), IVe-IIIe s. a.C. (= *SEG* 35, 1356). — Voir également *supra* n° 336.

742. *Amaseia :* voir *supra* n° 739. — *Région d'Amasya (Amaseia) et Çorum :* D. French (n° 556), 366-370, redécouvre et republie les épitaphes *Studia Pontica* III 1, 191, 216 et 247 (Ve-VIe s. pour la première, IIe s. p.C. pour les deux autres); cf. *SEG* 35, 1351-1353.

743. *Kızılcaören :* voir *supra* n° 739. — *Kérasous :* voir *Bull.* 1987, 479. — *Trébizonde :* voir *Bull.* 1987, 398, 480 = 481 = 482 = 483 = 484. — *Lérion :* voir *Bull.* 1987, 485 = 486.

744. **Galatie.** — Voir *Bull.* 1987, 368 (noms galates), 487 (toponymes, cf. *SEG* 34, 1282); *supra* n° 688 (stèles à porte, n° 711-799, avec quelques inédits : n° 746, 774, 787, intéressants pour l'onomastique galate).

745. *Pessinonte :* voir *Bull.* 1988, 162 (M. Waelkens). — J. H. M. Strubbe, in J. Devreker, M. Waelkens, *Les fouilles de la Rijksuniversiteit Gent à Pessinonte 1967-1973* (Hommage à P. Lambrechts; Diss. Arch. Gandenses 22) I, Bruges 1984, 216-244 : catalogue et bibliographie de 157 monuments inscrits; cf. *SEG* 34, 1285.

746. *Germa, Germia, Eudoxias, Musgé.* K. Belke, *Germia und Eudoxias. Ein Problem der Historischen Geographie Galatiens*, in *Byzantios* (Festschrift für H. Hunger), Vienne 1984, 1-11, discute la localisation de ces cités; cf. *SEG* 34, 1283.

747. *Ancyre :* voir *Bull.* 1987, 33, 34 (cf. *SEG* 35, 1361); *Bull.* 1988, 162, 326.

748. W. Eck, *Die Statthalter der germanischen Provinzen von 1-3 Jh.* (Epigraphischen Studien 14), Cologne — Bonn 1985, 169-170, n° 31, discute une inscription honorifique pour C. Iulius Severus (*IGR* III 174); cf. *SEG* 35, 1362.

749. W. Ameling, *ZPE* 60 (1985), 44 : *Zu einer Inschrift aus Ankyra*, propose, dans une épitaphe d'Ancyre (E. Bosch, *Quellen zur Geschichte der Stadt Ankara im Altertum*, Ankara 1967, 214, n° 165), de remplacer le προτ[όγον]ον (de la tribu), non attesté en cet emploi, par προή[γορ]ον «avocat (de la tribu)», cf. προήγ. τῶν ἱερῶν, τοῦ ἔθνους, τῆς πόλεως, τῆς πατρίδος... Le défunt (Σιλουανός Ἡλίου) est par ailleurs désigné comme «père (de la tribu)».

750. J. Humphrey, M. Reinhold, *ZPE* 57 (1984), 60-62 : *Res Gestae 4.1. and the Ovations of Augustus*, examinent les restitutions proposées jusqu'ici pour le passage évoqué dans le titre et proposent la leur; cf. *SEG* 34, 1284.

751. **Lycaonie.** — G. Laminger-Pascher, *Beiträge zu den griechischen Inschriften Lykaoniens* (Erg. zu *TAM*, II = Denkschriften Ak. Wien, Phil.-hist. Kl. 173), Vienne 1984 (cf. *Bull.* 1987, 21) : à l'occasion de 175 entrées, L.-P.

présente des compléments bibliographiques, de nouvelles lectures, des commentaires linguistiques, à propos d'inscriptions déjà connues, mais avec une trentaine d'inédits, donnés d'après les carnets de Wilhelm, Heberdey et Körte ou de photos de Hild (prises en 1974). Absence regrettable de cartes et d'index. Titre un peu trompeur, dans la mesure où la Lycaonie de l'auteur dépasse le cadre qui lui est ordinairement imparti, mordant notamment sur la Phrygie. Voir les comptes rendus de R. Hodot, *Kratylos* 30 (1985), 192-193, et surtout celui (sans complaisance ni ... courtoisie) de Th. Drew-Bear, *Gnomon* 59 (1987), 604-614, qui traite des textes 1 (cf. *Bull.* 1988, 65), 32, 129, 154; réplique dactylographiée de L.-P. à D.-B. sous le titre *Entgegnung zu Gnomon Bd. 59, S. 604 ff.* Voir *SEG* 34, 1319-1321, 1323-1355, 1357-1403, 1761.

752. *Akviran, Azak, Kestel, Fatınhüyük* (confins phrygo-lycaoniens), *Gımır (Perta)*. G. Laminger-Pascher, (n° 556), 273-275, n° 1-5, publie cinq épitaphes; cf. *SEG* 35, 1442-1444, 1446-1447.

753. *Ikonion (Konya)*. A. S. Hall, (n° 603), 35-39, donne l'épitaphe de deux vétérans et de leur femme; cf. *SEG* 33, 1188.

754. *Gölören*, site probable de l'antique *Hydé*, voir *Bull.* 1987, 488.

755. *Dalisandos*. D. H. French, *Epigr. Anat.* 4 (1984), 85-98 : *The Site of Dalisandus*, voudrait, à partir de deux inscriptions mentionnant l'ethnique Δαλισανδεύς (*MAMA* III 146 et *Rev. Phil.* 36, 1912, 68, n° 37), identifier le site de Belören avec Dalisandos.

756. *Kızıldag* : voir *Bull.* 1988, 277. — *Archelaïs* : voir *Bull.* 1987, 400.

757. *Uluaç* (Est de Niğde). G. Laminger-Pascher (n° 751), 43, n. 58, s'intéresse à H. Rott, *Kleinas. Denkmäler aus Pisidien, Pamphylien, Kappadokien und Lykien*, Leipzig 1908, p. 374, n° 89 (une épitaphe); cf. *SEG* 34, 1411.

758. *Göreme* : voir *Bull.* 1987, 490. — *Eğri Taş Kilisesi*, voir *Bull.* 1987, 489. — Un peu au N. d'Avanos (la *Οὐήνασα* de Strabon) : voir *Bull.* 1988, 64 (cf. *SEG* 34, 1409).

759. Région de *Césarée* (Kayseri). D. H. French (n° 603), 51-53, publie trois épitaphes, dont une bilingue (gréco-latine); cf. *SEG* 33, 1194-1196.

760. *Sébastopolis*. L. Robert, *BCH* 108 (1984), 498 et n. 18 : *Documents d'Asie Mineure 3. Fabriques royales*, propose un nouveau complément pour les l. 4-5 d'*IGR* III 112 (construction d'un bâtiment, 1re moitié du IIe s. p.C.); cf. *SEG* 34, 1410.

761. **Pisidie.** — Voir *Bull.* 1987, 383; M. Waelkens, (n° 688), n° 696-711 (réédition d'épitaphes déjà connues). Voir aussi n° 105.

762. *Termessos*. J. Nollé, *ZPE* 60 (1985), 121-126 : *Grabepigramme und Reliefdarstellungen aus Kleinasien*, n° 2, publie une épigramme de 11 vers (10 hexamètres, 1 pentamètre) pour un athlète, mort hors de sa patrie et auquel ses amis érigent une stèle. Selon N., IIe-IIIe s. p.C. d'après l'écriture : plutôt IIe s.; cf. *SEG* 35, 1406.

763. *Cremna* : voir *Bull.* 1988, 98 = 240. — Territoire de *Tymbriada*. D. Kaya, *Anat. Stud.* 35 (1985), 39-55 et pl. I-III : *The Sanctuary of the God Eurymedon at Tymbriada in Pisidia, with Appendix by Stephen Mitchell*. Étude d'une grotte-sanctuaire (active aux IIe-IIIe s. p.C.), au débouché de l'Eurymédon dans la plaine de Yılanlı, «découverte» en 1977 par les autorités archéologiques turques à l'occasion de travaux hydrauliques. P. 50, statue du dieu avec dédicace Εὐρυμέδοντι θεῷ. *Appendix*, p. 51 sqq. : quatre inscriptions dont deux

bases de statues (nº 1 et 4) et deux de nature indéterminée. Cl. Brixhe avait vu le sanctuaire en 1972, copié ces quatre textes : il les a publiés avec R. Hodot (nº 215), nº 7-11 (en y ajoutant un oracle alphabétique, nº 46, disparu entre son passage et celui de D. Kaya et dont il sera question dans un nº ultérieur du *Bull.*). Les leçons de B. et H. sont d'ailleurs déjà enregistrées par *SEG* 35, 1407-1411.

764. O. Musso (nº 44), publie une épitaphe de trois lignes : d'après la facture du monument et le style des personnages, elle pourrait, selon nous, provenir de la région de Tymbriada.

765. *Malos* : identification du site, voir *Bull.* 1987, 468.

766. *Antioche de Pisidie* : voir *Bull.* 1988, 67 (épigramme, cf. *SEG* 35, 1404) ; *supra* nº 513.

767. F. Naumann, *Die Ikonographie der Kybele in der phryg. und der griech. Kunst*, *Ist. Mitt.* Beih. 28, Tübingen 1984, 360-361, nº 563, publie une dédicace à Μητρὶ Τυμεμηνῇ ; cf. *SEG* 35, 1403.

768. **Pamphylie** : voir nºs 215, 332. — D. H. French, *Epigr. Anat.* 8 (1986), 84-90 : *A Severan Milestone in the Antalya Museum*, présente un milliaire (Septime Sévère, Caracalla, Gèta), d'origine inconnue, conservé au Musée d'Antalya. Sa formulation permet de réviser et compléter D. H. French, *ZPE* 43 (1981), 174 (Carie). Sur cette pierre, Septime Sévère et Caracalla, portent peut-être, comme dans le nouveau document, le titre de τειμητής *censor*, sans parallèle en Asie Mineure. Typologie des milliaires du S. et du S.-O. de l'Asie Mineure. Le milliaire est aussi une sorte de dédicace à l'empereur, marque de loyauté à son égard.

769. *Pergé*. P. Weiss, *Würzb. Jahrb. Altertumsw.* 10 (1984), 181-182 : *Lebendiger Mythos. Gründerheroen und städtische Gründungstraditionen im griechisch-römischen Osten*, reprend sept des neuf bases connues de statues pour les fondateurs de la cité ; cf. *SEG* 34, 1305 (qui rassemble les neuf).

770. I. Kaygusuz, *Epigr. Anat.* 4 (1984), 1-4 : *Perge unter Kaiser Tacitus Mittelpunkt der Welt*, publie une stèle de marbre portant une série d'acclamations pour Pergé, introduites par αὔξε (époque de Tacite, 275-276 p.C., selon la l. 2) ; cf. *SEG* 34, 1306.

771. J. Nollé, *Chiron* 16 (1986), 199-212 : *Pamphylische Studien*, reprend le monument funéraire *IGR* I 465 (= *IG* XIV 680, trouvé à Brindisi), érigé par un certain Athénodôros pour Flavius Valens ([Φ]λ. Οὐάλεντι), centurion (non préfet) d'un détachement stationné à Pergé (2e moitié du IIe ou 1re moitié du IIIe s.) ; Bean, *Inscriptions of Side* 183 (*Bull.* 1968, 545, et 1982, 450) : Sidé y porte le titre de μυστίς, comme sur certaines monnaies ; c'est que depuis Commode lui a été concédé un ἀγὼν μυστικός, concours musical en l'honneur de Dionysos et Déméter ; un papyrus égyptien de 250 (contrat de vente d'un esclave) avec mention de Lyrbé (à la frontière de la Pamphylie et de la Cilicie). — Voir nº 16.

772. *Aspendos* : voir *Bull.* 1987, 604 ; *Bull.* 1988, 30.

773. *Sidé* : voir *Bull.* 1987, 84 (épigramme votive à Aphrodite, cf. *SEG* 34, 1308) ; *supra* nº 771. — J. Nollé, *ZPE* 60 (1985) : *Grabepigramme und Reliefdarstellungen aus Kleinasien* : nº 1 (117-121 et pl. V) publication d'une épigramme funéraire (11 hexamètres suivis d'un pentamètre final) pour Romana, femme de Zôsimôn ; l'inscription est datée par N. «aus dem späteren 3. Jahrhundert n. Chr.», mais, en raison de la sobriété de l'écriture, elle semble

pouvoir appartenir au IIe s.; voir maintenant *SEG* 35, 1427. N° 3 (126-133 et pl. VII) réédition de Bean, *Inscriptions of Side* 72, urne funéraire à relief; aux deux noms de la l. 1., Κτῆτος *vac* Διονύσιος, s'ajoutent les restes de deux lignes, [χαῖρε παρ]οδεῖ[τα], non vus par Bean; commentaire détaillé du relief: voir à présent *SEG* 35, 1426. N° 4 (136 et pl. VIII), N. identifie, sur le bord d'un fragment de vase conservé au musée de Sidé, la fin d'une dédicace sidétique (sinistroverse) :]? *az Artmonz*, deux génitifs, fin du patronyme du dédicant et nom (= grec 'Αρτέμων) de son grand-père.

774. W. Eck, *Bull. Am. Soc. Papyr.* 21 (1984), 64-65 *Zum konsularen Status von Iudaea im frühen 2. Jh.*, discute l'inscription honorifique pour un sénateur, A. M. Mansel, G. E. Bean, J. Inan, *Die Agora von Side und die benachbarten Bauten*, Ankara 1956, 86, n° 53; cf. *SEG* 34, 1307.

775. *Séleucie* : St. Mitchell, *Arch. Rep.* 1984-1985, 103 : *Archaeology in Asia Minor 1979-1984*, signale la découverte d'une grande mosaïque, faite de panneaux avec inscriptions nommant Homère, l'*Iliade* et l'*Odyssée* personnifiées, et (dans des panneaux plus petits, avec bustes) Anaxagore, Pythagore... Cf. *Bull.* 1988, 546.

776. Territoire d'*Etenna* (Salur, Delikli Ören). J. Nollé, *Epigr. Anat.* 3 (1984), 143-156 : *Etenna. Ein Vorbericht*, publie ou republie un certain nombre de bases de statues ou d'épitaphes provenant essentiellement de la nécropole (act. Delikli Ören) d'Etenna (Sırtköy); voir *Bull.* 1987, 211, et *SEG* 34, 1302-1304. — *Lyrbé* : voir *supra* n° 771.

777. **Cilicie.** Voir *Bull.* 1987, 400. — *Hamaxia, Korakésion, Laertès, Suédra* (ou origine inconnue). J. Nollé, S. Şahin, Chr. Vorster, *Epigr. Anat.* 5 (1985), 125-146 : *Katalog der Inschriften im Museum von Alanya*, cf. *Bull.* 1987, 22 = 73, et *SEG* 35, 1412-1425, 1428. L'épitaphe n° 10 (Est d'Alanya/Korakésion, p. 132 sqq., *SEG* 35, 1420) est donnée ainsi par les éditeurs : Κιβαδας Κενδι ἀνέστησε Ιατην τὸ ἡδόειον (*sic*, sans doute ἡ<ρ>όειον = ἡρῷον) μετὰ τῶν ὑῶν αὐτῆς; selon eux, Ιατη serait un nom de femme, à comprendre peut-être Τατη; en réalité, cette forme est probablement l'équivalent d'ἑαυτήν, avec I pour E en hiatus et A pour AY, voir Brixhe (n° 493), 51 et 57 sqq.; en conséquence, Κιβαδας, un hapax, devrait être un nom de femme à finale sigmatique, cf. dans la région Αβας, Ιμμας, Ιμμινας, Λας... (Bean-Mitford, *Journeys in Rough Cilicia 1964-1968*, Vienne 1970, 121, 141, 220, 238, 246, 260), voir Brixhe, *ibid.*, 77-78.

778. *Mahmutlar* (à envir. 20 km à l'E. de Korakésion) : site de *Ναῦλοι*, selon F. Hild, *Die westkilikische Küste von Korakesion bis Anemurion in byzantinischen Zeit*, (*in* n° 746), 140, qui, dans une grande église, a trouvé une fresque avec l'inscription Δύναμις; cf. *SEG* 34, 1407.

779. *Iotapé*. P. Culham, *ZPE* 59 (1985), 177-181 : *Calestrius the Curator*, reprend l'inscription honorifique de Bean-Mitford, *Journeys in Rough Cilicia in 1962 and 1963*, Vienne 1965, 31, et commente notamment les restitutions proposées aux l. 4 et 5; cf. *SEG* 35, 1449.

780. *Olba* : voir *Bull.* 1987, 492 (cf. *SEG* 34, 1408). — *Anémourion* n° 948.

781. *Gülnar*. Cf. *Bull.* 1987, 128 et *SEG* 35, 1780; *supra* n° 178.

782. *Seleucie du Calycadnos*. M. J. Mellink, *Am. J. Arch.* 89 (1985), 567 : *Archaeology in Anatolia*, signale la découverte de mosaïques portant parfois des inscriptions. St. Mitchell, *Arch. Rep.* 1984-1985, 104 : *Archaeology in Asia Minor 1979-1984*, mentionne la découverte d'une base de statue avec, sur deux faces,

une inscription honorifique grecque pour le xystarque T. Aelius Aurelius Maron et, sur une troisième, un texte latin pour Fl. Severianus. — Voir aussi nº 122.

783. *Korykos* : voir *Bull.* 1988, 526 (le nom Δωρημάτιος). — *Aire de Korykos.* A. Hermary, *Rev. Arch.* 1984, 289 : *Un nouveau relief « gréco-perse » en Cilicie*, publie un relief (dernier quart du IVe s. a.C.) avec deux monogrammes associant deux lettres ; cf. *SEG* 34, 1405.

784. Environs d'*Elaioussa-Sébasté* : voir *Bull.* 1987, 493 (cf. *SEG* 35, 1451).

785. *Est de la Cilicie.* R. Ziegler, *Städtisches Prestige und kaiserliche Politik. Studien zum Festwesen in Ostkilikien im 2. und 3. Jahrhundert n. Chr.*, Düsseldorf 1985, rassemble les témoignages sur les divers ἀγῶνες dans les cités de l'Est cilicien, de Tarse à Mallos ; cf. *SEG* 35, 1448.

786. *Soloi* : voir *Bull.* 1988, 170. — *Adana* (musée) : voir *Bull.* 1987, 91 (dénonciation d'un faux).

787. *Mopsuhestia.* G. Laminger-Pascher (nº 751), 31, n. 44, suggère qu'à la l. 2 de *SEG* 28, 1285 b on pourrait lire Ὑπατίας (anthroponyme féminin), non ὑπατίας ; cf. *SEG* 34, 1406.

788. **Isaurie.** — G. Laminger-Pascher, *Römische Soldaten in Isaurien* (nº 567), 381-392, donne une liste de 41 inscriptions grecques avec mention de soldats romains ; cf. *SEG* 35, 1441 bis.

789. *Adrassos* : voir *Bull.* 1987, 400. — *Alahan* : voir *Bull.* 1987, 491.

790. **Arménie.** — *Kôloneia* : voir *Bull.* 1987, 495. — *Commagène* nº 132.

ORIENT

Voir nos 140, 166 (Aï-Khanoum) ; 128 (Séleucie du Tigre) ; 107 (Doura-Europos) ; 151, 170, 171, 218-224, 969-1011 (Syrie, Palestine, Jordanie, Arabie).

CHYPRE (O. Masson)

791. I. Nicolaou, *Report Dep. Ant. Cyprus* 1988, II, 185-194 : suite de *Bull.* 1988, 890. Encore de brèves inscriptions funéraires, des régions de Limassol - Amathonte et Larnaca - Kition. L'onomastique est presque toujours très banale. Noter cependant nº 6 Ἀριστοδᾶ Ἀριστοδήμου χρηστὲ χαῖρε, Amathonte. Le fils porte clairement un nom en -ᾶς qui est le diminutif du nom du père ; voir déjà un premier commentaire dans *BCH* 1979, 363, nº 3. Nº 14, épitaphe d'une *E(x?)ousia*, Limassol. On peut considérer comme certaine la restitution Ἐ[ξ]ουσία, avec un abstrait féminin ἐξουσία « liberté », du type Εὐταξία (Bechtel *AFN* 134, etc.). Le nom doit exister ailleurs : déjà à Rome une *Aelia Exusia* (Solin *Gr. P.N. Rom.* 1213). Nº 29, deux lignes incomplètes à gauche, - -]η Νεράτιον |- -]υ Ἱππάρχου, Kition. L'éditrice verrait dans le premier nom un anthroponyme *féminin* de forme neutre. Ceci vient du vieux Pape - Benseler, s.v. Νεράτιον *(sic)*, avec un renvoi au *CIG*. Vérification faite, il s'agit d'un texte de Tlos, *TAM* II, 568, pour un *L. Neratius Priscus*. A Kition, on a donc aussi la transcription grecque du gentilice latin *Neratius*, assez répandu en Asie Mineure ; de même Νερατίολος et *Neratiolus*.

792. *Rois de Chypre au IVe s.* L'inscription de Némée (n° 268) fait mention de hauts personnages pour trois royaumes de Chypre. L. 3-4, pour Salamine, le roi est Nikokréon fils de Pnytagoras, personnalité bien connue, mort en 311 310. Le second théarodoque est Τεῦκρος Ἀχεστοκρέοντος, évidemment un membre de la famille royale, portant le nom de l'éponyme mythique des Teucrides (*Bull.* 1988, 889) ; le patronyme est typiquement chypriote. Pour Kourion, l. 7-8, le roi est Πασικράτης Ἀριστοκράτους, ce qui confirme les hypothèses déjà faites sur ce roi (O. Masson, *Inscr. ch. syll.* 189, n. 3 et 200, n. 1, monnaie) et fournit son patronyme ; le second théarodoque est son frère. Pour Soloi, l. 10, on a seulement le roi Στασικράτης Στασία. L'éditeur a bien vu qu'il est déjà nommé dans un texte alphabétique et syllabique (Masson, *o.c.* n° 212) et que sa chronologie est désormais fixée ; son nom est bien à restituer chez Plutarque, *Alex.* 29. Ajoutons que le « prince Stasias » de la dédicace syllabique du Louvre (Masson, *o.c.* n° 211), fils de Stasikratès et petit-fils du roi Stasias, n'a certainement lui-même jamais régné.

793. *Kafizin* (région de Nicosie). Au même moment que C. Consani (*Bull.* 1987, 735), Cl. Brixhe s'est occupé des documents de ce site, *Dialecte et Koiné à Kafizin*, dans le volume collectif *The History of the Greek Language in Cyprus*, édité par J. Karageorghis et O. Masson, Nicosie, 1988, 168-178. Il montre l'intérêt de textes parallèles, rédigés en koiné (alors alphabétiques) ou en dialecte (alors syllabiques), en un même lieu et au même moment (dernières décennies du IIIe s.). Le syllabaire, à la veille de disparaître, est en position de faiblesse ; les documents alphabétiques, largement majoritaires, montrent le triomphe de la koiné à Chypre. — Inscr. byzantines de Salamine n°s 1012-1015.

ÉGYPTE ET NUBIE (J. Bingen)

794. *Faux abécédaires grecs.* — A. Heubeck, *Würzburger Jahrbücher für die Altertumswissenschaft*, N.F. 12 (1986), 7-20 : *Die Würzburger Alphabettafel* publie une tablette opisthographe du musée universitaire de Wurtzbourg, sur laquelle un alphabet a été recopié inlassablement de droite à gauche jusqu'à ce que les deux faces soient remplies. Présentant des formes de lettres très anciennes, la tablette semble d'une époque d'autant plus reculée que l'alphabet se termine chaque fois sur le T, c'est-à-dire qu'il serait antérieur à l'état premier que l'on reconnaît généralement à l'alphabet grec, à savoir l'alphabet sémitique de base A à T complété par la voyelle Y, dédoublement du *waw*. H. en signale trois autres « zum Verwechseln ähnlich ». Deux de celles-ci, « im Besitz des Antiquariats H. P. Kraus, New York », figurent dans le Catalogue 165 de cette firme *(non vidimus)*. L'éditeur puise dans celui-ci les données qui suivent : les deux « Fayum Tablets » ont le Fayoum pour provenance (« ans Tageslicht gekommen sind »), mais ont pour date et origine « Northern Egypt, 8th cent. B.C. or earlier ». — J. Bingen, *Chron. Ég.* 63 (1988), 315-6 : *Les « Fayum Tablets », de faux abécédaires grecs archaïques*, en arrive à la conclusion que ces documents doivent être considérés comme modernes ; ils s'inscrivent dans la production de faux plus au moins savants qui empoisonnent l'épigraphie grecque d'Égypte depuis la dernière guerre. — M. Lejeune, *CRAI* 1988, 144 : *De surprenants abécédaires*. Résumé d'une communication, où L. signale l'existence de sept tablettes de cuivre analogues, dont l'une a fait l'objet à New York en 1965 d'une expertise qui concluait à l'authenticité de la patine. Cependant, devant l'incohérence des

tracés, l'auteur ajourne toute conclusion en attendant les résultats d'une contre-expertise annoncée à Wurtzbourg. [A la clôture du présent bulletin, O. Masson me signale que l'expertise annoncée a déterminé qu'il s'agit d'une production récente et que le problème sera repris par M. Lejeune dans les *Monuments Piot*].

795. Chronologie du règne de Ptolémée II nº 225. *Ptolémaia* nº 67.

796. *Prosopographies.* — Préfets d'Égypte : P. Bureth, *ANRW* II 10, 1 (1988) 472-502 : *Le préfet d'Égypte (30 av. J.-C. - 297 ap. J.-C.) : État présent (sic) de la documentation en 1973.* — G. Bastianini, *ANRW* II 10, 1 (1988), 503-517 : *Il prefetto d'Egitto (30 a.C. - 297 d.C.) : Addenda (1973-1985).* Ces deux articles s'ajoutent dorénavant à la liste de G. Bastianini dans ZPE 17 (1975) 263-328, et ses compléments ZPE 38 (1980) 75-89, qu'ils ne remplacent pas. Espérons que Bastianini donnera rapidement une synthèse mise à jour de tout cela. — Sur les titres portés par le préfet d'Égypte, G. Bastianini, *ANRW* II 10, 1 (1988), 581-597 : Ἔπαρχος Αἰγύπτου *nel formulario dei documenti da Augusto a Diocleziano.* — Voir aussi nº 842.

797. Stratèges de nome : G. Bastianini - J. Whitehorne, *Strategi and Royal Scribes of Roman Egypt. Chronological list and index.* (Papyrologica Florentina XV, 1987).

798. Gymnasiarques : P. J. Sijpesteijn nº 226, avec les remarques de Fr. Chatelain, *Chron. Ég.* 62 (1987) 263-265.

799. Hypomnématographes : J. E. G. Whitehorne, *Aegyptus* 67 (1987) 101-125 : *The hypomnematographus in the Roman period :* 114-124, prosopographie et index des noms. — Au moins jusqu'à la fin du IIIe s. p.C., l'hypomnématographe est un magistrat alexandrin, même lorsque, dans les inscriptions et papyrus de l'intérieur du pays, on lui reconnaît en même temps un cursus local. Au IIIe s., la charge semble avoir été quelquefois divisée, ce qui n'implique pas l'existence d'un collège.

799 bis. R. Delmaire, *CRIPEL* 10 (1988) 113-138 : *Le personnel de l'administration financière en Égypte sous le Bas-Empire Romain.* Prosopographie. Utilisation des graffites du tombeau de Ramsès VI (Thèbes, IVe au VIe s.). Voir aussi nº 565.

800. Ét. Bernand, *Mélanges Pierre Lévêque* I (1988) 49-63 : *Pèlerins dans l'Égypte grecque et romaine*, se fondant sur une documentation faite surtout d'inscriptions grecques, particulièrement des proscynèmes, cerne la nature et la motivation du pèlerinage, qui, dans le milieu grec ou hellénisé de l'Égypte gréco-romaine, est un phénomène individuel et souvent occasionnel.

801. J. D. Ray, *Journ. Eg. Arch.* 73 (1987) 237 : *A Note on 'Ineditum Campioneum Nottinghamense'*, corrige l'inscription *Bull.* 1944, 196 (*SB* VIII 9877). La *Bibliographie papyrologique* 1988, envoi 5, signale que la correction a déjà été faite par W. R. Chalmers en 1956, comme indiqué dans *Bull.* 1958, 530 et *SEG* XVIII 720.

802. **Basse-Égypte.** — *Alexandrie.* P. J. Connor, *Journ. Egypt. Arch.* 74 (1988) 240-242, pl. XXXIV : *An inscribed Hadra hydria in the Pelizaeus Museum, Hildesheim.* Le défunt Μῆνις était ambassadeur d'Ἀρσινόη ἡ ἐ[πὶ] Ἁμ[φυλίας]. La date fait problème en même temps que la mention διὰ Φίλωνος ἀγοραστοῦ. C. identifie ce dernier à un Philon qui apparaît sur certains vases d'Hadra comme fermier des funérailles pour les années 243 à 233 a.C., mais sans qu'on y mentionne le titre d'ἀγοραστής. Or, celui-ci n'apparaît que sur des hydries plus tardives. D'autre part, le profil de l'hydrie semble postérieur au

règne de Ptolémée III Évergète. C. proposerait une date peu avant 233 ou le plus près possible des années 220. Je crois que cette dernière date, pour laquelle je penche, s'expliquerait mieux si on admettait qu'il s'agit d'un homonyme, même si le premier Philon avait déjà présidé en 239 aux obsèques d'un personnage de la même Arsinoè (*SB* I 1684).

803. A. Martin, *Latomus* 47 (1988) 201-202, reconnaît l'acclamation, fréquente dans les épitaphes chrétiennes en Égypte, [εἷς] Θεὸς ὁ βο[ηθῶν] - - - [ἀμ]ήν dans le fragment présenté par son éditeur M. Rodziewicz, *Alexandrie* III (Varsovie, 1984) 209-210, comme «une déclaration publique de la religion pratiquée par les gens de la maison». Il s'agit probablement du remploi d'une inscription funéraire.

804. *Naucratis.* — T. J. Figueira, *Athenaeum* 66 (1988), 523-551 : *Four Notes on the Aeginetans in Exile*, 543-549, à propos du décret de Lindos *Sylloge*³, 110 (où il rejette au profit du traditionnel Αἰγ[ινάταν la restitution Αἰγ[ύπτιον τ]ὸν ἐγ Ναυκράτ[ιος] privilégiée par A. Bresson, *DHA* 8, 1980, 300-307), réétudie le décret de Lindos en faveur de Damoxénos dont on a retrouvé l'exemplaire exposé dans l'Hellènion de Naucratis (*SEG* XXXIII 1586). Il le date de 430-411, probablement 420-411, et croit que Damoxénos jouait un rôle dans l'Hellènion (où il pouvait être un proxène efficace) et peut-être dans l'emporion de Naucratis.

805. *Kellia.* J. St. Partyka, *Chron. Ég.* 62 (1987) 277-280 : *Une nouvelle variante copte des noms des trois rois mages aux Kellia.* Inscription peinte dans un des ermitages de Qouçour er Rouba'ï'at (fin VIIe-début VIIIe s.) Γασπαρ, Βελχιωρ, Βαθησαλσα (le 3e nom est une variante nouvelle). Une autre inscription est peinte au-dessus de celle-ci ; P. J. Sijpesteijn, *Chron. Ég.* 63 (1988) 191-192 : *Stichométrie biblique dans une inscription des Kellia* en reconnaît la nature : le nombre de lignes ou στίχοι des quatre *Livres des Rois* : Βασιλέων· α Ϝωξγ (2863), β Ϝφν (2550), γ Ϝψ (2700), δ Ϝχ (2600).

806. *Térénouthis.* — Th. Drew-Bear, RHDFE 66 (1988) dans un compte rendu de *Bull.* 1988, 921, attire l'attention sur le texte 142, l'épitaphe d'un Ἡπεστᾶς ἀγορανομήσας καὶ γυμνοσιαρχήσας *(sic)*, mort en 12/13 ou 14/15 p.C. Térénouthis n'étant pas une métropole, D.-B. en déduit qu'Hèphaistas est un ex-gymnasiarque de village. La stèle représente le témoignage le plus récent de cette fonction pour l'Égypte. Remarquons que la date de la mort ne fournit qu'un *terminus ante quem* ; le moment où cette charge a été honorée peut se situer beaucoup plus tôt, et même avant la date de mai/juin 2 p.C., où un gymnasiarque est en fonction à Bousiris du Delta (*B.G.U.* IV 1201).

807. I. Vitali, *Riv. St. Orient.* 58 (1984, publié en 1987) 245-265, 20 pll. : *Un contributo per l'interpretazione delle stele di Kom Abou Billou.* Bien qu'essentiellement iconographique (V. conclut à l'éclectisme de l'art des stèles regroupées sur l'étiquette de Térénouthis, stèles qu'elle date de la fin de l'époque ptolémaïque au IVe s. p.C.), ce travail étudie le formulaire et les épithètes des inscriptions et se termine par l'index des noms. Malheureusement celui-ci, comme le reste, est ruineux par la faute des délais de publication, car on n'a pu utiliser ni les importantes éditions de textes, ni les études sur l'iconographie et la datation des stèles parues ces dernières années : *Bull.* 1982, 477 ; 1983, 467 ; 1988, 921-925.

808. *Péluse.* — M. Abd El-Maksoud - J.-Y. Carrez-Maratray, *CRIPEL* 10 (1988) 97-103, pl. 16 : *Une inscription grecque de la forteresse de Péluse.* Édition d'une base de statue de basalte avec une dédicace que les auteurs datent du IIIe s. : Μ(ᾶρκον) Αὐ(ρήλιον) Κάσιον Ἰσιδωρίωνος τὸν ἀξιολογώτατον πάνταρχον ἡ πόλις

διὰ τοῦ πατρός. Le titre de πάνταρχος n'a pas valeur d'épiclèse religieuse comme dans les emplois déjà connus, mais doit être rapproché de l'adjectif παντάρχων (Xanthos, *TAM* II 349 et 382, où il est associé à βουλευτής) et le verbe πανταρχέω (Kom Ombo, *IGRR* I 1288 : πανταρχήσας τῆς Ὀμβειτῶν πόλεως), avec le sens probable de «qui a rempli toutes les magistratures». Remarques sur le nom théophore local Kasios et sur l'épithète ἀξιολογώτατος. Les auteurs déclarent que «le prénom et le gentilice romains Marcus Aurelius montrent que Kasios est citoyen romain. L'inscription est donc postérieure à 212 p.C., date de la constitution antoninienne», et même que «le nom de Marcus Aurelius Kasios se présente à nous comme un archétype de l'onomastique postérieure à la constitution antonienne de 212 p.C.». Quelle que soit la date de la dédicace, ces remarques se fondent sur une erreur, qui, malgré plusieurs mises en garde récentes, semble faire tache d'huile. De nombreux Marci Aurelii appartenant aux élites métropolitaines ont acquis la citoyenneté romaine avant 212, en principe après 160. Pour les documents postérieurs à 212, on peut même souvent se demander si l'utilisation du *praenomen* Marcus n'est pas une manière de rappeler à tort ou à raison qu'on est de souche romaine plus ancienne que la masse des Aurelii sans *praenomen* qui ont peuplé nos documents du fait de la constitution antoninienne. D'autre part, la gravure de la dédicace convient au IIIe s. p.C., mais tout aussi bien à la 2e moitié du IIe siècle. L'absence du titre de bouleute me ferait même pencher pour cette datation. Si le titre d'ἀξιολογώτατος, qui ne semble pas être une épithète officielle, est fréquent au IIIe siècle, on peut le trouver plus tôt ; cf. *P. Warren* 14 et même *P. Oxy.* 1664, que je date d'avant 212.

809. *Cheikh-Zouède*. R. et A. Ovadiah, *Hellenistic, Roman and Early Byzantine Mosaic Pavements in Israel* [Rome, Bretschneider, 1987], 51-53, n° 69, reprennent (pourquoi ?) en l'état du texte de Perdrizet (1922) les épigrammes de la mosaïque bien connue de ce site égyptien. On se fondera plutôt sur l'édition d'Ét. Bernand, *Inscriptions métriques de l'Égypte gréco-romaine* (1969), 483-488, n° 122.

810. **Moyenne-Égypte.** *Teblynis*. — G. Bastianini - C. Gallazzi, *Tyche* 3 (1988), 25-27, pl. 1 : *Un' epigrafe scomparsa di Teblynis*. Dédicace au dieu crocodile local Soknebtynis Σεκνεπτύνι θεῶι μεγάλωι par le stratège (probablement de la méris de Polémon) Noumènios (1re mention) et son fils Ammônios (6 a.C.). — Voir aussi n° 147 (Oxyrrhynchos).

811. *Akôris*. — Ét. Bernand, *Inscriptions grecques et latines d'Akôris*. (Bibliothèque d'Étude. Tome CIII. Le Caire, Institut français d'archéologie orientale, 1988). Présentation du site, des fouilles et de l'épigraphie grecque et latine (abondante documentation photographique et nombreux fac-similés), de Τῆνις/Ἀκῶρις, un bourg important du nord de l'Hermopolite, sur la rive droite du Nil. Le corpus fournit des textes critiques avec historique de la bibliographie et un bref commentaire. Les dédicaces (1-27) et les épitaphes (42-173) datent du Haut-Empire (la dédicace 1 bien connue à Isis Môchias Sôtèria est du début du IIe s. a.C. ; pour la datation des épitaphes, voir n° suivant). Les inscriptions 29 à 41 (Probus et 1re tétrarchie) reprennent les curieux procès-verbaux peints sur les colonnes qui commémorent le moment où la crue atteint le temple de Souchos, Ammon, Hermès et Hèra. — Au sujet de la dédicace *IGRR* I 1138*a* (*Bull.* 1968, 586) = *I. Akôris* 3, voir *Bull.* 1988, 932 (titulature de Domitien).

812. J. Bingen, *Chron. Ég.* 63 (1988), 165-172 : *Akôris : épigraphie et onomastique*, en présentant le corpus d'Akôris, s'arrête à quelques problèmes

d'interprétation et de datation (certaines épitaphes sont de la basse époque hellénistique). Il étudie notamment le nom masculin Πετεμιχώντης et ses composés féminins, construits sur une épiclèse locale d'Ammon, ainsi que les anthroponymes, relativement fréquents à Akôris, formés des préfixes égyptiens Τα-, Σεν- et Χεν- devant un nom masculin grec (exemple : Χενφιλοκράτης). Ceux-ci doivent être tous traités comme des noms féminins, qui peuvent se rencontrer dans les milieux grecs les plus exclusifs, mais ont perdu leur valeur étymologique de filiation.

813. **Haute-Égypte.** *Thèbes (rive gauche).* — Graffiti tardifs du tombeau de Ramsès VI, voir 799 bis.

814. *Esneh*? — P. J. Sijpesteijn, *ZPE* 72 (1988), 79-80, pl. II b : *A Funeral Inscription from Egypt.* Collection Gieben. Une stèle funéraire d'époque romaine à problèmes. Ἰσουατιν (nom pas attesté : Ἰσουάτιον ou Ἰσουᾶτις féminin ?) μικρὸν (on attendait μικρὰν) κλαύσατε. Étrange date que Παῦνι εκ : forme fautive du cardinal ἕξ, rarissime dans cet emploi ? ἕκ(τῃ) sans aucun signe d'abréviation ? le chiffre εκ = 25, qui aurait dû être surmonté de préférence d'une barre en tant qu'ordinal et présenterait un ordre «unité-dizaine» qui n'est pas normal en Égypte. Le fournisseur a bien voulu dire que cette pierre provient d'Esneh.

815. *Éléphantine.* — P. Brennan, *ZPE* 76 (1989) 193-205 : *Diocletian and Elephantine : a Closer Look at Pococke's Puzzle.* Tentative de réédition de la grande inscription *CIG* III 4892 (*SB* V 8393), qui n'est connue que par une copie peu satisfaisante de Pococke (1737/8). Les lignes 1-19 appartiennent probablement à un rescrit de Dioclétien qui est présent en Égypte ; 20-38 au début d'une lettre des tétrarques à Éléphantine et Syène. B. y rétablit une titulature normale pour 297/8. A la l. 18, ὅροι ne fait pas allusion aux frontières, mais a le sens de «décisions».

816. *Philae.* — Adelheid Burkhardt, *Graeco-Coptica* (ed. P. Nagel, Halle, 1984) 77-83 : *Zu spälen heidnischen Priestern in Philae.* Étude centrée sur une famille sarcedotale connue par des inscriptions grecques, démotiques et méroïtiques de la 1re moitié du Ve s. p.C.

817. **Désert Oriental.** *Leukos Limèn (Kosseir).* — R. S. Bagnall, *Bull. Amer. Soc. of Papyrologists*, 23 (1986) [1988], 1-60 : *Papyri and Ostraka from Quseir al-Qadim*, publie, 47-50, de menus fragments de trois dédicaces, dont l'une au dieu Sabazios. Il s'agit de la première mention de cette divinité en Égypte, mais elle n'étonne pas dans un port.

818. **Désert Occidental.** *Oasis de Siouah.* — W. Brashear, *Die griechischen Graffiti vom Ğabal at-Takrūr*, dans Klaus P. Kuhlmann, *Das Ammoneion : Archaeologie, Geschichte und Kultpraxis des Orakels von Siwa* (Archäologische Veröffentlichungen 75, 1988), 85-88, pl. 42, réédite *SB* V 8689 (où la graphie σόνσιτοι est certaine ; date : IVe s. a.C.) et 8690 (date : 2e m. du IVe s. a.C.). Dans ce dernier texte, à la l. 2, la pierre est intacte après Ἔρμων ; il n'y a pas lieu d'y voir un patronyme au prix d'une restitution : cet ἐνκαυτής est le compagnon et non le père de Φίλων). Signature inédite du Crétois Ἀκοσίλας Γλωκία Ἐλευθ(ε)ρνα(ῖ)ος (IVe s.). Pour rendre l'ethnique d'Akousilas, le scripteur s'y est repris à deux fois, mais sans grand succès.

819. **Nubie.** — L. Török, *ANRW* II 10.1 (1988), pp. 107-341 : *Geschichte Meroes. Ein Beitrag über die Quellenlage und den Forschungsssland.*

820. L. Török, *Riv. St. Orient.* 58 (1984, publié en 1987), 201-243 : *A Contribution to Post-Meroitic Chronology : The Blemmyes in Lower Nubia.* Examen d'ensemble de la documentation épigraphique et papyrologique, particulièrement les lettres de Silko et d'Ezana, ainsi que *SEG* XXIV 1246; XXXIV 1641, de Meroè. Pour ce dernier texte, il rejette l'attribution à Ezana proposée par S. Y. Bersina, *Meroitic Newsletter* 23 (1984), 1-9.

CYRENAÏQUE ET AFRIQUE MINEURE (Catherine Dobias-Lalou)

821. **Cyrénaïque.** A. Laronde, *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt* (Berlin, New York 1988) tome X, fasc. 1, 1006-1064 : *La Cyrénaïque romaine, des origines à la fin des Sévères (96 av. J.-C. - 235 ap. J.-C.)*, prolonge son étude sur la période hellénistique (*Bull.* 1988, 1012). Rédigé dès 1977, l'exposé n'a pu être mis à jour que par des additions dans les notes. Les inscriptions constituent une source essentielle. Nous signalons quelques points nouveaux concernant les inscriptions déjà publiées. P. 1013 et 1019 : identification suggérée par Cl. Nicolet entre T. Σεξ]τίου Λατερα[νοῦ, lu ainsi par G. Pugliese Carratelli dans l'inscription de Ptolémaïs *SECir* (*Supplemento Epigrafico cirenaico*, *Annuario* 39-40 [1961-62]) 211, l. 16 et M. Iuventius Laterensis, questeur en Cyrénaïque en 61 au témoignage de Cicéron. P. 1026-7 : intéressantes considérations sur les différents groupes de population d'après les édits d'Auguste (*SEG* 9, 8). P. 1029 : variations dans le nombre de nomophylaques et rôle de ce collège. P. 1031-33 : prosopographie de quelques grandes familles cyrénéennes. P. 1043 : sur le statut des Juifs de Cyrénaïque avant la révolte de 117 p.C., mise au point plus concise mais épigraphiquement plus solide, à nos yeux, que celle de S. Applebaum, *Jews and Greeks in Ancient Cyrene* (Leyde, 1979). P. 1044 : pour les inscriptions funéraires juives de Taucheira, renvoyer maintenant à la révision de J. Reynolds dans l'Appendice du recueil de G. Lüderitz (*Bull.* 1984, 524), avec quelques photos. P. 1050-51 et 1059-60, il est fait état d'un dossier épigraphique contenant une lettre d'Hadrien aux Cyrénéens ; il convient de citer la version complétée et améliorée par J. Reynolds (*Bull.* 1980, 655). P. 1060 : les mentions de Cyrène comme ματρόπολις τᾶς Ἐξαπόλιος. Signalons enfin de bonnes photographies de *SECir* 170 et 5, *SEG* 9, 170 (pl. I) et *SEG* 9, 4 (pl. V).

822. Le tome 12 des *Quaderni di Archeologia della Libya* (Rome, 1987) rassemble les actes d'un symposium tenu à Rome et Urbino en 1981 sur le thème *Cirene e i Libyi*. Ci-dessous nos 823, 824, 825, 826, 830, 831, 838, 839.

823. L. Gasperini (no 822), 403-413 : *Echi della componente autoctona nella produzione epigrafica cirenaica*, inventorie les mentions des Libyens et des tribus libyennes (Maques, Nasamons, Marmarides) dans l'épigraphie cyrénéenne. Tenant pour acquis les travaux d'O. Masson sur les anthroponymes libyques (*Bull.* 1977, 585), il propose quelques additions à l'inventaire. Nous refusons notre adhésion sur deux points particuliers : on ne peut pas considérer comme libyque l'anthroponyme Θάρσων, hypocoristique bien attesté en -ων, -ωνος tiré des composés en Θαρσι/ε/ο-. La ressemblance avec le nom vraisemblablement libyque *Tarsa* à Cumes ne peut être que fortuite. D'autre part, bien loin de voir dans le toponyme *Semeros* l'origine de Σεμηρ dont G. fait un ethnique (ou phylétique) en fonction anthroponymique, nous croyons plutôt que le libyque Σεμηρ, devenu anthroponyme dans un milieu grec ou hellénisé, a entraîné la

dénomination d'un lieu-dit par son génitif «chez Semer», tout comme le champ légué par Barkaios à sa cité est appelé τὸ Μνασέα (*SEG* 9, 4).

824. Maria Letizia Lazzarini (n° 822), 171-174, recherche en vain des indices solides d'une présence de *Libyi nell' esercito di Cirene*. En particulier, pour les sources épigraphiques, la présence de noms libyques dans quelques listes d'officiers des IVe et IIIe s. est illusoire, dès lors que ces noms apparaissent toujours en rapport avec des noms grecs à la génération suivante ou précédente.

825. E. Catani (n° 822), 385-400, *Per un' iconografia di Libya in età romana*, rappelle, avec photographies, les trois mentions épigraphiques, deux grecques et une latine, de la divinité Libye.

826. Catherine Dobias-Lalou (n° 822), 85-91, tente de distinguer *Noyau grec et éléments indigènes dans le dialecte cyrénéen* ; propose d'interpréter le nom divin figuré sur un autel sous la forme abrégée TOZE | TOEPI comme τῶ Ζε̄(νὸς) | τῶ Ἐρι(νυμένῶ), c'est-à-dire l'épiclèse transmise avec altération par Hésychius : Ἐλινύμενος· Ζεὺς ἐν Κυρήνῃ.

827. Onomastique cyrénéenne n° 344.

828. Catherine Dobias-Lalou (n° 340), 63-75 : *Τιμάοχος et ses avatars*, part de l'*hapax* τιμαχεῖον «édifice public» dans un décret sur le culte d'un roi lagide (*SEG* 9, 5), qu'Oliverio a aussi restitué dans deux comptes de démiurges (*SEG* 9, 18 et 33) où devait se trouver le composé reposant sur τιμάοχος ou un de ses dérivés. Examen des produits dialectaux de cette base dans le lexique et l'anthroponymie : les τιμοῦχοι dans le domaine ionien, mais aussi ailleurs.

829. Fr. Chamoux (n° 3), 144-154 : *Les comptes des démiurges à Cyrène*, offre une présentation synthétique de ces documents, assez différents d'autres comptes présentés dans le même volume. Il partage pour l'essentiel les conclusions d'A. Laronde (*Bull.* 1988, 1012) et C. Dobias (*Bull.* 1988, 1010) sur les symboles numériques en usage à l'époque classique à Cyrène, sur les produits agricoles et leurs unités de mesure. Il s'attarde sur le fondement religieux des activités financières des démiurges, dont les dépenses concernent la célébration de sacrifices. P. 151 est citée une lecture d'Oliverio qui ferait violence à l'usage : τὰ πάντα ἱαρεῖα ἐθύθη. Nous lisons τὸ πᾶν· τὰ ἱαρεῖα ἐθύθη «Total : les victimes ont été sacrifiées» (*SEG* 9, 39, à restituer de même dans *SEG* 9, 43). Il s'agit d'une variante de la formule du IVe s. βουθυσίας (-ᾶν) ἥσσας (-ᾶν), «sacrifices compris», commentée p. 147. Certains des problèmes de vocabulaire exposés ici sont repris dans notre travail (à paraître) sur le dialecte cyrénéen.

830. D. White, (n° 822), 67-84, dans un article consacré au culte de Dèmèter à Cyrène, mentionne deux inédits provenant du sanctuaire hors les murs qu'il a fouillé. P. 79, n. 76 (sans photo) : base du IVe s. (nous dirions plutôt 2e moitié du IIIe) Πατροφίλα Βάκαλος | εὐξαμένα ἀνέθηκε. P. 83, fig. 11 et n. 103 : sur une stèle funéraire figurant dans un relief Θεύδωρος | Θευδώρω | ἥρως.

831. G. Pugliese Carratelli (n° 822), 28-29, *ΚΥΡΗΝΑΙΚΑ*, consacre une notule au mot ΑΚΑΜΑΝΤΙΑΔΕΣ de l'inscription par lui publiée (*SECir* 114 b, l. 34). Entre le colloque de 1981 et sa publication en 1987, a paru un article de J. Brunel, *Rev. Phil.* 58 (1984), 35-44 auquel P. C. se rallie pour les Ἀκαμαντιάδες «jours d'"Ακαμάντια» (cf. *SEG* 9, 72, l. 21), sacrifices en l'honneur des Ἀκάμαντες. Pour les lignes suivantes, nous proposons, en conciliant des suggestions divergentes de l'un et l'autre savant, [Ἡ]ραίω | [πρ]άτα φθίνοντος, | [4]ηίω | [4] δεκάς. A l'avant-dernière ligne, le mois Καρνῆιος, suggéré par P. C., serait un complément séduisant.

832. Silvia M. Marengo, *Annali Univ. Macerata* 20 (1987), 307-317 : *Dedica di un ginnasiarca da Cirene*, a remarqué le dédoublement d'une dédicace fragmentaire arrivée au Musée de Tripoli et publiée indépendamment comme tripolitaine, d'où *IRT* 848, et comme cyrénéenne, *SECir* 163 (voir déjà *Bull.* 1988, 1011 *in fine*). M. a retrouvé dans les archives de fouilles la trace de la découverte dans le sanctuaire d'Apollon à Cyrène. Elle complète ensuite la dédicace ainsi : [5-6]υσανίου | [γυμνασι]αρχήσας | [τὰς ξ]ύστρας | [ὀγδ]ο̣ήκοντα | [Ἑρμᾶ]ι Ἡρακλεῖ et donne des parallèles pour la fourniture de strigiles par le gymnasiarque. L'idée est convaincante, mais τάς placé ainsi étonne un peu. Il faudrait peut-être lire l. 2 [νέας ξ]ύστρας, qui, avec une lettre de plus, donnerait une meilleure disposition par rapport au centre de la pierre.

833. W. Openo et J. Reynolds, *Libya antiqua* 15-16 (1978-79 [1988]), 227-229 et pl. 73-74 : *A monumental Tomb at Cyrene* ont examiné une belle tombe circulaire avec enclos de la nécropole Est. Parmi le matériel funéraire, une base de marbre : Θεμίσων | Ἀρίστιος d'une écriture de la fin du IVe ou du début du IIIe s.a.C. Identification prosopographique vraisemblable avec le dédicant de *SEG* 9, 74.

834. S. Farag et Joyce Reynolds, *ibid.*, 231-237 : *Inscriptions from two hellenistic tombs in Cyrene*, ont revu dans des conditions difficiles une tombe à chambres dont quelques inscriptions avaient été relevées par Pacho (d'où *CIG* 5163). Il semble y avoir pour chaque loculus un à trois noms inscrits successivement, sans patronyme. Pour ΑCΟΡΙΕΥC de Pacho, R. lit Δωριεύς, déjà suggéré par Blass, *SGDI* 4864. Les autres conjectures de ce savant sont écartées. Certains noms sont abrégés ou inachevés, ce qui rend hasardeuse toute interprétation des séquences ΑΙΧΑ et ΙΜΜ. Un nom nouveau, le féminin Θεμισώ qui voisine ici avec le masculin fréquent Θεμίσων. Il y aurait eu seize sépultures dans cette tombe. Dans une tombe voisine, inédite, trois noms. R. parle de « pre-Roman date ».

835. A. Laronde, *L'Africa romana. Atti del V. Convegno di studio Sassari 11-13 dicembre 1987* (1988), 279-286 et 3 pl. : *Prêtresses d'Hèra à Cyrène*, reprend les quatre listes qui nous sont parvenues : *CIG* 5143, *SEG* 9, 181 et 182 (la seule intacte) et *SEG* 17, 799. La première est perdue, mais L. déduit son emplacement de l'annotation de la copie du XIXe siècle. Les trois autres ont été revues. Divers recoupements permettent à L. de conclure que *SEG* 17, 799 et *SEG* 9, 182 portaient des listes complètes pour deux périodes qui se chevauchent partiellement et que l'on peut situer dans le deuxième quart et le début du troisième quart du Ier s. p.C. Ces deux listes étaient exposées respectivement dans le temple de Zeus et sur l'agora (où devait donc être situé un sanctuaire d'Héra).

836. Silvia M. Marengo, *Mél. Ec. Fr. Rome* 100 (1988), 87-101 : *L'agorà di Cirene in età Romana alla luce delle testimonianze epigrafiche*. Les inscriptions de l'agora traduisent la continuation des activités de la cité hellénistique, mais aussi le renouvellement édilitaire d'Auguste et l'adoption de traits romains dans les activités religieuses. Cf. aussi A. Laronde (n° 821).

837. *Ptolémaïs* : A. Bazama et Joyce Reynolds, *Libya Antiqua* 15-16 (1978-79), 255-261 et pl. 85-87 : *Some new inscriptions from the cemeteries of ancient Ptolemais*, relatent une prospection systématique le long des routes antiques quittant Ptolémaïs et publient quelques glanures, en principe antérieures à la période romaine. P. 258, curieuse inscription fragmentaire sinistroverse, d'une date à nos yeux plutôt basse, dont le contenu échappe. P. 260, épitaphe Ἀγεμόνα

'Αμμωνίου | ἱέρεια χαῖρε. Les noms sont fréquents en Cyrénaïque. Nous suggérons la fin de la période hellénistique. Faut-il entendre prêtresse d'Artemis, comme à Cyrène ?

838. *Campagne :* Joyce Reynolds (n° 822), 379-383 : *Libyans and Greeks in rural Cyrenaica*, dresse le maigre inventaire des indices épigraphiques sur la population libyenne des campagnes cyrénéennes.

839. Joyce Reynolds et L. Bacchielli (n° 822), 489-522 : *Catalogo delle stele funerarie antropomorfe*, donnent le catalogue complet et minutieux de ces monuments sculptés et inscrits. Provenant de l'arrière-pays, ils offrent le témoignage de milieux moins imprégnés de culture gréco-romaine que ceux des grandes cités plus proches du littoral. Le catalogue compte 47 articles, la plupart inédits. Sur ce nombre, trois stèles sont anépigraphes, neuf sont illisibles ou fragmentaires ; deux sont rédigées en latin, les autres en grec, selon le formulaire le plus réduit : dénomination et âge du défunt, rarement accompagné du verbe ἐτελεύτησε, parfois précédé de la date. Par dénomination, il faut entendre un simple anthroponyme, suivi du patronyme à la mode grecque, ou encore un simple *nomen*, un *prænomen* et un *nomen*, voire les *tria nomina*. Ce dernier cas est exceptionnel et plusieurs dénominations romaines sont loin de garantir un statut civique romain pour leur détenteur. R. y verrait soit des affranchis soit des descendants de vétérans établis dans la province. Une datation floue aux Ier et IIe s. p.C. paraît raisonnable d'après la forme des lettres et est appuyée par quelques dates exprimées dans l'ère d'Actium. Ces documents sont d'un grand intérêt pour l'onomastique : le plus grand nombre sont des noms grecs, certains étant caractéristiques de la région. Εὔφρας (n° 24), hypocoristique nouveau à côté du banal Εὔφρις, ne doit pas comporter le suffixe en -ᾶς, -ᾶντος, inconnu jusqu'ici en Cyrénaïque. Pour les noms de femmes en -ώ, on notera à côté de Καλλώ (n° 44), Μεγώ (n° 78), une forme nouvelle Μνασιώ (n° 34), issue d'un découpage différent de celui qui a donné Μνασώ et le masculin Μνᾶσις. Hypocoristique nouveau aussi, Τύχανος (n° 31) peut provenir de Τύχανδρος, attesté dans la région. R. reconnaîtrait une base grecque à suffixe latin dans Ἐπ|αγαθι|[α]νός (n° 32), mais nous ne sommes pas convaincue de la nécessité de restituer une lettre à la place supposée pour A. Comme il est normal à l'époque impériale, des masculins en
-ιος sont réduits en -ις au nominatif. L'usage conserve alors la place de l'accent : Ἀντῶνις (n° 21), Ἰούλις (n° 13). Nous rejetons de ce groupe Ιστιεαις (n° 27) et préférons couper Ἰστιέα (= Ἰστιαία, féminin) sans savoir pour le moment interpréter les 3 ou 4 lettres qui suivent. Un nom juif assuré : [Ι]ωναθας (n° 46, signalé entre temps dans le recueil *Bull.* 1984, 524). Un certain nombre de noms ni grecs ni latins sont déjà connus et classés comme libyques par O. Masson : Αλδαμων (n° 37), Ιαρθας (n° 20). Il faut sûrement rapprocher du déjà connu Ιθαννυρας la forme que nous lisons, d'après la photo, Ειθιαννυρας (n° 23). En marge de ce catalogue sont données d'autres mentions funéraires gravées sur des monuments légèrement différents : p. 432-2, trois dénominations romaines ; p. 468 de l'article de B. un Πίστις γέρων fournit un masculin en -ις (gén. -ιος) nouveau pour la Cyrénaïque, hypocoristique du type Πιστοκλῆς et homonyme du féminin Πίστις que l'abstrait πίστις ne peut manquer d'avoir fourni.

840. Joyce Reynolds, (n° 835), 167-172 : *Inscriptions from the Cyrenaican limes :* survol de la documentation épigraphique grecque et latine ayant trait à la défense de la province romaine. R. distingue quatre périodes et évoque le contexte historique des graffiti d'Agedabia (*SEG* 9, 773-795), de Zawiet Msus (en dernier lieu *Bull.* 1976, 794, mais R. a revu ces graffiti et en améliorera la

lecture) et des inédits du fort d'Esc-Schledeima. Encore au VIe s. p.C., l'inscription autobiographique de Samphodion à Bir Tarakenet (*Bull.* 1964, 586) mentionne des fonctions militaires remplies par cet exploitant agricole lettré.

841. **Afrique** : *Lepcis Magna*. J.-P. Rey-Coquais, *L'Africa romana, Atti del IV. convegno di studio Sassari, 12-14 dicembre 1986* (Sassari, 1987), 597-602 : *Une double dédicace de Lepcis Magna à Tyr*, publie (sans photo) deux dédicaces trouvées à Tyr et émanant de Lepcis Magna pour la consécration d'une statue allégorique de Tyr ; l'une est en latin, l'autre, plus développée, en grec ; les deux cités sont dites respectivement Κολωνία Οὐλπία, Τρα[ιανὴ Αὐ] | γοῦστα Ηιστὴ Λέπκ[ις Με]|γάλη, Τύρον τὴν κα [ἰ ἑαυτῆς] | μητρόπολιν. Pour R.-C., Tyr est à la fois la métropole de Phénicie et la ville-mère de Lepcis. Il date ces honneurs des débuts du règne de Septime-Sévère, natif de Lepcis et désireux de récompenser Tyr de sa fidélité alors que Pescennius Niger dominait l'Orient. Mention d'une autre dédicace inédite d'une ville inconnue désignant Tyr comme sa métropole et d'une dédicace en grec à Tyr faite par Laodicée-sur-mer dans les mêmes circonstances.

842. **Maurétanie.** — M. Christol et Andreina Magioncalda, *Antiq. afr.* 24 (1988), 81-98 : *Un nouveau procurateur de Maurétanie Tingitane (SB 5731 = I. Portes, 102)*, reprennent l'étude d'une inscription grecque provenant du temple d'El-Kala, à proximité de Coptos, découverte par A. J. Reinach en 1910. À la dernière ligne, au lieu d'un énigmatique M(άρκον) Αὐρ(ήλιον) HIAN, ils proposent de lire Μαυρηταν(ίας) et reconnaissent la mention du procurateur-gouverneur de la Maurétanie Tingitane, l'autre Maurétanie étant impossible pour des raisons de carrière. Après un cursus équestre dont les étapes sont rappelées dans l'inscription, il n'est pas impossible que ce procurateur anonyme ait atteint la préfecture d'Égypte ou encore, en raison des troubles en Haute-Égypte, celles du *dux* ou de *corrector*, ἐπανορθωτής, dans les années 230-260 p.C. selon les auteurs.

ESPAGNE, ITALIE, SICILE (L. Dubois)

843. **Espagne.** *Ampurias*. E. Sanmarti-R. A. Santiago, *ZPE* 72 (1988), 100-102, reviennent sur la lettre sur plomb, *Bull.* 1988, 1029. L. 1, sous le toponyme ἐν Σαιγάνθηι ils proposent de retrouver le nom de ville latin *Saguntum*. L. 3, κοινος serait une crase pour κ(αὶ) οἶνος. L. 7, [ἐρώ]τα. Ils préféreraient dater le texte de la fin du VIe s. : on aurait affaire à la lettre d'un grand marchand massaliote, adressée à l'un de ses représentants à Emporion.

844. **Italie.** — *Locres*. L. Migeotte (n° 3), 191-203, après une étude minutieuse des sommes d'argent exprimées en talents locaux, propose une description des mécanismes financiers et des rapports entre le sanctuaire de Zeus et la cité de Locres. La banque du dieu offre à la cité une «ouverture de crédit permanent, commode pour les dépenses courantes, comme pour les moments d'urgence». M. insiste sur les différences avec les mécanismes financiers des comptes de Délos dans lesquels il apparaît clairement que la cité doit fournir des garants et verser des intérêts, clauses absentes des tables de Locres où l'ingérence de la cité dans les comptes de la banque du dieu semble avoir été beaucoup plus importante. — Voir n° 136.

845. *Francavilla Maritima-Sybaris*. P. Zancani Montuoro, *Par. Pass.* 1987, 300-306, fait connaître la dédicace gravée sur la base d'un cotyle des années 380-370 : [τᾶς θ]εᾶς ἐγὸ ἰαρά. L'alphabet est achéen mais l'aspiration n'est pas notée, ce qui est remarquable à cette époque. Connue par *Ep. Greca* I, 110, nº 3, la déesse est Athéna. Remarques convaincantes sur le genre grammatical du nom du cotyle qui est tantôt masculin, tantôt féminin, dans les inscriptions vasculaires de la région. — Voir nº 8.

846. *Environs de Tarente*. F.G. Lo Porto, *Par. Pass.* 1987, 39-50 : *Due iscrizioni votive arcaiche dai dintorni di Taranto*. Découverte remployée dans une construction d'époque romaine à une trentaine de kilomètres au Sud-Est de Tarente, près de Torricella, lors de travaux de terrassement, la première inscription est soigneusement gravée sur une épaisse stèle qui a été réglée. Elle comporte 14 lignes d'environ 15 lettres appartenant à un alphabet «rouge» du début du VIe siècle. L. P. estime qu'il s'agit d'une liste d'objets consacrés à Artémis dont le nom apparaît sur l'autre inscription. Ces objets me semblent plutôt être ceux d'un inventaire. Ne citons que ce qui est de lecture certaine : l. 4-5, κό̄δō̄ν[α] νέαν «une clochette neuve»; l. 5-6, σάλπ[ιγγ]α «une trompette»; l. 6, λάρναχα «un coffret»; l. 6-7, λέβē̄τα «un chaudron»; l. 7-8, σιδάρ[ια] Ϝε(κ)καίδεκα «seize instruments en fer»; l. 8, σφύρα[ς] «des marteaux»; l. 9 des σμενίας, terme dont la structure consonantique rappelle celle de att. σμινύη «pioche»; l. 10, σκαφ[είας] «des bêches», variante féminine de σκαφεῖα; l. 12-13, μέτρ[α] «des mesures»; l. 13-15, L. P. lit κεράμē̄ πάντα hόσα ἔντα Ϝοικίαν χρē̄ «e tutte le suppellettili fittili che necessitano alla dimora (sacra)»; comme ἔντα ne peut pas être la contraction de ἔντεα, je crois qu'il faut lire ἐν τὰ(Ϝ) Ϝοικίαν = ἐν τὰν Ϝοικίαν (cf. arc. συϜοικία < *συνϜοικίαν) «et tous les objets en terre cuite qu'il faut pour la maison»; on est obligé d'admettre l'existence d'un curieux neutre pluriel κεράμη. L'énumération se termine par le terme στρόφιν «corde, bande». La nature de ces objets pourrait inciter à voir dans ce texte l'enregistrement de livraisons de forgerons et de potiers. La seconde inscription apparue sur le même site est une dédicace du début du Ve s. : Ἀρτάμιτος hαγρατέρας. L'épiclèse serait une variante à aspirée hypercorrecte (comme dans hακρυσκιρία à Héraclée, *Tables* I, 65, 71) de hαγροτέρα (avec influence de ἄγρα?). Nous avons donc ici le nom de la divinité principale de ce sanctuaire.

847. *Salerno*. — Angela Pontrandolfo, *Ann. Ist. Or. Napoli* 9 (1987), 55-63, fig. 20-22, publie deux inscriptions rétrogrades peintes sur la panse d'une petite olpé d'un type posidoniate du début du Ve s. a.C., découverte dans la nécropole étrusco-campanienne de Fratte. 1) Ἀπολλόδōρος Ξυλλας ἔραται. Ϝολχας ἀπύγιζε Ἀπολλόδōρον; 2) Ὀνάτας Νιξō̃ς ἔραται. Hύβριχος Παρμύνιος ἤραται. Rédigées en alphabet occidental «rouge», ces deux inscriptions présentent quelques incohérences orthographiques évidentes : en 1, ἀπύγιζε devrait être corrigé en (ἐ)πύγιζε, «paedicabat»; en 2, ἤραται est une faute pour ἔραται. En 2, Παρμύνιος doit être le génitif de Πάρμυνις qui pourrait être une variante locale de Πάρμονις (cf. Παρμονίδας en Thessalie, *IPN*, 360). Trois noms ne sont manifestement pas grecs : masc. Ϝολχας, fém. Ξυλλα et Νιξώ. En ce qui concerne leur formulaire, ces inscriptions érotiques sur vase rappellent celles de Montagna di Marzo en Sicile : *IGDS* nº 166 Γελō̃ιος Ἀκας ἔραται (voir aussi nº 478) et 167 hο δὲ γράπσας τὸν ἀννέμο(ν)τα πυγιξεῖ.

848. *Naples*. R. Arena, *ZPE* 73 (1988), 69-71, tab. IIIc, propose une explication compliquée pour l'inscription gravée avant cuisson sous le pied d'une hydrie du IVe s. provenant de Castelcapuano et publiée par G. Pesce, *Vot.*

Scav. 1935 265-266 : ἐμαυτῶ Ϝοινιῶνος καλλενίκας εἰμὶ 'γῶ « Della mia cantina io vado vittorioso »; le second mot serait un équivalent de οἰνεών et καλλενίκας une variante de καλλίνικος formée comme ὀλυμπιονίκας. Dans le même fascicule de cette revue, 206, R. Merkelbach transcrit ἐμαυτῶ Ϝοινίῶνος κάλλενίκας εἰμὶ 'γώ « Mir, dem Woinion und der Hellenika gehöre ich (der Krug) », solution à exclure complètement car on attendrait χάλλᾱνίκας. Je crois que l'absence d'article devant le réfléchi impose de transcrire 'Εμαύτῶ, Ϝοινίῶνος, Καλλενίκας εἰ μὶ 'γώ « Moi, j'appartiens à Emautos, Woinion, Kallénika ». Il faut supposer que le vase proclame, en une énumération asyndétique qu'il appartient à trois propriétaires qui, il faut le reconnaître, possèderaient des noms assez rares : Ἔμαυτος est attesté à Naples, à une date plus tardive, *IG* XIV 724 (cf. O. Masson, *Philologus*, 110[1966]247), Ϝοινίων correspond à béot. Οἰνίων *SEG* 15, 282 (IIIe s. a.C.) et Καλλενίκα est le féminin de Καλλένικος attesté à Mégare, *IG* VII 33,5. Qu'un vase puisse proclamer qu'il appartient à plusieurs personnes est un fait bien attesté : ne citons que cette inscription archaïque de Géla, *SEG* 16.556 : Παντάρεός εἰμι καὶ τῶν φίλῶν ϙοινά εἰμι. P. 71-72, A. propose à juste titre de ne pas corriger le texte de l'inscription publiée par B. Neutsch, *Siris ed Heraclea* 1968, 34, fig. 23 (= Landi, *Dialetti* ... 1979, n° 217) : Ἔφορος Σώπολις |. Φιλοξένα Δάματρι | ἀνέθηκε αὐτὰ αὐ|τάν. Philoxena serait une esclave qui s'affranchirait elle-même en se consacrant à Déméter.

849. *Rome.* S. Panciera, *La collezione epigrafica dei musei Capitolini. Inediti-revisioni-contributi al riordino*, Roma 1987. Cette collection composée surtout d'inscriptions latines comporte trois textes grecs commentés par G. Sacco : n° 34, fragment métrique qui pourrait être l'épitaphe d'un acteur, II/IIIe p.C. ; n° 161, funéraire juive pour un Μνησε[; le n° 311 est la signature de Φιλονείκης d'Aphrodisias (= *IG* XIV 1257) sur un bas-relief qui n'est sûrement pas une « table iliaque ». — Voir n° 133.

850. *Adria.* A. Mastrocinque, *Graffito vascolare del museo di Adria* in *Letture e riletture epigraficche* a cura di L. Braccesi, ed. Jouvence 1988, 13-20, pl. 1. Le graffite sous le pied d'une kylix attique de 475-450, *CIG* 8340, qui pourrait être éginétique selon G. Colonna, *Riv. Stor. Ant.* 4 (1974) 1-21, est transcrit par M. : Τύχῶν : ἐν ἔθει τυχὸν ἀνέθεκε τὸπόλλῶνι « Tychon, quando si trovava in (questo) luogo (a lui) familiare, ha dedicato ad Apollo ». Le dédicant se sentant « di casa in Adria » serait l'un de ces commerçants éginètes qui auraient commencé à fréquenter la région à la fin du VIe s. selon Strabon, VIII, 6,16 (ἀποίκους δ' ἔστειλαν Αἰγινῆται ... εἰς Ὀμβρικούς). Je ne crois pas, pour ma part, qu'il ait pu exister en grec et avec ce sens, un syntagme ἐν ἤθει τυχών. Il n'y a que deux solutions : *a)* on revient à l'interprétation ancienne qui voulait que le graveur ait recommencé son texte depuis le début après s'être aperçu qu'il avait gravé un *epsilon* pour un *alpha* à l'initiale du verbe ; *b)* on admet que, dans ce graffite très soigné, Tychon a tenu à écrire qu'il avait procédé à deux opérations : la mise en place de l'objet et sa consécration ; on transcrirait alors : Τύχῶν ἐνέθε en admettant la présence d'un aoriste archaïque du verbe ἐντίθημι (cf. *Rev. Phil.* 1986, 99-100) et celle d'un trait adventice à la fin du premier verbe : ce qui a été pris pour un *iota* est en fait le seul signe accolé à une autre lettre.

851. **Sicile.** — *Atti del VI congresso internazionale di studi sulla Sicilia antica*, in *Kokalos* 30-31 (1984-1985) t. I. En plus de la contribution dialectologique d'O. Masson déjà signalée *Bull.* 1988, 1034, notons deux communications qui concernent directement l'épigraphie grecque. A. Brugnone, 231-256, dresse le bilan des progrès de l'épigraphie sicilienne depuis 1980 : décrets d'Entella,

inscription à contenu religieux de la fin de l'époque hellénistique publiée par G. Manganaro, *Atti Sc. Norm. Pisa* 1981, 1069 sq. qui a suscité beaucoup de controverses. M. T. Manni Piraino, 79-97, étudie en spécialiste ce que les inscriptions grecques et indigènes récemment publiées ont apporté à notre connaissance des alphabets locaux.

852. *Naxos.* — M. C. Lentini, *Boll. d'Arte* 48 (1988) 15-17, publie deux graffites céramiques découverts à l'Est de la colline de Salluzo, non loin de l'emplacement du port antique : le premier sous le pied d'une coupe attique datée vers 500 et rédigé en alphabet chalcidien : Ἀρχ(ι)κλῆς ; le second sous le pied d'une «stemless cup», *ca* 400 : Εὐδράμων, nom déjà connu à Athènes, *IPN* 142.

853. F. Cordano, *ibid.* 18-22 : *Gruppi gentilizi presso i Nassii di Sicilia*, publie deux petites balles de fronde de terre cuite qui comportent chacune une inscription de trois noms gravée avant cuisson : *a)* Πολλίδαι, Πρόταρχος, Ἐπικρατ[ί]δ (ou peut-être Ἐπικράτ(ε)ο(ς)) en alphabet eubéen du début du Vᵉ s. a.C. ; *b)* Ἑρμώνδαι, Ὀνομόστατος (composé nouveau ?) Ἐπαμένο(υ)ς (même remarque), en alphabet récent de la fin du Vᵉ s. Comme sur d'autres balles de frondes siciliennes figurent des indications de tribus et de phratries (*Not. Scav.* 1961, 348), les Πολλίδαι et les Ἑρμώνδαι doivent être des gentilices : le *génos*, aussi bien avant l'occupation d'Hippocrate (498) qu'après le retour à l'indépendance en 461, devait être l'unité civique par excellence.

854. *Tauroménion.* G. Manganaro (nº 3), 155-190 : *Le tavole finanziarie di Tauromenion*, expose l'ensemble des problèmes posés par les célèbres inscriptions financières de la cité gréco-romaine, *IG* XIV 422-430 + Arangio Ruiz-Olivieri, *Iscr. gr. Sic. et inf. Ital. ad jus pertin.* 1925, nº 13, 11-117 + *Bull.* 1966, nº 512. P. 155-157, M. publie deux fragments inédits très mutilés qui ne comportent guère que quelques indications numériques. 157-158 : le calendrier de Tauroménion. 159-164 : discussion de l'article de Cl. Antonetti, *Bull.* 1987, nº 756 : M. se prononce avec raison en faveur d'abréviations des noms de phratries. 170-172, d'après les lectures de Cl. Antonetti M. propose de retrouver, après la dédicace à l'archégète de la cité (Ἀπόλλ[ωνι]) un δόγμα νεα[νίσκων], sur la face intérieure considérée jusqu'ici comme anépigraphe, de *IG* XIV 422. 178 : révision après charbonnage de *IG* XIV 422. 182-190 : nombreuses remarques sur le fonctionnement des *silônia*, le passage du système monétaire sicilien au système romain, les *duoviri*. Le principal mérite de cet article très touffu est de fournir d'excellentes photographies de ces comptes qui s'étalent sur près de 180 ans, de la moitié du IIIᵉ s. à celle du Iᵉʳ s. a.C.

855. *Syracuse.* R. Arena, *ZPE* 71 (1988) 151-153, revient sur le graffite archaïque d'un pied de tasse attique publié très brièvement par Orsi, *Riv. Stor. Ant.* 5 (1900) 59-60, fig. 38. Remarquable est le nom de la belle dame, Ϝια(ν)θὶς καλά. Pour la suite il faut lire un nom au datif, Μιτάλονι ; le nom Μιτάλων est apparu en Béotie, *Horos* 5 (1987) 80 ; on l'ajoutera chez Bechtel, *HPN*, 608.

856. *Morgantina.* Malcolm Bell III, *Am. J. Arch.* 92 (1988) 319-320, fait connaître un graffite de deux lignes sur une coupe attique datée vers 460 : Πυρ(ρ)ία : ΚΑΣΤΑ | Σαμωνίδα : εἰκάς. Ne pourrait-on lire l. 1 Πυρ(ρ)ία (εἰ)κάς <τα> ? La dénomination d'εἰκάς «vingtaine» doit être celle d'une subdivision du corps civique de Morgantina : on comparera εἰκάδες· μέρη τινὰ φυλῆς chez Hésychius. De même que l'on connaît à Acrai, *IG* XIV 209, 211, des τριακάδες et des τριακάδαρχοι, Πυρρίας et Σαμωνίδας doivent être des chefs de «vingtaine», des εἰκαδάρχαι comme on peut le lire chez Hésychius.

857. *Sélinonte.* Dans les fouilles de l'édifice dit du « Triolo Nord », sur la rive Ouest du Modione, au Sud du sanctuaire de la Malophoros, est apparu un fragment de céramique comportant le graffite Ἔρα en lettres archaïques, *Sicilia Archeologica* 19 (1986) 52-53. L'épouse de Zeus a donc des chances d'avoir été cette divinité courotrophe dont on a retrouvé plusieurs statuettes, dans ce bâtiment du haut archaïsme. — Voir n° 153.

INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES ET BYZANTINES (D. Feissel)

NDLR : prête en juin 1988, la recension de F. porte surtout sur les publications de 1986 et 1987. Nous avons dû la reporter d'un an et l'abréger sensiblement.

858. **Corpus.** — Voir nos 933-938 (Pylai) et 982-987, 989, 992 (Jordanie).

859. **Mise à jour.** — G. H. R. Horsley, *New Documents illustrating Early Christianity. A Review of the Greek Inscriptions and Papyri published in 1979* (Macquarie University, 1987 ; VI-298 p. in 8°). Après trois volumes consacrés, sous le même titre, aux années 1976, 1977 et 1978, H. et ses collaborateurs offrent une anthologie, richement commentée, de documents édités ou réédités en 1979. S'adressant principalement aux spécialistes du Nouveau Testament, dans la perspective d'une refonte des dictionnaires de Bauer et de Moulton-Milligan, H. recense dans la production annuelle, épigraphique et papyrologique, ce qui peut éclairer les origines et le vocabulaire du christianisme. Il fait donc aux inscriptions, païennes ou juives, proches du début de notre ère, davantage de place qu'à l'épigraphie chrétienne plus tardive. Plusieurs index en rendent commode la consultation. Ce nouvel instrument de travail, de conception originale, alimentera la recherche dans les diverses disciplines que recouvre la notion *Antike und Christentum*.

860. **Chronologie.** — Ère d'Ascalon n° 1006. Ère de Ptolémaïs nos 980-981. « Indiction très fortunée » n° 920.

861. *Dates consulaires.* — R. S. Bagnall, A. Cameron, S. R. Schwartz, K. A. Worp, *Consuls of the Later Roman Empire* (Atlanta, Georgia, 1987 ; *Philological Monographs of the American Philological Association*, 36 ; 759 p. in 4°). Ce monumental répertoire remplace, pour les années 284 à 541, les ouvrages méritoires, mais vieillis, de W. Liebenam (1909) et A. Degrassi (1952). L'introduction (1-95) éclaire de nombreux points de façon neuve. L'accroissement de la documentation permet, par exemple, de préciser les modalités et les délais de reconnaissance et de diffusion des formules consulaires dans les deux *partes imperii*. Pour l'épigraphie (Intr. 58-66), 2 462 textes ont été recensés, dont 1 682 pour la seule ville de Rome, mais seulement 59 pour la *pars Orientis*. Une série de notes critiques (619-697) justifie le classement ou l'exclusion de documents problématiques. Plusieurs inscriptions grecques sont, au passage, corrigées. C'est le cas d'une épitaphe de 433, à Corinthe, que j'avais datée à tort de 446 (cf. *SEG* 31, 286). Voyant à la fin non pas le chiffre 6, mais une feuille, les a. ont justement restitué : μετὰ τὴ[ν ὑπατίαν] Φλ. Βαλ[ερίου τοῦ λαμ(προτάτου)]. En *CIG* IV, 9449 (inscription du Louvre d'origine inconnue), ils suppriment la restitution [μόνου] après le nom de Magnus, consul unique en 518 : cette épithète figure dans les fastes, jamais dans aucune inscription.

862. Dates consulaires en 530 (n° 989) et en 536 (n° 965). Post-consulat de Justin II n° 939. Consulat de Maurice n° 998.

863. *Inscriptions postérieures au VIIe s.* Voir n°s 889, 897, 903, 916, 921, 926-928, 940, 964, 976, 1018.

864. **Citations bibliques.** — Voir n°s 859, 890, 904, 943, 946, 948, 949, 956, 973, 981, 983, 1003-4, 1007, 1015.

865. **Droit.** — Édit *de accusationibus* n° 914. Législation de Valens sur les biens des villes n° 917. Pragmatique sanction de Théodose II n° 918. Édit du préfet du prétoire Dionysios n°s 918 et 921. La novelle 103 de Justinien et l'édit de Bersabée n° 1010. Le destinataire de la novelle 103 n° 1000. Les privilèges de l'arsenal et la loi de Tibère II sur les maisons impériales n° 878. Fragments d'édit n° 1012.

866. **Épigrammes.** — Voir n°s 867, 886, 893, 916, 925, 962. Rapports avec l'*Anthologie Palatine* n°s 867, 894, 927, 989.

867. **Statues honorifiques.** — C. Mango, Ἀφιέρωμα στὸν Νίκο Σβορῶνο (Rethymno, 1986), I, 23-35 : *Épigrammes honorifiques, statues et portraits à Byzance*, montre la persistance, encore au VIe s., de portraits honorifiques peints ou en mosaïque, notamment à partir de l'*Anthologie Palatine*. L'épigraphie fait connaître des pièces comparables. Ainsi à Épiphaneia (Hama), l'épigramme *IGLS* V, 1999, se réfère au portrait d'Élias, honoré par les empereurs. M. y voit probablement une peinture, exécutée sur le pilier même de la basilique, au pied de laquelle est gravée l'inscription. Il en donne une bonne photographie, pl. I. Tout en supposant, *BCH* 108 (1984), 548 et n. 19, que l'honneur décerné par les empereurs à Élias était son portrait, j'ai eu tort de croire, sur la foi des premiers éditeurs, qu'il s'agissait d'une base de statue. Quant à Constantinople, M. date vers 614 les deux distiques *Anth.* XVI, 46-47, en l'honneur de Nicétas, cousin de l'empereur Héraclius, et pense qu'il s'agit de « la statue équestre en bronze dorée [...] érigée au sommet de Tétrakionion du Forum de Constantin ». Les mentions plus tardives de prétendues statues impériales sont toutes suspectes.

868. **Vocabulaire.** *Mots nouveaux et mots rares.* — μάσσινος, χούζιον, κάρφιον, σαγήνιον, μεταξαρ(ικόν ?) n° 966 ; οἰκτήριον, ὐκτήριον n° 998 ; παρακατάσχεσις n° 946 ; πεντάπρωτοι n° 972 ; τέμπλον n° 960.

869. *Mots douteux et mots fantômes.* — ἀρμενογράφος n° 899 ; ἰμίσσιον n° 888 ; θεόσεπτος n° 1014 ; λογευτήτης n° 993 ; ὀχετάριος n° 959 ; τὸν ῥῶν n° 949.

870. *Noms de métiers.* — Voir n°s 892, 899, 908, 950, 955.

871. **Onomastique.** Article et patronyme n° 951. Noms sémitiques commentés n°s 998, 1007.

872. **Prosopographie.** *Hauts fonctionnaires civils et militaires.* — Voir n°s 875, 883, 893, 894, 900, 906, 909, 916-919, 921, 925-927, 946-947, 958, 960, 964-965, 992, 999-1001, 1013, 1015, 1017.

873. *Évêques.* Voir n°s 886, 889, 898, 920, 921, 927, 928, 939, 941, 942, 949, 960, 961, 964, 967, 972, 974, 976, 980-981, 987, 990, 994-997, 1006-8, 1013-4, 1018.

874. **Argenterie et objets métalliques.** — M. Mundell Mango, *Silver from Early Byzantium. The Kaper Koraon and Related Treasures* (Baltimore, Maryland, 1986 ; 294 p. in 4°), donne un catalogue de 106 objets, dont près de 100 pièces d'argenterie byzantine : vases liturgiques, cuillers, croix, plaques votives etc. Plus de la moitié (n°s 1-56) appartiennent au « trésor de Kaperkoraon », dont M.

s'attache à prouver l'unité. Partant des quatre trésors traditionnellement appelés de Stuma, Riha, Hama et Antioche, elle montre que les deux premiers ne font sûrement qu'un, et que tous quatre ont dû être exhumés en 1908 près de Stuma : le village actuel de Kurin serait l'antique Kaper Koraon des inscriptions. Ces pièces portent d'une part des dédicaces, tantôt niellées, tantôt gravées au trait ou en pointillé, d'autre part des estampilles qui permettent de les dater (cf. *infra* n° 876). Dans les deux cas, l'illustration splendide rendra particulièrement service aux épigraphistes. Outre les photographies, les fac-similés sont utiles pour les objets cylindriques, calices ou aiguières. Presque toutes les pièces du ou des trésors étaient publiées ; seul est nouveau le n° 26, τοῦ ἁγίου Σεργίου, sur une passoire dédiée à l'église Saint-Serge (de Kaperkoraon comme le n° 3 = *IGLS* V, 2029). Viennent ensuite deux autres trésors villageois, ceux de Beth Misôna (n°s 57-60) et de Phèla (n°s 61-66), publiés après les *IGLS*. Les n°s 67-72 proviennent de Ma'aret en-Noman, notamment la croix inscrite *IGLS* V, 2047. Le n° 72 réunit quatorze plaquettes votives, inédites sauf deux. Plus ou moins mutilées, elles portent tantôt une Vierge orante, avec les inscriptions Κύριε βοήθι (*IGLS* 2048) ou εὐπρόσδεκτα (offrandes agréables à Dieu), ou les deux à la fois, tantôt une paire d'yeux avec les mêmes inscriptions ou ὑπὲρ εὐχῆς. Les n°s 73-74 pourraient provenir de Tell Minnis, comme une série de mosaïques dont l'une est datée de 516. Cette dernière (voir provisoirement *SEG* 32, 1439) ne donne pas un toponyme grec *Marato les Myrles (sic)*, mais un village de Μαρατομυρτων, traduit en français « Maratô des Myrtes ». N° 75, patène inédite d'une collection suisse : Κιμήλιον τῆς ἁγειωτάτης ἐκλησίας χωρίου Σαραβαων. E. Dodd, qui publiera l'objet, identifie cette localité à l'actuel Sarba, au Liban. N° 85, encensoir provenant de Thrace, *infra* n° 905. N°s 92-94, bijoux-amulettes déjà commentés par G. Vikan (*Bull.* 1987, 415).

875. A. Demandt, *Dumb. Oaks Papers* 40 (1986), 113-117, fig. 1-4 : *Der Kelch von Ardabur und Anthusa*, cherche à identifier les auteurs de l'ex-voto ὑπὲρ εὐχῆς Ἀρδαβουρίου, ὑπὲρ εὐχῆς Ἀνθούσης, sur un calice d'argent de Dumbarton Oaks (M. C. Ross, *Catalogue* ..., n° 5). En outre, D. publie (115 et fig. 4) un ex-voto de bronze du Musée Bénaki à Athènes, où il veut reconnaître le même donateur : Ὑπὲρ εὐχῆς (καὶ) σωτερίας Ἀρδαβουρίου. La dédicante Anthousa serait une devineresse d'Aigéai, en Cilicie, connue par Damaskios (Photius, *Bibl.*, *cod.* 242, 69) et dont le mari était un Goth. Ce que dit Damaskios de ce mari conviendrait, selon D., à Ardabur le Jeune, consul en 447. L'identification de ce dernier au dédicant des deux ex-voto repose uniquement sur l'onomastique ; argument fragile, car le nom d'Ardabourios ne se borne pas à la famille étudiée par D. Lui-même a cité (113, n. 3) le *Fl. Ardaburis Fosforus Leontius* d'un papyrus de Berlin (ce document, daté de 458, n'est plus inédit : voir *Chartae Latinae Antiquiores* XI [1979], n° 470). Le même nom figure dans d'autres papyrus : *P. Lond.* V 1761, 20 (Ἀρταβουρ) et *CPR* VIII 56, 1 (Ἀρταβουρίῳ). Je le restitue aussi dans une épitaphe de Sèlymbria (Dumont-Homolle, n° 62 b, 39) : Ἀλέ[ξαν]δρος υειὸς [Ἀρδ]αβουρίου.

876. D. Feissel, *Revue numismatique* 28 (1986), 119-142 : *Le préfet de Constantinople, les poids-étalons et l'estampillage de l'argenterie au VIe et au VIIe siècle*. Constatant l'identité, sous le règne d'Héraclius, de certains monogrammes sur des poids de verre (*infra* n° 883) et sur des estampilles d'argenterie, F. attribue également ces dernières au préfet urbain et non plus, selon l'opinion commune, au compte des largesses. Ce transfert de compétence pourrait remonter à la fin du règne de Justinien. — Pour une estampille analogue sur céramique, voir *Bull.* 1988, 913.

877. E. Cruikshank Dodd, *Dumb. Oaks Papers* 41 (1987), 165-179 : *Three Early Byzantine Silver Crosses*. La première de ces croix, datée grâce aux estampilles du règne de Justinien, porte une inscription en arménien. Elle se trouve également dans le catalogue de M. Mundell Mango (n° 874), 249-250, n° 76. Les deux autres (collection G. Ortiz, Genève) sont nouvelles.

878. *Bronzes*. — N. Oikonomidis, Δίπτυχα, 4 (1986), 49-52 : Τὰ ζῶα τοῦ ἁρμαμέντου δὲν ἀγγαρεύονται, revient sur la plaque de bronze *Bull.* 1987, 414, et suggère qu'elle était clouée sur la porte d'une étable de l'arsenal. Il corrige, comme nous, l'édition Zacos-Nesbitt, traduit le texte et tente d'en préciser la date. L'exemption de réquisition pour les bêtes de l'arsenal impérial serait une exception à la loi de 582 par laquelle Tibère II étendit aux « maisons » impériales l'obligation des *munera sordida*. La « pragmatique sanction » à laquelle se réfère l'inscription serait un privilège obtenu par l'arsenal sous le règne même de Tibère, auquel conviennent les portraits impériaux surmontant le texte. On peut se demander si la législation sur les maisons impériales concernait également l'arsenal, service d'État qui nous semble de nature différente.

879. **Lampes.** — Lampes chrétiennes du Louvre *Bull.* 1988, 281.

880. **Mosaïques.** — Recueil de mosaïques d'Israël n° 998. Voir aussi n°s 867, 885-888, 898-899, 948-951, 956, 968, 970-4, 980-95, 998, 1001-9.

881. P. Asimakopoulou-Atzaka, avec la collaboration d'E. Pélékanidou, Σύνταγμα τῶν παλαιοχριστιανικῶν ψηφιδωτῶν δαπέδων τῆς Ἑλλάδος. II. Πελοπόννησος – Στερέα Ἑλλάδα (Βυζαντινὰ Μνημεῖα, 7 ; Thessalonique, 1987 ; 256 p., 363 et 8 pl. in 4°). Le vol. I de ce recueil, paru en 1974, était consacré aux îles grecques et à Chypre. Celui-ci couvre toute la province romaine d'Achaïe, soit la Grèce au Sud des Thermopyles. Les p. 28-44 de l'introduction traitent des inscriptions, à commencer par le vocabulaire désignant la pose des mosaïques : les verbes ψηφῶ, ψηφολογῶ, ψηφοθετῶ, κεντῶ, μουσῶ, καλλιεργῶ, et les substantifs qui en dérivent. Sont passés en revue les termes relatifs au plan des basiliques, les mentions de mosaïstes, l'indication des sommes dépensées. Le catalogue est classé dans l'ordre alphabétique des nomes actuels : ceux du Péloponnèse (47-111), puis de la Grèce centrale (113-204), y compris l'Attique mais aussi Trézène (*infra* n° 885), qui dépend du nome du Pirée. Les lemmes bibliographiques sont très complets, mais touffus. Voir n°s 885-888.

882. **Poids.** — Poids de bronze au nom du proconsul de Palestine n° 1000.

883. D. Feissel (n° 876), 120-132, énumère les rares inscriptions relatives au préfet de Constantinople (121, n. 5). Il relève le titre d'ἔπαρχος πόλεως (122, n. 12) en *CIG* IV, 8611, mais aussi sur une brique, un sceau, des poids de bronze. La seule série abondante est celle des poids monétaires en verre, où les noms des préfets sont tantôt en toutes lettres, tantôt en monogramme. F. rappelle des identifications antérieures et en propose de nouvelles, principalement pour les préfets Eulampios et Mousèlios (124-125).

884. **Péloponnèse.** *Corinthe.*— Épitaphe datée de 433 n° 861.

885. *Trézène*. — P. Asimakopoulou-Atzaka (n° 881), 145-147, n° 85 et pl. 232, publie une mosaïque de la basilique fouillée par Mme Michalou-Alévizou. Du côté Ouest de la nef centrale, dédicace d'un Théodôros.

886. **Béotie.** *Thèbes*. — P. Asimakopoulou-Atzaka (n° 881), 157-159, n° 96, réédite trois mosaïques (déjà *Bull.* 1968, 289) : les deux dédicaces des évêques Constantin et Paul ainsi qu'une épigramme mutilée. Dans cette dédicace de trois hexamètres (p. 158, n° 2, pl. 264), la fin du vers 2 a été lue :]MENON ΟΥΔ ΑΓΕ

ΓΕΡΑΣ. On voit en réalité sur la photographie un sigma carré au lieu du premier gamma, soit οὖδας, « le pavement ». En fin de vers, le mot suivant pourrait être : ἐγε(ί)ρας.

887. **Phocide.** *Antikyra.* — *Ibid.*, 149-150, n° 87 et pl. 239, deux dédicaces de mosaïque, dans le narthex de la basilique de Palatia, fouillée par Mme A. Kourenta-Raptaki.

888. **Étolie.** *Kallion.* — *Ibid.*, 199-200, n°134, réédition des quatre dédicaces *Bull.* 1974, 298. Trois précisent la somme dépensée : un sou d'or (χρυσίνου ἑνός), ou une fraction de sou. Le mot ἡμίσσιον admis dans les restitutions serait l'équivalent grec du latin *semissis* (sous l'influence de ἥμισυ ?). Cet hapax reste sujet à caution puisqu'on peut lire dans un cas (phot. pl. 359) [τ]ριμισσίου, calque du latin *tremissis*, et restituer dans l'autre [σιμ]ισσείου ou [τριμ]ισσείου, 1/2 ou 1/3 de sou.

889. **Thessalie.** — A. Avraméa et D. Feissel, *Travaux et Mémoires (Centre hist. et civ. de Byzance)* 10 (1987), 357-398, pl. I-IX : *Inventaires en vue d'un recueil des inscriptions historiques de Byzance. IV. Inscriptions de Thessalie (à l'exception des Météores).* La *Première partie* (359-367), *Inscriptions du IVe au VIe siècle*, par F., compte 11 inscriptions, dont trois sont latines (n°s 1, 2, 4). Plusieurs mentionnent des évêques, de Thèbes de Thessalie (n°s 6-8) et de Kaisareia (n°s 9-10 ; cf. *Bull.* 1987, 433). La *Deuxième partie* (368-386), *Inscriptions du XIe au XIVe siècle*, par A., rassemble 14 textes, dans l'ordre chronologique. Il s'agit le plus souvent de dédicaces d'églises ou de monastères ; notons le n° 17, dédicace latine d'une église des Amalfitains. Parmi les épitaphes figurent celle de Dionysios Kampsorymès, peut-être métropolite de Larissa (n° 13), et celle d'un métropolite anonyme de la même cité (n° 15). Pour les épitaphes de la famille des Maliassène (n°s 19-20), A. utilise la dernière édition, *Bull.* 1987, 429. Copie gravée d'un document d'archive, le n° 24 règle le statut de biens fonciers de l'évêché de Trikala. Les 87 inscriptions brièvement analysées dans la *Bibliographie complémentaire* (387-393), par A. et F., datent presque toutes du Bas-Empire (62 pour Thèbes de Thessalie) ; six seulement sont médiévales.

890. *Dèmètrias.* — Chr. Habicht, dans *Demetrias* V (Bonn, 1987), 292-306, publie ou republie, avec un large commentaire, les inscriptions chrétiennes de la basilique de Damokratia (n°s 23-27) et de la basilique cimétériale (n° 28). Les deux dédicaces de mosaïque au nom de Δαμοκρατία ἡ λαμπροτάτη (la donatrice était de rang sénatorial) sont de teneur identique, mais de date distincte, toutes deux dans la première moitié du Ve s. Les remarquables inscriptions peintes n°s 25-27 accompagnaient un décor mural d'inspiration biblique, dont les portiques de l'atrium furent ornés vers 490. Les légendes inscrites établissent un lien entre les épisodes représentés et les localités de Palestine où ils sont situés. Au n° 25 (pl. 28 et 53), fresque figurant le songe de Jacob avec légende adaptée de *Genèse* 28, 12 (H. compare Origène, *c. Celsum* 6, 21). Le n° 26 (pl. 54) regroupe 9 fragments. Deux, 26-1 et 26-4, sont restitués d'après *Josué* 5, 2-9. H. réunit 26-2 et 26-3 et reconnaît le nom du mont Garizim, [Γαρι]ζιν, avec l'allusion aux bénédictions et malédictions de *Josué* 8, 30-35, εὐλογίας et [κα]ταράς. Deux fresques inspirées du même livre biblique ornaient le portique Ouest de l'atrium. La légende intacte n° 27 (pl. 55) accompagne une tour et des remparts : Τόπος Βηθφαγη, ὅθεν τ[ὸν π]ῶλον ἔλυσαν οἱ μαθηταὶ καὶ ἤνε[γκαν] τῷ Ἰησοῦ, καὶ ἐκάθισεν καὶ εἰσῆλ[θεν εἰ]ς τὴν πόλιν· ἀνάμεσον δὲ τῆς πόλεως καὶ τοῦ ὄρους τῶν ἐλαῶν ἴδον τὴν [φά]ραγγα Ἰωσαφατ, ἔνθα ἡ κρίσις γείνεται. H. compare les textes évangéliques et

plusieurs récits de pèlerinage. Noter que l'*Onomasticon* d'Eusèbe, sans être la source des inscriptions de Démétrias, offre des rubriques analogues, toponymes souvent suivis de pronoms relatifs. Le même formulaire caractérise la mosaïque géographique de Madaba, *I. Jordanie* II, 153 (*infra* n° 986), dont la dépendance à l'égard d'Eusèbe est certaine. La plupart des sites bibliques représentés à Démétrias le sont aussi à Madaba, où figurent Bethel (confondu à Démétrias avec Bethleem), Galgala, Garizim, mais sans les notices propres aux fresques de Thessalie. — N° 28 (pl. 29), quadruple dédicace de mosaïque (fin IVe s.), dont le dernier donateur est anonyme (cf. n° 949).

891. *Thèbes (Néa Anchialos).* — P. Lazaridis, *Ergon Arch. Et.* 1986, 87-90, a dégagé le baptistère et ses abords. Un regard sur le conduit d'évacuation de la cuve porte, sur une dalle de marbre, la dédicace d'Aristiôn et Rufina (cf. *BCH* 1987, 544).

892. *Péninsule de Magnésie.* — A. Avraméa (n° 908), 20, n. 12 et fig. 1, restitue le nom de métier [ἀπ]οθηκά[ριο]ν dans l'épitaphe Wace-Droop, *BSA* 13 (1906-1907), 318.

893. **Épire.** *Byllis.* — S. Anamali, *Monumentet* 33 (1987), 63-73 et pl. I-II : *Quatre inscriptions sur la construction des murs d'enceinte de Byllis* (en albanais et en français). L'épigramme *SEG* 2, 377 (cf. L. Robert, *Hellenica* IV, 21, n. 3 et *Bull.* 1969, 352) vantait les mérites d'un certain Viktôrinos, sous le règne de Justinien. Trois nouvelles inscriptions en l'honneur du même personnage ont été découvertes en 1983. La plus importante est une épigramme iambique de sept vers, qui permet de voir en Viktôrinos le principal artisan du programme de fortifications de Justinien, non seulement en Épire, mais dans l'ensemble des Balkans. Viktôrinos avait élevé les forteresses de Mésie, de Scythie, d'Illyricum et de Thrace : Μυσῶν ἐγείρας καὶ Σκυθῶν τὰ φρούρια | καὶ τῆς Ἰλλυρικῆς σὺν Θράκῃ πάσῃ χώρας | κτίζει τὸ τεῖχος εὐσεβῶς τῇ Βυλλίδι. Je reviens en détail, dans *B.S.N.A.F.* 1988, sur les inscriptions de Viktôrinos, comparées au *De aedificiis* de Procope.

894. **Macédoine.** *Thessalonique.* — B. Baldwin, *Byz. Zeits.* 79 (1986), 263-264 : *Anthologia Palatina 9. 686*, combat sans succès l'argumentation de C. Mango rapportant cette épigramme au préfet du prétoire d'Illyricum de 529 (*Bull.* 1987, 432). B. n'exclut pas l'identification de ce Βασίλειος ὕπαρχος avec l'empereur Basile Ier, mais il est hors de doute qu' ὕπαρχος désigne, selon l'usage constant en vers comme en prose, un préfet du prétoire.

895. Le catalogue d'exposition Θεσσαλονίκη, Ἱστορία καὶ Τέχνη (Athènes, 1986 ; 107 p. in 8°) présente plusieurs inscriptions chrétiennes, non pas nouvelles, mais illustrées de photographies excellentes, avec de brèves notices d'Euterpi Marki. Voir p. 18-19, 45-46, 61-63, 70 et 72.

896. Un Thessalonicien en Crète n° 902.

897. *Philippes.* — J. Karayannopoulos, *L'inscription protobulgare de Direkler* (*Comité nat. grec des Ét. du Sud-Est européen*, 19 ; Athènes, 1986, 54 p., 15 pl.), reprend l'inscription Beševliev, *Die protobulg. Inschr.* (1963), 14, trouvée sur le stylobate Sud de la basilique B (Direkler). Il met en doute que ces blocs aient été découverts à leur emplacement primitif, et repousse la datation habituelle (vers 837) en faveur des années qui suivent 845-856, date de la fin de la trêve de 30 ans entre Bulgares et Byzantins.

898. *Stobi.* — Bl. Aleksova, *XXXIII Corso di cultura sull'arte Ravennate e bizantina* (1986), 13-81 : *The Early Christian Basilicas at Stobi.* Le sol primitif de

la basilique épiscopale, daté du premier quart du IVe s., a été dégagé en 1982 (27, fig. 6). À l'entrée, le sigle ΙΧΘΥΣ, et un médaillon inscrit. P. 32, phot. fig. 8, le deuxième état de la basilique, découvert en 1983, daterait de la fin du même siècle. Cette rénovation est datée sous l'évêque Eustathios.

899. **Iles de l'Égée.** *Chios.* — C. I. Pennas, *Chios, A Conference at the Homereion in Chios, 1984* (Oxford, 1986), 317-334 : *The Basilica of St Isidore : New Evidence.* Dans la basilique jadis dégagée par G. Sôtiriou puis A. Orlandos, une fouille d'urgence a révélé de nouvelles mosaïques. À la phase I de l'édifice appartient l'ex-voto du faiseur de voiles Arkadios (en majuscules p. 325, phot. fig. 1). Je transcris : 'Αρκάδειος Φωκααιοὺς ἀρμενοράφος αἰποίησα ὑπὲρ εὐχῆς τοῦ οἴκου μου. Le second mot n'est pas un patronyme («the son of Phocaeous» P.), mais une graphie de Φωκαεύς, ethnique de Phocée, non loin de Chios. La graphie -αιούς équivaut à -εούς, désinence attestée dès l'époque hellénistique et jusqu'au Bas-Empire (cf. *Bull.* 1988, 530). P. relève le métier de faiseur de voiles à Korykos (cf. Dagron-Feissel [n° 952], 177, n. 62, contre le mot-fantôme ἀρμενογράφος dans le dictionnaire de Lampe). On le trouve aussi au début du VIIe s. à Rhodes (*Doctrina Iacobi*, éd. Bonwetsch, *Abh. Göttingen* XII/3 [1910], p. 89, 25-26), où le juif Jacob prend le parti des Verts avec les faiseurs de voiles (μετὰ τῶν ἀρμενοράφων, *lege* ἀρμενορράφων) et maltraite les Bleus réfugiés d'Orient.

900. *Samos.* — A. Chaniotis, *ZPE* 68 (1987), 227-231 : *Plutarchos, praeses insularum* : cf. *Bull.* 1988, 131.

901. Dagron-Feissel (n° 952), 61 et n. 11, dans une dédicace de fortifications (H. Grégoire, *Recueil des inscr. gr. chr. d'Asie Mineure*, n° 147), lisent : τὸ ἔργον τοῦ τύχου τούτου σὺν ὅλου τοῦ πέλματος, au lieu de ponctuer après συνόλου.

902. *Crète.* S. Spyridakis, *Byz. Zeits.* 79 (1986), 291-295 : *Macedonian Settlers in sixth-century Crete?*, revient sur *I. Cret.* IV, 481 (Bandy, n° 37), épitaphe d'Aristéas ὁ Νεογορτυνείτης, qui était ou avait été πακτώτης de l'Église de Thessalonique. Rejetant à juste titre une attribution au IXe ou Xe s. (Bandy), S. voit en ce Νεογορτυνείτης un nouveau citoyen de Gortyne (il compare les Νεοκρῆτες de l'époque hellénistique) ; Aristéas serait un réfugié, fuyant la capitale de la Macédoine pour celle de la Crète. — La même épitaphe figure dans *IG* X 2, 1, 1030, et dans mon *Recueil des inscr. chr. de Macédoine*, n° 287. J'ai formulé l'hypothèse que, vers le VIe s., Gortyne s'appelait Νέα Γόρτυς, explication qui me paraît encore la plus plausible de l'ethnique Νεογορτυνείτης.

903. **Thrace.** — C. Asdracha et Ch. Bakirtzis, *Arch. Delt.* 35 (1980 ; paru en 1986), 241-282, phot. pl. 58-78 : *Inscriptions byzantines de Thrace (VIIIe-XVe siècles). Édition et commentaire historique*, ont réuni l'ensemble des inscriptions médiévales de la Thrace aujourd'hui grecque, lapidaires et autres, au nombre de 33. Elles proviennent d'Anastasioupolis, Maximianoupolis, Trajanoupolis, Bèra, Didymoteichon et Samothrace. Plusieurs sont inédites, dont les nos 10-12 au Musée de Komotini, d'autres étaient très peu connues. L'ensemble est richement illustré et commenté. Les deux tiers des documents ne sont pas antérieurs au XIIIe s.

904. *Béroè.* — *Bull.* 1987, 456, emprunt au *Psaume* 131, 14.

905. *Mésembria (?).* — M. Mundell Mango (n° 874), 256, n° 85, invocation d'un Léontios sur un encensoir inédit, daté de Maurice (582-602) et censé provenir de Mésembria.

906. *Ainos.* — I. Kaygusuz, *Épigr. Anat.* 8 (1986), 65-70 : *Neue Inschriften aus Ainos (Enez).* P. 67, n° 4, construction d'un prétoire au Ve-VIe s. L'ἡγεμών mentionné n'est pas un militaire, mais le *praeses* de la province de Rhodope.

907. *Sèlymbria.* — Le nom Ardabourios dans une épitaphe n° 875 *in fine.*

908. A. Avraméa, *Géographie historique du monde méditerranéen* (*Byzantina Sorbonensia*, 7 ; Paris, 1988), 19-25, élucide l'épitaphe d'un gardien d'entrepôt, ἀποθηκάριος Φρυγίας, κτήματος Βούζις τῶν Αὐχενίου, trouvée à Sèlymbria et publiée par G. Seure, *BCH* 36 (1912), 633, n° 87. Elle réunit une série d'*apothèkarioi* (cf. *supra* n° 892) et résout l'énigme que posait la toponymie : il ne s'agit pas de la province de Phrygie, mais de la localité de Phrygia, aussi appelée Philia (cf. *infra* n° 909), située sur la mer Noire et appartenant à la cité de Byzance. Ainsi s'explique le caractère thrace du toponyme Bouzis, qui faisait partie d'un domaine plus vaste, Ta Auchéniou.

909. *Constantinople et ses environs.* — A. Avraméa, *Travaux et Mémoires (Centre hist. et civ. de Byzance)* 10 (1987), 399-404 : *Bornes de propriétés foncières de Constantinople et de Thrace.* — 1 : Trouvée aux abords de la capitale, la borne publiée par G. N. Begleri, *Izvestija Russk. Arh. Inst. Konst.* 4 (1899), 105-108, délimite un domaine, Ta Kalamousou, dont les deux propriétaires sont de grands personnages. A. dégage de l'inscription deux précisions, jusqu'ici négligées, sur leur carrière. Dexikratès, le consul de 503, était aussi patrice. Ourbikios, ancien *praepositus sacri cubiculi*, fut nommé à sa retraite ex-consul honoraire. — 2 : Borne de Philéa et Derkos. D'après une copie de 1926, A. corrige l'édition de G. Seure, *Rev. arch.* 19 (1912), 331-332, n° 31. La seconde borne publiée par Seure, *ibid.*, n° 32, mentionne deux fois le même Ourbikios Tzoutzoulakios, dans un contexte qui reste obscur. A. rappelle que Philéa (cf. *supra* n° 908) était l'*emporion* maritime de Derkos, au Nord de Constantinople, et rapproche le surnom Tzoutzoulakios du nom de famille médiéval Tzintziloukès.

910. L'épitaphe *SEG* 26, 790, corrigée n° 936.

911. Un scriniaire de Byzance en Galatie n° 946.

912. Inscriptions honorifiques transmises par l'*Anthologie Palatine* n° 867.

913. Inscriptions, estampilles et poids des préfets de Constantinople n° 883.

914. **Asie.** *Pergame.* — Chr. Habicht, P. Kussmaul, *Museum Helveticum* 43 (1986), 135-144 : *Ein neues Fragment des Edictum de Accusationibus.* Aux quatre exemplaires déjà connus («Padoue», Lyttos, Tlos, Sinope) de cette constitution latine de Licinius, ou de Constantin, s'ajoute un fragment découvert à Pergame en 1934. L'édition est due à H. ; le commentaire juridique de K. traite particulièrement de l'épilogue, dont le texte est rétabli grâce au nouvel exemplaire.

915. *Phocée.* — Un Phocéen à Chios n° 899.

916. *Smyrne.* — G. Petzl, *I. Smyrna* II 1 (*Bull.* 1988, 18), a réuni les textes tardifs aux n°s 844-856 de son corpus. Plusieurs concernent les remparts. Le n° 845, sous Arcadius (395-408), nomme le proconsul d'Asie Anatolius. Le n° 847, copié par F. Vernon en 1676 et édité par B. D. Meritt en 1949, mentionne la restauration d'une tour ; selon B. Flusin, cité par P., l'empereur régnant est Constantin IX (1048-1055), désigné comme restaurateur de la croix commémorative du Calvaire, à Jérusalem. Le fragment n° 850 paraît plutôt antérieur au Bas-Empire, en raison de la forme ancienne de l'oméga ; à la l. 5, laissée en capitales, ΤΟΙΠΩΣΑΜΕΝΟΙ pourrait se lire τυπωσάμενοι. Le n° 854 reprend la longue épigramme pour Jean III Vatatzès, datée de 1222/1223 et attribuée à Nicéphore Blemmyde. Les fragments 886 (acclamation aux Bleus ?) et 887 appartiennent aussi au Bas-Empire.

917. *Éphèse.* — A. Chastagnol, *Atti dell'Accademia romanistica Costantiniana, VI convegno internazionale* (1986), 77-104 : *La législation sur les biens des villes au IVe siècle à la lumière d'une inscription d'Éphèse*, donne, d'après l'édition récente de H. Wankel (*I. Ephesos* Ia, 42), une traduction et un commentaire de cette lettre en latin de l'empereur Valens au proconsul d'Asie Eutropius (371-372 p.C.).

918. **Carie.** *Mylasa.* — W. Blümel, *I. Mylasa* I (*Bull.* 1988, 20), nos 611-613, inscriptions historiques d'époque byzantine. La pragmatique sanction de Théodose II sur la douane de Passala, port de Mylasa, fut gravée en latin et en grec (no 611). Compte tenu des compléments judicieux de P. Kussmaul, *Pragmaticum und Lex* (Göttingen, 1981), 80-83, B. améliore sensiblement le texte édité par H. Grégoire, *Recueil des inscr. gr. chr. d'Asie Mineure*, no 241 ; je proposerai ailleurs une restitution plus complète. Le no 612 (Grégoire, no 242), décret d'application de la loi précédente, émane du *comes largitionum*. No 613 (Grégoire, no 240), édit de Dionysios, préfet du prétoire en 480. La date est désormais fixée grâce à un nouveau fragment du même édit découvert à Kéramos (*infra* no 921). B. a tenu le plus grand compte des lectures nouvelles, mais partielles, publiées par L. Robert d'après sa révision de 1934 (j'ai préparé, d'après la copie et les photographies inédites de L. Robert, une édition nouvelle).

919. R. Delmaire, *Revue des Études Augustiniennes* 33 (1987), 85-89 : *La date de l'ambassade d'Alexander à Carthage et l'élection de l'évêque Eugenius*, montre que l'édit gravé à Mylasa et Kéramos, désormais daté de 480, oblige à faire remonter au début de 478 la mission d'Alexandros à Carthage. Ce personnage ne fut nommé *comes rei privatae* qu'après le succès de son ambassade ; or l'édit de 480 prouve qu'il exerçait cette fonction dès le début de la procédure engagée auprès du préfet. D. publie, p. 87, la souscription latine inédite de l'inscription de Mylasa, que je lui ai communiquée d'après la copie de L. Robert : *dat(um) kal(endis) augustis Co[nstan]tinupoli*, soit le 1er août 480.

920. W. Blümel (no 918), réunit aux nos 621-629 les autres inscriptions chrétiennes ; sept figuraient dans le *Recueil* de Grégoire. La dédicace no 621 est datée sous l'évêque Basilios, dans une 4e indiction : (ἰ)νδ(ικτιῶνος) δ' εὐτυχεστ(άτης) selon Grégoire, no 239. B. préfère ponctuer avant εὐτυχέστ(ατα), mais « l'indiction très fortunée » est une formule chronologique courante : ainsi à Milet et Sardes, Grégoire, nos 219 et 322 (*Sardis* VII, 18). Pour le culte de saint Étienne à Mylasa et l'oratoire que lui dédia sainte Xénè, on lira la *Vita Xenae* dans l'édition de Th. Nissen, *Analecta Bollandiana* 56 (1938), 102-117. Seul est nouveau le no 629, fragment de onze lignes copié par E. Szanto, dont B. n'a donné qu'un fac-similé. L'abréviation AP, qui revient huit fois, est suivie de chiffres variables : 30, 15, 12, 20, 50, 15?, 15 et 20. S'agit-il de prix en ἄρ(γυρα), comme *infra* no 966 ?

921. *Kéramos.* — E. Varinlioğlu, *I. Keramos* (*Bull.* 1988, 21), nos 64-73, inscriptions chrétiennes. No 64, ex-voto de l'évêque Hermôn (*SEG* 4, 182). No 65, autre copie de l'édit du préfet du prétoire gravé à Mylasa (*supra* no 918). Au seul fragment jusqu'ici connu de l'exemplaire de Kéramos (cf. L. Robert, *Études anatoliennes*, 543), V. ajoute deux inédits donnant le début de huit lignes (phot. pl. XI, 4-5), ce qui lui permet d'identifier définitivement l'auteur de l'édit et d'en fixer la date. Il s'agit de Φλ(άβιος) Ἰλλοῦς Πουσεῖος Διον[ύσιος], préfet en 480. L'épigramme no 66 en l'honneur d'un Philagrios, jadis copiée par Falkener (cf. L. Robert, *Hellenica* IV, 134), a été en partie retrouvée (phot. pl. XII, 1). No 67, fin des vers d'un distique. L'invocation byzantine no 68, d'après les abréviations et l'accentuation (phot. pl. XII, 3-4), ne paraît pas antérieure au xe s. Plutôt

qu'une « prière au nom du martyr Étienne », il s'agit d'une invocation à Dieu par l'intercession du martyr Théodotos (probablement Théodote d'Ancyre, cf. *Bull.* 1984, 481) en faveur d'un certain Stéphanos (pour la formule initiale, voir *BCH* 104 (1980), 515-516). Les nos 69-73 avaient été publiés par V. en 1982 : voir *SEG* 32, 1114-1120.

922. *Hiéron (Didymes).* Dédicace du XIe s. no 926.

923. **Phrygie.** — Voir no 701. Épitaphe de la fille d'un Phrygien no 937.

924. *Philomèlion.* — Th. Drew-Bear, Chr. Naour et R. Stroud (no 486), 63-66, phot. pl. 8 : la localisation de Philomèlion à Akşehir est confirmée par un fragment découvert par D.-B. (*Bull.* 1972, 456) : [-- Φι]λομήλ[ιον-- | --]ονισσε 'Ανα[-- | --] ὁ μεγαλοπ[ρεπέστατος | κόμης το]ῦ θίου κονσι[στωρίου]. Pour le grec κονσιστώριον, connu dès le Ve s., voir aussi les Actes du concile d'Éphèse, en 431 (*ACO* I, 1, 7, p. 77, 26 et 79, 32), exemples antérieurs à ceux que cite Lampe, *s.v.*

925. *Hiérapolis.* — T. Ritti, dans son commentaire détaillé de l'épigramme *Bull.* 1988, 57 en l'honneur de Magnus, ἀγνὸν ἔπαρχον, reconnaît avec vraisemblance le Magnus qui fut vicaire d'Asie sous Constance II.

926. **Pisidie.** *Hadrianoupolis (?).* — N. Mersich, *Jahrb. österr. Byz.* 37 (1987), 323-327, 1 pl. : *Zur Person des Theodoros Karantenos, Anmerkungen zu einer byzantinischen Inschrift aus Pisidien*, revient sur la dédicace d'une église de la Vierge trouvée à Koçaş, *MAMA* VII, 190. Il identifie le dédicant avec le Théodôros Karantènos que mentionne Scylitzès en 977. En revanche, le Michel Karantènos d'une inscription d'Hiéron en Carie (en dernier lieu L. Robert, *Hellenica* XI-XII, 495) doit dater de la seconde moitié du XIe s. À la dédicace de Théodôros est associé un ὁστιάριος et ἐπισκεπτίτης, eunuque de haut rang administrant des domaines impériaux. M. argumente en faveur de la localisation d'Hadrianoupolis, évêché de Pisidie, à Koçaş plutôt qu'à Adaras.

927. Bithynie. *Chalcédoine.* — I. Ševčenko, *Dumb. Oaks Papers* 41 (1987), 461-468 : *An Early Tenth-Century Inscription from Galakrenai with Echoes from Nonnos and the « Palatine Anthology »*, avec une photographie due à C. Mango et un commentaire exhaustif, réédite l'épitaphe de Michel (*I. Kalchedon*, 78), syncelle du patriarche Nicolas Mystikos (901-925). Outre les réminiscences de Nonnos, il rapproche surtout les épigrammes XVI, 21 et 281 de l'*A.P.* qui se rapportent au même patriarche. Après A. M. Schneider (*Bull.* 1952, 150), S. situe à l'actuel Erenköy, d'où provient le sarcophage de Michel, le monastère de Galakrènai, fondé par Nicolas Mystikos. — D. Feissel (no 928), 414, rapproche le sarcophage d'Erenköy du fragment *Byz. Zeits.* 1899, 469 : trouvé un peu plus à l'Ouest, il mentionne aussi un δεσπότ(ης) Νικόλε[ως], et le fac-similé montre une écriture proche de celle du sarcophage.

928. D. Feissel, *Travaux et Mémoires (Centre hist. et civ. de Byzance)* 10 (1987), 405-436 et pl. I-III : *De Chalcédoine à Nicomédie, quelques inscriptions négligées*, donne une sorte de supplément aux corpus de ces deux cités limitrophes : *I. Kalchedon* (*Bull.* 1981, 577) et *TAM* IV 1 (*Bull.* 1979, 554-561). Il réédite 58 documents, la plupart d'époque chrétienne. P. 409, no 7, un évêque de Chalcédoine, Zénon. P. 414, no 13, peut-être le patriarche Nicolas Mystikos (*supra* no 927). P. 421-422, no 36, borne médiévale d'un domaine appartenant au monastère des Rufinianes ; le même domaine *Ta Piou* sur une borne plus ancienne (423, no 37). P. 424, no 40, monogramme de l'empereur Maurice sur une colonne de porphyre. Plusieurs épitaphes du corpus ont été revues au Musée d'Istanbul : en particulier p. 411, l'épitaphe juive *I. Kalchedon*, 75.

929. *Nicomédie.* — *Ibid.*, 429-436, les nos 46-58 appartiennent à Nicomédie. P. 429, no 46, épitaphe chrétienne du IIIe ou IVe s. qui permet de localiser l'ἐμπόριον Καλὸς Ἀγρός. P. 430, no 48, l'ethnique Κριθηνό[ς], non localisé. P. 432-433, no 54, borne entre deux monastères. P. 435-436, épitaphe grecque et latine du fils d'un *scutarius* (*TAM* IV 1, 367), révisée au Musée d'Istanbul.

930. *Péninsule bithynienne.* — S. Öğüt et S. Şahin, *Épigr. Anat.* 8 (1986), 109-128 : *Katalog der bithynischen Inschriften im archäologischen Museum von Istanbul.* Le chapitre I, consacré à la péninsule bithynienne, continue la série parue *ibid.* 5 (1985), 97-124. Les nos 67-73 sont chrétiens. J'ai réédité (*supra* no 928) les bornes 67 et 68, ainsi que d'autres inscriptions du même musée que Ö. et Ş ont omises. Seule est nouvelle l'épitaphe no 73, trouvée près de Tuzla.

931. *Région de Yalova.* — *Ibid.*, le chapitre II couvre la rive Sud du golfe de Nicomédie : Prainétos (Karamürsel) et Pylai-Strobilos. Nous admettons la localisation de Strobilos à Çiftlik köy, mais préférons distinguer Pylai de Strobilos (cf. *infra* no 935). Les épitaphes chrétiennes nos 96-102 sont inédites, leur formulaire souvent développé est proche de celui de Constantinople. Sauf le no 96, ils figurent désormais dans le corpus de Th. Corsten (*infra* no 933), mais ce dernier n'a pu tenir compte de l'édition de 1986. Les nos 97-102 de ce catalogue correspondent respectivement aux nos 127, 135, 130, 133, 136 et 131 du corpus.

932. *Ibid.*, no 96, l'épitaphe d'une Euphèmia s'achève par une salutation : Χέρετε πάντες ὑ διωδεύωντες τὶν πυλὶν ταύτιν. On a vu en πυλίν un nom du sarcophage, τὴν πυελίν équivalant à τὴν πύελον, ou confondu avec τὸ πυέλιον. En réalité, le salut s'adresse à «tous ceux qui franchissent cette porte», πύλην, la tombe étant apparemment située près d'une porte de ville ou d'édifice.

933. Th. Corsten, *Die Inschr. von Apameia und Pylai* (*Bull.* 1988, 22), 101-170, traite de la péninsule séparant les golfes de Nicomédie et de Kios avec, sur la côte Nord, les localités byzantines de Pylai et de Strobilos. Rappelant que cette côte, dans l'antiquité, appartenait à la cité de Byzance, il suggère, p. 162, qu'il en fut de même après la fondation de Constantinople. Plus probablement, le Nord de la presqu'île devait dépendre d'Hélénopolis, cité fondée par Constantin entre Pylai et Nicomédie, la côte Sud pouvant appartenir à Kios. C. réunit les *testimonia*, presque tous tardifs, concernant Pylai (101-107), les Pythia Therma (140-143), le cap Triton (157-162). Les deux premières localités figurent également, avec deux autres sites de la Propontide, dans la *Doctrina Jacobi* (citée *supra* no 899), p. 40, 2 : εἰς Πύλας Πέρα καὶ εἰς τὰ Πύθια καὶ εἰς Κύζικον καὶ εἰς τὸν Χάρακα. L'identification du cap Triton à l'actuel Boz Burun a été démontrée en détail par L. Robert, *J. Sav.* 1979, 257-294 (*Bull.* 1980, 520), où C. a trouvé réunies les sources qu'il cite. Il en existe d'autres. La même localisation du cap Triton avait été fixée par C. Mango, *Dumb. Oaks Papers* 22 (1968), 172-173, n. 14 («in the vicinity of modern Armutlu»), avec entre autres un récit de miracle du VIe s. (parti de la capitale en direction de Kios, un navire est surpris aux abords du cap Triton : G. Anrich, *Hagios Nikolaos* I, p. 196, 3 et 273, 19. Au siècle précédent, je relève un épisode semblable dans la *Vie de saint Jean Chrysostome* par Pallade (évêque d'Hélénopolis, l'auteur connaissait ces parages), éd. Coleman-Norton, p. 88-89 : le patriarche embarque à Constantinople ; un vent du Nord menace de le dérouter vers Proconnèse ; les marins courent se réfugier sous le mont Triton ; le surlendemain, ils débarquent à Apamée.

934. *Ibid.*, no 101, borne de l'hôtellerie impériale de Pylai (*SEG* 28, 1063). La pierre ayant été trouvée à Yalova, il est permis de localiser là le port *(emporion)* de Pylai, tandis que Pylai d'En-Haut (Ἄνω Πύλαι) doit se situer dans l'arrière-

pays, au-dessus de Yalova (cf. *Bull.* 1979, 548). Les objections de C., p. 107 et 117, ne sont pas contraignantes et les alternatives proposées ne sont pas vraisemblables. Il n'est pas nécessaire d'identifier l'*emporion* de Strobilos, sûrement localisé à Çiftlik köy, avec l'*emporion* de Pylai, ni logique de situer au port de Yalova une localité appelée Anô Pylai. De Yalova même proviennent les nos 110-111 (*SEG* 28, 1068-1069); ajoutons une épitaphe copiée jadis par Otto Vötter à « Hamandere Jalova » et publiée par Kubitschek, *Arch.-ep. Mitt. Österr.* 17 (1894-1895), 162 (épitaphe d'Euphèmia, mardi 1er mai, indiction 11).

935. *Ibid.*, no 112 (*SEG* 28, 1047) est une délimitation détaillée entre Chasion-Strobilos et Kalathos, dont le détail reste problématique. C. fait sienne en substance l'interprétation de S. Şahin, voyant en μακρὸς αὐχήν le plus large des deux détroits donnant accès au golfe de Nicomédie. Il nous semble que ce « long col », comme le ravin et le cours d'eau mentionnés ensuite, est à chercher dans l'arrière-pays montagneux de Yalova, de ces Pylai dont le nom même renvoie au col de Balaban, par où communiquent les deux rives de la péninsule. Des onze épitaphes de Strobilos, nos 126-137, six sont nouvelles. Elles ont paru également dans l'article cité de S. Öğüt et S. Şahin (no 930, cité ci-dessous OS). Le no 126 (*SEG* 28, 1056) mentionne Strobilos; c'est une des preuves de sa localisation. Il est daté du 10 janvier 585, ou plutôt du 16, si l'on considère comme le chiffre 6 le S qui précède l'iota : Εἰανουαρίου ϛι'. L'acclamation καλῶς ἦλθετε a des parallèles à Constantinople (*Bull.* 1977, 304; *SEG* 26, 791). Pour la forme πεντίντα du nombre 50, j'ai réuni des exemples dans *Travaux et Mémoires* 8 (1981), 143. No 127, épitaphe d'un Athanasios, Ἀθανάσ[ι]ς et non Ἀθανᾶς. No 129 (*SEG* 28, 1058), le Phrygien Mènas venait d'un village des Malènoi. C. renvoie à une inscription inédite alléguée par L. Robert. Elle a depuis lors été publiée : sur ce δῆμος Μαληνῶν, voir L. Zgusta, *Kleinasiatische Ortsnamen*, § 756-4. No 130, épitaphe d'(Ar)sakis — ou (I)sakis? — frère de Michel ἐπισκεπτίτης. Ce gérant de domaine du Bas-Empire porte un titre surtout connu à partir du IXe s. (cf. *supra* no 926).

936. *Ibid.*, no 131 et pl. 6 (OS, no 102), sur une stèle cruciforme : Χέρετε φίλυ [πα]ροδῖτε κτλ. Le salut initial doit se lire φίλυ [κ(αὶ) πα]ροδῖτε, comme à Constantinople *SEG* 26, 790, où j'ai eu tort de corriger φί]λοι κ(αὶ) παρο[δῖται (Gédéon) en ξέ](ν)οι (à la fin du même texte, au lieu de Κομιτάτου, lire Κομιτᾶ τοῦ). La même prière adressée aux vivants se trouve aussi dans la capitale (épitaphe d'un Phrygien, *BCH* 46 [1922], 356-362; cf. G. Millet, *Oriens Christianus* 1931, 303-316). L'épitaphe de Strobilos est celle d'une enfant de trois ans, dont le père était natif de Galatie Seconde : ... χο(ρίου) Τυμίνου Γαλατίας (δευτέρας). Corsten hésite sur ce nom de village, inconnu en Galatie, mais Öğüt et Şahin rapprochent Τύμενα en Lycie, le mont Τυμέναιον et la Mètèr Tyménènè. No 133 (OS, no 100) : on y note le verbe προαναπαυσαμένων (sur ce mot, cf. *Bull.* 1977, 304 et *Travaux et Mémoires* 10 [1987], 431).

937. *Ibid.*, no 134 (*SEG* 28, 1060), la femme d'un vétérinaire. J'ai cité cet ἱππίατρος, avec une série d'autres, dans *Recueil des inscr. chr. de Macédoine*, p. 47. Aux l. 3-4, C. adopte la restitution [χωρί]ου Βροζ[(*Bull.* 1979, 548). Je vois plutôt là l'ethnique du père de la défunte, en rapprochant le nom d'une cité phrygienne, Brouzos (Zgusta, *Ortsnamen*, § 174) ou Brozos (cf. un marbrier de cette cité, Ramsay, *Cities and Bishoprics of Phrygia* II, 605, no 489 : μαρμαρᾶ πόλεος Βόρζου [*sic*]; l'ethnique Βροζηνός au concile de 536 et dans les *Notitiae episcopatuum*).

938. *Ibid.*, no 135 (OS, no 98), épitaphe d'un primicier? La restitution [πριμ]εικ(ήριος) Ἰλλούστ[ριος] est douteuse. No 136 : [Ἐνθάδ]ε κατάκιτ[ε ...]ριος

Σαβάτου [ ]τρατίου. Ne faut-il pas couper plutôt Σάβα τοῦ, (...)rios fils de Sabas, petit-fils de (...)stratios? C. n'a pas déchiffré ensuite les l. 4-5, où Öğüt et Şahin, n° 101, ont bien lu τῆς *(supra lineam)* Κοστανν[τ]ινηακῶν. Il doit s'agir d'une unité militaire de *Constantiniaci* et je restitue plus haut : δευτέ[ρο]υ [β]άνδου τῆς Κοστανν[τ]ινηακῶν (sous-entendu σχολῆς?), le *bandon* étant une subdivision du régiment.

939. *Apamée.* — *Ibid.*, 1-98, Th. Corsten donne le corpus d'Apamée de Bithynie. Il réunit, p. 42-46, les témoignages sur cette cité à l'époque byzantine. La liste des évêques omet Théopemptos en 691 et Eustratios en 787. En revanche, les évêques cités en 476/477 et en 536 appartiennent à Apamée de Syrie. L'article de R. Janin, *Dict. hist. géogr. eccl.* III, 915-916, Apamée 1, servira de mise au point. Les inscriptions chrétiennes proviennent non pas du site même d'Apamée, mais de Triglia et Elegmoi, sur son territoire. N° 45, monogrammes de l'église Saint-Étienne à Triglia. N° 45 A, tombe de Maximos. La forme μιμόριν (du latin *memoria*) n'est pas issue phonétiquement de μνημόριον : c'est ce mot hybride, sous l'influence de μνῆμα, qui est secondaire. À Elegmoi, C. réunit les épitaphes byzantines n°s 59-61. Il donne pour inédit, d'après une copie d'Évangélidis, le n° 59, épitaphe d'un Théodôros mort le 29 janvier 573. Ce texte était connu en partie par P. Kastriôtis, et surtout en entier par B. A. Pančenko, *Izvestija russk. arh. inst. Konst.* 15 (1911), 286-287. On peut donc en préciser la localisation et la description. Jadis remployée à l'hagiasma de Saint-Hermolaos, à 20 mn de Kurşunlu en direction de Mudanya, cette plaque de marbre était surmontée d'ornements et d'une croix au centre. Pour la date, Pančenko a lu en toutes lettres μηνὶ, ἐννάτῃ, ὑπατεί[αν]. La seule indiction 6, sous Justin II, est bien celle de 573, quoique le 29 janvier soit alors un dimanche et non un samedi. Ce n'est pas une raison pour admettre, avec C., que «le 7e jour» désigne ici un dimanche : le rédacteur a commis une erreur, sur le jour plutôt que sur l'indiction (le samedi 29.1.572 serait dans l'indiction 5). On est donc bien cinq ans après le consulat de 568, mais cette précision, que C. restitue à la fin, pouvait manquer. Voir également E. Stein, qui traite de «l'imbroglio post-consulaire de Justin II» aux p. 869-879 de son étude *Postconsulat et Αὐτοκρατορία* (= *Opera Minora Selecta* 315 s.).

940. *Ibid.*, n° 60, l'épitaphe de l'higoumène Jean date du lundi 30 décembre 1196 et non 1197, puisque l'an 6705 et la 15e indiction commencent au 1.9.1196. C. suppose à tort que ἡμέρα β′ désigne ici le mardi. Sur l'invocation liturgique aux «frères spirituels», cf. C. Mango, *Dumb. Oaks Papers* 22 (1968), 175, n. 43, avec des parallèles. N° 61, épitaphe d'Andronikos Kontostéphanos, mort en 1209. C. Mango, *ibid.*, 176, n. 44, donne une bibliographie plus complète. Le corpus omet l'épitaphe du moine Joseph, mort en 1446 (C. Mango, *ibid.*, 170, n. 8).

941. *Hadrianoi.* — E. Schwertheim, *Die Inschr. von Hadrianoi und Hadrianeia* (*Bull.* 1988, 17), 80-82, édite quatre textes chrétiens. Seule était connue l'épigramme n° 120 (*Bull.* 1979, 363). Deux ex-voto, l'un au nom du diacre Dion (n° 121, table d'autel), l'autre de l'évêque Andréas et du prêtre Dion (n° 122).

942. *Hadrianeia.* — *Ibid.*, 121-122, trois textes chrétiens. Seul était connu le n° 195, invocation pour un diacre et entrepreneur : lire au génitif ἐ[ρ]γολάβου d'après le fac-similé *JHS* 21 (1901), 230, n° 5. N° 196, ex-voto sur un chapiteau. N° 197, épitaphe(?) datée, selon S., du règne de Basile II et Constantin VIII, sous l'épiscopat de Constantin.

943. *Claudioupolis.* — Fr. Becker-Bertau, *Die Inschr. von Klaudiu polis* (*Bull.* 1988, 24), réunit trois inscriptions chrétiennes de la ville même (nos 44-46) et sept autres de son territoire (nos 173-179). N° 44 (*Bull.* 1953, 194, Dörner n° 159) est l'épitaphe de deux chrétiens, un agonothète et sa femme. B.-B. explique le thèta final : θ(ανοῦσιν). N° 45 (Dörner, n° 166), épitaphe d'un *defensor ecclesiae*. N° 46, fragment funéraire inédit. N° 173, inédit, autel antique remployé, avec l. 3 emprunt au *Psaume* 28,3 : φωνὴ κ(υρίο)υ ἐπὶ τῶν ὑδάτων. Pour ce verset, voir *Bull.* 1977, 27 et 1980, 667. Cette citation est liée, dans la liturgie, à la bénédiction des eaux. Les deux perforations que présente l'autel permettaient-elles le passage de l'eau? Du moins ne sont-elles pas dues à des «chercheurs de trésors», mais soigneusement superposées à la croix finale et antérieures à l'inscription. L'a. lit aux l. 1-2 : κ(ύρι)ε βοήθ[ει] | Δρακωναρίῳ. Mieux vaut restituer un nom de personne à la fin de la l. 1 et voir, à la l. 2, le titre de *draconarius*, «porte-enseigne» (cf. *Bull.* 1987, 473). Le reste était connu (pour le n° 177, voir *Bull.* 1979, 567, n° 5), sauf le n° 176, Βεβιανοῦ, dont le caractère chrétien n'apparaît pas.

944. **Pont.** *Héraclée.* — L. Jonnes, *Epigr. Anat.* 7 (1986), 97-99 : *Three Inscriptions from Heracleia Pontica.* De ces trois textes, deux ont été remployés au Bas-Empire. N° 1, dédicace latine à Valentinien, Théodose et Arcadius (383-392) surmontée de la formule ἀγαθῇ τύχῃι, reste d'une inscription antérieure. N° 3, épigramme païenne. Le mot isolé πτωχίου, ajouté à l'époque chrétienne, ne signifie pas «of the poor one» : la tombe appartenait alors à un hospice pour les pauvres, comme on voit à Korykos trois sarcophages appartenant au *ptôcheion* de Saint-Conon (*MAMA* III, 783-785).

945. **Galatie.** — Tymina, village de Galatie Seconde n° 936.

946. *Germia.* — C. Mango, *Jahrb. österr. Byz.* 36 (1986), 117-132 et 12 pl. : *The Pilgrimage Centre of St. Michael at Germia.* Le site peu exploré de Germia (aujourd'hui Yürme), avec sa grande basilique, n'avait guère livré d'inscriptions. M. en réunit douze (126-131), dont une seule (n° 1) figurait, d'après les copies de Ramsay et Domaszewski, dans le corpus de St. Mitchell (*Bull.* 1983, 428), au n° 130. Pour cette épitaphe d'un Sôtèrichos, C. Mango souligne l'intérêt des restitutions de H. Grégoire (éditées par E. Honigmann, *Byzantion* 11 [1936], 548), dont le corpus n'a pas tenu compte. N° 2 (phot. fig. 19), deux fragments d'édit, mentionnant à deux reprises la «caisse privée», probablement celle de la préfecture du prétoire d'Orient. Plutôt que ... αρα κατασχέσεως (l. 2), on peut lire [π]αρακατασχέσεως d'après Justinien, *Novelle* 39, pr. Nos 3-11, série d'épitaphes au formulaire banal. Noter au n° 7 le scriniaire Thomas de Byzance, fils d'Akakios et Anthousa. N° 12, citation du *Psaume* 117,20.

947. *Eudoxias (?).* — *Ibid.*, 127, n. 21, Mango reconnaît dans l'ἄρχων Aquila de la dédicace Mitchell (*Bull.* 1983, 428), n° 142, «sûrement le gouverneur provincial». Dans le même sens, voir Dagron-Feissel (n° 952), 62, n. 21.

948. **Isaurie.** *Anémourion.* — J. Russell, *The Mosaic Inscriptions of Anemurium* (*Denkschriften*, 190 ; *Ergänzungsbände zu den TAM*, 13 ; Wien, 1987 ; 93 p., 22 fig. h. t. et 17 pl. in 4°), rassemble, avec une illustration complète et un commentaire approfondi, 24 inscriptions découvertes depuis 1965. Certaines avaient reçu une présentation provisoire : voir surtout *Türk Arkeoloji Dergisi* 25/1 (1980), 282-283 et 286-287. Datées entre 200 et 500 environ, la plupart sont d'époque chrétienne, sauf les nos 1-6, du IIIe s. (sur le nom Nagidios au n° 6, voir *Gnomon* 1988, 663). P. 39-49, n° 7, épigramme en l'honneur de Mousaios pour la construction d'un bain. Riche commentaire sur le thème des Grâces et celui du Phtonos. Si ces bains ont été édifiés vers la fin du Ve s., le

rapprochement de Mousaios avec un domestique du palais homonyme doit être écarté, puisque le tombeau de ce dernier date de 448 et non 479 (cf. *Bull.* 1987, 492). P. 49-66, nos 8-11, église du bord de mer, datée vers 430-450, sauf no 11. Les nos 8 et 9 sont deux versets d'Isaïe (26, 12 et 13). No 10, dédicace anonyme (cf. no 18). P. 61-66, no 11, restauration du narthex, fin ve-début vie s. : mention d'une confrérie des Saints-Apôtres, avec développements sur cette association, sur les *philiaka* attachés à des églises de Korykos et sur le rôle des confréries au Bas-Empire.

949. *Ibid.*, 66-89, nos 12-24, église cimétériale. Les dédicaces 12 et 13 sont du premier quart du ve s. No 12, un Fl. Antôninos. No 13, un Sirikios. No 14 (vers 500), citation d'*Isaïe* 11,6. D'autres mosaïques figurent ce thème paradisiaque, avec la même citation : ainsi à Korykos (*infra* no 956). No 18 : [E]ὐχῇ (plutôt εὐχὴ) οὗ ὁ Θεὸς τὸ ὄνομα οἶδε. Aux parallèles cités par R. au no 10, ajouter une mosaïque de Dağ Pazarı en Isaurie (M. Gough, *Studies in Memory of D. T. Rice*, [Edinburgh, 1975], 160) : Εὐχὴ οὗ τὸ ὄνομα ὁ Θεὸς οἶδε. Nos 19-21, fragments de dédicaces. Le no 22 est transcrit : Βιβιανὸς ὁ καὶ Ἀ[.....]ς δουκ(ηνάριος) τὸν ῥῶν ε[ὐξά]μενος ἐ[ποί]ησα. L'accusatif τὸν ῥῶν serait pour ῥοῦν, «water-channel», mot qui laisse perplexe ; un accusatif ne s'impose pas (le verbe ἐποίησα peut ne pas avoir de complément exprimé, voir nos 12, 13 et 23). Après la première lacune, je ne lis pas sigma, mais [ἀ]πὸ, ce qui indique que Vivianos avait pris sa retraite. On ne peut guère lire [ἀ]πὸ δουκ(ῶν), ex-duc, ni [ἀ]πὸ δουκ(ικῶν), le K n'étant suivi d'aucun signe d'abréviation. Si le titre d'[ἀ]πὸ δουκτόρων était attesté, on serait tenté de considérer le rho comme superflu, mais je préfère conclure par un *non liquet*. No 23 : un évêque Indémios, inconnu, qui doit dater de la seconde moitié du ve s.

950. *Aphrodisias.* — L. Budde, *St. Pantaleon von Aphrodisias in Kilikien* (*Beiträge zur Kunst des christlichen Ostens*, 9 ; Recklinghausen, 1987 ; 127 p. in 4o). La fouille de cette basilique paléochrétienne a livré une série d'inscriptions, dont quatre dédicaces de mosaïques de pavement. Nous présentons quelques remarques d'après les dessins et photographies, B. n'en ayant donné qu'une traduction en allemand, souvent peu satisfaisante. P. 26 et phot. 66-67, deux ex-voto sur plaques de marbre, qualifiées à tort de funéraires : Ὑπερὶ εὐχῆς Ἰωάννου διακόνου, et Ὑπερὶ [- - -]. On connaît la forme ὑπερί, pour ὑπέρ, par un nombre croissant d'exemples, surtout en Asie Mineure (*TAM* IV 1, 370 ; *SEG* 31, 1125 ; *Epigr. Anat.* 9 [1987], 128, no 2, avec bibliographie), mais aussi en Syrie (*IGLS* III, 1045 ; nouvel exemple, inédit, au Louvre) et en Égypte (papyrus *ZPE* 29 [1978], 193 et 198, où la correction περί est inutile). P. 28-29 et phot. 93, mosaïque de la nef centrale : Παῦλος ναύκληρως κτλ. P. 30 et phot. 96-97, mosaïque du *bèma*, entre la nef et le sanctuaire : [.....]ος Παῦλος ὁ Ὀλυπίου *(sic)* ναύκλιρος κτλ. P. 31 et phot. 99-100, mosaïque de l'annexe au sud du bèma : Ἰωάνν[η]ς ἀναγούστις (pour ἀναγνώστης) οἰηὸς Θεοδούρου ἀρχιδιακόνου χαρκέος εὐξάμενος κτλ. Le mot χαρκέος ne peut être un adverbe signifiant fermement («eisern, fest») : c'est le nom de métier χαλκεύς, prononcé χαρκεύς, connu sous cette forme en Isaurie (*CIG* IV, 9220 ; *MAMA* III, 329), mais aussi à Athènes (*Delt. Chr. Arch. Etair.* 1894, 89 : χαρκέ[ω]ς) ou à Sinope (*REA* 1901, 354, no 8 : χαρκέου [*sic*]).

951. *Ibid.*, 32 et phot. 134-135, pavement de la nef sud : Σέργης υἱὸς Π[α]ύλου Ὠλυμπίου εὐχα|ριστῶν κτλ. La traduction de B., et certaines restitutions portées sur son fac-similé fig. 17, appellent des rectifications. L. 1 le dédicant Sergios (Σέργης est pour Σέργις) est fils de Paul, lui-même fils d'Olympios (et non «Serges,

Sohn des Paulos Olympios»). C'est ce que prouve sans doute possible la dédicace du *bèma* par Παῦλος ὁ Ὀλυ(μ)πίου (formule patronymique de type tardif). L. 2, la restitution τού[του καὶ] τοῦ ἁγίου n'a pas de sens ; le dédicant rend grâce soit «à Dieu et à saint Pantéléèmôn», soit «au Dieu de saint P.». Il peut sembler déroutant d'appeler Saint-Pantaléon une basilique dédiée à saint Pantéléèmôn. Rappelons que Pantaléôn, martyr de Nicomédie, reçut d'une voix céleste, au moment de mourir, le nom strictement chrétien de Pantéléèmôn (*Synax. Const.* 847-8), sous lequel son culte se répandit en Orient (voir par exemple l'invocation Bandy, *Greek Chr. Inscr. of Crete*, 112). L. 4, au lieu de [τοῦ οἴκου τ]ὸν ἅγιον τόπον, «diesen Teil des Heiligtums», on lira plutôt οἰγηάσε[ως ἑαυτοῦ]. L. 5, peut-être [μετὰ] τῆς εἰστώας. Noter l'iota prophétique de ἰστόα, comme pour ἰστήλη, ἰστρατιώτης etc. L. 7, au lieu de παρὰ [τοῦ Ἰωάννου] (Budde), on peut songer au titre (abrégé ?) de παρα[μοναρίου], desservant attaché à la basilique. Le lecteur (s'il s'agit bien du même Jean), pourrait n'être pas nommé explicitement, vu la proximité immédiate de sa propre dédicace.

952. **Cilicie.** — G. Dagron et D. Feissel, *Inscriptions de Cilicie* (*Bull.* 1988, 25), éditent ou rééditent, sur un total de 125, une cinquantaine de textes chrétiens. Ne pouvant ici les analyser tous, nous signalons surtout ceux qui intéressent la géographie et la prosopographie. Sauf précision contraire, ils datent du IVe au VIe s.

953. *Environs de Séleucie.* — *Ibid.*, nº 6, révision de l'acclamation *Bull.* 1972, 531, qui donne le nom antique de l'îlot, Astéria.

954. *Korykos.* — *Ibid.*, nº 18, épitaphe d'un Syrien de Béroia.

955. *Ibid.*, 221-225 : *Appendice II. Noms de métiers et noms de personnes dans des épitaphes du Bas-Empire*, F. donne une série de corrections à des épitaphes publiées par Keil et Wilhelm, *MAMA* III (1931). Cf. *Bull.* 1988, 517.

956. J. Russell (nº 948), 73, n. 202, donne, d'après les photographies publiées, une meilleure lecture de la citation d'*Isaïe* 11,6 sur une mosaïque de Korykos, mal transcrite par Herzfeld et Guyer, *MAMA* II, 106-107, fig. 104-105.

957. *Territoire d'Élaioussa-Sébastè.* — Dagron-Feissel (nº 952), nº 22, à Akkale, dédicace métrique d'un bain par un certain Illous, probablement le même qui date l'aqueduc de Sébastè (*infra* nº 959). Thème du bain qui guérit, [λο]ετρὸν καλὸν ἀλεξίκακον. Pureté du bain et intégrité du donateur, lui aussi καθαρός (cf. *Bull.* 1974, 612).

958. H. Hellenkemper et F. Hild, *Neue Forschungen in Kilikien* (*Denkschriften*, 186 ; *Veröffentlichungen der Kommission für die Tabula Imperii Byzantini*, 4 ; Wien, 1986 ; 144 p. et 201 phot. hors-texte, in 4º). P. 82 et phot. 113, nouvelle édition du linteau *Bull.* 1987, 493. Comme nous, les a. repoussent l'identification de Matrônianos au *comes Isauriae* de 382. Au lieu du titre de *comes*, ils lisent Κομ(ιτᾶ) Ματρωνιανοῦ, ce qui n'est pas convaincant. L'église pourrait dater du début du VIe s.

959. *Ibid.*, 125, l'aqueduc de Sébastè, et phot. 189, la dédicace *JHS* 12 (1891), 259, nº 32. J'en ai ailleurs transcrit et commenté le texte, cf. Dagron-Feissel (nº 952), 54, n. 25 ; *ibid.*, 263, j'ai signalé H. Hunger, *Tyche* 1 (1986), 132-137 : *Die Bauinschrift am Aquädukt von Elaiussa-Sebaste. Eine Rekapitulation*, et mis en doute, après τὸ ἔργον τοῦτο, l'existence sur la pierre d'un adjectif ὀχε[τ]άρ[ι]ο, qui serait un hapax.

960. *Soloi-Pompéiopolis.* — Dagron-Feissel (nº 952), 59-63, nº 24 : sous le gouverneur Flavios Zacharias et le père de la ville Flavios Kalos(?) Akylas fut

construit τὸ τένπλον τοῦ τίχους. Cet emploi de τέμπλον est nouveau et obscur. Nous attribuons à Pompéiopolis la dédicace jumelle jadis copiée à Mersin et publiée par G. Laminger-Pascher, *ZPE* 15 (1974), 34-36. N° 25, tuyaux au nom de l'évêque Théodôros (*Bull.* 1979, 590).

961. *Tarse.* — *Ibid.*, n° 37, épitaphe d'Ekdikia, petite-fille de l'évêque Anatolios (Mouterde, *Syria* 2 [1921], 210, n° 2).

962. *Musée d'Adana.* — *Ibid.*, n° 49, épigramme en l'honneur de deux chevaux, IIIe-Ve s. (*SEG* 28, 1293). N° 52, acclamation pour l'impératrice Théodora (*SEG* 28, 1294).

963. *Mallos.* — *Ibid.*, n° 73, ex-voto anonyme.

964. *Mopsueste.* — *Ibid.*, n° 89, acclamations en l'honneur de Justinien, du stratèlate Marthanios (cf. *Bull.* 1987, 512) et de l'évêque Antôninos. N° 90, révision de l'acclamation pour Ailianos (Mouterde, *Syria* 2 [1921], 282-283, n° 14). N° 91, invocation pour Paul, tribun et notaire. N° 92, épitaphe perdue (*CIG* IV, 9157) du tribun Paul de Krind(os) : lire Κρινδιώτου. N° 94, borne entre le village de Lôandos et celui des Kirkoteis. N° 95, épitaphe d'un chart(ophylax) de l'Église de Mopsueste, X^e-XIe s. N° 96, épitaphe de Nikolaos Antiochitès, fils d'Apolpharatzès, mort en 1052. N° 97, révision de *CIG* IV, 9160, épitaphe de Sisinnios, mort en 1053.

965. *Anazarbe.* — *Ibid.*, n° 104, réfection des murailles sous le gouverneur Flavios Klaudianos. N° 105, percement d'un défilé ; révision de l'inscription rupestre Heberdey-Wilhelm, *Reisen in Kilikien*, 36, n° 86, datée de 536 (post-consulat de Bélisaire et an 555 d'Anazarbe).

966. *Ibid.*, 170-185, n° 108, tarif douanier disposé en deux colonnes, incomplètement conservées. Une taxe libellée d'ordinaire en *kératia*, parfois en *argyra*, correspond à des marchandises évaluées par chargement, γό(μος), plus rarement à l'unité (esclave, bovin, plan greffé). La rubrique «safran», par exemple, est la suivante : κρόκου γό(μος) κ(εράτια) δ'. Sur la nature de l'*argyron* et son rapport au *kération* (qui vaut, lui, 1/24 du sou d'or), l'avis des numismates consultés n'est pas unanime, si bien que la datation oscille entre le milieu du Ve s. et le VIe. On donne ici la liste des 16 noms de marchandises complètement conservés, au génitif singulier ou pluriel, certains étant des nouveautés lexicales, signalées par un astérisque. Κρόκου, safran ; γάρου, garum ; μασσίνων, cordages (?) — on rapproche μάσσινος σχοῖνος, grosse corde chez Malalas, et κάμηλος au sens de câble d'après l'exégèse de *Mt* 19, 24 ; *χουζίων, gourdes (?) ; *καρφίων, diminutif de κάρφος, fenugrec ; σκόρδων, ail ; *σαγηνίων, diminutif de σαγήνη, filet, seine ; οἴνου, vin ; ἅλατος, sel ; μοσχεύματος, plan greffé ; *μεταξαρ(ικῶν ?), articles de soie grège ; κασσιτήρου, étain ; μολίβου, plomb ; ἀνδραπόδου, esclave ; βοϊδίου, bovin ; ξυλογλύκ(ων), légumes secs. Nature et taux de ce barème sont analysés, en relation avec plusieurs tarifs du Bas-Empire, dont aucun n'éclaire tout à fait celui d'Anazarbe.

967. *Territoire d'Anazarbe.* — *Ibid.*, n°s 113-116, déjà analysés d'après la première édition, *Bull.* 1979, 600. N° 117, fontaine datée de 490/491. N° 118, corrige l'édition de Néroutsos, *BCH* 1 (1877), 327-330, dédicace perdue d'une église Saint-Jean, sous les empereurs Maurice et Théodose et sous l'évêque Pierre, en 596 (an 615 d'Anazarbe). Sur l'ère d'Anazarbe, indice de l'étendue de son territoire, voir *ibid.*, 187.

968. *Baka/Feke.* — Hellenkemper-Hild (n° 958), 98-99. Au Nord de Kozan (Sis), sur la route de Cappadoce, l'église de Feke conserve dans l'abside, devant

l'autel, deux dédicaces de mosaïque, dont le style indique la première moitié du Ve s., voir phot. 151-152, et 153. Au Nord-Est de Feke, au village de Civikli, phot. 157 : on y reconnaît une prière pour les donateurs ; comparer *Bull.* 1971, 690 et 698.

969. **Syrie.** — Argenterie syrienne n° 874. Syrien à Korykos n° 954.

970. K. Chéhadé, *Syria* 64 (1987), 323-329 : *Le musée de Maarat an-Noumân.* Installé en 1987 dans un khan du XVIe s., ce musée abrite notamment une importante série de mosaïques. De l'église de Miirata provient un pavement orné de personnifications : la fig. 3 montre le mois Ξανθικός à côté du buste de Γῆ.

971. *Apamène.* — *Ibid.*, une mosaïque de Firkia, datée du 20 décembre 511, commémore un édifice destiné aux malades. Le bâtiment fut d'abord donné à Antôninos, supérieur d'un monastère ; il fut ensuite remis en état, grâce à la munificence d'Eusébios, par l'archimandrite Paul, probablement le successeur d'Antôninos. La dédicace est lisible d'après la photographie, fig. 4. ; au-dessous, la louve romaine allaitant les jumeaux Ῥωας *(sic)* et Ῥωμύλλος. Un autre pavement de Firkia (ici fig. 5 ; déjà *Bull.* 1974, 630), daté du 1er juillet 511, mentionne aussi l'archimandrite Paul.

972. J.-P.Rey-Coquais, dans l'ouvrage de P. et M. T. Canivet *et alii, Huarte, sanctuaire chrétien d'Apamène (IVe-VIe s.)*, I-II (*Inst. fr. arch. Proche-Orient, Bibl. arch. hist.*, 122 ; Paris, 1987 ; 401 p. et 176 pl. in 4°), est l'auteur du chapitre II, *Épigraphie* (47-62). Il reprend d'une part (nos 1-12 et 21), en amendant certaines lectures ou interprétations, les inscriptions déjà publiées par P. Canivet (*Bull.* 1973, 489 ; 1974, 631 ; 1980, 554 ; pour cette dernière série, cf. *SEG* 29, 1589-1595), et d'autre part publie des textes inédits (nos 13-20 et 22-25). Sauf les nos 1-2, du IIe s., l'ensemble est d'époque chrétienne. Les nos 3-5 proviennent de la basilique de Phôtios. N° 3, dédicace de l'archevêque Phôtios et du périodeute Dôrothéos, en 483 p.C. N° 4, dédicace du même périodeute, datée de l'année suivante. N° 5, dédicace datée de 485/486. N° 6, mosaïque du baptistère, sous un évêque Stéphanos ou Épiphanios. Les nos 7-19 appartiennent à l'église nord, ou Michaèlion. N° 7 (*SEG* 29, 1592), mosaïque du Michaèlion dédiée par quatre γέροντες et cinq πεντάπρωτοι. Un tel collège de notables villageois était une nouveauté quand l'inscription parut. Depuis lors a été publié un ex-voto chrétien de *pentaprôtoi*, également en Syrie (*SEG* 32, 1467). J'éditerai ailleurs une dédicace des *pentaprôtoi* d'un village d'Antiochène, en 388/389, mais j'indique déjà dans une autre inscription d'Antiochène, datée de 449 (*IGLS* II, 684), la mention non reconnue de πενταπρώτων.

973. *Ibid.*, les nos 13-25, sauf 21, sont nouveaux. Au n° 13 : ✠ ΥΙΕΡΕΥ, plutôt que ἱερεύς ou un verbe dérivé, je lirais la formule votive ὑπὲρ εὐ[χῆς - -] en supposant une ligature pi-epsilon. N° 14 : [Στε]φάνου Ἰω[άννου]. Nos 15-18, différentes marques de deux lettres sur des colonnes. N° 19, épitaphe sur un sarcophage, de lecture difficile et par endroits douteuse. N° 20, fragments remployés de 4 lignes. À la l. 3 est restitué avec réserves [ἐπή]χθη τὸ ἐπι[στύλιον] ; je lirais plutôt [ἀνηνέ]χθη τὸ ἐπί[θυρον], en comparant *IGLS* II, 372 : ἀνεν(έ)χθι τὸ ἐπίθυρον (même verbe *ibid.*, 361 et 362). N° 21, mieux que *Bull.* 1973, 489. N° 22, sur un fragment de linteau, R.-C. restitue « avec beaucoup de prudence » [ἐκ τῶν πρ]οσόδων σου. Ne faut-il pas songer au *Psaume* 120, 8, fréquent en Apamène (22 fois dans *IGLS* IV, index, p. 366) : [Κύριος φυλάξει τὴν εἴ]σοδόν σου [καὶ τὴν ἔξοδόν σου] ? Nos 23-24, vestiges d'inscriptions funéraires peintes. N° 25, sarcophage trouvé près de Huarte, daté de 468/469.

974. *Ibid.*, 50, n. 10, R.-C. reconnaît l'évêque Marcel d'Apamée sur une mosaïque errante (*Bull.* 1987, 501) dont il précise qu'elle provient «de la région de Tell Minnis».

975. *Épiphaneia.* — L'épigramme *IGLS* V, 1999 révisée et commentée n° 867.

976. *Résafa.* — P.-L. Gatier, dans le volume de Th. Ulbert *et alii*, *Resafa II. Die Basilika des Heiligen Kreuzes in Resafa-Sergioupolis* (Mainz am Rhein, 1986 ; XII-230 p. et 57 pl. in 4°), est l'auteur du chapitre V : *Les inscriptions grecques* (161-169). Il réunit l'ensemble des inscriptions, en parties inédites, de la basilique de la Sainte-Croix (sauf les graffites, *infra* n° 977). N° 1, dédicace de la basilique par l'évêque Abraamios, en mai 559 (*Bull.* 1978, 521). N° 2, une nouvelle inscription, mutilée, mentionne des restaurations à la toiture, aux portes, et probablement au pavement, sous l'évêque Serge (nom restitué d'après le n° 3) et son parent le chôrévêque Marônios. Sergios était évêque pour la seconde fois, ce qui suppose qu'il avait été déposé. G. dresse une liste des six évêques de Resafa connus au VIe s. N° 3 a-f, six chapiteaux inscrits, dont trois inédits, portant pratiquement le même texte (Waddington, *I. Syrie*, 2631 a) : Ἐπὶ Σεργίου ἐπισκό(που) τοῦ συνγεν(οῦς) Μαρωνίου τοῦ χωρεπισκό(που). Écartant la traduction obvie «sous l'évêque Sergios, parent du chôrévêque Marônios», G. comprend «avec son parent Maronios» et, au n° 2, restitue μετὰ avant le nom de Marônios. N° 4, dédicace inédite d'un pavement de marbre par l'évêque K(...) (qui n'est probablement pas Kandidos, connu par Procope en 540-542), recevant l'épithète αἰδέσιμος ; elle n'est pas banale pour un évêque et les autres exemples semblent plus anciens. Il n'y a pas à citer Markellinos de Sepphoris, qui n'était pas évêque mais père de la ville (cf. *SEG* 26, 1667). Au IVe s., voir Grégoire de Nazianze (*PG* 37, 393 A, pour l'évêque Amphilochios) et, en Pisidie, les inscriptions d'Alexandros de Parlaïs (*SEG* 2, 746), et Optimos d'Antioche (D. M. Robinson, *Trans. Amer. Phil. Assoc.* 57 [1926], 234, n°s 67-68). — N° 6, fragment de dédicace d'un évêque. N° 7, ex-voto d'Abraamès (l'évêque du n° 1 ?) mentionnant un dallage, [πλ]ακώσεως. N°s 8-10 et 12-17, fragments. N° 18, sept fragments de chapiteaux provenant d'une église de Notre-Dame : Σέ[ργιος] au début, Δεσποίνης à la fin. N° 19, dédicace perdue du métropolite Syméon, datée de 1093, éditée par Pargoire.

977. *Ibid.*, chapitre VI, 171-177, phot. pl. 51-54 : *Die griechischen Graffiti*, par C. Römer. Ces graffites de pèlerins, simples noms ou invocations développées, ont été gravés sur l'enduit d'une annexe de la basilique. Sur 85 numéros, beaucoup ne comptent que quelques lettres. L'index recense néanmoins 27 noms complets.

978. **Phénicie.** — Nom antique du village de Sarba n° 874.

979. *Territoire de Ptolémaïs.* — Cl. Dauphin et G. Edelstein, *L'église byzantine de Nahariya (Israël). Étude archéologique* (Βυζαντινὰ Μνημεῖα, 5 ; Thessalonique, 1984 ; 126 p. et 70 pl. in 4°). Les inscriptions sont éditées p. 79-93. Il s'agit de petits fragments, sauf le n° 1, dessin fig. 20, phot. pl. 45 a, dédicace d'un chancel par le prêtre et périodeute Léontios.

980. V. Tzaferis, *Eretz-Israel* 19 (1987), 36*-53* : *The Greek Inscriptions from the Early Christian Church at 'Evron.* Fouillée en 1951, cette église porte sur ses mosaïques de pavement treize inscriptions en grec et une en syriaque. Toutes ces dédicaces, sauf le n° 7, sont contrôlables sur des photographies. N° 1, rénovation du baptistère, τὸ φωτιστήριν, sous le prêtre Marinos. N° 2, invocation pour des donateurs qui ont fait l'offrande de deux *diakonika* (lire l. 11 τὰ δύου [*sic*]

διακονικά), soit le baptistère et l'annexe voisine. T. a distingué quatre donateurs : le diacre Alexôn, décédé, le père Sobbinos, un second diacre Alexôn et le lecteur Germanos. Nous voyons au contraire dans le premier Alexôn, τοῦ πατρὸς Σοββίνου καὶ Ἀλέξ(ωνος) διακό(νων), « le père des diacres Sobbinos et Alexôn », deux noms qui reparaissent au numéro suivant. N° 3, rénovation de l'annexe du baptistère sous l'évêque Paul, le prêtre Marinos et l'archidiacre Markellos. Suit une intéressante liste de noms (21 et non 22 si l'on considère Μαρῖνος Ναούμου comme fils de Nahum). La dédicace est datée du 4 Artémisios d'une 11e indiction. Or le même évêque Paul figure au n° 5, qui date de 443, et cette année correspond, jusqu'en septembre, à une 11e indiction. Le 4 Artémisios (qui serait à Tyr le 22 mai, à Sidon le 4 juillet) ne contredit pas cette concordance. On peut donc dater de 443 également le n° 3.

981. *Ibid.*, n° 4, mosaïque du narthex : achat de la toiture sous deux diacres et construction de l'église sous un troisième. N° 5, pavement de la nef centrale sous l'évêque Paul, Samakôn prêtre du village et l'archidiacre Markellos. Suivent les noms de 14 diacres, 5 sous-diacres et 4 lecteurs. La dédicace est datée du 10 février 491 de l'ère de Ptolémaïs, soit 443. Le même évêque était connu par les Actes de Chalcédoine. Le n° 6, à lire à la suite du n° 5, date le même pavement sous le périodeute Isakios. La citation biblique n'est pas empruntée au *Deutéronome* 25,6, mais à *I Rois* 16,4 : cf. Dagron-Feissel (n° 952), p. 55-56. N° 7, pavement d'une annexe sous l'évêque (...)schos, un chôrévêque, un prêtre (Sam)akôn (le même qu'au n° 5, 28 ans plus tard ?), un archidiacre. Suivent plusieurs diacres, sous-diacres et lecteurs. La dédicace date du mois de Dystros 463, soit 415. L'évêque (...)schos est un successeur d'Antiochos de Ptolémaïs, mort avant 408 (*Dict. hist. géogr. eccl.* III, 707). N° 8, pavement du narthex, daté de l'an 538, soit 490. N°s 9-13, brèves invocations pour des donateurs. La formule est Κ(ύρι)ε μνήσκου aux n°s 12-13 (forme brève de μιμνῄσκου, déjà n° 7), mais au n° 11 le nom du Seigneur est remplacé par un triple *yod* hébraïque, dont T. compare l'usage dans les amulettes (p. 53*, n. 20).

982. **Arabie.** P.-L. Gatier, *Inscriptions de Jordanie. Tome 2. Région centrale (Amman-Hesban-Madaba-Main-Dhiban)* (*Inscr. gr. lat. Syrie* XXI ; *Bibl. arch. hist.*, 114 ; Paris, 1986 ; 255 p. et 36 pl. in 4°). Premier des cinq volumes qui composeront le corpus, le t. 2 correspond aux cités de Philadelphie, Mèdaba, Esbous et à leurs territoires. En guise d'introduction (7-27), la description du cadre géographique est suivie d'une histoire détaillée des découvertes. Le recueil des textes est, par sa présentation et sa qualité, conforme aux tomes les plus récents du corpus syrien *(IGLS)*. La bibliographie méthodique sert de base à une édition critique qui, dans les cas difficiles, fournit tous les éléments de progrès ultérieurs. Le commentaire n'élude aucun point important de vocabulaire, d'onomastique ou d'institutions. L'illustration est moins exhaustive et, dans le cas d'inscriptions disparues, la reproduction d'anciens fac-similés aurait parfois rendu service. L'épigraphie du Haut-Empire ne tient une place importante qu'à Philadelphie (n°s 10-41) : nous n'en ferons pas état ici (voir *supra* n° 220). Ailleurs, la majorité des inscriptions provient de basiliques chrétiennes, et l'on pourrait ici parler d'« épigraphie de la mosaïque », comme on a qualifié d'« épigraphe du linteau » celle de la Syrie du Nord. Avec ce véritable corpus, on dispose de l'instrument de référence indispensable dans une région où les découvertes ne cessent de se multiplier. G. a pu lui-même y donner un nombre appréciable de textes inédits (n°s 6, 25, 48-50, 54, 96, 163, 177) ou de publication récente.

983. *Philadelphie.* — *Ibid.*, n° 6, mosaïque inédite, avec citation du *Psaume* 121,8. N° 43, dédicace d'église, où G. lit et restitue au début : θελήματι Θ(εο)ῦ, βουλήσι τοῦ ἁ[γ(ιωτάτου)] μον(άχου) (καὶ) πρεσϐ(υτέρου) τοῦ ἁγ(ίου) Γεωργίου. Doutant à juste titre qu'il soit question d'un moine (la lecture est ici incertaine et la pierre est perdue), il admet la mention d'un prêtre de l'église Saint-Georges. On lira plutôt : πρεσϐ(είᾳ) τοῦ ἁγ(ίου) Γεωργίου, «par l'intercession de saint Georges». Comparer l'église d'Anémourion dédiée grâce à l'intercession des Apôtres (*supra* n° 948 *in fine*).

984. *Ibid.*, n° 46 et pl. 13, mosaïque inédite, d'un grec barbare. Invocation à Dieu pour Épiphanios, ses enfants, sa femme et le diacre Kaioumos (pour le mot ἐλευθέρα, désignant l'«épouse», voir *BCH* 107 [1983], 614-615).

985. *Ibid.*, le n° 54 regroupe trois mosaïques inédites d'une église, au village de Quweisme. N° 54 b, dédicace en faveur du tribun Stéphanos et de sa femme. L'église était dédiée à saint Kèrykos (mieux que Cirykos), dont le culte est surtout attesté en Palestine (*infra* n° 1007) et en Cilicie (*Bull.* 1987, 493).

986. *Mèdaba.* — *Ibid.*, 148-180, n° 153, G. donne l'édition critique des 154 légendes de la grande mosaïque géographique. Un commentaire succinct renvoie, pour chaque site, aux principales études. — *Le monde de la Bible* 52 (1988), 16-40, consacre à la «carte de Madaba» une série de mises au point dues à des spécialistes (M. Piccirillo, J. Briend, V. Mora) et richement illustrées.

987. *Ibid.*, n° 145, mosaïque de l'église du Prophète-Élie, datée après le 1er septembre 607 et, précisons-le, avant le 22 mars 608. Le dédicant en est l'évêque de Mèdaba Léontios, avec l'éloge de sa «douceur» (non «humilité»), qui reparaît dans une dédicace du même évêque, datée de 603 (*ibid.*, n° 140). Léontios a aussi dédié une chapelle de la Vierge au Mont Nébo (*ibid.*, n° 78, sans date). D'autre part, le n° 145 précise que Léontios a succédé à Sergios, attesté comme évêque à Madaba en 575/576 (n° 135), 578/579 (n° 141), 595/596 (n° 147) et au Mont Nébo en 597 (n° 80). Selon la restitution de G. au n° 145, Léontios aurait «pris la suite des travaux de Sergios, le très aimé de Dieu qui s'en occupait et qui recueillait des dons.» Je ne crois pas que «le terme φροντιστής, curateur, [désigne] ici plus une activité qu'une fonction et peut donc s'appliquer à un évêque». Il me semble que ce curateur doit être un autre personnage, dont le nom précédait le titre, et qu'il faut ponctuer : Σεργίου τοῦ θεοφι[λ(εστάτου), *ex. gr.* Ἡλ]ίου φροντιστοῦ δῶρα προσδεχνυμέ(νου). Les quatre derniers mots sont au génitif absolu. Léontios a pris la suite de Sergios, et le curateur a collecté les dons (plutôt sous Léontios que sous Sergios : s'il s'agissait de l'évêque défunt, ou même de son curateur, on attendrait l'aoriste προσδεξαμένου). Quel fut le rôle des donateurs? Selon le texte et la traduction de G. «Ménas fils de Pamphile et Théodose, frères ... d'Aigeai, vinrent à l'aide d'eux et de cette humble cité.» La construction est étrange et le mot ϐοήθεια convient mal à des donateurs. On préfèrera la restitution de Schwartz (citée par G. dans l'apparat), avec une invocation au prophète Élie : Βοήθεια γίνο[υ τ]οὑτοις τε... Dès lors, les noms précédents se rapportent, sans ponctuation, au mot δῶρα, le curateur recevant les dons des deux frères. Le rapprochement d'Αἰγιάριος avec Aigéai de Cilicie ne repose que sur un récit du *Pré Spirituel* mentionnant un Αἰγιάριος aux environs de cette ville. G. cite cependant deux épitaphes de Corinthe où αἰγιάριος a été compris «chevrier», sens que j'ai discuté et adopté dans *Travaux et Mémoires* 9 (1985), 363, n° 40* (où je n'aurais pas dû situer Madaba en Palestine).

988. M. Piccirillo, *Rev. bibl.* 93 (1986), *Chron. arch.*, 261-267, expose les résultats de ses travaux, notamment à l'église de la Vierge, datant des VIe et

VIIe s. (phot. pl. VII de la dédicace *SEG* 30, 1709 ; aussi *I. Jordanie* II, 131, sans phot.). P. commente la mosaïque ornée des Tychès de trois cités : Rome, Grègoria, Mèdaba (phot. pl. IX ; *I. Jordanie* II, 128, sans phot.). Il suggère d'identifier Grègoria « probablement avec Constantinople, dont un des quartiers portait ce nom », tandis que P.-L. Gatier, n° 128, incline « plutôt pour un surnom donné à Antioche à cause du patriarche Grégoire (entre 570 et 593) ».

989. *Territoire de Mèdaba (Mont Nébo).* — P.-L. Gatier (n° 982), n° 74. Cette dédicace de mosaïque (*Bull.* 1978, 534) appelle des remarques de chronologie et d'onomastique. La date développée met en concordance le consulat de Lampadios et Orestes (530), le mois d'août, la 9e indiction (du 1er septembre 530 au 31 août 531) et l'an 425 de la province d'Arabie (du 22 mars 530 au 21 mars 531). G. adopte la date d'août 531, qui concilierait en effet le mois et l'indiction ; mais cette date n'est compatible ni avec le consulat de L. et O. (531 devrait être leur post-consulat), ni avec l'an 425. Comme, en revanche, le consulat, l'an de la province et l'indiction concordent du 1er septembre au 31 décembre 530, nous datons la dédicace entre ces limites, de préférence peu après le mois d'août, que nous croyons indiqué par erreur. D'autre part figurent au nombre des dédicants trois *scholastikoi*. G. relève le même titre à Scythopolis, en 552, pour un « Nysios » (*SEG* 8, 37, avec les références). Cette lecture de Mouterde suppose un nom de personne nouveau, qu'on pourrait croire dérivé de Nysa, l'ancien nom de Scythopolis (*infra* n° 999). Au lieu de couper -α Νοισίου (ou de corriger en Dionysios, comme Egger, *Byzantion* 20 [1950], 348), je préfère pourtant lire, avec Alt et le *SEG*, Ἀνοισίου. Le nom Anysios se trouve dès le IIIe s. (L. Robert, *Hellenica* VI, 117-118) et devient ensuite fréquent. Dans la dédicace du Mont Nébo, noter le nom de Μουσήλιος qui, selon G., évoquerait « deux personnages vénérés au Nébo, Moïse et le prophète Élie ». Rapprochement séduisant mais fragile, puisque ce nom n'est pas propre à la région. G. rapproche le Mousèlios de l'*Anthologie Palatine* IX, 799 et 800, peut-être un préfet de Constantinople (*supra* n° 883). Deux exemples encore dans la région de Gaza (*PLRE* II, 768, Muselius 2 ; *Analecta Bollandiana* 23 [1904], 303, l. 15), un autre en Apamène (*Acta Concil. Oecum.* III, p. 109, 26). Une étude approfondie devrait élucider le lien probable du nom grec avec l'arménien Mušel.

990. M. Piccirillo, *Liber annuus* 36 (1986), 349-354, dans la chronique *Ricerca in Giordania*, signale succinctement plusieurs découvertes importantes. Les inscriptions grecques sont traduites en italien et plusieurs sont illustrées de photographies. Au Mont Nébo (349-350), dédicace d'une chapelle de la Vierge sous l'évêque Phidos, qui complète la liste épiscopale de Mèdaba au tournant du Ve et du VIe s. Dans l'église de Kaïanos, P. a relevé trois inscriptions au niveau inférieur, trois autres au niveau supérieur, mais sans les transcrire.

991. *Territoire de Mèdaba (Mefaa).* — *Ibid.*, 351-354 : *Prima campagna di scavo a Um er-Rasas*. P. signale la découverte de deux églises, dont les mosaïques et les dédicaces sont d'un exceptionnel intérêt pour l'iconographie, la topographie, l'histoire ecclésiastique. Une description préliminaire, en anglais et en arabe, est donnée par M. Piccirillo et T. Attiyat, *Annual Dep. Ant. Jordan* 30 (1986), 341-351 : *The Complex of Saint Stephen at Umm er-Rasas — Kastron Mafaa*. La publication des inscriptions a suivi sans tarder dans *Liber annuus* 37 (1987), 177-239 ; nous l'analyserons plus tard.

992. *Territoire de Mèdaba (Main).* — P.-L. Gatier (n° 982), n°s 162-163, édite deux nouvelles dédicaces de mosaïque, publiées simultanément par M. Piccirillo, *Liber annuus* 35 (1985), 350 et 352. La dédicace n° 162 est celle d'un bain,

πριβᾶτον, par Flavios Martyrios, lequel était le «lieutenant» local du duc d'Arabie. On comparera le rôle des topotérètes dans l'Égypte byzantine, étudié par C. Kunderewicz, *The Journal of Juristic Papyrology* 14 (1962), 33-50. Le nº 163 est la dédicace d'un ξενεών, datée de 598/599. Il s'agit d'un hospice plutôt que d'une «chambre d'hôte», alternative qui s'appuierait sur une mosaïque d'Apamène (*Bull.* 1974, 630; *supra* nº 971 *in fine*). Dans le sens habituel, voir l'hospice de Saint-Théodore à Dionysias (Waddington, *I. Syrie*, 2327) ou le tombeau de l'Hospice Neuf à Jérusalem (*Bull.* 1987, 522).

993. *Gérasa.* — F. Zayadine (éd.), *Jerash Archaeological Project 1981-1983*, I (Amman, 1986; 492 p. in 4º). P. 7-28 : *The Jerash Project for Excavation and Restauration*, par F. Zayadine. Mosaïque d'un local de la faction des Bleus (p. 17-18, phot. pl. II, 2) dont une traduction en italien, par M. Piccirillo, et une photographie figuraient dans *Liber annuus* 32 (1982), 508-509 et pl. 125, 1. On a lu : Ἐκοσμέθη καὶ ἐψηφώθε ὁ τόπ(ος) οὗτος τῶν ἐπιτίμ(ων) Καλλαίν(ων) ἐπὶ τῆς α' ἐξαρχ(ίας) Κωνσταντίνου κ(αὶ) Στεφάνου λογευτητῶ(ν) μχ' ἔτι Αὐδναίου χρ(όνων) ια' ἰνδ(ικτιῶνος), soit en janvier 578. Il n'y a pas là deux logothètes (*logoleti* Piccirillo, *logoteute* Zayadine) : les deux personnages exerçaient des fonctions distinctes, internes semble-t-il à la faction des Bleus, Constantin celle d'*exarchos* pour la première fois, Stéphanos celle de *logeutès* ou comptable. On coupera ainsi : Στεφάνου λογευτῆ (génitif vulgaire, du type οἰκέτη etc.) τῷ μχ' ἔτι.

994. *Ibid.*, 137-162 : *The Church of Bishop Marianos*, par M. Gawlikowski et A. Musa. Inscriptions sur mosaïques, p. 142, phot. pl. II. Devant la barrière de chancel : Ἐπὶ τοῦ ἁγιωτάτου καὶ θεοφυλάκτου ἡμῶν ἐπισκόπου Μαριανοῦ (voir nº 996) κτλ. à la date d'avril 570 p.C. À la porte d'entrée, autre texte. L'inscription du narthex, mutilée, n'est pas restituée : d'après la fig. 2, p. 139, on lirait : Χρηστὴν ἀνάπα[υσιν - - -]. S'agit-il d'une invocation pour le repos des défunts? P. 145 et pl. IV, deux médaillons inscrits dans la «maison du diacre Élie», en face de l'église de Marianos.

995. *Ibid.*, 303-341 : *The Church of Bishop Isaiah at Jerash*, par V. A. Clark. P. 319-321, *The Church Inscriptions*, par J. M. C. Bowsher. Onze des quinze inscriptions sont d'époque chrétienne, dont neuf sur mosaïques. Nº 1, devant l'abside centrale, mentionne le métropolite Thomas, sous Justinien d'après *IGLS* XIII 1, 9135, et l'évêque Isaïe à la date de mai-juin 559. Nº 2, devant l'abside Nord, où l'on doit lire ... καὶ Εὐγενίου θίου ; ma lecture θίου est assurée par la pl. II, 4 et la correction υἱοῦ est à écarter : Eugénios était l'oncle (θεῖος) d'Eulampia et non son fils. Nº 3 : Ἰουστι[νιανοῦ]? Nº 4 : Ἐκ σπουδ(ῆς) Σεργίου (lecture confirmée par la pl. VI, 11) παραμ(οναρίου). Nº 5 mutilé. Nº 6 : Κωνσταντῖνος. Nº 10, plaque de remploi :]ρίου ἀνενεώθη τὰ ὅδε. La suite, qui n'est pas gravée dans le même sens, ne signifie pas «for God» : il s'agit de l'acclamation bien connue Εἷς Θεός.

996. P.-L. Gatier, *Syria* 64 (1987), 131-135 : *Une lettre du pape Grégoire le Grand à Marianus évêque de Gerasa*, identifie Marianus de Gérasa, attesté en 570 par une nouvelle dédicace (*supra* nº 994) et par une inscription de la cathédrale (Welles, nº 289), au destinataire d'une lettre du pape Grégoire, adressée en 601 *Mariano episcopo Arabiae*. Cet épiscopat de plus de trente ans ne soulève pas d'objection. Comme le correspondant de Grégoire avait obtenu des reliques, rapportées de Rome par son envoyé Candidus, G. attribue à Marianus la construction de l'église des Saints-Pierre-et-Paul de Gérasa, après 601 et non vers 540 comme on le pensait. Il considère l'évêque Anastase, connu par trois inscriptions de la même église, comme le successeur de Marianus, et signale (135,

n. 19) ma correction inédite à Welles, n° 330 : la patrie d'Anastase n'est pas la Tétrapole, [τ]ετράπτολις, mais Pétra, [Π]έτρα πτόλις.

997. **Palestine.** — Y. E. Meimaris, *Sacred names, saints, martyrs and church officials in the greek inscriptions and papyri pertaining to the christian church of Palestine* (*Research Centre for Greek and Roman Antiquity*, Μελετήματα, 2; Athènes, 1986; 292 p. in 8°). Issu d'une thèse soutenue en 1976 à Jérusalem, l'ouvrage repose sur un dépouillement de l'épigraphie chrétienne de Palestine et, accessoirement, des papyrus de Nessana. En vue du corpus de la Palestine byzantine, qu'il prépare depuis 1973 (voir déjà *Bull.* 1984, 505; 1987, 520, 521, 531), M. a réuni une documentation très complète, ayant disposé non seulement de publications rares, mais d'assez nombreux inédits. L'ouvrage se présente comme une étude de vocabulaire, fondée sur une concordance commentée des documents, qui traite d'une part du culte de Dieu et des saints (14-153), d'autre part de la hiérarchie ecclésiastique et monastique (154-264). A la fin une bibliographie, des index des noms propres grecs, un index des provenances.

998. R. et A. Ovadiah, *Hellenistic, Roman and Early Byzantine Mosaic Pavements in Israel* (*Bibliotheca Archaeologica*, 6; Roma, 1987; 276 p. et 192 pl. in 4°). Ce recueil (signalé *Bull.* 1988, 243) est destiné à compléter l'inventaire des mosaïques de Palestine jadis publié par M. Avi-Yonah (1933-1935). Le catalogue, suivi de conclusions développées, recense les découvertes jusqu'en 1975. Si près de 150 inscriptions sont en grec, on en compte également (selon la table, p. 217) 26 en hébreu, 7 en araméen, 3 en samaritain, 1 en géorgien. Les 248 numéros sont classés selon l'ordre alphabétique des sites. Outre la Palestine proprement dite, O. a tenu compte de sites de Phénicie (comme Horvat Karkara, n° 100 et pl. 83, déjà *Bull.* 1970, 626), voire d'Égypte (Cheikh Zouède, n° 69, déjà É. Bernand, *Inscr. métriques de l'Égypte gréco-romaine*, n° 122). Quelques remarques sur la réédition d'inscriptions connues (n°s 119, 172, 213), avant de signaler des inédits. À Beit Safafa (n° 119), près de Jérusalem, dédicace d'un martyrion à corriger d'après *SEG* 26, 1672. La date de 491 est sujette à caution, le problème de l'ère locale n'étant, à mon sens, pas encore résolu. La mosaïque du monastère de Kursi, en Galilée (n° 172), ne doit pas être datée «Vth-VIIth centuries», mais exactement de décembre 585, l'année même du consulat de l'empereur Maurice. C'est l'occasion d'indiquer que le même texte a été publié plus d'une fois dans l'ignorance des éditions précédentes : *SEG* 26, 1677; *SEG* 30, 1697; *SEG* 33, 1270. La dédicace n° 213 est celle d'une synagogue samaritaine, déjà B. Lifshitz, *Donateurs ...* (*Bull.* 1969, 53), n° 80. On lit, d'après la pl. 142, ἀνενεώθη τὸ ὐκτήρην. Il est superflu de supposer une crase τοὐκτήρην (Lifshitz) ou de corriger en εὐκτήριον (Ovadiah); il s'agit bien de ce dernier mot, oratoire ou salle de prière, mais la graphie ὐκτήριον est une variante connue (*IGLS* IV, 1570), qui équivaut phonétiquement à οἰκτήριον (*IGLS* I, 252 a, cf. *SEG* 7, 61; *SEG* 32, 1442). Cette dernière forme me paraît un hybride de εὐκτήριον et οἰκητήριον. Les monuments nouveaux ne manquent pas dans ce recueil, mais les dédicaces n'en sont pas toutes transcrites : ainsi les inscriptions de 'Evron, sont simplement signalées aux n°s 79-81 (voir maintenant *supra* n° 980). Les planches offrent plusieurs inscriptions non transcrites. Ainsi au n° 199, la basilique de 'Ozem, à l'Est d'Ascalon, présente au moins deux noms intéressants. Je lis pl. 129, 2 : Ζόνενος (cf. *infra* n° 1007) μονάζ(ων) et Νεεταδος ἀναγν(ώστης). Le mosaïste a commis là une erreur, car il s'agit sûrement d'un Nestabos, nom particulièrement répandu à cette époque dans le Sud de la Palestine (martyr de Gaza selon Sozomène V, 9; Nestabos d'Ascalon enseveli à Choziba, cf. A. M. Schneider, *Röm. Quartalschrift* 39 [1931], 318, n° 9) et connu

en grec sous diverses formes : voir en dernier lieu la série d'exemples réunis par M. Sartre, *Bostra* (*Bull.* 1987, 514), 201. Pour les nouvelles dédicaces d'Azôtos, voir *infra* n° 1006.

999. *Gadara.* — Leah di Segni et Y. Hirschfeld, *Israel Expl. Journal* 36 (1986), 251-268 : *Four Greek Inscriptions from Hammat Gader from the Reign of Anastasius.* Les fouilles des thermes de Gadara, de 1979 à 1982, ont livré plus de 50 inscriptions. En attendant d'en donner le corpus, les a. publient avec soin quatre épigrammes, inédites sauf la troisième. P. 251-257, n° 1 : concerne Alexandre de Césarée, gouverneur de Palestine IIe, qui résidait à Nysa-Scythopolis. Pour la métaphore des «rênes» du pouvoir, qui remonte à Aristophane et reste très en faveur aux ve et vi^e^ s., voir A. Cameron, *Byzantion* 47 (1977), 60. La même image du gouverneur-cocher est appliquée au proconsul d'Asie Stéphanos (*Bull.* 1983, 335). P. 255-256 et n. 9-15, liste mise à jour des *praesides* de Palestine Seconde au vi^e^ s., avec les noms nouveaux de Flavius Petrus Romanus (inédit, Gadara) et Flavius Orestes (publication en hébreu, Scythopolis). P. 258-260, n° 2 : Μούκιος Ἀλέξανδρος πανυπείροχος ἡγεμονήων κτλ. ; la forme ἡγεμονήων n'est pas un participe fautif de ἡγεμονέω, mais bien le génitif pluriel de ἡγεμονεύς, complément d'un adjectif à valeur superlative : «le plus éminent des gouverneurs». Le don reçu de l'empereur serait soit le financement des travaux, soit le gouvernement de la Palestine IIe, les a. penchant pour la seconde interprétation. P. 260-262, n° 3, distique pour le même Alexandros de Césarée, publié en 1982 (d'où *SEG* 32, 1503), avec ici un commentaire qui rectifie sur plusieurs points la première édition. P. 262-263, n° 4 : concerne un Léon de Césarée qui pourrait être un des successeurs d'Alexandros, peut-être le même que le gouverneur connu par une inscription de Scythopolis (*SEG* 8, 34) et le Λέων κόμης μεγαλοπρεπέστατος d'une inscription inédite de Hammat Gader. La conclusion replace ces travaux parmi les constructions du règne d'Anastase.

1000. *Césarée.* — K. G. Holum, *ZPE* 63 (1986), 231-239 : *Flavius Stephanus, Proconsul of Byzantine Palestine*, reprend l'étude du poids de bronze *Bull.* 1984, 29 (aussi *SEG* 32, 1626), au nom du proconsul Stephanus. Un autre poids de la même collection, pesant 10 *grammaria* au lieu de 11, lui permet de fixer la provenance des deux : Césarée de Palestine, ce qui exclut tout autre proconsul que celui de Palestine Première. H. résume la carrière de deux proconsuls homonymes : 1) Fl. Stephanus, destinataire en 536 de la novelle 103 de Justinien rétablissant le proconsulat de Palestine. Il n'est pas possible de l'identifier à un homonyme auquel Chôrikios donne le titre d'*astynomos* : cf. Dagron-Feissel (n° 952), 218, où j'ai montré qu'il s'agissait d'un «père de la ville». 2) Stephanus le Syrien, proconsul en 555, que H. distingue du précédent (contre E. Stein, *Histoire du Bas-Empire* II, 374, n. 2), originaire de Gaza. Sans attribuer les poids à l'un plutôt qu'à l'autre, il compare des poids du vi^e^ s. émis par le proconsul d'Afrique.

1001. K. G. Holum, *Israel Expl. Journal* 36 (1986), 61-64 : *Andreas philoktistes : A Proconsul of Byzantine Palestine.* Acclamation sur une mosaïque pour un proconsul Andréas jusqu'ici inconnu. H. date ce proconsulat vers 560-614, mais le titre de ἐνδοξότατος n'impose pas cette date tardive : si Justinien, en rétablissant en 536 le proconsulat de Palestine, lui attache le rang de *spectabilis*, un proconsul pouvait cependant jouir à titre personnel de la dignité supérieure de *gloriosissimus*. Pour φιλοκτίστης, voir aussi *Bull.* 1987, 466.

1002. *Tell Qasile.* — A. Ovadiah, *Israel Expl. Journal* 37 (1987), 36-39 : *The Greek Inscription from Tell Qasile Re-Examined.* La synagogue samaritaine de ce

site, d'époque protobyzantine, a donné une inscription en samaritain et deux en grec. L'une est connue (*Bull.* 1978, 532), l'autre a été publiée ensuite par H. Kaplan *(non vidi)*, dont O. critique l'édition, en écrivant aux l. 4-5 : [τὸ ἔργ]ο̣ν̣ [τῆς ψη]φώσ<εω>ς [ἐγένετο]. Je préfère lire, sans correction, [ἐγ]ε̣ν̣[ετο ἡ ψή]φωσις.

1003. *Environs de Jérusalem.* — L. Campagnano di Segni - Y. Hirschfeld, *Orientalia Christiana Periodica* 53/2 (1987), 365-386 : *Four Greek Inscriptions from the Monastery at Khirbet Ed-Deir in the Judean Desert.* Ce monastère du VIe-VIIe s. (cf. déjà *Revue biblique* 93 [1986], 276-284) a livré trois mosaïques et une table d'autel inscrites. P. 368-371, n° 1, phot. pl. 1, sur le pavement de l'église rupestre, citation du *Psaume* 105, 4-5. P. 373-377, n° 2 (complété p. 386 et phot. pl. A grâce au nouveau fragment trouvé en 1986), invocation sur une table d'autel. P. 377-383, n° 3, phot. pl. 3, à l'entrée d'une tombe rupestre, citation libre de *I Cor.* 15, 52-53. P. 383-385, n° 4, au lieu de πρεσ(βύτεροι), lire π(ατέ)ρες.

1004. *Herodium.* — E. Netzer, R. Birger, A. Peled, *Qadmoniot* 20 (1987), 32-44 : *The Churches of Herodium* (en hébreu). Ces dédicaces sur mosaïque devront être transcrites d'après les photographies : p. 35, invocation au Christ et à saint Michel pour des donateurs ; p. 36, invocation à saint Michel pour Anaèl et les siens. Une troisième mosaïque, peu lisible, commence par le *Psaume* 117, 20.

1005. *Environs d'Éleuthéropolis.* — J. Patrich et Y. Tsafrir, *Qadmoniot* 19 (1986), 57 : *The Greek Inscriptions from Khirbet Beit Loya — Addition* (en hébreu), transcrivent les quatre inscriptions *Bull.* 1987, 526.

1006. *Azôtos.* — R. et A. Ovadiah (n° 998), 67-69, n° 93, publient trois dédicaces de pavement d'une église fouillée en 1956. Les pl. 71-81 négligent presque entièrement les inscriptions. À l'entrée de la nef, neuf lignes dans un médaillon : on y relève une date, 615 de l'ère d'Ascalon, soit 512 p.C. À l'Est de la nef, dédicace de l'évêque Antoine et du chôrévêque Kalapodios. Dans le bas-côté Nord, dédicace des mêmes.

1007. *Gaza (?).* — V. Tsaferis, *Bull. Amer. Schools of Oriental Research* 258 (1985), 17-32 : *Mosaics and Inscriptions from Magen.* Sur le site de Magen, à l'Ouest du Negev, un ensemble ecclésiastique a livré huit inscriptions, dont six sur mosaïques. P. 25-26, n° 1, phot. fig. 15, dans le narthex de l'église A, citation du *Psaume* 117, 20. N° 2, fragment de dédicace. P. 26-27, n° 3, fig. 16, devant la barrière de chancel de l'église A : Αἰλιανὸς Ζοναίνου ἀναγνώστης εὐχαριστῶν τῷ ἁγίῳ Κυρίκῳ ἐψήφωσα. Pour le culte de saint Kèrykos, voir *supra* n° 985. À côté de la forme étymologique Κήρυκος, on trouve Κύρικος aussi en Samarie (*SEG* 32, 1521, corriger Kyriakos), comme à Bostra (*IGLS* XIII, 9283), en Phrygie (*MAMA* IV, 120 B) et ailleurs. T. rapproche le nom Zonainos de l'hébreu Zinin dans le Talmud. A. Alt, *Zeits. d. Palästina-Vereins* 46 (1923), 60, n. 4, y voit l'arabe Zunain, diminutif de Zann (transcrit en grec Ζάννος). Le nom Zonainos est particulièrement fréquent dans le Sud de la Palestine : voir *supra* n° 998 (près d'Ascalon), mais aussi *SEG* 30, 1692 (près de Gaza). — P. 28, n° 4, fig. 17, au centre du bas-côté Nord de l'église A ; mention d'un évêque Pétros, lequel pourrait être un évêque de Gaza. On peut songer également à un évêché voisin, celui de Ménoïs. P. 30, n° 5, fig. 18, à l'entrée de l'église C, citation du *Psaume* 45, 5-6. P. 30, n° 6, fig. 19, fragment de dédicace, non transcrit. Les lettres ΖΩΝΗ, à la l. 1, pourraient appartenir au nom Ζώνη[νος], variante connue de Zunain (voir dédicace n° 3) : cf. Ζόνηνος en Trachonitide (*Rev. bibl.* 7 [1898], 98, n° 2). À la l. 4, les lettres ΚΟΥ pourraient être, selon T., la fin du nom de saint Kèrykos. Comme le mot suivant est αὐτῶν, on restituera plus volontiers

une formule votive, pour tel et tel «avec leur maison», [μετὰ τοῦ οἴ]κου αὐτῶν. P. 30, n° 7, fig. 20, ex-voto mutilé. P. 30, n° 8, fig. 21, marbre remployé, avec le titre ἀββᾶς.

1008. *Phôtis.* — P. Figueras, *Liber annuus* 36 (1986), 265-276 : *Three Dedicatory Inscriptions from the Beersheva Region*, donne l'édition de trois inscriptions connues par des fac-similés (*Bull.* 1987, 528). P. 266-269, n° 1, phot. pl. 7, 1, dédicace datée sous un évêque, suivie d'une invocation au Seigneur. La pierre provient de l'antique Phôtis, qui appartenait peut-être à l'évêché de Gaza, si ce n'est de Menoïs ou de Sycomazon.

1009. *Bersabée.* — *Ibid.*, 270-273, n° 2, phot. pl. 7, 2, acclamation à l'*illustris* Anastasios, que F. renonce prudemment à identifier. L'emploi du nom au génitif n'a rien d'anormal et l'on n'a pas à ponctuer avant πολλὰ τὰ ἔτη. P. 273-276, n° 3, phot. pl. 8, 3, mosaïque rénovée sous Flavios Pétros et Flavios Anastasios, βοηθ(ῶν) σκριβινδαρίων. F. rapproche deux personnages homonymes à Scythopolis. Il conjecture que *skribindarios* équivaut au latin *subscribendarius* (de même *Bull.* 1987, 528).

1010. Ph. Mayerson, *ZPE* 64 (1986), 141-148 : *The Beersheba Edict*, reconsidère ces fragments d'un ou plusieurs édits, accompagnés de barèmes (A. Alt, *Die gr. Inschr. der Palaestina Tertia* [1921], nos 1-4), de date très controversée (cf. *Bull.* 1953, 222 a ; 1961, 537 et 817). Au n° 1, il restitue des «soldats des ducs» (armée de campagne), considérés comme contribuables au même titre que les soldats du *limes* et les *collatores*. L'interprétation de M. se fonde sur la novelle 103 de Justinien qui, en 536, restaure la fonction de proconsul de Palestine. L'empereur ayant accordé à ce gouverneur civil la disposition de troupes indépendantes du duc, «une demande de fonds supplémentaires fut sans aucun doute adressée à l'empereur, accompagnée d'une notitia assignant les sommes dues par les communautés des trois Palestines.» L'édit de Bersabée (M. admet l'appartenance des fragments 1-4 au même document) serait l'ordonnance de Justinien confirmant le montant dû annuellement à l'administration proconsulaire. Le vicaire de Palestine IIe, mentionné au n° 4, serait un représentant local du proconsul. L'édit daterait de 536 ou peu après.

1011. *Oboda.* — Acclamation restituée n° 1013 *in fine*.

1012. **Chypre.** *Salamine-Constantia.* — J. Pouilloux, P. Roesch, J. Marcillet-Jaubert, *Salamine de Chypre* XIII (*Bull.* 1988, 889). Le chapitre XI (79-88, nos 201-238) est consacré aux *Inscriptions de Constantia*, nom que Salamine reçut de Constance II, après 342. On n'y trouvera pas tous les textes que Mitford et Nicolaou (*Bull.* 1976, 747) attribuaient au Bas-Empire. Trois figurent en effet au chapitre VIII, *Les empereurs de Rome* : la dédicace latine à Julien n° 157, et les fragments 169-170. On ne lit au n° 170 que le titre triomphal : Ἀλαμαννικός, attesté non seulement jusqu'à Justinien, mais encore au début du règne d'Héraclius. Les fragments 169 a et b ont été classés parmi les inscriptions impériales en raison du titre Ἀραβενικ[ός], traduit *Arabenicus*. Je ne sais si ce titre existe. Ne vaut-il pas mieux restituer [π]αραβένι, le verbe παραβαίνω signifiant l'infraction aux lois ? Il s'agirait alors d'un fragment d'édit, hypothèse que corrobore le second fragment. En effet l'épithète μεγαλοφυῶ[ν], ou l'adverbe μεγαλοφυῶ[ς], ne s'appliquent pas aux lois impériales, mais aux ordonnances des hauts fonctionnaires de rang *illustris*. L'adjectif et l'adverbe se trouvent par exemple, au Ve s., dans un édit du maître des offices : Bean-Mitford, *Journeys in Rough Cilicia* (*Bull.* 1972, 502), n° 31 C, l. 10, 16 et 17. D'autre part, au chapitre III du corpus de Salamine, *Documents publics*, le n° 29 serait le

«fragment d'une lettre» du IIIe s. au plus tôt. Plus exactement, les premiers éditeurs (Mitford-Nicolaou, 38), notant que l'épithète honorifique ὑπερφυέστατος n'est pas antérieure au Ve s., ont vu là un «fragment de rescrit» en réponse à des libelles. J'ajoute que l'écriture très caractérisée du no 29 est identique à celle des deux fragments no 169 du corpus, à en juger par les pl. VII, 7 et IX, 7-8 de Mitford-Nicolaou. Il pourrait s'agir d'un même édit du Bas-Empire.

1013. *Ibid.*, nos 202 et 203 (phot. pl. 18) se rapportent au «fondateur» Oualérios. On ne voit pas pourquoi ses constructions remonteraient au règne de Constance, entre 342 et 361. L'épigramme no 204 évoque les travaux d'Olympios fils d'Antiochos, ici confondu avec le Oualérios ci-dessus (même lapsus *Bull.* 1976, 751). On ne peut davantage identifier, comme l'a fait Mitford, Antiochos père d'Olympios au Fl. Antiochos Ammianos Oualérios du no 203 : ce dernier s'appelait couramment Oualérios (no 202), aucun des noms précédents ne pouvant être employé seul. Voir *Prosop. Later Roman Empire (PLRE)* II, *Addenda*, p. XXXIX, où est admise à tort l'identification d'Antiochos et de Oualérios. Le rapprochement qu'a proposé Mitford entre cet Antiochos et le consul homonyme de 431 est également en l'air. Il n'en reste pas moins que les nos 202-204 datent probablement du Ve s. No 206, l'archevêque Philoxénos (*Bull.* 1962, 335). Au no 208, il est vraisemblable qu'il s'agit, sous la forme Εὐστόργις, du même comte Eustorgios qu'au no 207 ; celui-ci n'était pas nécessairement comte d'Orient, ni vicaire d'Orient. Les nos 207-208 ont été datés vers 542/3, d'après les fragments no 209 : précision illusoire car l'indiction 7 du no 209, associée au nom de Justinien, correspond aux années 528/9, 543/4 ou 558/9. Il n'y a plus à tenir compte de la tentative de Mitford pour restituer la 17e année du règne. Au no 212 est signalée, mais non adoptée, la bonne restitution de Mitford : ὑγιένοντες ἀπ[ολαύετε]. Pour la «jouissance» des bains, outre les parallèles *Bull.* 1976, 751, je restitue à Oboda en Palestine : καλῶς ἔκτισεν, ὑγιένω[ν] ἀπόλ[αυε] (pas vu par Alt, *Die gr. Inschr. der Palaestina Tertia*, 147, ni par Negev, *SEG* 28, 1404).

1014. *Ibid.*, nos 219-226 : *Inscriptions de l'aqueduc de Salamine à Kythréa*, les travaux de l'archevêque Ploutarchos sont datés, selon ma suggestion, de 619 à 625, avant ceux d'Arkadios. Ce dernier est crédité des nos 223 et 224, d'après les copies de Oberhummer et de Tubbs. Le corpus se conforme ainsi à l'édition Mitford-Nicolaou (qui omettait la l. 4 de la copie Oberhummer), sans tenir compte de l'étude de J.-P. Sodini (*Bull.* 1971, 707) prouvant qu'il s'agit de deux copies de la même pierre, datée de 628. Au no 225 (lire Le Bas, 2763), Héraclius n'est pas τοῦ θεοσέπτου ἡμῶν δεσπότου (traduit «notre divin empereur»). C'est là un mot fantôme (aussi index, 114 et 120), la pierre ayant θεοστέπτου, «couronné par Dieu». À côté de θεόστεπτος, usuel au VIIe s., on trouve θεοστεφής dès le VIe (*CIG* IV, 8639, pour Théodora).

1015. *Ibid.*, no 234, invocation pour le comte Constantin, fils d'un consul anonyme. La prière φύλα[ττε] ἀφθόνος (pour ἀφθόνως) ne signifie pas «protège sans mesure», mais «protège de l'Envie» (en ce sens, *Bull.* 1976, 751). No 235, le *Psaume* 90 (*Bull.* 1987, 533). No 238, inscriptions de la citerne, avec citations bibliques (*Psaume* 28, 3 ; *IV Rois*, 2, 21-22). Les petits fragments 276, 285, 292 et 296 sont aussi d'époque chrétienne.

1016. **Égypte et Nubie.** — Inscriptions chrétiennes analysées par J. Bingen, *Bull.* 1988, 899, 912-914, 994, 995, 997, 1000-1006. Voir *supra* nos 803, 805.

1017. **Italie.** *Rome.* — L. Moretti, *Due epigrammi* ... (*Bull.* 1988, 69), enrichit d'un nouveau document la carrière de Lampadius, préfet de Rome.

1018. *Santa Severina (Calabre)*. — L. Gasperini, *Decima miscellanea greca e romana* (Roma, 1986), 141-171, pl. 1-8 : *Vecchie e nuove epigrafi del Bruzio ionico*, réédite (165-171, n° 9 B-D, avec des fac-similés soigneux fig. 7-9) trois inscriptions byzantines déjà publiées par P. Orsi, *Bollettino d'Arte* 6 (1912), *non vidi* (cf. A. Heisenberg, et non Heiberg, *Byz. Zeits.* 22 [1913], 284-285) et utilisées par V. Laurent, *Rev. Ét. Byz.* 22 (1964), 176-183. Sur le même bloc qu'une inscription latine d'époque républicaine (n° 9 A), la dédicace de l'ancienne cathédrale (n° 9 B) est datée sous l'évêque Ambrosios, l'an du monde 6544, soit 1035/1036 p.C. L'invocation n° 9 C est adressée à Dieu, la Vierge, saint André et sainte Sévèrina en faveur de Staurakios, spatharocandidat, qui a contribué aux travaux de la cathédrale. G. confirme le participe συνδραμό(ν)τ(ος) (Heisenberg) contre la correction συνδρομητῶν (Laurent). N° 9 D, invocation semblable en faveur de l'évêque Ambrosios.

1019. **Espagne.** *Carthagène*. — A. Lillo, *ZPE* 67 (1987), 266 et pl. 15 : *A Greek Grave Inscription from Cartagena (Spain)*, publie une épitaphe pour un Kyriakos et son frère.